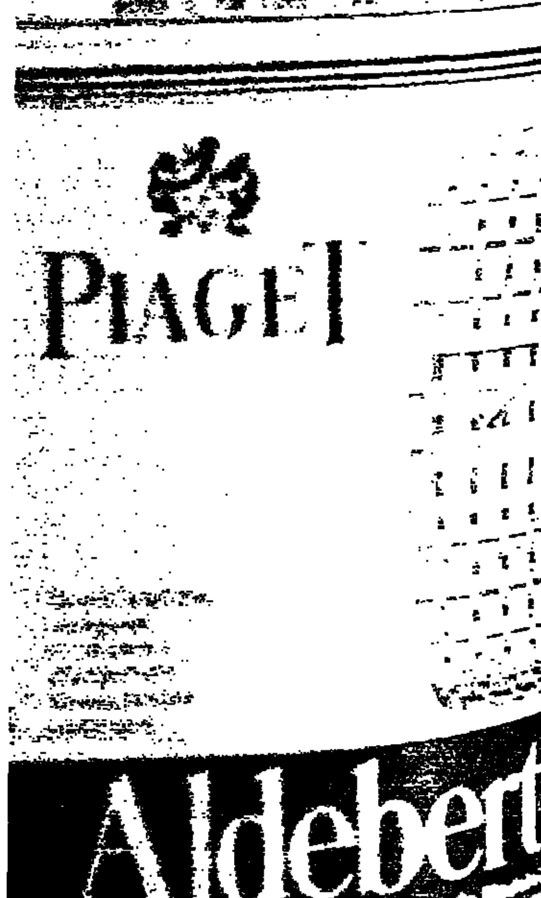


Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12550 – 4,50 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | – JEUDI 6 JUIN 1985

Crise à Lisbonne

Deux ans jour pour jour après la signature de son accord avec les socialistes pour la durée de la législature 1983-1987, le Parti social-démocrate portugais a décidé de quitter la coalition gouvernementale dirigée par M. Mario Soares. C'est à nouveau la crise à Lisbonne !

L'événement faisait partie des hypothèses agitées depuis la désignation, le 19 mai, de M. Cavaco Silva à la tête du PSD. En effet, à la différence de son prédécesseur, le nouveau chef des sociaux-démocrates est un partisan déclaré de l'« alliance à droite ». Il a, en particulier, annoncé son soutien à la candidature pour l'élection présidentielle de décembre de M. Freitas do Amaral, ancien président du Centre démocratique et social. Voilà qui concordait mal avec le projet prêté avec insistance au premier ministre de briguer lui aussi la succession du général Eanes au palais de Belem. M. Cavaco Silva pouvait-il dès lors devenir le numéro deux du gouvernement de ce même Mario Soares ? La décision a été : non. La démission des ministres sociaux-démocrates était la suite logique. Tout au plus le PSD a-t-il admis qu'il ne pouvait pas ouvrir officiellement les hostilités une semaine avant un événement historique : la signature du traité d'adhésion de Lisbonne à la CEE. Son retrait ne prendra donc effet que le 13 juin.

Il n'empêche ! La crise qui débute sur les bords du Tage devrait être du genre de celles que les Italiens appellent « dans le brouillard » : longue et avec la perspective d'élections anticipées.

« Social-démocrate », le PSD ne l'est pas dans ses profondeurs : c'est en fait un parti centriste, et comme toujours tiraillé entre la droite et la gauche. Son récent congrès avait montré que le balancier le ramenait dans le camp conservateur. Au demeurant, les deux dernières années n'avaient pas été idylliques. Le PSD était prompt à accuser ses partenaires socialistes de « mollesse » dans l'application de leur accord de gouvernement, qui prévoyait notamment de sérieuses retouches à la réforme agraire révolutionnaire de 1975 et une libération des possibilités de licenciement.

Par-delà ces données conjoncturelles, c'est la perpétuelle question de la recomposition de l'échiquier politique portugais, perturbé par quarante ans de fascisme, que pose à nouveau cette crise. Entre un PC imperturbablement stalinien et un CDS clairement ancré à droite, tout un électorat centriste, représentant 60 % des citoyens, demeure partagé entre le PSD et le PS – sans oublier ce Parti rénovateur démocratique que tentent à grand-peine de lancer les amis du président Eanes.

Celui-ci va devoir faire un choix délicat : garder M. Soares à la tête d'un gouvernement socialiste minoritaire ; appeler un « indépendant » ayant sa confiance à former une nouvelle équipe ; ou dissoudre immédiatement l'Assemblée et provoquer des législatives avant même la désignation de son successeur à la fin de l'automne. Aux dernières nouvelles, c'est cette solution qui a le vent en poupe à Lisbonne.

(Lire nos informations page 3.)

LA PRÉPARATION DE LA CONVENTION LIBÉRALE

Les dissensions s'aggravent entre M. Barre et M. Chirac

A l'approche de ce qui se voudrait, dimanche matin 9 juin, une grande manifestation unitaire de l'opposition, les échanges d'amabilités se multiplient entre le RPR et M. Barre, et tournent à la polémique, tandis que M. Giscard d'Estaing assure qu'un grand « parti de l'union » *est en marche.*

Tout commence samedi 1er juin : le RPR, réuni en congrès extraordinaire, propose un « pacte » en dix mesures propres à créer le « *choc de la confiance* » et à assurer rapidement le « *renouveau* ».

Le lendemain, M. Barre met en garde les Français contre les *promesses démagogiques et irréalistes* », les « *catéchismes* » et l'union qui ne serait qu'une « *tactique électorale* ». M. Bernard Pons, membre du bureau politique du RPR, monte lundi, au créneau. Il se déclare « *stupéfait et attristé* » par les propos de l'ancien premier ministre qui, selon lui, n'auraient rien à envier à certaines déclarations caricaturales des socialistes. M. Barre, c'est évident, « *participe à la désunion de l'opposition* », à tel point que M. Pons se demande si la présence de celui-ci est « *justifiée* » à la convention libérale.

M. Giscard d'Estaing, le même jour, refuse d'entrer dans un tel débat « *politicien* ». Il veut, dit-il, adopter « *un point de vue national* ».

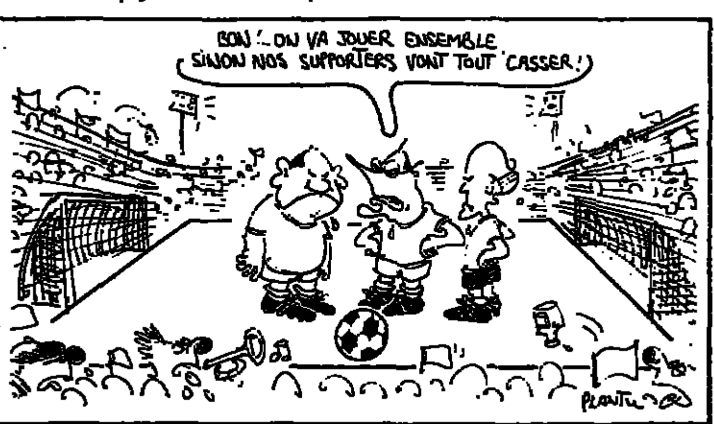
Mardi, M. Alain Madelin, délégué général du PR, commente avec *indulgence et ironie certaines des* mesures prônées par le RPR dont la « *formulation* » lui paraît « *hâtive* ». M. Claude Labbé, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, déplore dans les mêmes termes que M. Pons l'« *attitude* » de M. Barre.

Le soir même, ce dernier prie chacun de s'occuper de ses propres affaires et revendique le droit à la liberté de parole...

En clair, l'opposition ne peut plus être battue par les socialistes : mais elle peut se battre elle-même : on ne saurait mieux que M. François Léotard décrire l'état de la droite. « *Le PS ne peut plus gagner, mais nous nous pouvons perdre* », renchérit M. Jean-Pierre Soisson.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 6.)



A L'USINE SKF D'IVRY

Violents affrontements entre la police et la CGT

Une opération de commando de la CGT a permis à plusieurs dizaines de salariés d'occuper de nouveau, dans la matinée du 5 juin, l'usine SKF à Ivry. De violents affrontements ont opposé toute la matinée les forces de l'ordre et les manifestants. Plusieurs personnes ont été grièvement blessées.

Les forces de l'ordre ont été surprises le 5 juin, à l'aube, par une offensive en règle de la CGT contre l'usine SKF à Ivry, qu'elles occupaient depuis le 28 mai. Depuis lors une partie des machines avaient été démontées et déménagées. Armés de barres de bois, de frondes et de roulements à billes, une quarantaine d'ouvriers de la SKF – cent cinquante selon la CGT – ont réussi, profitant de l'effet de surprise et des faibles effectifs des forces de l'ordre qui gardaient l'usine, à pénétrer dans le bâtiment aux environs de 5 heures par un mur latéral défoncé à l'aide d'une benne. Ils se sont installés au sommet du bâtiment barbouillé de slogans « *SKF vivra* » et y ont déployé un drapeau rouge et un drapeau tricolore. *Ils faisaient alors* retentir la sirène de l'usine.

En même temps, quelque deux cents militants CGT du Val-de-Marne, employés communaux de la ville d'Ivry et des communes de toute la ceinture rouge, se massaient aux abords de l'usine pour soutenir les *occupants. Vers 8 heures,* les manifestants « *tenaient* » la place Gambetta, harcelant les CRS qui répondaient en envoyant des grenades lacrymogènes, des grenades offensives et en tirant des balles en caoutchouc.

Des véhicules municipaux d'Ivry et de Vitry équipés de lances à eau s'efforçaient de protéger les manifestants des effets des gaz. Des femmes faisaient la chaîne pour *dépaver les rues environnantes.* Comme à chaque manifestation des ouvriers de cette usine, occupée depuis novembre 1983 et condamnée à la fermeture par la direction suédoise du groupe SKF, la population de ce fief du PCF manifestait largement son soutien aux ouvriers.

Alors que les affrontements sporadiques se poursuivaient, MM. Michel Germa, président (PCF) du conseil général, Jacques Lalo, maire (PCF) d'Ivry, et Jean-Pierre Page, secrétaire de l'union départementale CGT du Val-de-Marne, étaient reçus à 8 heures par le préfet, M. Maurice Theys. Ce dernier acceptait l'ouverture de *négociations sur l'emploi pour* l'après-midi même. Vers 10 heures, se tenait un rassemblement devant la mairie d'Ivry, alors que M. Paul Mercieca, député du Val-de-Marne, parlementait, pour sa part, avec les CRS.

DANIEL SCHNEIDERMAN.

(Lire la suite page 24.)

Nouveaux programmes pour les collèges

M. Jean-Pierre Chevènement a rendu publics, mercredi 5 juin, les « *objectifs généraux* » de l'enseignement des collèges et les grandes lignes des nouveaux programmes. *Ces dispositions* entreront en application à la rentrée 1986, avec – notamment pour les mathématiques et le français – des mesures transitoires dès la rentrée prochaine.

Le but poursuivi par le ministre est double : accroître le nombre des élèves qui continueront des études longues après la troisième et améliorer le niveau de l'enseignement. Pour cela, il fixe au collège trois objectifs : « 1) *développer la pensée logique ;* 2) *apprendre à maîtriser la trilogie écrit, oral, image ;* 3) *donner l'habitude du travail personnel* ».

Ces dispositions constituent la suite naturelle de celles de l'école élémentaire (*le Monde* du 24 avril) de façon à assurer une cohérence pour l'ensemble de la scolarité obligatoire. Cette continuité se manifeste à la fois dans la présence d'enseignements nouveaux, comme l'informatique, la technologie ou l'éducation civique, et dans un esprit général qui fait une plus grande place aux activités intellectuelles et à l'organisation du savoir, au détriment de la pédagogie d'éveil et de l'expression spontanée des élèves.

(Lire, page 8, les articles de SERGE BOLLOCH et de FRÉDÉRIC GAUSSEN.)

LA VISITE EN FRANCE DU PREMIER MINISTRE INDIEN

Les deux cents jours de Rajiv Gandhi

M. Rajiv Gandhi, premier ministre indien, devait s'entretenir ce mercredi 5 juin, au Caire, avec le président Moubarak, avant de commencer, jeudi après-midi, une visite officielle de cinq jours en France.

De notre correspondant PATRICE CLAUDE

New-Delhi. – Une Inde moderne, fonceuse, débarrassée de ses féodalités, bardée d'ordinateurs à la ville, de tracteurs aux champs. Une Inde jeune et fougueuse où les décisions seraient prises par des chefs énergiques, exécutées par des fonctionnaires enthousiastes et relayées par des entrepreneurs audacieux. Une Inde intègre enfin dans ses frontières et ses mentalités, où le séparatisme serait mis à mort et la corruption décimée.

Modernité, efficacité, intégrité : trois valeurs-clés pour un rêve partagé par des millions d'« *enfants de minuit* », la génération née après l'indépendance, et un homme, leur messie, un quadragénaire nommé Rajiv Gandhi.

Le rêve a pris le pouvoir le 1er novembre 1984 quand l'ancien pilote d'Airbus accepta de se saisir du sceptre taché de sang que lui tendait la cour, orpheline et angoissée. Deux cents jours plus tard, les risques d'éclatement sont toujours là. Mais, malgré les passions, les tensions, les pogroms, le terrorisme et des difficultés de tous ordres, le rêve n'est pas mort. L'énorme capital de sympathie et de bonne volonté offert par le peuple à son prince aux élections de Noël n'a pas été sérieusement entamé.

L'Inde, c'est vrai, a cru un instant au miracle. Elle se voyait débarrassée en un tour de main du népotisme, de la corruption, des injustices sociales, des abus de pouvoir, des brutalités policières, de la misère et même des moissons trop chiches. Elle sait maintenant que la *prospérité et la paix ne sont pas* au coin de la rue et que le chemin sera long jusqu'à l'entrée dans le vingt et unième siècle. Il était vital pour l'avenir du pouvoir en place et plus encore pour les chances du pays d'instiller dans l'onirisme ambiant une bonne dose de réalisme.

Jusqu'ici M. Rajiv Gandhi a su le faire sans tuer l'espoir. C'est déjà une victoire. Grâce à ce jeune homme bien né mais sans passé, grâce à son optimisme, sa sérénité *face aux drames et son sang-froid* devant les tensions, le pays qu'on avait cru sur le point de s'atomiser il y a quelques mois a pu absorber sans trop de dommages le choc de la mort d'Indira, la « mère » charismatique de l'Inde.

M. Rajiv Gandhi le dit volontiers, c'est de cela qu'il est le plus fier. « *Mon pays est sorti renforcé de l'épreuve* », confiait-il, le 4 juin au *Monde*. Reste que le ferment du choc, à savoir le problème sikh, demeure entier. Le règlement de cette question, annonçait-il aux premiers jours du règne, « *est la priorité des priorités* ». Sept mois plus tard, il avoue que la pacification du Pendjab, où vit la majorité des sikhs, sera longue et semée d'embûches.

Il y a eu, c'est indéniable, erreur de stratégie. Contre l'avis d'une partie du gouvernement et de l'opinion publique hindoue, M. Rajiv Gandhi, c'est dans sa nature, a d'abord voulu jouer la conciliation. Mais, aux concessions, les extrémistes ont répondu par le feu et le sang. La vague de terrorisme a culminé le mois dernier par une campagne aveugle d'attentats à la bombe dans *la capitale (quatre-vingts morts).*

Directement menacé d'être assassiné – un complot sikh fut découvert, début mai, aux Etats-Unis par le FBI, – le jeune premier ministre s'est cabré. Un arsenal législatif antiterroriste fut voté en toute hâte par le Parlement.

(Lire la suite page 4.)

LIRE

débats

IMMIGRÉS

L'Assemblée nationale ouvrira le 6 juin prochain un débat sur l'immigration. Roger Holeindre défend l'idée selon laquelle les thèses du Front national ne sont ni racistes ni xénophobes. De son côté, Adil Jazouli voudrait mieux sensibiliser les Maghrébins devenus citoyens français au débat politique.

La longue marche des droits civiques

Comment un collectif d'immigrés veut agir pour engager davantage les citoyens français d'origine maghrébine dans l'action politique

par ADIL JAZOULI (*)

A L'AUTOMNE 1982, un petit groupe de militants issus de l'immigration, maghrébine en particulier, se retrouvent autour du journal *Sans frontière* pour réfléchir aux moyens de faire avancer l'action pour le développement des droits civiques des immigrés en France. Las ouvertures politiques et institutionnelles acquises depuis le 10 mai 1981 rencontrent la montée d'une fronde xénophobe orchestrée par l'extrême droite.

Ni la droite ni la gauche ne sont épargnées par ce renouveau du discours sécuritaire et anti-immigrés, et les thèmes de la campagne électorale de mars 1983 occupent une place de plus en plus grande.

Afin d'attirer l'attention de la classe politique et de l'opinion publique de facon différente sur les questions posées par l'immigration, le petit groupe de militants se transforme en collectif des droits civiques. Pour mieux sensibiliser les différents acteurs sociaux et politiques, le collectif choisit délibérément d'être un tant soit peu provocateur lors de sa première initiative publique : il appelle à l'organisation d'un vote symbolique et parallèle des immigrés aux élections municipales de mars 1983.

Consensus

L'objectif est triple : affirmer la ferme intention des immigrés de participer à la vie politique de la cité, rappeler une promesse du candidat François Mitterrand et, enfin, susciter un nouveau débat au sein des communautés d'immigrés à propos des droits civiques.

En termes quantitatifs, le résultat de cette action fut loin d'être probant, mais elle a fait avancer le débat sur la lutte pour l'élargissement des droits civiques. En effet, d'une attitude plutôt frileuse et méfiante à l'égard du politique, un certain nombre de militants et d'associations d'immigrés sont peu à peu passés à une position plus constructive.

Aujourd'hui, il y a un consensus assez large sur la revendication du droit de vote pour les immigrés. Cela étant, le mouvement associatif de l'immigration maghrébine, toutes générations et sensibilités confondues, n'arrive pas encore, peut-être à cause de son extrême diversité, à trouver les thèmes d'une action offensive commune.

Cette situation ne peut durer plus longtemps sans compromettre les chances d'une nécessaire dynamique sociale et politique.

Afin de répondre aux défis de cette période d'incertitudes et de démobilisation relative qui traversent les forces actives issues de l'immigration, le collectif des droits civiques a organisé le 20 avril dernier à Paris une journée de réflexion sur le thème « Droit de vote, nouveaux votants et échéances électorales ».

Lors de cette journée se trouvaient réunis pour la première fois de jeunes Français musulmans, des associations d'immigrés, des élus municipaux maghrébins et des jeunes militants associatifs d'origine diverse. Les participants ont affirmé leur volonté d'assurer entre eux une meilleure coordination et surtout de sensibiliser leur public à l'enjeu des prochaines échéances électorales.

Un million de Maghrébins

Près d'un million de Maghrébins de France sont d'ores et déjà des citoyens français. Comment les mobiliser pour qu'ils prennent la place qu'ils méritent sur l'échiquier politique national. En d'autres termes, s'impose aujourd'hui la nécessité de transformer l'immigration, maghrébine en particulier, d'enjeu politique passif en acteur positif du débat politique.

C'est dans ce sens que le collectif des droits civiques, après consultation d'un certain nombre de partenaires, a pris l'initiative de lancer une grande campagne nationale — relayée dans plusieurs régions par des correspondants locaux — d'inscription des Français d'origine immigrée sur les listes électorales. Nous comptons ainsi mieux poser les questions liées à l'immigration aujourd'hui.

Il ne saurait être question d'une inféodation à une quelconque logique qui nous serait imposée de l'extérieur. Notre volonté est claire : afin que la classe politique cesse de traiter les immigrés de la manière dont elle le fait aujourd'hui — ai-je besoin d'illustrer ?, — il faut que ceux d'entre nous qui sont français de nationalité puissent intervenir comme citoyens à part entière lors des prochaines échéances électorales.

Cela veut dire tout aussi clairement que nous n'appellerons pas à voter pour telle ou telle liste, mais que, le cas échéant, nous nous réservons le droit d'interpeller les formations politiques à propos de leurs positions sur l'intégration des communautés issues de l'immigration en France.

La participation aux élections législatives et régionales de 1986 ne saurait dissimuler les autres domaines où les droits civiques des immigrés sont à élargir ou restent à conquérir. Même si elle est massive, cette participation ne saurait à elle seule résoudre des problèmes sociaux et les questions qui restent depuis trop longtemps en souffrance. De ce côté-là, nous sommes lucides. Mais la réussite d'une telle initiative serait un pas supplémentaire dans ce long cheminement qu'est l'acquisition du droit de cité.

(*) Sociologue.

La France d'abord

Est-ce être « pestiféré » que de penser d'abord au sort de nos concitoyens ?

par ROGER HOLEINDRE (*)

DEPUIS des mois, des Français sont chaque jour insultés, caricaturés, et la presse, la télévision d'Etat et les radios les désignent à la vindicte publique en les présentant comme des ignobles, des moins que rien, des fascistes, voire des nazis, en un mot des racistes.

Ces Français-là, chacun a le droit de leur cracher dessus, y compris les étrangers vivant en France de façon légale ou clandestine. Chacun a le droit d'aller attaquer leurs réunions, de leur lancer des pavés, des bouteilles, des cocktails Molotov, des bombes ! Bref, contre cette fraction du peuple de France (la populace, comme dit M. Jospin), chacun peut épancher ses instincts les plus sordides au nom du droit des peuples en général et des droits de l'homme en particulier.

Mais d'où ces gens, qui prônent le non-racisme pour leur ethnie ou leur religion, la tolérance pour leur chapelle politique ou philosophique, trouvent-ils donc des justifications à ces actions violentes de haine et de mise à l'écart de millions de citoyens ?

Jamais dans l'histoire pourtant longue de notre nation une telle campagne d'insultes n'a été déclenchée et entretenue contre un leader politique, sa formation et son électorat.

De l'extrême gauche à la droite bêlante, qui, par son laxisme, a amené les socialo-marxistes au pouvoir en 1981, c'est l'union sacrée.

Mme Veil, M. Chirac, M. Joxe, M. Barre, sans parler, bien sûr, de M. Stasi, entendent dans les réunions du Front national des choses horribles... M. Fabius pense que... « *Le Pen pose les vrais problèmes mais propose de mauvaises solutions* »... En un mot comme en cent, le chef du Front national, ses lieutenants et ses électeurs sont des individus sans cœur, des xénophobes, des attardés qui se complaisent à hurler dans des meetings payants leur haine des Arabes, des juifs, des non-Français et des non-Blancs. Directeur à l'organisation des meetings du Front national, présent chaque fois que Jean-Marie Le Pen parle, orateur national moi-même, traitant très souvent des problèmes de l'immigration, je dis que tout cela est faux. Il y a autant de ressemblance entre les discours des leaders du Front national et ce que l'on en dit dans la presse, à la radio et à la télévision, qu'il y en a entre le fait divers criminel et sanglant du « Train d'enfer » et le film qu'en a laborieusement tiré M. Hanin avec l'argent des contribuables.

« Moi qui fus résistant... »

Le Front national, qui n'aurait soi-disant pas de programme politique, se bornerait à n'avoir qu'une idée... « jeter les immigrés à la mer »... Il ne se passe pas une heure d'horloge sans que sur toutes les radios, sur toutes les chaînes de télévision, des « démocrates » viennent annoncer cette nouvelle aux populations en proie, à les entendre, aux affres de... « *la bête immonde qui se réveille, car le ventre dont elle est sortie est encore fécond* »... Alors tout est bon pour attaquer de façon caricaturale les femmes et les hommes de ce pays qui osent se proclamer de droite et qui ont pris pour devise... « la France et les Français d'abord ». Le torrent de boue déversé sur Jean-Marie Le Pen et sur son parti depuis des mois n'a rien à voir avec la défense de la démocratie. Dans aucun pays du monde occidental une telle manipulation de l'information n'a eu lieu depuis la fin de la guerre et la mort du Dr Goebbels.

Moi qui fus résistant à l'âge de quinze ans et demi, j'aimerais que ces messieurs de gauche, quand ils parlent des horreurs de la guerre et de la collaboration, n'oublient pas d'expliquer à la jeunesse dont ils font tant cas (cette « jeunesse intelligente », « qui a tout compris », tout au moins pour eux la minorité qui porte le badge « touche pas à mon pote »), que les deux plus grands collaborateurs français de l'Allemagne nazie s'appelaient Déat et Doriot, le premier était socialiste, le deuxième communiste. J'aimerais que ces messieurs de la droite dite républicaine cessent de nous salir en ne pensant qu'à sauvegarder leurs sièges et en tombant tête baissée dans le traquenard que leur a tendu le pouvoir. Ce n'est pas en nous traitant de « pestiférés » pour faire plaisir aux gens en place qu'ils seront plus menagés que nous demain. Tout cela est bête et triste à pleurer.

Le Front national, depuis des années, demande :

1) la fermeture des frontières à l'identique de ce qui se passe dans tous les pays du monde ;

2) le refoulement des étrangers entrés clandestinement ;

3) le règlement de façon humaine du problème des travailleurs immigrés en tenant compte de leurs divers droits ;

4) l'organisation du rapatriement des non-travailleurs ;

5) la mise en place d'un contrat de travail à durée déterminée pour ceux dont le pays aurait besoin dans les années à venir ;

6) la priorité d'embauche pour les travailleurs français ;

7) la suppression des allocations familiales, des aides sociales et de l'assurance chômage pour les étrangers alors qu'aujourd'hui la gabegie est telle que même les clandestins les touchent.

Dans ce programme simplifié, quel est le mot, quelle est la phrase qui aurait une consonance raciste, xénophobe, irresponsable ?

(*) Délégué du Front national.

COURRIER DES LECTEURS

Au bon temps de Louis XIV

« Les Maghrébins doivent choisir entre l'intégration et le retour », telle est la proposition d'Alain Griotteray (*le Monde* du 4 mai). On croirait, en ce 300e anniversaire de la révocation de l'édit de Nantes, revenir au bon temps de Louis XIV : les protestants devaient alors choisir entre la conversion ou l'exil. Décidément, certains ne peuvent concevoir la France que comme un moule hexagonal par où tout Français doit passer.

Cujus regio, ejus religio et pourquoi pas *ejus lingua, ejus televisio*, et autres choses ? Au momment où nos frontières s'ouvrent vers l'Europe, allons-nous appliquer le même traitement à nos amis espagnols, catalans et portugais ?

CHRISTIAN LAUX
(Albi).

L'enrichissement multiculturel

M. Griotteray (*le Monde* du 4 mai) nous parle d'abandonner les billevesées d'une école multiculturelle. Je travaille dans une école qui accueille 80 % de petits étrangers d'origines très différentes. Ces enfants travaillent, apprennent et s'éveillent au monde qui les entoure. Ce monde, M. Griotteray, c'est la multiplicité des cultures, source d'un enrichissement intellectuel encore inexploré. C'est cette multiplicité qui représente l'avenir de notre école et à long terme de notre pays, nous nous devons de la respecter.

M. GHISLAIN.
(Besançon.)

« Hyperxénie »

(...) Si le racisme consiste essentiellement à proclamer la supériorité d'une race sur l'autre, il est clair que les Français ne sont pas racistes : les concepts de *race des seigneurs*, de *surhommes*, ne sont pas nés en France. Le Français n'est pas non plus xénophobe, il n'est pas hostile aux étrangers en tant que tel ; son malaise, indéniable, vient de ce qui est souvent ressenti comme une *Uberfremdung* (pour parler comme les Suisses), un excès de population étrangère, une *hyperxénie* (?).

JEAN MEURIOT.
(Suresnes.)

Le savant et le politique

Nous avons reçu de MM. Pierre Lavau et Alain Ruellan, respectivement Président et Directeur général de l'ORSTOM (ex Office de la recherche scientifique et technique outre-mer), la lettre suivante, en réponse à notre article « le savant et le politique » (le Monde *du 10 avril.*

Nous avons été surpris de voir confondre et assimiler, d'une part des services de ministères qui peuvent avoir vocation à réaliser des études comme l'INSEE, le Commissariat général au Plan ; d'autre part, les organismes publics de recherche cités dans l'article en cause : l'INED, l'ORSTOM, l'INSERM, présentés comme des « centres de recherche chargés d'assister les pouvoirs publics ».

Les premiers sont évidemment « tributaires d'une demande administrative ». Les seconds ont eu, dès leur création, le statut d'établissements publics dotés de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Ce qui signifie qu'ils ont toute latitude pour entreprendre, au moyen de leurs budgets propres, les recherches entrant dans le domaine de leur vocation statutaire.

En ce qui concerne l'ORSTOM, devenu l'an dernier (décret du 5 juin 1984) établissement public à caractère scientifique et technique au même titre que le CNRS ou l'INSERM, il se nomme désormais Institut Français de recherche scientifique pour le développement en coopération, tout en étant autorisé à conserver le sigle ORSTOM sous lequel il est connu depuis 40 ans par ses partenaires des pays en développement. Faut-il pour autant le présenter comme « l'instrument de recherche de l'administration », et dire qu'il se serait « constitué à l'écart du champ universitaire, en liaison étroite avec le pouvoir » ?

Pour ce qui est de la nouvelle-Calédonie en particulier, l'ORSTOM a édité en 1981, un Atlas qui est le résultat de travaux de synthèse menés pendant cinq ans en commun avec des chercheurs des Universités, du CNRS, du musée de l'homme. Il présente un bilan complet des connaissances sur le milieu naturel et humain de cette région.

Thomas Ferenczi ajoutait que l'ORSTOM accueille « désormais » des sociologues. Or sur 755 chercheurs, cet organisme en compte 185 dans les sciences sociales, dont 31 sociologues. En 1951, il y a donc 34 ans, Hubert Deschamps dirigeait déjà le secteur des sciences humaines qui était alors organisé en quatre comités : économie, sociologie, linguistique, démographie. Georges Balandier a longtemps animé les sociologues de l'ORSTOM avant de passer à l'université.

Peut-on sérieusement penser que tous ces spécialistes se contentent de « produire des données » et qu'ils aient attendu aujourd'hui pour commencer à s'intéresser à la théorie » ? Dison qu'ils préfèrent l'aborder à partir de la réalité telle qu'elle peut être enquêtée, plutôt qu'à priori.

Nous souhaitons pouvoir mieux réunir et diffuser plus largement les résultats scientifiques de l'ORSTOM en ouvrant cet automne un centre de documentation scientifique sur les réalités du tiers-monde à notre futur siège, 213, rue La Fayette. La presse et le grand public y seront les bienvenus.

Une omission

Le profond malaise moral provoqué par le terrible accident du stade de Bruxelles vient d'une omission dont les responsables, les commentateurs et, bien sûr, les spectateurs n'ont pas pris conscience.

La dégradation du climat en était venue au point que l'annulation de la rencontre n'était plus possible. Mais il semble que les spectateurs n'ont pas été vraiment informés de ce qui se passait. En tout cas, on n'a pas songé à leur demander de se lever pour une minute de silence, de recueillement ou de prière à l'intention des malheureux qui venaient de périr. Pas un geste collectif de pitié.

On n'a pas su faire appel à la dignité des hommes qu'on a traités simplement en foule irresponsable. A la violence, on n'a su répondre que par les marques de la violence possible, la police et l'armée. Ces marques étaient bien sûr indispensables. Mais en elles-mêmes, sans l'appel à la dignité et au respect de la vie évoqué plus haut, elles n'ont pu que nous conforter dans l'idée fausse que les hommes en groupe ne seraient que des êtres imbéciles, irresponsables, voire meurtriers qu'il faut séparer, parquer et surveiller.

ROGER FAVRY
(Montauban).

هكذا من الأصل

étranger

EUROPE

RFA

La cote de popularité du chancelier Kohl est au plus bas

De notre correspondant

Bonn. – Une série de sondages est venue confirmer, mardi 4 juin, le malaise croissant de l'opinion ouest-allemande, y compris parmi les sympathisants de la majorité, à l'égard d'une coalition gouvernementale plus encline à en découdre qu'à s'entendre sur une ligne politique claire. A deux jours de la rencontre au sommet prévue pour vendredi entre le chancelier Kohl et son grand rival bavarois, M. Franz Josef Strauss, ministre-président social-chrétien de Bavière, les spéculations vont bon train dans le microcosme bonnois sur la capacité des trois partis de la coalition à enterrer la hache de guerre, et celle du chancelier lui-même à reprendre les choses en main.

Le caractère circonstantiel de ces sondages, parus dix jours après la débâcle du parti démocrate-chrétien en Rhénanie du Nord-Westphalie, ne saurait sans doute permettre de tirer des conclusions définitives. Dans cet assemblage disparate d'un grand parti populaire tiraillé entre ses divers courants (la CDU) et de deux petits partis aux exigences contradictoires, le Parti libéral et la CSU, il n'a jamais été aisé depuis le début de mettre de l'ordre. La tentation est grande pour chacun, au moment où les difficultés apparaissent, d'essayer de faire porter la responsabilité à d'autres. Le maintien d'un fort taux de chômage, venu jeter un doute sur la justesse de la politique économique menée jusqu'ici, a certainement ébranlé le capital de confiance dont l'actuelle majorité avait bénéficié à ses débuts. Les résultats électoraux dans les régions s'en ressentent sans pour autant rendre les solutions plus évidentes, ce qui exaspère les forces centrifuges au sein de la coalition. C'est un peu le cercle vicieux.

Manque d'autorité

Les sondages de mardi n'ont pourtant pas que des résultats négatifs pour le gouvernement. Selon l'intitut Emnid, les trois partis de la coalition disposent encore d'une majorité de 52 % dans le pays, avec un léger rééquilibrage au profit du Parti libéral, dont l'activisme en faveur d'une politique économique plus osée commence à porter ses fruits auprès d'une frange de la clientèle électorale conservatrice. En revanche, et c'est ce qui inquiète davantage les milieux au pouvoir, l'image de marque de la coalition et du chancelier connaissent, selon le Politbarometer, une sérieuse tendance à la baisse : 40 % de sympathie pour le Parti chrétien-démocrate contre 50 % pour le Parti social-démocrate, tandis que la courbe de popularité de M. Helmut Kohl est au plus bas (0,1 sur une échelle allant de – 5 à + 5). *Même M. Franz Josef Strauss* fait mieux.

La tentation est grande dans le camp conservateur de jeter toute l'opprobe sur le chancelier, de lui reprocher un manque d'autorité flagrant. C'est ce qu'a fait, mardi, l'hebdomadaire *Quick*, proche des milieux les plus conservateurs de la majorité, qui, en s'appuyant sur son propre sondage, réclame purement et simplement le remplacement de M. Helmut Kohl par son ministre des finances, M. Gerhard Stoltenberg. Cet article, qui fait la part un peu trop belle à M. Strauss pour paraître tout à fait innocent, aurait attiré moins d'attention s'il n'avait pas été appuyé le même jour par des mises en garde plus prudentes, mais tout aussi nettes, de deux autres importants journaux conservateurs : *« Kohl : le géant vacille »*, titrait en « une », mardi, le quotidien populaire à grand tirage *Bild*, tandis que le très sérieux journal des milieux d'affaires, *Frankfurter Allgemeine* éditorialisait sévèrement sur la faiblesse du pouvoir. *« Si on continue à gouverner à Bonn comme jusqu'ici, si le tapage et les discordes qui éclatent chaque jour sur la place publique, se poursuivent, la coalition gouvernementale pourrait connaître une débâcle dès 1987*, prédisait l'éditorialiste Fritz Ulrich Fack, en concluant par un jugement peu tendre pour le chancelier : *« Ce dont on a besoin, c'est d'une direction plus efficace, plus rigoureuse, plus apte à fixer les objectifs à suivre. »*

Dans les milieux politiques, on évoque le précédent de l'ex-chancelier Ehrard, « déboulonné » *par ses pairs en 1966, après le départ* du Parti libéral de la coalition qu'il dirigeait. Cela exprime, il est vrai, davantage une atmosphère qu'une menace réelle pour le moment. Quels que soient les griefs qu'ils peuvent nourrir à son égard, les dirigeants des deux autres partis n'ignorent pas qu'ils sont eux aussi largement tributaires du succès de cette coalition, ce que rappelle, jeudi, l'autre quotidien conservateur *Die Welt*. L'appui marqué apporté en ce début de semaine au chancelier par le Parti libéral, dont les positions tranchées sur la coopération avec la France, les questions économiques et le problème des libertés individuelles ne facilitent pas l'alchimie gouvernementale, en témoigne. Reste à savoir – et le sommet Kohl-Strauss de vendredi apportera peut-être quelque lumière à ce sujet – si la logique de l'intérêt commun l'emportera ou si au contraire le débat budgétaire de l'été confirmera la prééminence des intérêts particuliers. S'il est un point sur lequel tout le monde semble d'accord, c'est que le gouvernement ne peut plus se permettre longtemps de continuer sur la pente actuelle.

HENRI DE BRESSON.

● *Élection présidentielle en Italie le 24 juin.* – La date du 24 juin a été annoncée officiellement mardi 4 juin à Rome pour l'élection présidentielle en Italie.

Une rencontre, dans la matinée, entre le président de la Chambre des députés, Mme Nilde Iotti, et le président du Sénat, M. Francesco Cossiga, a permis de fixer la date de convocation du Parlement en séance commune afin de désigner le successeur du président Sandro Pertini, chef de l'Etat depuis le 8 juillet 1978.

Mille onze « grands électeurs » participeront à cette élection : 630 sont des députés, 323 des sénateurs, et 58 des représentants régionaux. – *(AFP.)*

Pologne

LE PROCÈS DE GDANSK

Vifs incidents entre le juge et les accusés

Le procès de MM. Frasyniuk, Lis et Michnik, anciens responsables de Solidarité ou du KOR (Comité de défense des ouvriers), s'est poursuivi mardi 4 juin dans des conditions aussi cahotiques que lors des audiences précédentes.

Le président du tribunal a persisté dans son attitude qui consiste à interrompre systématiquement les accusés dès qu'ils tentent d'expliquer leur position sur le plan politique. Ce comportement a été à l'origine de nouveaux incidents, notamment de vifs échanges entre le juge et Adam Michnik, qui a été expulsé du tribunal, menottes aux poignets, tandis que Wladyslaw Frasyniuk refusait de déposer dans ces conditions.

Dès lors l'audience s'est pratiquement limitée à l'audition de témoins de l'accusation. M. Lech Walesa, qui devait comparaître à ce titre, s'est fait excuser, arguant de maux gastriques – peut-être parce qu'il préfère témoigner à un stade plus avancé du procès. Depuis son domicile, il s'est indigné de la manière dont le procès était conduit, rejoint en cela par M. Jacek Kuron, un des fondateurs du KOR, tout récemment relaxé à la suite d'un procès en appel, qui estime que les audiences se déroulent *« de manière absolument scandaleuse »*. De son côté, le porte-parole du gouvernement, M. Urban, a déclaré que les accusés cherchaient *« à jouer les guignols devant le tribunal »*, mais que de toute manière *« justice serait faite »*.

Les trois accusés, dans un message qui est parvenu à la presse occidentale, ont tenu à *« remercier chaleureusement »* tous les observateurs polonais et étrangers qui ont tenté, en vain, d'assister à leur procès, ou ont élevé la voix en leur faveur.

Un appel de personnalités françaises

Une trentaine de personnalités françaises représentant diverses tendances politiques, en particulier Mme Simone Veil, MM. Michel Rocard, Jean-Claude Casanova, Alain Richard, Jacques Hutzinger, Jacques Barrot, Jean Cluzel, ont rendu public un texte où ils déclarent que le procès fait aux trois accusés de Gdansk poursuivis pour *« simple délit d'opinion et pour avoir participé à des activités pacifiques en vue d'instaurer la liberté syndicale »*, *« est contraire à l'Acte final de la conférence d'Helsinki et aux conventions de l'Organisation internationale du travail ratifiées par la Pologne. A ce titre, ce n'est pas une affaire intérieure de ce pays. Le respect des droits de l'homme et la surveillance des engagements pris dans ce domaine sont l'affaire de tous »*.

Outre les personalités politiques déjà citées, ce texte est signé d'Alain Besançon, Pierre Bourdieu, Cornelius, Castoriadis, Geneviève Domenach-Chich, Jacques Le Goff, Pierre Hassner, Branko Lazitch, Emmanuel Lévinas, André Lwoff, Pierre Manent, François Maspero, Ariane Mnouchkine, Yves Montand, René Rémond, Jean-François Revel, Paul Ricœur, Emmanuel Le Roy Ladurie, Georges Semprun, Simone Signoret, Piettre Slonimski, Paul Thibaud, Alain Touraine.

Belgique

Arrestation de plusieurs personnes soupçonnées d'appartenir aux cellules communistes combattantes

La police belge a arrêté, le mardi 4 juin, deux personnes soupçonnées de liens avec l'organisation terroriste Cellules communistes combattantes (CCC), responsable d'attentats contre diverses installations de l'OTAN. Cinq autres suspects avaient déjà été arrêtés lundi. Ces arrestations pourraient ouvrir une première piste pour les autorités judiciaires belges dans leur enquête sur les CCC.

Les quatre hommes et une femme arrêtés lundi ont été surpris par la police lorsqu'ils enterraient des armes près d'un motel, non loin de l'autoroute reliant Bruxelles à Liège. Ayant trouvé des anciens tracts des CCC dans la voiture de ces jeunes gens – âgés de dix-huit à vingt-cinq ans, – la police les avait mis au secret et déférés au parquet de Bruxelles. Selon des informations non confirmées, le propriétaire de la voiture serait un militaire de carrière. L'affaire a été confiée à la brigade antiterrotiste GIA (Groupe interforces antiterroristes).

Depuis octobre dernier, les CCC ont revendiqué la responsabilité d'une dizaine d'attentats commis en Belgique contre des installations de l'OTAN, des entreprises travaillant pour l'OTAN, des locaux de partis politiques de la majorité gouvernementale belge et le siège du patronat belge. Le 1er mai, l'explosion d'une bombe avait fait deux morts et treize blessés à Bruxelles.

Les CCC sont soupçonnées d'avoir des liens avec le mouvement français Action directe, ainsi qu'avec la Fraction armée rouge allemande. Les Cellules ne compteraient que sept à quinze membres actifs, plus une dizaine de sympathisans, estime une source proche des services interministériels de lutte antiterrorisme.

La protection des ambassades et d'autres cibles possibles, en cas de représailles des CCC, a été renforcée.

Irlande

LA RÉUNION A PARIS D'UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE JURISTES

« La question de l'unification est au cœur du conflit »

« La situation conflictuelle en Irlande a pour origine le traité de partition de 1921 qui a coupé en deux un pays dont l'unité est attestée par une longue histoire commune et une civilisation ancienne. » Les quelques dizaines de participants à la « conférence internationale de juristes pour l'Irlande », réunie dans les locaux de l'université Paris-I les 31 mai et 1er juin, ont, entre autres soucis, eu celui d'écarter cette idée fréquemment admise que le problème de l'Irlande du Nord se résumerait à *« l'affrontement violent entre les extrémistes des deux communautés »*, protestante et catholique.

Au cours d'une vingtaine d'interventions – pour la plupart celles d'avocats et d'universitaires français, américains, britanniques et irlandais – cette même conviction a été exprimée : la violence exercée par l'Armée républicaine irlandaise (IRA) n'est qu'une violence en réponse. Réponse à l'injustice des structures politiques, économiques et sociales de l'Ulster, où la minorité catholique se voit privée par la majorité protestante de toute véritable égalité des droits ; et, plus gravement encore peut-être, réponse à une autre violence exercée par les forces de l'ordre britanniques, l'Ulster Defense Regiment et la Police royale d'Irlande du Nord.

La Conférence a formulé un certain nombre de résolutions relatives à la situation des droits de l'homme en Ulster, destinées à être portées à la connaissance d'instances internationales, européennes notamment : condamnation de la pratique du mouchardage comme base de nombreuses condamnations ; de l'utilisation de balles en plastique par les forces de l'ordre lors de manifestations ; de la méthode fréquemment reprochée à la police de « tirer pour tuer » et non pour arrêter les suspects. La Conférence a également réclamé la pleine reconnaissance du « statut politique » pour les prisonniers républicains.

Par-delà ces préoccupations juridiques, les juristes estiment que *« la question de l'unification du pays est au cœur du conflit »* et que *« le droit à l'autodétermination de la totalité de l'Irlande doit être clairement reconnu »*.

Dans cette assemblée nettement acquise à la cause républicaine, et où les Irlandais étaient d'ailleurs en majorité, deux ou trois voix se sont toutefois élevées pour reprocher aux participants une excessive tolérance intellectuelle envers les actions de violence commises par les militants de l'IRA. M. Sean MacBride, prix Nobel de la paix, président d'honneur de la conférence, admit que la situation actuelle ne justifiait pas à ses yeux l'usage de la violence, mais qu'il pouvait néanmoins la *« comprendre »* en raison de cette *« rupture du règne de la loi »* que représente l'existence, depuis des décennies en Irlande d'une législation d'exception et de tribunaux spéciaux.

JEAN-PIERRE CLERC.

Portugal

Les sociaux-démocrates rendent les socialistes responsables de la rupture de la coalition

De notre correspondant

Lisbonne. – On le devinait depuis le dernier congrès des sociaux-démocrates : la coalition qu'ils formaient avec le PS, durement critiquée par leur nouveau leader, M. Cavaco Silva, était condamnée. La décision de rupture a été communiquée aux socialistes par M. Cavaco Silva lui-même lors d'une réunion qui a duré... huit minutes, et qui s'est tenue le mardi 4 juin. Selon le président des sociaux-démocrates, le PS a trahi l'accord signé avec le PSD deux ans auparavant, utilisant sa présence au gouvernement pour « pousser » l'élection à la présidence de la République de M. Mario Soares. *« Nous ne pouvions pas*, a dit en outre le leader des sociaux-démocrates, *assister indifférents à la chute de la production et de l'investissement, à la flambée des prix, à la dégradation du pouvoir d'achat et à la montée du chômage »*. Selon lui, le PS a fait preuve de *« mauvaise foi »* en retardant l'application immédiate de plusieurs mesures déjà approuvées en conseil des ministres. Parmi celles-ci figureraient une loi sur le logement permettant aux propriétaires d'augmenter les loyers, une nouvelle législation du travail libéralisant les licenciements et la révision de certains aspects de la réforme agraire dans le but de *« corriger les injustices commises pendant la période révolutionnaire »*. *« Il fallait*, a conclu M. Cavaco Silva, *prendre une série d'attitudes courageuses, indépendamment des groupes de pression, des risques d'impopularité et de certains préjugés idéologiques. »*

Les sept membres du gouvernement affiliés au PSD donneront officiellement leur démission le lendemain de la signature, le 12 juin, à Lisbonne, du traité d'adhésion du Portugal à la Communauté européenne, et celà, précisément, *« pour ne pas empêcher la célébration d'un acte qui est conforme aux plus hauts intérêts nationaux »*. Deviendront alors vacants, les ministères de la défense, de l'agriculture, du commerce, de l'éducation, de la justice, du travail et de la qualité de la vie, ainsi que treize secrétariats d'Etat.

L'annonce de la rupture de la coalition a coïncidé avec une « journée de protestation », organisée par la Confédération générale des travailleurs portugais proche du Parti communiste. Des mouvements de grève ont quelque peu perturbé les transports publics et provoqué la fermeture de plusieurs entreprises, notamment dans le secteur de la métallurgie. Plusieurs milliers de personnes ont manifesté devant le Parlement. *« Toutes les conditions sont dorénavant réunies pour constituer un gouvernement démocratique ! »*, s'est exclamé un dirigeant de la CGTP.

De son côté, l'Union générale des travailleurs (UGT), de tendance socialiste et social-démocrate, a lancé un appel aux dirigeants politiques afin qu'ils trouvent, *« dans les plus courts délais, une solution garantissant la stabilité gouvernementale »*. Pour la Confédération des agriculteurs portugais, organisation de droite, la crise qui vient de s'ouvrir est *« regrettable »* et manifeste l'*« irresponsabilité »* de ceux qui l'ont provoquée.

Plusieurs partis ont aussi fait connaître leur opinion. Selon le Centre démocratique et social (CDS), formation politique qui se réclame de la démocratie chrétienne, la situation actuelle est *« inquiétante »*, car *« le pays risque de rester longtemps sans avoir un gouvernement doté de pouvoirs effectifs »*. Pour les communistes, en revanche, la fin de la coalition, *« qui doit être suivie de la démission du premier ministre et de la convocation d'élections législatives anticipées »*, représente *« une victoire des travailleurs et de toutes les forces démocratiques »*. Le PCP considère même que, dans les circonstances présentes, le gouvernement n'a *« aucune légitimité »* pour signer le traité d'adhésion à la CEE.

Dans l'entourage du premier ministre socialiste, M. Mario Soares, on estime que les prétentions *« exagérées »* formulées par le PSD étaient un *« prétexte »* visant à la rupture de l'accord du 4 juin 1983. Cette stratégie aurait été dictée par l'aile la plus conservatrice du parti, regroupée autour de M. Cavaco Silva, qui souhaite l'élection à la présidence de la République, en décembre prochain, de M. Freitas do Amaral, leader du Centre démocratique et social conservateur.

JOSÉ REBELO.

Espagne

SEPT INCULPATIONS DANS L'AFFAIRE D'ÉVASION DE CAPITAUX

Madrid *(AFP)*. – Sept membres de la haute société espagnole – aristocrates, financiers et diplomates – ont été inculpés le mardi 4 juin pour leur participation présumée à la vaste affaire d'évasion de capitaux divulguée par la presse espagnole en février dernier *(le Monde* du 8 février 1985). Les sept inculpés sont M. Eduardo Garcia de Enterria, professeur de droit administratif, et son épouse, Mme Amparo Lorenzo ; Mme Maria Soledad Figueroa et le comte de Gamazo ; l'ancien consul d'Espagne à Genève, M. Francisco Javier Palazon, et son directeur administratif, M. Carlos Varela, et enfin un chef d'entreprise catalan, M. Miguel Fuster. MM. Fuster et Palazon, qui ont disparu depuis plusieurs semaines, ont été déclarés en *« état de rébellion »*. M. Palazon, un moment écroué, avait été remis en liberté sous caution de 60 millions de pesetas. La législation espagnole prévoit des peines allant jusqu'à douze ans de prison et d'importantes amendes pour les personnes reconnues coupables de ce genre de délits.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

3 mois – 6 mois – 9 mois – 12 mois

FRANCE
354 F 672 F 954 F 1 200 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE
687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F

ÉTRANGER (par messageries)
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS
399 F 762 F 1 089 F 1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE
504 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

ASIE

Inde

Les deux cents jours de Rajiv Gandhi

(Suite de la première page.)

Il prévoit la peine de mort « *pour les terroristes qui tuent* » et la prison à vie pour tous ceux qui « *cherchent à remettre en cause l'intégrité territoriale de l'Inde* ». Jamais le code pénal de l'Union n'avait contenu de mesures à la fois si sévères et si vagues dans la définition des délits. Le texte permet l'arrestation de n'importe qui, ou à peu près.

« *Quand on sait*, s'écrie Kushwant Singh, un député et écrivain sikh aussi célèbre que modéré, *qu'une famille sikh sur trois possède au moins l'enregistrement de chants à la gloire du Khalistan* (l'Etat sikh indépendant rêvé par les sécessionnistes) *ou à celle des assassins d'Indira Gandhi, il y a de quoi s'inquiéter* (...) *Si la loi est appliquée dans toute sa rigueur, il n'y aura pas assez de prisons pour loger tout le monde.* » Les sécessionnistes, en effet, ne prolifèrent pas seulement au Pendjab.

Au Cachemire, seul Etat de l'Union dans lequel l'islam est majoritaire, le nombre de musulmans qui rêvent de lâcher l'Inde et de rattacher leur destin au Pakistan est encore limité. Mais ils sont actifs. Le gouvernement local vient d'ailleurs d'intégrer le nouveau texte à son code pénal particulier. Et, depuis vingt ans, les tensions indépendantistes n'ont quasiment jamais cessé dans les Etats du Nord-Est (Mizoram, Nagaland, Manipur et Tripura).

Son credo

Au vu du texte, certains ont crié au scandale et qualifié M. Rajiv Gandhi de liberticide. « *La loi sera appliquée avec discernement*, a répliqué le chef du gouvernement. *Nous ferons la différence entre les terroristes et les autres.* » Comme par magie, la plupart des critiques se sont tues. Le pays l'a cru sur parole, et le premier dividende de la nouvelle stratégie à deux vitesses est tombé : les chefs sikhs modérés sont sortis de leur mutisme frileux et, pour la première fois depuis trois ans, ont condamné avec vigueur le terrorisme issu de leur communauté. Le règlement du problème n'est certainement pas pour demain, mais tout espoir de négociation politique n'est pas perdu.

La méthode Rajiv, peu à peu, se dessine : autorité discrète, pragmatisme, fermeté sur les principes et élimination au coup par coup des obstacles au consensus recherché par le prince en tous domaines. Dès les premières semaines de pouvoir, le premier ministre a imposé son style, ses hommes et son credo : efficacité, propreté, modernité. Tous les conseillers, les courtisans et les éminences grises les plus fidèles d'Indira Gandhi ont été renvoyés, mis à la retraite et remplacés par de jeunes et fringants « *computers boys* », tout dévoués au prince et à ses idées.

L'affaire d'espionnage, révélée en janvier, a facilité le coup de balai : dix-neuf inculpés, en majorité des fonctionnaires, et plus d'une quarantaine de grands patrons de services publics sur quatre-vingts au total ont été transférés, rétrogradés ou tout simplement mis à la porte. L'Histoire avec un grand « H » autorise parfois de très pratiques synchronisations. Mais l'enjeu pour le pays valait bien sans doute de bousculer quelques intérêts étrangers, de surcroît lorsque les gens sont pris la main dans le sac.

En chef d'entreprise

Indira Gandhi gouvernait, l'œil rivé sur son pouvoir personnel avec un mélange de populisme et de nationalisme. Son fils ne cherche pas à imiter son style et, sauf en politique étrangère, où la marge de manœuvre est encore étroite, il a plutôt tendance à s'éloigner de l'héritage. Mais, comme le dit Girilal Jain, rédacteur en chef du vénérable *Times of India*, « *le pays étant ce qu'il est, c'est-à-dire aux trois quarts pauvre et sous-éduqué, on ne peut renoncer ni au populisme ni à l'exacerbation du nationalisme, seuls moyens de transcender les clivages ethniques et religieux et les loyautés de caste et de région* ».

L'Inde, on l'oublie trop souvent, est une vieille civilisation mais une nation relativement nouvelle. Aux techniques employées par sa mère M. Rajiv Gandhi a donc ajouté deux notions qui font toute la différence : efficacité et moralité. Pas plus influencés par le style messianique du mahatmat Gandhi que par l'attitude et les engagements socialistes de Nehru, grand-père du premier ministre, M. Rajiv Gandhi et son équipe posent les problèmes en chefs d'entreprise.

Comment nettoyer une bureaucratie gangrenée, qui compte 16,4 millions de ronds-de-cuir ? Comment redresser les mœurs dissolues dans un monde politique largement avachi et cupide ? Comment faire renaître la confiance dans la police et la justice, dépassées, sous-payées, souvent brutales et pas toujours intègres ? Comment, enfin, rendre au peuple le goût de l'initiative et de l'effort, évident au lendemain de l'indépendance ? « *Monsieur Propre* » n'a pas trouvé la solution miracle, mais il a apporté quelques débuts de réponse.

D'abord, en faisant voter quelques lois bien senties de salubrité publique : en janvier, le texte antidéfection qui interdit enfin aux politiciens de se vendre au plus offrant, sous peine de perdre leur mandat électoral ; en bousculant ensuite les « barons » du parti et les sacro-saints principes d'une caste dirigeante qui en était de plus en plus dépourvue ; en encourageant, enfin, les gazettes à étaler les cas de corruption les plus flagrants et les cancers les plus envahissants de la société comme « *l'argent noir* », l'économie parallèle qui représente à peu près la moitié de la production nationale.

Des « gentilshommes occidentalisés »

En se mettant, surtout, à l'écoute de tous ceux qui veulent le changement et qui ont les moyens de l'accomplir : les jeunes ; les classes moyennes, ceux qui sont cultivés. « *Pendant trente-cinq ans*, s'enflamme un jeune cadre de banque *nos dirigeants ont essayé de faire avancer l'Inde en la soulevant tout entière par-dessous. Les résultats n'ont pas été très probants. Nous devons essayer maintenant de la tirer en avant par le haut. Le risque existe bien sûr de laisser les membres inférieurs sur place, mais nous devons le prendre.* »

Le budget, présenté il y a quelques semaines sans la moindre mesure nouvelle pour améliorer le sort immédiat des très pauvres, s'inscrit tout à fait dans cette ligne (*le Monde* du 4 juin). C'est un pari, un *new deal* qui a réussi ailleurs, dans des pays de la région plus petits et moins compliqués que l'Inde, mais il vaut peut-être d'être tenté. « Le Japon, pourquoi pas nous ? » défient les jeunes cadres. Pour réussir, Rajiv Gandhi s'est entouré de spécialistes.

A la tête du tout-puissant secrétariat du premier ministre, en fait le véritable centre de décision à Delhi, il n'y a plus aujourd'hui un seul bureaucrate de carrière ! Les nouveaux conquérants frisent tous la quarantaine, beaucoup ont fréquenté le même collège privé que le maître. Certains, comme M. Arun Singh, numéro deux virtuel du pays, confident du prince et camarade de collège, viennent du secteur privé. « *Nous sommes la génération des Beatles* », a dit un jour M. Arun Singh. Des fonceurs en tout cas, pleins d'enthousiasme et sans complexes. Rolleix au poignet, complet safari et chaîne hi-fi chez soi... Hommes pressés, trop peut-être, que les vieux grincheux du Congrès-Indira, mis au rancart, ont baptisés par dérision les WOGs (Westernised Oriental Gentlemen), les gentils hommes orientaux occidentalisés. Ce sont eux, avec leur air de cadres supérieurs qui, au cours de longues soirées-café en compagnie de M. Rajiv Gandhi, ont refait les listes des candidats-maison pour les élections régionales de mars dernier. Eux qui ont dénié l'étiquette gagnante à près de la moitié des représentants élus sous Indira, dont une cinquantaine de ministres locaux en place, et qui souhaitaient briguer un nouveau mandat ! Les élections dans les Etats n'ont pas donné de résultats aussi brillants que ceux des législatives (1).

Cela montrait-il que la vague de sympathie était retombée ? M. Rajiv Gandhi a simplement rappelé que l'électorat indien ne votait jamais pour le même parti et avec la même vigueur au centre et dans les régions. Et il a couvert les « boys » : « *En définitive*, a-t-il dit, *on prend toujours les décisions seul.* »

PATRICE CLAUDE.

(1) Le Congrès n'a remporté que 56 % des sièges en jeu contre 83 % à la Chambre basse. Les trois quarts seulement de l'électorat étaient concernés.

Afghanistan

Importante opération contre la résistance dans la province de Helmand

Tout en poursuivant leur offensive au Kunar (est du pays) les forces soviétiques et afghanes ont lancé une vaste opération pour tenter de prendre en tenaille les résistants qui viennent de constituer un front uni dans le sud-ouest du pays, a-t-on appris, mercredi 5 juin, de source proche de la résistance à Islamabad. Des colonnes de véhicules blindés, venant de Chindand et de Kandahar attaquent, depuis deux semaines, les fiefs de la guérilla dans la partie nord de la province de Helmand. Cette opération est la plus importante dans la région depuis trois ans. Un millier de véhicules, des dizaines d'hélicoptères et de chasseurs-bombardiers y participent. Elle est lancée autour de Musa Kala, Nauzad Sanguin et Tamma, à 130 kilomètres environ au nord de Kandahar, et constituerait essentiellement une riposte aux attaques des résistants en mars contre un important barrage.

D'autre part, les diplomates occidentaux à Kaboul ont été témoins, le 31 mai, d'intenses mouvements d'hélicoptères chargés de bombes et se dirigeant vers le nord-ouest de la capitale, a-t-on appris, mardi 4 juin, de sources diplomatiques occidentales à Islamabad. Ces mouvements pourraient être liés à une recrudescence des activités des résistants au nord-ouest de Kaboul, où des combats auraient eu lieu le 24 mai. Les mêmes sources affirment que le chef de la police de la région de Jowzan (nord de l'Afghanistan) avait été tué par l'explosion d'une mine, le 27 mai, et qu'un général afghan avait été mortellement blessé dans la même région.

A New-York, M. Diego Cordovez, le médiateur de l'ONU, a déclaré mardi que M. Gorbatchev a admis qu'il ne pouvait y avoir de solution militaire au conflit afghan, lors de sa rencontre avec le président pakistanais, le général Zia-Ul-Haq, en mars, à Moscou, à l'occasion des funérailles de Constantin Tchernenko. — *(AFP, Reuter.)*

Vietnam

EN UN MOIS

Cinq cent vingt réfugiés ont été recueillis par deux navires français en mer de Chine

Le *Jean-Charcot*, qui a patrouillé pendant un mois en mer de Chine en compagnie de l'aviso-escorteur *Victor-Schoelcher*, a débarqué, en début de semaine, sur l'île de Palawan (Philippines) un dernier contingent de réfugiés de la mer vietnamiens. Au cours de leur mission de sauvetage (*le Monde* du 4 mai), organisée par les associations humanitaires française Médecins du monde et ouest-allemande Cap Anamur, en collaboration avec le ministère français de la défense, les deux navires français ont recueilli cinq cent vingt personnes, un chiffre qui confirme que de nombreux Vietnamiens continuent de fuir leur pays par bateau.

La plupart de ces réfugiés sont déjà assurés d'un visa pour un pays d'accueil définitif (trois cents pour la France ; cinquante pour le Canada ; cent pour la Basse-Saxe, en RFA, et vingt pour l'Italie). Actuellement, plus de quarante mille réfugiés de la mer se trouvent encore dans des camps de transit de la région (Thaïlande, Malaisie, Philippines, Indonésie et Hongkong), qui les traitent comme des « *immigrants illégaux* » dans l'attente de leur transfert vers des pays d'accueil définitif. En comptant les Laotiens et les Cambodgiens, plus de cent soixante mille réfugiés indochinois sont encore groupés dans des camps de transit régionaux.

Depuis la prise de Saigon (Ho-Chi-Minh-Ville) par les communistes en 1975, on estime que neuf cent mille Vietnamiens ont fui leur pays par la mer. Selon le HCR (Haut Commissariat pour les réfugiés de l'ONU), six cent cinquante mille d'entre eux sont arrivés vivants au bout du voyage.

L'affrètement du *Jean-Charcot* par Médecins du monde a coûté 4 200 dollars par jour. L'aviso-escorteur *Victor-Schoelcher*, prêté par la marine nationale, fait actuellement route vers le Bangladesh, où il doit livrer des médicaments destinés aux victimes du récent cyclone qui a ravagé la côte de ce pays.

En ce qui concerne l'aide française aux réfugiés indochinois, M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, a précisé, le 22 mai, devant l'Assemblée nationale, que la France a accueilli, en dix ans, quelque cent dix mille réfugiés indochinois et qu'elle « *poursuit et poursuivra avec ténacité* » ses efforts en leur faveur. Actuellement, Paris met à la disposition des réfugiés des camps de transit du Sud-Est asiatique environ trois cents visas par an.

J.-C. P.

DIPLOMATIE

LE PS, LA RFA ET LA DISSUASION

« L'horizon de notre défense devient, de plus en plus, l'Europe »

déclare M. Jacques Huntzinger

M. Jacques Huntzinger, membre du secrétariat national du Parti socialiste, chargé des relations internationales, a précisé, mardi 4 juin, à l'occasion de sa conférence de presse mensuelle, sa conception du rôle de la force française de dissuasion. Répondant à une question sur l'extension éventuelle de la notion de « sanctuaire » au territoire de la RFA, il a notamment déclaré : « *L'objectif de la force nucléaire française est de défendre les intérêts vitaux de la France. Mais notre intérêt vital n'est-il pas amené à s'élargir ? La question est posée. Il y a le premier cercle — la France — et le deuxième — l'Europe occidentale. (...) Tout nous conduit à cette évolution : le désengagement américain en Europe, qu'illustre l'initiative de défense stratégique du président Reagan, l'intérêt allemand pour la coopération européenne et l'évolution même de notre force nucléaire. (...) L'horizon de notre capacité de défense devient, de plus en plus, l'Europe.* »

M. Huntzinger a, par ailleurs, indiqué que le PS allait lancer une campagne d'explication en faveur de l'élargissement de la Communauté européenne à l'Espagne et au Portugal. « *Cet élargissement*, a-t-il dit, *est bon pour la France, pour ses intérêts politiques et même, compte tenu des clauses de sauvegarde qui ont été prévues, pour ses intérêts économiques.* » Il a estimé que la CEE traverse actuellement « *une crise de croissance* », mais qu'on pouvait y porter remède par un véritable plan de relance.

Le bureau exécutif du Parti socialiste doit, d'autre part, examiner et adopter le 12 juin un important document d'orientation qui, a indiqué M. Huntzinger, marquera « *une avancée importante des positions du PS dans la voie de la coopération européenne en matière de défense et de sécurité* ».

PROCHE-ORIENT

Liban

APRÈS TRENTE-SIX JOURS DE FERMETURE

Le passage intersecteurs du Musée a été rouvert à Beyrouth

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. — Après trente-six jours de fermeture — un record en dix ans de guerre, — un passage a été rouvert mardi 4 juin dans l'après-midi entre les secteurs ouest (musulman) et est (chrétien) de Beyrouth, provoquant un timide regain d'espoir parmi les Libanais qui attendaient avec impatience les premières retombées sur le terrain du sommet de Damas entre les présidents Assad et Gemayel.

La réouverture du passage du Musée s'est faite sous la haute surveillance des membres du comité quadripartite de sécurité représentant les trois milices principales de Beyrouth. L'armée veillait à ce que les barricades élevées par les milices de chaque côté de la ligne de démarcation fussent bien détruites simultanément.

Ce premier geste de détente a correspondu à une pause relative dans la guerre des camps palestiniens, des accrochages ayant encore lieu ce mercredi matin. D'intenses discussions se poursuivent à Damas.

M. Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal, se serait rendu dans la capitale syrienne où, se son côté, le FSNP (Front de salut national palestinien, coalition d'organisations palestiniennes prosyriennes) a publié un projet de résolution portant consolidation du cessez-le-feu, retrait d'Amal et de la 6e brigade des abords des camps, libération des détenus, enfin réconciliation ente les adversaires., Dans un deuxième temps, le FSNP prendrait en charge les affaires des camps, en coordination avec un haut comité de sécurité présidé par le chef du gouvernement libanais, M. Rachid Karamé. Une solution définitive n'interviendrait qu'après un règlement de la crise libanaise, les mesures de sécurité dans les camps obéissant alors aux mêmes règles que celles appliquées sur l'ensemble du territoire libanais. Les Palestiniens n'accepteraient donc de remettre leurs armes que dans la mesure où les milices en feraient autant. En tout état de cause, le FSNP resterait l'unique direction politique de la lutte palestinienne au Liban. Damas atteindrait donc son objectif et la fronde du FSNP envers « son parrain » syrien serait terminée.

Si la situation semble se calmer un peu à Beyrouth, l'inquiétude demeure vive, ici, à propos du Sud-Liban où le retrait final d'Israël n'a toujours pas eu lieu. Mardi, tous les points d'accès à la zone frontalière encore occupée étaient sévèrement gardés sinon fermés par l'armée du Liban Sud (milice créée, financée et armée par Israël), sous la supervision d'officiers israéliens. Les miliciens assurent que des Israéliens resteront avec eux après le retrait de leurs forces qui pourrait intervenir de façon discrète.

Le sort de Jezzine

Le plus gros point d'interrogation dans la perspective de ce retrait demeure le sort de Jezzine, gros bourg chrétien tenu par l'armée du général Lahad, qui a jusqu'à maintenant refusé d'évacuer la ville. L'initiative ici appartient à Israël, et les récentes déclarations du général Rabin sur un possible report de la date finale du retrait semble traduire la volonté de Jérusalem de retarder l'issue de la crise de Jezzine.

C'est la raison pour laquelle les ambassadeurs membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU ont été convoqués ce mercredi à Baabda par le président Gemayel. Celui-ci devrait leur demander d'intervenir auprès d'Israël pour le pousser à retirer l'ALS de la ville et de soutenir une éventuelle demande libanaise d'observateurs de l'ONU dans la région pour rassurer la population chrétienne.

Cette dernière solution aurait été discutée entre les présidents libanais et syrien à Damas, où la Syrie, qui s'oppose au redéploiement vers le nord des « casques bleus » de la FINUL ne serait pas hostile à l'installation sur des points stratégiques dominant Jezzine de quelques observateurs onusiens.

En attendant, et pour la première fois depuis le 12 mai, le chef du gouvernement libanais, M. Rachid Karamé, se rend ce mercredi à Baabda, où le président Gemayel doit lui communiquer les résultats détaillés du sommet de Damas.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Irak

UN MOUVEMENT AUTONOMISTE KURDE ASSURE DÉTENIR VINGT EXPERTS ÉTRANGERS

Vingt techniciens et experts étrangers de divers pays sont retenus depuis mars par les combattants de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), indique un communiqué de cette organisation autonomiste du Kurdistan irakien, dirigée par M. Jalal Talabani. Selon ce communiqué, publié mardi à Paris, dix des techniciens sont roumains, quatre polonais, deux sud-coréens, un italien, deux japonais et un chinois.

L'UPK ne précise pas les conditions posées à la libération de ces otages. Elle indique que « *les gouvernements des pays concernés ont été informés et l'UPK a demandé à toutes les entreprises et compagnies étrangères travaillant au Kurdistan irakien de s'engager à ne plus réaliser des projets dans ce secteur sans l'accord préalable de l'UPK* ».

« *Les gouvernements concernés doivent user sur l'Irak de tous les moyens dont ils disposent afin de l'obliger à abandonner sa politique répressive contre le peuple kurde, et notamment la politique de destruction des villages* », ajoute le communiqué, précisant que « *quarante villages ont été rasés depuis début janvier* ».

L'UPK a repris ses opérations armées contre le régime irakien au début de cette année après la rupture des négociations visant à l'associer au gouvernement.

Quinze jours après leur enlèvement

DES PARLEMENTAIRES S'INQUIÈTENT DU SORT DE MICHEL SEURAT ET DE JEAN-PAUL KAUFFMANN

Les sénateurs du groupe de l'Union centriste ont l'intention d'interpeller le gouvernement au début de chacune de leurs interventions en séance publique sur le sort des deux Français enlevés le 22 mai au Liban, le journaliste Jean-Paul Kauffmann et l'universitaire Michel Seurat.

Dans un rappel au règlement, M. Pierre Lacour (Charente) a estimé que l'enlèvement de MM. Kauffmann et Seurat était « *une atteinte criminelle aux droits de l'homme et à la liberté de la presse* ».

M. Bernard Poignant, député socialiste de Quimper (Finistère), qui a rejoint le comité de soutien créé pour retrouver et faire libérer Jean-Paul Kauffmann, journaliste à *l'Evénement*, et Michel Seurat, chercheur au Centre d'études et de recherches sur le Moyen-Orient contemporain de Beyrouth, a souhaité, mardi 4 juin, qu'un « *grand nombre de personnes répondent à cette initiative* ».

« *Dans ce type d'affaires, l'oubli et le silence sont les plus grands obstacles à vaincre* », a-t-il indiqué en ajoutant qu'il avait écrit au ministre français des relations extérieures et au président de la République du Liban pour que « *tout soit mis en œuvre afin de retrouver nos deux compatriotes* ».

★ Comité de soutien à J.-P. Kauffmann, 5, rue de Savoie, 75006 Paris, tél. 326-05-05.

CHE-ORIENT

Liban

TRENTE-SIX JOURS DE FERMETURE

...intersecteurs du Musée a été rouvert à Beyrouth

De notre envoyée spéciale

AMÉRIQUES

Etats-Unis

La Cour suprême réaffirme l'illégalité des prières dans les écoles publiques

De notre correspondant

Washington. – La Cour suprême des Etats-Unis a réaffirmé mardi 4 juin l'illégalité – proclamée il y a vingt-trois ans – de l'organisation de prières dans les écoles publiques. La Cour a motivé son arrêt, rendu par six voix contre trois, en soulignant que *« la liberté de conscience protégée par le premier amendement inclut le droit de choisir quelque religion que ce soit ou de n'en choisir aucune »*. L'Etat et les institutions qui en dépendent ne peuvent donc, en d'autres termes, parrainer quelque forme que ce soit de pratique religieuse sans violer un principe de base : celui de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Il n'y aurait là qu'une évidence si l'un des grands thèmes développés par M. Reagan durant sa campagne de 1984 n'avait, précisément, été la nécessité de rétablir la prière à l'école. La droite républicaine et les mouvements fondamentalistes mènent bataille depuis plusieurs années en faveur de cet objectif.

La Maison Blanche n'avait, mercredi matin, pas encore commenté l'arrêt de la Cour. L'organisation conservatrice intitulée Coalition américaine pour les valeurs traditionnelles a déclaré, pour sa part, que cette décision marquait *« un jour tragique dans l'histoire américaine »*. Quant au révérend Falwell, chef de file de la Majorité morale et ardent partisan de M. Reagan, il a estimé que les six juges qui ont formé la majorité de la Cour *« ne comprennent pas ce qu'est la liberté »*. A l'inverse, l'Union pour les libertés civiles s'est dite *« ravie »* de la décision.

Il paraît pourtant difficile de reprocher aux juges d'ignorer ce qu'est la tolérance, car ils ont bien pris soin de faire la différence entre l'organisation des « moments de silence », tels qu'ils sont prévus dans les lois de vingt-quatre Etats américains, et celle d'une « prière » qu'autorise explicitement la loi de l'Alabama et sur laquelle ils avaient à se prononcer. *« Réinstaurer la prière dans les écoles publiques est une chose, bien sûr, toute différente de la simple protection du droit de tout élève à décider volontairement de prier durant un moment de silence approprié »*, indique d'arrêt de la Cour.

B.G.

Brésil

LA « LOTERIE DE LA MORT » CONTINUE DANS LES PRISONS

Au dépôt de police de Belo-Horizonte, un nouvel « ordre d'exécution » a été donné, dimanche 2 juin, et La Fayette Rosa Ferreira, âgé de vingt ans, arrêté pour trafic de drogue, a été aussitôt étranglé par ses compagnons de cellule. En un peu plus d'un mois, La Fayette Ferreira est la sixième victime de cette forme extrême de protestation que les détenus pratiquent pour demander leur transfert dans de *« vraies prisons ». Dans tout l'Etat* du Minas-Gerais, c'est la seizième victime en quarante jours (*le Monde* daté 26-27 mai).

L'un des responsables présumés de ces crimes, Severino Ferreira de Lima, avait pourtant promis devant les journalistes que la « loterie de la mort » connaîtrait une trêve d'un mois. Les détenus poursuivent cependant leur protestation contre les conditions de détention en s'entretuant soit par tirage au sort, soit sur ordre des « chefs » de la prison.

Le secrétaire-ministre de la sécurité publique de l'Etat du Minas-Gerais, M. Jacques Bias Fortes, admet que la situation est presque sans issue : *« Malgré un renforcement de la surveillance, nous ne parvenons pas à empêcher ces crimes »*, a-t-il déclaré. Les exécutions commencent par une « samba » (bagarre pour détourner l'attention des gardiens). Ensuite, très rapidement, la « teresa » (corde confectionnée avec du tissu) est passé autour du cou de la victime désignée. – *(AFP.)*

L'AFFAIRE TITCHBOURNE

L'Église de scientologie est-elle protégée par le premier amendement de la Constitution ?

Correspondance

Washington. – Plus de quatre mille personnes venant de la plupart des Etats de l'Union, mais aussi de quinze pays étrangers – dont une cinquantaine de France, – manifestaient, le lundi 3 juin, depuis plus d'une semaine à Portland (Oregon) *pour protester* contre la décision du tribunal de cette ville, imposant à l'Eglise de scientologie de payer 39 millions de dollars de dommages et intérêts à une plaignante. Les jurés ont, en effet, donné raison en deuxième instance à une jeune femme de vingt-sept ans, *Mlle Titchbourne, qui poursuivait* l'importante secte, l'accusant de lui avoir fait des promesses frauduleuses.

Il y a dix ans, la plaignante avait payé 3 000 dollars pour des cours de scientologie qui devaient améliorer sa vue défaillante et son intelligence. Les résultats ne furent pas à la hauteur de ses espoirs ou, en tout cas, de ceux de ses parents qui, après l'avoir fait enlever et l'avoir soumise à un lavage de cerveau, la poussèrent à intenter des poursuites.

Vraie ou fausse religion

La jeune femme obtint, en 1979, en première instance, 2 millions de dollars de dédommagement, mais la décision fut infirmée par l'instance d'appel, aux yeux de laquelle l'accusation de *« conduite outrageante »* portée contre l'Eglise n'avait pas été prouvée. Les juges estimaient surtout qu'une condamnation aurait contredit le principe, confirmé par la Cour suprême en 1944, selon lequel les tribunaux n'ont pas à porter de jugement sur la validité des enseignements religieux, bref, à s'immiscer dans les affaires des Eglises. Et cela parce que les Eglises sont protégées par le premier amendement de la Constitution qui garantit la liberté d'expression et de religion.

Aussi bien, de nombreux théologiens et ministres de divers cultes, considérant que *la décision finalement prise par le tribunal contre les scientologues menace toutes les Eglises*, se sont-ils associés à la protestation de Portland.

« Ni les tribunaux, ni le fisc, ni les psychiatres ne sauraient toucher à la liberté de religion », a déclaré le comité pour la liberté religieuse de New-York qui affirme représenter deux cent mille membres et sept cents collèges. Cette opinion est aussi celle de nombreux juristes qui estiment que le juge devrait renverser, comme il en a le droit, la décision des jurés du premier procès.

Mais l'Eglise de scientologie est-elle une religion pouvant se réclamer de la protection du premier amendement ? *« Absolument et au sens le plus authentique du mot »*, disent les scientologues. Ses principes, font-ils valoir, ne contredisent pas ceux des autres croyances et elle compte parmi ses membres des catholiques, des juifs et autres protestants. En 1969, un juge avait déjà répondu affirmativement à cette question et des tribunaux dans l'Oregon, à Boston et à Los Angeles ont conclu *dans le même sens.*

Mais le jury de Portland a estimé que si certaines pratiques de l'Eglise de scientologie étaient religieuses, d'autres étaient *« entièrement séculières »* et donc passibles au jugement des tribunaux. D'autres hommes d'Eglise ne pensent pas que la liberté de religion soit mise en cause à Portland. *« Quand une Eglise s'engage dans des affaires commerciales, fait des promesses concernant les biens et les services, elle doit les tenir ou bien faire face aux conséquences »*, a déclaré, de son côté, le révérend Page, directeur des ministères œcuméniques de l'Oregon.

Une lutte permanente

Pour les dirigeants de l'Eglise de scientologie, toutefois, l'affaire Titchbourne est un nouvel épisode de la lutte permanente que mènent les adversaires de la secte. Ils affirment que Mlle Titchbourne n'est pas partie de son plein gré, qu'elle a été *« déprogrammée »*, lorsqu'elle a été soumise, dans une pièce sans fenêtre, à un lavage de cerveau intense, pendant quatre ou cinq *heures, afin de lui faire abjurer sa* foi, bref, qu'elle a été manipulée, utilisée comme d'autres scientologues renégats qui, aujourd'hui, combattent leur ancienne Eglise.

Curieusement, l'Eglise scientologique est la seule qui offre de rembourser ceux qui ne sont pas satisfaits de ses enseignements. Mais, comme d'autres Eglises, elle a contracté une assurance pour se protéger dans les procès engagés par des adeptes mécontents.

HENRI PIERRE.

[Fondée en 1950 aux *Etats-Unis par M. Lafayette Ron Hubbard*, ingénieur et auteur de science fiction, l'Eglise de Scientologie (comme en France également sous le nom d'Eglise de la nouvelle compréhension) est une organisation strictement hiérarchisée avec une discipline interne sévère. Se définissant comme « philosophie religieuse appliquée », la scientologie propose des cours d'*auditing* – très chers – à plusieurs millions d'adeptes à travers le monde.

Ces « séances de clarification » sont destinées à aider l'adepte à devenir plus responsable et capable de construire un monde meilleur car, libéré de ses « engrammes » (traumatismes psychologiques provenant d'expériences douloureuses dans cette vie ou dans des vies antérieures) l'homme est censé pouvoir obtenir des pouvoirs illimités. Ayant eu des démêlés avec la justice dans plusieurs pays, M. Ron Hubbard – qui a « disparu » – avait été condamné pour escroquerie en France en février 1978, à quatre ans de prison et à 35 000 F d'amende. – A.W.]

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● MISE EN GARDE DE PRETORIA. – M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, a indiqué, lundi 3 juin, que Pretoria venait d'achever l'évacuation totale de ses troupes du sud-angolais. Il a ajouté que le retour des maquisards de la SWAPO (Organisation nationaliste namibienne) dans cette zone, provoquerait celui des forces sud-africaines. – *(Reuter.)*

Birmanie

● L'INSURRECTION KAREN. – Les rebelles karens auraient fait sauter un train transportant des troupes à 110 kilomètres au nord-est de Rangoon, rapporte, mercredi 5 juin, le *Times* de Londres. L'embuscade aurait eu lieu le 1er juin, faisant de nombreuses victimes, selon des responsables de la rébellion karen, un mouvement qui se bat depuis trente-cinq ans pour la création d'un Etat karen. Plus de treize mille civils karens, qui fuient les combats, se sont réfugiés du côté thaïlandais de la frontière avec la Birmanie, *rapporte également* le quotidien britannique.

Chili

● M. VALDES RÉÉLU A LA TÊTE DES DÉMOCRATES-CHRÉTIENS. – Les démocrates-chrétiens ont réélu à leur tête l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Gabriel Valdes, ce qui pourrait donner un nouveau souffle aux adversaires de la junte du général Pinochet, indique-t-on dans les milieux politiques et diplomatiques. M. Valdes, âgé de soixante-cinq ans est le chef de file de l'aile gauche du parti. La convention nationale du Parti démocrate-chrétien, principale force politique du pays, s'est tenue dimanche 2 juin, en dépit des restrictions auxquelles est soumise la vie politique en vertu de l'état de siège. – *(Reuter)*.

Colombie

● UN DÉPUTÉ COMMUNISTE BLESSÉ PAR BALLES. – Un député communiste colombien, M. Hernando Hurtado, a été blessé par balles dans la nuit du mardi 4 au mercredi 5 juin par des inconnus dans une rue de la banlieue nord de Bogota. Le parlementaire a été transporté dans une clinique où il doit subir une intervention chirurgicale. – *(AFP.)*

Côte-d'Ivoire

● CINQ CENTS GHANÉENS AURAIENT ÉTÉ EXPULSÉS. – La radio nationale ghanéenne a affirmé, lundi 3 juin, que près de cinq cents Ghanéens ont été expulsés le week-end dernier par les autorités ivoiriennes. La radio précise que cette opération a eu lieu depuis la localité d'Half-Assinie, située près de la frontière ghanéenne, à environ 300 kilomètres à l'est d'Abidjan, et qu'elle a été décidée à la suite de sévères mesures prises par la Côté-d'Ivoire à l'encontre des immigrants illégaux. Environ trois cent mille Ghanéens sont installés en Côte-d'Ivoire. – *(AFP.)*

Tchad

● M. JEAN-MICHEL BAYLET A N'DJAMENA. – Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des relations extérieures dirigera la délégation française qui assistera, le 7 juin, à N'Djamena, à la célébration de la Fête nationale tchadienne. D'autre part, le troisième bataillon commando de l'armée tchadienne (environ cinq cents hommes), formé pendant quinze mois au Zaïre, au centre de Kotakoli (province de l'Equateur), a achevé son instruction. – *(AFP.)*

Zimbabwe

● LE GOUVERNEMENT FIXE LA DATE DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES. – Mettant fin à une longue période d'incertitude, le gouvernement de Harare a annoncé, lundi 3 juin, que les élections – les premières depuis l'indépendance, en avril 1980, de l'ancienne Rhodésie, – auront lieu le 27 juin pour la minorité blanche, et les 1er et 2 juillet pour la majorité noire. Sur les cent sièges du Parlement, les Blancs (cent mille personnes sur environ huit millions d'habitants) éliront vingt représentants. Ce quota de sièges réservés aux Blancs sera supprimé en 1990, conformément à la Constitution. – *(AFP.)*

Nicaragua

L'armée sandiniste poursuivra ses opérations aux frontières

affirme le président Ortega

L'armée et l'aviation sandinistes poursuivront leurs opérations contre les mouvements de guérilla qui combattent sur les frontières nord et sud du pays, en dépit du risque d'un conflit entre le Nicaragua et ses voisins, a affirmé mardi 4 juin le chef de l'Etat nicaraguayen. Dans un discours prononcé à Managua, le président Ortega a demandé aux dirigeants du Costa-Rica et du Honduras – pays avec lesquels Managua a eu ces derniers jours plusieurs incidents frontaliers – de *« ne pas tomber dans le piège que leur tendent les Etats-Unis »*, ces incidents pouvant, selon lui, entraîner une invasion de son pays par des troupes américaines.

Le président Ortega, dans un discours très violent à l'encontre du gouvernement de San-José, a également déclaré que, *« au Costa-Rica, il y a maintenant une armée »*. *« La fiction selon laquelle le pays dispose seulement d'une garde civile a vécu »*, a-t-il poursuivi (1). Selon lui, Washington a entrepris de *« militariser »* le Costa-Rica depuis l'accession des sandinistes au pouvoir en 1979. Les propos du président Ortega font suite à un incident survenu vendredi en territoire costaricien (*le Monde* du 4 juin 1985).

A Washington, la Maison Blanche a condamné mardi ce qu'elle a appelé les attaques délibérées et injustifiées du Nicaragua contre le Costa-Rica, et a demandé à Managua de cesser immédiatement ses actions *militaires dans la région*. A San-José, un porte-parole du ministère des affaires étrangères a, pour sa part, précisé que le gouvernement étudiait la possibilité d'appliquer le traité de défense mutuelle signé en 1947 à Rio-de-Janeiro, au cas où les appels lancés à l'organisation des Etats américains (OEA) et au groupe de Contadora n'aboutiraient pas. – *(AFP, Reuter.)*

(1) Le Costa-Rica est le seul pays d'Amérique centrale qui ait renoncé à avoir une armée, cette interdiction figurant dans sa Constitution.

AFRIQUE

Tunisie

Les négociations salariales entre l'UGTT et le gouvernement ont échoué

De notre correspondant

Tunis. – La centrale syndicale UGTT (Union générale des travailleurs tunisiens) a annoncé, mardi 4 juin, l'échec des négociations salariales qu'elle poursuivait depuis le début de l'année avec le gouvernement.

Aucun terrain d'entente n'a pu en effet être dégagé sur le calcul de l'augmentation des salaires, bloqués depuis deux ans. Selon l'UGTT, au cours des ultimes conversations, le gouvernement avait posé comme condition préalable que le principe d'une augmentation des salaires dans les entreprises publiques – généralement considérées comme étant déficitaires – soit fonction de leur situation financière et de l'accroissement de leur production.

Ce n'est qu'après l'acceptation de cette condition par les syndicats qu'aurait pu être négocié le relèvement du SMIC et des salaires dans le secteur privé et la fonction publique.

Informés de la situation, les secrétaires généraux des fédérations de l'UGTT ont adressé, mardi, au premier ministre, M. Mohamed Mzali, un télégramme protestant contre *« le durcissement »* et *« l'indifférence »* du gouvernement *« dans le but de gagner du temps au détriment des travailleurs et des catégories lésées »* et rejetant sur lui la responsabilité de l'échec des négociations.

« Nous avons tout fait pour arriver à une solution raisonnable en évitant de nombreuses grèves (1), *croyant sincèrement aboutir à un résultat par la négociation*, nous a déclaré le président de la centrale, M. Achour. *Malheureusement, la position du gouvernement, qui tourne le dos aux lois et accords qu'il a lui-même signés, va nous mettre dans l'obligation de chercher les solutions les meilleures pour faire aboutir nos revendications. »*

En d'autres termes, l'UGTT brandit la menace de nouvelles grèves, après celles qui avaient déjà sérieusement perturbé, durant le printemps, divers secteurs d'activité.

La nouvelle tension sociale qui semble ainsi s'amorcer permettra-t-elle – du moins pour un temps – d'apaiser la crise qui a éclaté depuis quelques semaines au sein de la centrale syndicale et de sa direction, et de replâtrer une façade unitaire plutôt ébranlée ?

Rien n'est moins sûr, car le malaise qui couvait depuis déjà un certain temps paraît profond. En effet, le mois dernier, M. Habib Achour avait fait interrompre la diffusion d'un numéro de l'hebdomadaire de l'UGTT, *Al Chaab* (le Peuple), remplacer son directeur, M. Taieb Baccouche, pourtant membre de l'exécutif, et licencier une partie de sa rédaction à la suite d'un article *qu'il avait considéré trop virulent* à l'égard du régime, donc susceptible de compromettre le cours des négociations.

Ce journal, selon lui, devenait *« le lieu de rencontre des extrémistes de tendance de gauche et leur porte-parole »*, au détriment des autres courants existant au sein de la centrale et plus particulièrement, croit-on – mais M. Achour s'abstient de le préciser, – du mouvement islamique, dont les représentants au sein des syndicats, là aussi, font entendre leur voix de plus en plus haut.

Il n'est pas exclu que cette division dans les rangs syndicaux ait encouragé le pouvoir dans son intransigeance.

MICHEL DEURÉ.

(1) Plusieurs grèves programmées pour le mois de mai, notamment dans la fonction publique, ont été annulées *in extremis* par l'UGTT.

● *Le président Bourguiba à Paris du 10 au 14 juin.* – Sur la route des Etats-Unis, où il entamera une visite officielle à partir du 18 juin, M. Habib Bourguiba s'arrêtera à Paris, pour un séjour de travail de quatre jours, répondant à l'invitation de M. François Mitterrand, qu'il rencontrera mardi 11. Le président français avait été reçu par M. Bourguiba, lors d'une visite officielle en Tunisie, en octobre 1983. – *(AFP, Reuter.)*

Niger

Le président Kountché attribue à la Libye la responsabilité du raid de Touaregs dans le nord

Le chef de l'Etat nigérien, le général Seyni Koutché, a attribué, lundi 3 juin, à Niamey, la responsabilité d'une opération de commando, lancée dans la nuit du 29 au 30 mai contre la sous-préfecture de Tchin-Tabaraden (à 500 kilomètres au nord-est de Niamey), à un Front populaire de libération du Niger, dont le siège, a-t-il dit, se trouve en Libye. Selon le chef de l'Etat, les quatorze Touaregs qui composaient ce commando sont originaires de la région. Ils ont été *« formés et entraînés en Libye »*, d'où ils sont venus, *via* l'Algérie. Deux d'entre eux sont toujours *en fuite* et onze *ont été* capturés par l'armée nigérienne.

Selon M. Kountché, le commando devait s'emparer des armes entreposées à Tchin-Tabaraden, puis du poste administratif d'Abalak, enfin de la sous-préfecture d'Iferouane, à 250 kilomètres au nord d'Agadès. Là, une proclamation devait être lancée, et le commando renforcé par l'arrivée de nouveaux éléments.

Parmi les responsables du Front, a indiqué le chef de l'Etat, se trouvent MM. Abdoulaye Diori, fils de l'ancien chef de l'Etat Hamani Diori, et Kamed Moussa, ancien chef du cabinet du général Kountché au ministère de la défense, et qui s'est exilé en Libye en août 1981. – *(AFP.)*

politique

LE DÉBAT AU SEIN DE L'OPPOSITION

M. BARRE DANS LE NORD

« Il est facile de dire que tout ira mieux demain »

De notre envoyée spéciale

Douai. – Avant que ne soient scellées – artificiellement ou véritablement – l'union de l'opposition et l'entente entre ses trois principaux chefs de file, qui doivent se retrouver dimanche, à la même tribune, à l'invitation de l'ancien président de la République, l'unité continue de se décliner sur les modes les plus divers qui n'excluent pas certaines sévères mises au point. Ainsi M. Barre, qui, au lendemain du congrès extraordinaire du RPR, a mis en garde l'opposition contre les promesses *« démagogiques et irréalistes »* et s'est attiré de vertes réponses de la part de responsables de ladite formation politique, a tenu à préciser mardi 4 juin, dans le Nord, que, comme tout *« homme libre »*, il pouvait *« parler »*, prendre des *« risques »*. *« C'est moi seul qui supporte les conséquences de mes propos. Je ne suis pas encadré : je n'ai pas à veiller au plus ou moins grand succès de bataillons, de régiments ou de divisions »*, a-t-il affirmé.

Indigné que l'on puisse le présenter comme un diviseur de l'opposition, l'ancien premier ministre a remarqué que, pour sa part, lorsqu'il critiquait il ne le faisait pas *« en dessous »* et qu'il avait bien le droit de répondre aux attaques dont il est l'objet. *« Je dis ce que je pense, honni soit qui mal y pense »*, a-t-il tranché. Il a toutefois déploré que, *« dès que l'on entre en période préélectorale, il soit toujours très difficile de parler car on ne sait jamais les interprétations que l'on va donner »*. *« Quoi qu'il en soit*, a-t-il ajouté, *il ne faut pas se laisser égarer par des choses sans importance, par les turbulences. »* L'essentiel pour M. Barre, c'est *« l'avenir de la France »* qu'il ne voit ni avec *« un pessimisme exagéré »* ni avec *« un optimisme de commande »*. *« Rien n'est plus dangereux*, a-t-il souligné, *que de prendre ses désirs pour des réalités. »*

L'ancien premier ministre, après avoir été accueilli en début d'après-midi, à Cambrai, par M. Jacques Legendre, ancien ministre, maire (RPR) de la ville, puis à Valenciennes par les comités pour la promotion des moyennes et petites entreprises, a insisté, le soir, au cours de la réunion publique organisée à Douai par les Clubs Perspectives et Réalités du Nord-Pas-de-Calais, qui avaient réuni quelque deux mille personnes, sur la nécessité de garder ce sens des *« réalités »*. *« Tout le reste est éloquence, souvent très superficiel ou lié à tellement de phénomènes circonstanciels qu'on finit par ne plus savoir de quoi il s'agit. »*

Ne pas laisser se perpétuer les inégalités

« L'enjeu des élections législatives, a martelé M. Raymond Barre, *c'est l'avenir à long terme de la France. »* Une France qu'il voit *« appauvrie et en retard (...). M. Fabius, dit-on, rassemble et modernise, mais j'attends les signes tangibles avec une curiosité inassouvie. »* *« Prenons garde*, a-t-il poursuivi, *à ne pas renouveler le genre d'erreurs commises par les socialistes, à ne pas répandre des illusions, car on ne sait pas ce que les Français pourraient faire s'ils étaient à nouveau déçus »*. Bien sûr, *« il serait plus facile de dire que tout ira mieux demain, mais les faits sont là et il faut y faire face »*. *« Je crois cependant*, a souligné M. Barre, *que nous serons capables de résoudre nos problèmes par le travail, le courage et l'effort. Ce n'est pas avec un luxe de détails que l'on convaincra l'opinion. Les Français ont besoin de savoir qu'il y a une politique au service de la France, une stratégie de progrès économique, social, de justice et de solidarité. »* Dans cette région, qui compte quelque 15 % de chômeurs, l'ancien premier ministre est revenu à plusieurs reprises sur cette nécessaire solidarité nationale sans laquelle *« il ne peut y avoir de société moderne »*. *« Il ne peut être question*, a-t-il affirmé, *de laisser se perpétuer les inégalités intolérables et les injustices insupportables. Rien ne pourra être accompli si les Français n'ont pas le sentiment que joue la solidarité nationale. Elle a joué lorsque le pays a affronté le premier et le deuxième choc pétrolier. Aujourd'hui, il parait qu'il y a plus de justice sociale ! Moi je constate qu'il y plus de nouveaux pauvres ! »*

De la même manière, M. Raymond Barre a déploré la *« détérioration du tissu industriel »* et plaidé pour *« une économie d'entreprises capables, vivantes et dynamiques »*.

Devant le maire RPR de Cambrai et le maire RPR de Douai, M. Jacques Vernier, et devant les responsables des clubs giscardiens, qui ont souligné l'importance de la convention libérale de dimanche prochain, M. Raymond Barre n'a pas manqué non plus de rappeler son hostilité à la cohabitation dans un pays qui ne peut pas *« se payer le luxe d'attendre davantage »* pour son redressement, qui *« ne pourra supporter encore deux ans que règnent la confusion et l'incertitude »*. Et ce, bien que M. Legendre ait suggéré que l'on *« pense toujours »* à ce *« vrai problème qu'il ne faut pas éluder »*, mais dont on *« ne parle jamais »*. *« Cela*, a-t-il remarqué, *n'empêche pas la victoire. »* Message auquel il fut donc répondu aimablement, mais avec toujours la plus grande fermeté.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Les dissensions s'aggravent

(Suite de la première page.)

L'opposition, en effet, joue un véritable *remake* d'un film déjà interprété par la gauche, à la veille des élections législatives de 1978, précédées par la rupture de 1977. Celle-ci avait eu pour prétexte l'*« actualisation »* du programme commun de la gauche. En 1986, la division de la droite se fait sur le pacte pour le renouveau, dont le RPR voudrait qu'il devienne le programme de l'opposition. Dix mesures et six mois pour rompre avec le socialisme, dit M. Chirac, qui utilise les mêmes ficelles idéologiques – *mutatis mutandis* – que la gauche pour gagner, tandis que M. Barre ressemble à s'y méprendre à M. Rocard – rigueur et pragmatisme – l'espace politique en plus.

Quoi qu'il en soit, le spectacle prend des allures de cacophonie, au point que l'on peut se demander si la grand-messe de l'union, qui doit être concélébrée ce week-end par MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Barre – à l'occasion de la Convention libérale, – ne va pas tourner à la mascarade.

Au demeurant, cette « guerre des chefs » qui s'amplifie à mesure qu'approche l'échéance *« cruciale »*, selon l'expression de M. Chirac, n'est guère surprenante. M. Barre est un homme de mémoire : il s'est retenu, contraint et forcé, lorsque, premier ministre, il était harcelé par M. Chirac. Aujourd'hui, enfin « libre », il dit « ce qu'il pense ». De même, le contentieux entre le député du Rhône et celui du Puy-de-Dôme ne date-t-il pas de l'après-mai 1981 : avant même la défaite de M. Giscard d'Estaing, M. Barre, déjà, avait pris ostensiblement ses distances.

Pour grossir le trait, le professeur Barre juge l'un (M. Chirac) démagogue, l'autre (M. Giscard d'Estaing) un tantinet dilettante. A cela s'ajoute que l'un et l'autre conjuguent leurs efforts pour marginaliser M. Barre, et que ce dernier a maintes fois prévenu qu'il ne se laisserait pas « mettre au placard ». C'est en substance le message qu'il a de nouveau délivré à Douai, sur un mode franchement agacé.

Il y a, bien sûr, à ces divergences d'autres raisons, plus fondamentales. Divergences de stratégie politique : l'un fait une croix sur les élections législatives, qu'il n'a pas les moyens d'affronter, les deux autres misent beaucoup sur cette échéance. De là découle une analyse différente du problème de la cohabitation : l'un (M. Barre) a besoin d'une présidentielle au plus tôt et veut en découdre plutôt que de cohabiter ; les deux autres ont besoin de temps pour refaire leur handicap. Divergences également sur la politique économique et les moyens du « redressement », qui ne sont pas moins importantes.

Paradoxalement et de façon surprenante, ce tintamarre sert M. Giscard d'Estaing. Ce dernier a déjà pu se placer au-dessus de ses deux anciens premiers ministres – situation qu'il affectionne – en les rappelant à l'ordre lundi sur France-Inter : sans union, a-t-il expliqué en substance, il n'y aura pas de redressement. C'est bien là l'image que l'ancien président veut donner à l'opinion : celle du... président du *« parti de l'union »*. Si bien qu'il y a un décalage croissant entre la situation politique de M. Giscard d'Estaing, qui s'améliore, et son image dans l'opinion.

Entre un Jacques Chirac, auquel Raymond Barre, Jean-Marie Le Pen et la proportionnelle ont coupé les jambes, et un Raymond Barre, dont l'intransigeance lui vaut d'être dénoncé à droite comme un « diviseur », il y a certainement, pense M. Giscard d'Estaing, un espace de reconquête. L'opinion, pourtant, reste à son égard plus que réticente : l'ancien président est au plus bas dans les sondages depuis l'année 1981. Il n'empêche : ne faudra-t-il pas compter de plus en plus avec lui ?

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Propos et débats

M. Léotard : l'aiguille de la boussole

« Il faut *(...)* que le Parti républicain devienne l'axe libéral de la majorité de demain, l'aiguille de la boussole », *a déclaré mardi 4 juin, au Vésinet (Yvelines), M. François Léotard au cours d'une fête champêtre qui achevait sa tournée nationale de présentation du « projet libéral », baptisée le « mai des républicains ».* « L'opposition peut être battue par elle-même », *a souligné, à propos des querelles du moment et des prochaines élections législatives, le secrétaire général du PR, avant de souhaité que ne se répande pas à l'intérieur de l'opposition l'usage de la* « publicité comparative ». « Il faudra combattre, *a-t-il ajouté,* la campagne de la gauche, campagne du mensonge, de la caricature et de la propagande transformés en beaux-arts de la République. » *Outre le rôle d'*« aiguille de la boussole », *le responsable du PR assigne encore à son parti deux missions :* « être une valeur ajoutée pour l'opposition » *et* « organiser le soutien populaire au libéralisme de demain ».

M. Soisson : code de bonne conduite

M. Jean-Pierre Soisson, député (UDF-PR) de l'Yonne, « barriste », a suggéré mardi 4 juin que l'opposition s'entende « sur une sorte de code de bonne conduite » *pour les prochains mois. Evoquant, sur RMC, le différend entre M. Chirac et M. Barre, M. Soisson a estimé :* « L'opposition est en train de se tuer elle-même en se querellant » *(...)* Le Parti socialiste ne peut plus gagner, mais nous, nous pouvons perdre si nous continuons les petits jeux du dernier week-end. » *L'alternance, a souligné le député de l'Yonne, d'accord sur ce point avec le RPR et les giscardiens,* « se réalisera en deux étapes, les législatives et les présidentielles. Pour gagner la deuxième étape, il est clair qu'il faut gagner la première ». *Cependant, a-t-il ajouté,* « M. Barre a raison, il ne faut pas tout promettre. Essayons de rédiger un programme clair qui énonce quelques têtes de chapitre et nous verrons ensuite, en fonction des contraintes économiques, comment les mesures prises pourront être mises en application ».

M. Soisson n'a pas exclu d'autre part une grande manifestation à Paris pour demander le départ de M. François Mitterrand, si l'opposition gagne les élections législatives en mars 1986.

Mme Veil : l'union

Mme Simone Veil, membre du bureau politique de l'UDF, qui ne pourra pas participer à la « convention libérale » les 8 et 9 juin à Paris, a exprimé son « sosutien » *au* « renforcement de l'union de l'opposition » *et souligné* « l'importance de cette manifestation » *où doivent se retrouver à une même tribune les trois leaders de l'opposition. La présidente du groupe libéral à l'Assemblée des communautés européennes* « regrette », *dans une lettre adressée à M. Valéry Giscard d'Estaing, de ne pouvoir se rendre à l'invitation de l'ancien président de la République. Mme Veil doit en effet participer, à Tokyo, à la même date, aux travaux de la « commission indépendante sur les questions humanitaires ».*

M. Gaudin : attention !

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, au cours de son point de presse hebdomadaire, le mardi 4 juin, a déclaré : « Il ne nous appartient pas de formuler des critiques sévères sur le programme du RPR, nos amis y ont travaillé depuis plusieurs mois. » *Mais il a ajouté :* « Attention, ne faites pas ce que les autres ont fait », *évoquant les propos des socialistes qui en 1981* « ont fait rêver les Français ». *Insistant sur la nécessité de l'union, M. Gaudin a déclaré :* « Faisons franchement (...) une politique libérale avec Giscard, Chirac et Barre, le triumvirat, mais heureusement il y en a d'autres, issus d'une nouvelle génération... »

M. Labbé : tristesse

« La tonalité générale du groupe RPR est à la tristesse » *après les propos de M. Raymond Barre, a expliqué son président, M. Claude Labbé, après sa réunion du mardi 4 juin. Il a ajouté qu'il regrettait que* « M. Barre consacre son talent et son énergie à attaquer l'opposition ». *M. Labbé a fait remarquer qu'il* « ne fallait se tromper ni de date ni de combat. (...) L'adversaire, ce n'est pas M. Barre, ça ne doit pas être M. Chirac » *Affirmant que le RPR n'avait pas* « l'intention de se laisser entraîner dans des polémiques constantes », *il a toutefois ajouté que, en 1958, ce n'était pas* « des doctrines » *économiques qui avaient permis de redresser la France, mais le* « retour de la confiance ».

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS DE 1986

Le MRG privilégie la mise au point d'une démarche électorale autonome

M. François Doubin, qui inaugurait les nouveaux locaux du MRG dont il est le président (1), a confirmé, lundi 3 juin, que l'objectif qu'il s'était fixé lors du congrès de Marseille en janvier dernier n'a pas changé *« 6 % des voix »* aux législatives, et que cet objectif est plus *« significatif »* que le nombre prévisible des députés de son parti. D'après leurs propres simulations, les radicaux de gauche se déclarent quasiment assurés de conserver cinq des treize sièges qu'ils détiennent à l'Assemblée nationale (un siège dans chacun des deux départements corses, un dans les Hautes-Pyrénées, un dans le Tarn-et-Garonne et un en Charente-Maritime). Dans les autres cas, leur chance de succès s'évalue à l'aune des possibilités d'accord avec le PS. Du coup, la stratégie du parti, qui ne sera arrêtée qu'au congrès de septembre, s'oriente vers une solution souple : listes autonomes dans certains départements (une généralisation de cette formule aurait pour première conséquence la perte d'environ vingt-cinq sièges pour le PS), listes communes avec le PS dans les autres, éventuellement élargies à certaines composantes de la majorité présidentielle.

Dans l'immédiat, le MRG prépare une plate-forme électorale. Un document élaboré par M. Thierry Jeantet, à la demande de M. Doubin, a été présenté lors du dernier comité directeur du mouvement, mardi 28 mai.

Ce texte a été construit à partir d'un bilan comparatif établi entre les propositions faites par le MRG depuis 1980 et les actions et réalisations du gouvernement. Ces dernières, constate M. Jeantet, reflètent, depuis la nomination de M. Fabius à l'Hôtel Matignon et le départ des ministres communistes du gouvernement, *« de façon beaucoup plus étroite »* les positions de son parti. Globalement, l'accent est mis sur cinq points : accélérer le rythme de la modernisation économique avec la mise au point d'une stratégie de développement et d'application des technologies nouvelles, des produits et services nouveaux (dans ce chapitre est suggérée une dénationalisation à hauteur de 49 %) ; confirmer l'action pour plus de justice, plus de solidarité et pour le développement éducatif et culturel ; moderniser et démocratiser les institutions (notamment par une législation sur le financement des partis et l'institution d'un référendum à l'initiative des citoyens) ; accélérer la construction d'une Europe politique.

La démarche programmatique autonome du MRG est certes conciliable avec l'idée d'un regroupement au centre gauche. Ce rapprochement des sociaux démocrates, des écologistes de M. Brice Lalonde, des gaullistes de gauche de M. Léo Hamon et des centristes de M. Olivier Stirn est souhaité par M. Eric Hintermann, président de l'Alliance social-démocrate, qui a rencontré récemment M. Mitterrand.

Toutefois, cette perspective apparaît aujourd'hui difficile à concrétiser. Le congrès du MRG aurait pu permettre à ces différentes tendances de se retrouver le temps d'un après-midi ou d'une matinée, manifestant ainsi un début de réunion. Une telle initiative apparaît non seulement prématurée mais encore peu souhaitée. Ainsi M. Olivier Stirn, président de l'UCR dont le congrès est fixé aux 22 et 23 juin, constate-t-il que les discussions avec le PS s'organisent de *« manière dispersée »*. Pour le député du Calvados, les socialistes ne manqueraient pas de *« donner moins à un ensemble socialiste-démocrate-centriste »*, qu'à chacun individuellement.

ANNE CHAUSSEBOURG.

(1) MRG, 3, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. (1) 742.22.41.

Le maire d'Angers (ex-PS) en désaccord avec la fédération socialiste de Maine-et-Loire

De notre correspondant

Angers. – En 1977, le socialiste Jean Monnier créait la surprise en Maine-et-Loire en s'emparant de la mairie d'Angers, à la tête d'une liste d'union de la gauche. En 1983 il renouvelait l'exploit, cette fois avec une liste *« largement ouverte »*, mais sans les communistes, qui devaient renoncer à prendre pied à l'hôtel de ville. Ce succès lui valait d'être exclu du Parti socialiste, pour avoir tranquillement et sans la moindre contrition, au moins apparente, passé outre aux consignes nationales d'union...

Pour n'être plus au PS, M. Monnier – dont la popularité ne se dément guère à Angers – n'en demeure pas moins dans le département l'homme fort – et serein – d'une gauche par ailleurs assez malmenée depuis deux ans. A tel point que, dans la perspective des élections de mars 1986 (la proportionnelle devrait en principe donner au PS deux sièges de député sur sept et cinq sièges régionaux sur neuf), la fédération de Maine-et-Loire du PS, majoritairement rocardienne et toujours « monniériste » dans l'âme, s'est tournée vers le maire d'Angers pour lui proposer – avec la tacite bénédiction du « national » – de conduire l'une ou l'autre de ses deux listes.

La « sensibilité » angevine

Le maire d'Angers, qui ne souhaite pas se présenter aux législatives, entend être *« de toute manière »* candidat pour représenter sa ville à l'assemblée régionale, *« compétente en matière d'action économique et de politique d'aménagement »*. Mais il estime que le rendez-vous de mars 1986 doit marquer en Maine-et-Loire la reconnaissance de la sensibilité spécifique de la gauche non communiste, *« gestionnaire, pragmatique, réaliste et ouverte »*, qui fait ses preuves à Angers. Pour M. Monnier, cela exclut que les listes pour 1986 *« résultent de la désignation d'un parti politique ou même s'en réclament »*.

Autrement dit, le maire est prêt à accueillir des socialistes bon teint sur la liste, mais celle-ci ne sera en aucun cas la liste du PS. Dans la logique de sa position, il considère que la liste législative présentée par le PS devra être conduite par un socialiste issu de la *« sensibilité spécifique »* angevine, qui pourrait être son premier adjoint, M. Robert Robin.

Le PS, qui a déjà fait un grand pas en envisageant de confier l'une de ses listes à un exclu, peut-il accepter de passer sous les Fourches Caudines de M. Monnier ?

Mais personne ne souhaite la multiplication des listes de gauche non communiste, et personne n'a encore claqué la porte. Quant au rapport de forces il ne paraît pas défavorable au maire d'Angers...

CLAUDE-HENRI GAY.

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les coopératives pourront émettre des titres participatifs

La « modernisation » était une nouvelle fois à l'ordre du jour, mardi 4 juin, à l'Assemblée nationale. Non que l'on ait discuté d'informatique ou de bureautique mais d'économie sociale. Il s'agissait de « moderniser » la législation qui régit les sociétés, mutuelles, coopératives, etc., qui composent ce secteur de l'économie française. Secteur qui, selon M. Jean-Claude Portheault (PS., Loire), emploie *« un million de personnes* (6 % des emplois) ; *représente 35 % du marché de l'assurance, 40 % de l'épargne, 30 % du secteur agro-alimentaire, 50 % de la pêche artisanale et industrielle »*. Dans le domaine agricole, la coopération fournit 50 % des exportations (60 % des exportations de produits laitiers).

En votant, mardi 4 juin, en première lecture, le projet de loi « relatif à certaines activités d'économie sociale », les députés socialistes et communistes – ceux de l'opposition étaient totalement absents de l'hémicycle lors du débat et du vote – ont ainsi répondu au souci « unique » de M. Jean Gatel, secrétaire d'État chargé de l'économie sociale : *« Permettre à tous ces organismes de moderniser leurs interventions, de participer plus efficacement aux mutations économiques, tout en continuant à développer leur fonctionnement démocratique. »*

L'objectif du projet traduit le souhait des organismes concernés d'assouplir leurs règles de fonctionnement afin d'attirer vers eux des *« associés extérieurs »*, et donc des capitaux.

Ainsi les coopératives ouvrières de production (SCOP) pourront désormais offrir une rémunération convenable et octroyer des droits de vote en fonction du capital engagé. Cependant, les *« associés-salariés »* devront détenir au moins 80 % du capital et conserver le contrôle de la société.

Le statut des SICA

Dans le domaine agricole, les SICA (sociétés d'intérêt collectif agricole) se sont vu reconnaître le statut de coopérative, pour les mettre en conformité avec le droit communautaire européen. Quant aux coopératives agricoles, elles ont été autorisées, à l'instar du Crédit agricole, à émettre des titres participatifs pouvant être cotés en Bourse afin d'accroître leurs fonds propres, et cela à la suite d'un amendement présenté par M. Bruno Vennin (PS, Loire), rapporteur de la commission des lois.

Si le PC a voté le projet de loi, il n'en a pas moins émis certaines réticences. M. Vincent Porelli (Bouches-du-Rhône) craint en effet de voir entrer « *le loup dans la bergerie* », autrement dit de voir la logique capitaliste pénétrer le secteur de l'économie sociale. Aussi le PC estime que l'Etat devrait aider les coopératives qui ne répondent pas à des critères de rentabilité suffisants pour attirer des capitaux extérieurs.

R. Sa.

AU SÉNAT

L'ÉLECTION DES CONSEILLERS RÉGIONAUX

« Le comble du quiproquo »

La majorité sénatoriale, favorable à l'opposition nationale, est parvenue – non sans mal – à une position commune sur le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux au suffrage universel. A la veille de l'examen en commission fixé au mercredi 5 juin, précédant lui-même de vingt-quatre heures le débat en séance publique, les responsables des groupes qui la composent ont choisi mardi soir 4 juin, en présence de M. Alain Poher, président du Sénat, d'amender le texte proposé par le gouvernement et voté en première lecture, le 26 avril, par l'Assemblée nationale.

Si M. Charles Pasqua peut se prévaloir d'avoir préconisé le premier la formule de l'amendement pour l'ensemble des textes électoraux, le président du groupe RPR a été desservi, en revanche, par le rapport des forces existant à l'intérieur de la majorité sénatoriale, et il a dû faire machine en arrière. L'objectif du sénateur des Hauts-de-Seine était bien de faire traîner aussi longtemps que possible la discussion au Palais du Luxembourg. Pour les deux premiers textes (concernant les députés), il s'était rallié au recours à la question préalable, dont le vote équivaut à un rejet et abrège la discussion en supprimant l'examen des articles, uniquement parce que cette solution faisait l'unanimité chez ses partenaires. Il en avait conclu que lesdits partenaires utiliseraient une tactique identique pour le troisième texte. Rapporteur de la commission des lois, M. Michel Giraud (RPR, Val-de-Marne) avait, dans un premier temps, envisagé de réécrire le dispositif législatif. Son expérience de président du conseil régional d'Ile-de-France l'encourageait à en profiter pour envisager de mettre fin aux confusions existant actuellement dans la répartition des compétences. Cette formule étant quasi irréalisable, d'autres arguments l'ont conduit à souhaiter ouvertement le dépôt d'une question préalable qui pût donner « une *« réponse politique »* à une *« démarche politique d'amalgame »* et permettre, en ne l'affrontant pas, d'éviter l'obstacle des divisions entre départementalistes et régionalistes. Ainsi, le groupe RPR a-t-il approuvé, à la quasi-unanimité, le recours à la question préalable. Ce choix était parfaitement antagoniste avec celui des centristes, dont l'un des membres, M. Louis Jung (Bas-Rhin), avait déposé une proposition de loi qui prévoyait un système proportionnel à bonus pour l'élection des conseillers régionaux.

Le cumul des fonctions

Pour M. Pasqua, la situation se caractérise *« par « le comble du quiproquo »*. Il en conclut que *« rien ne serait plus stupide que de se diviser »*. Ainsi, M. Giraud proposera-t-il un unique amendement à l'article premier, disposant que les conseillers régionaux sont élus dans chaque département au scrutin de liste sans panachage ni vote préférentiel, que la liste obtenant 50 % des suffrages exprimés se verra attribuer la moitié des sièges plus un (les autres sièges étant répartis à la représentation proportionnelle selon la règle de la plus forte moyenne). Le même amendement prévoit que, si aucune liste n'obtient la majorité des suffrages exprimés, l'ensemble des sièges sont affectés à la représentation proportionnelle selon la règle de la plus forte moyenne.

De leur côté, les sénateurs socialistes ont l'intention de proposer une modification au texte permettant la constitution de bureaux des assemblées régionales à la proportionnelle et l'interdiction du cumul de fonctions exécutives au conseil général et au conseil régional. D'autre part, le gouvernement a déposé un amendement ajoutant un article additionnel au texte, de sorte que, pour les élections régionales, soient appliquées les règles relatives aux sondages d'opinion.

ANNE CHAUSSEBOURG.

DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Querelle au Front national

De notre correspondant

Perpignan. – Les partisans locaux de M. Jean-Marie Le Pen se disputent. M. Pierre Jonquères d'Oriola, le célèbre champion olympique de jumping, qui soutient depuis longtemps l'action militante de l'extrême droite, a fait savoir publiquement, mardi 4 juin, qu'il n'assume plus la présidence d'honneur de la fédération du Front national dans les Pyrénées-Orientales. Pour justifier sa décision, il a affirmé que *« certains personnages du nouveau bureau salissent l'image du Front national »* et dénoncé, à propos d'une polémique perpignanaise agrémentée d'accusations anonymes, *« tous ceux qui se sont mis, pour des raisons diverses et peu honorables, au service de notabilités locales à des fins strictement personnelles »*.

En guise de réponse, M. Mourad Kaouah, ancien député d'Alger, actuel secrétaire départemental du Front national, a déclaré que M. Jonquères d'Oriola avait été mis à l'écart lors de la restructuration du bureau du Front national, en mars dernier, en accord avec les instances nationales, parce qu'il avait fait pression sur le bureau départemental pour que celui-ci ne présentât pas de candidat aux élections cantonales contre M. Claude Barate, premier adjoint du maire de la ville de Perpignan, secrétaire local du RPR, qui a été élu.

J.-C. M.

La publicité pour les armes de chasse sera limitée

L'Assemblée nationale a adopté, mardi 4 juin, en deuxième lecture, le projet de loi limitant la publicité faite aux armes à feu. Le texte a été approuvé par le PS et le PC, le RPR et l'UDF s'y sont opposés.

Si le rapporteur de la commission des lois, M. Jacques Fleury (PS, Somme), a estimé que certaines modifications apportées par le Sénat en première lecture (*le Monde* du 4 mai) pouvaient être retenues, il s'est, en revanche, élevé, comme M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, contre celles qui affaiblissent la portée du texte. Ainsi, l'Assemblée a refusé d'exclure les armes de chasse à canon lisse du champ d'application de la loi, comme le voulaient le Sénat et l'opposition.

De même, le Sénat avait supprimé la possibilité de saisie immédiate, avant poursuite (*le Monde* du 11 avril), de documents publicitaires en infraction avec le texte. Soulignant que l'abandon d'un tel dispositif rendait inefficace son projet, M. Joxe a fait rétablir cette disposition, précisant que la saisie se ferait « *sous le contrôle du procureur de la République.* »

R. Sa.

L'ÉVOLUTION DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Le projet du gouvernement est adopté

L'Assemblée nationale a adopté mardi 4 juin le projet de loi sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie, par 284 voix (PS) contre 202 (RPR, UDF, PC). MM. Roch Pidjot (non-inscrit, Nouvelle-Calédonie) et Jean Juventin (non-inscrit, Polynésie française) se sont abstenus volontairement. M. Pierre Gascher (ex-RPR, Charente) a voté avec les socialistes.

Les députés avaient achevé l'examen du texte dans la nuit du jeudi 30 au vendredi 31 mai (*le Monde* du 1er juin). Mais ils devaient attendre pour voter sur l'ensemble de connaître l'avis de l'Assemblée territoriale de l'archipel. Que celui-ci ait été entièrement négatif (*le Monde* daté 2-3 juin) n'a rien changé. Pour la forme toutefois, la commission des lois a demandé une deuxième délibération et s'est réunie mardi afin d'examiner en détail cette affaire.

Rendant compte de cet examen, M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône) a souligné que sur les points essentiels du projet de statut les désaccords étaient trop « *fondamentaux* » pour qu'un compromis soit possible, mais qu'en revanche sur tout ce qui concernait les garanties pour le bon déroulement des élections l'Assemblée nationale avait par avance répondu aux souhaits de l'Assemblée territoriale. La commission des lois n'a donc pas jugé utile de revenir sur certaines décisions déjà prises lors de l'examen des articles, tout en envisageant, dans la suite de la procédure parlementaire, que soit étudiée la possibilité d'étendre le vote sur plus d'une journée, comme l'ont souhaité les élus locaux.

M. Jacques Lafleur, député RPR de Nouméa, l'a regretté. Après s'être étonné que l'Assemblée ait pu délibérer sur le texte sans connaître l'avis de l'Assemblée territoriale, il a déclaré : « *L'opinion de la majorité des députés était faite avant même de connaître celle des élus majoritaires en Nouvelle-Calédonie.* »

M. Marcel Esdras (apparenté UDF, Guadeloupe) a repris le même argument et a affirmé que, dans cette affaire, c'est « *l'avenir de tout l'outre-mer français qui est en cause* ». M. Gabriel Kaspereit (RPR, Paris) au nom de son groupe, a surenchéri : « *En voulant à tout prix donner raison à une minorité contre la majorité, vous allez mettre en péril tous les départements d'outre-mer sans parler de la Corse et, un jour, du Pays basque.* »

La participation des indépendantistes

A gauche on a tenu un autre langage : M. Robert Le Foll (PS, Seine-et-Marne) a remarqué qu'une fois encore l'opposition était en retard d'une guerre. Mais M. Jacques Brinhes (PC, Hauts-de-Seine) a souligné que le débat a renforcé les « *appréhensions* » des communistes : « *Vous retardez le référendum d'autodétermination*, a-t-il dit à M. Pisani. *Cela le rend sensible aux aléas de l'élection de 1986. Or vous avez entendu ce que veut la droite* (...). *Votre attentisme se retournera contre le peuple canaque colonisé.* »

M. Roch Pidjot, porte-parole dans l'hémicycle du FLNKS, a été plus modéré. S'il a expliqué que « *le projet du gouvernement n'était pas celui de la majorité du peuple canaque* », il a ajouté : « *Une fois le statut en vigueur, nous nous mobiliserons dans les institutions mais aussi sur le terrain pour continuer notre lutte pour l'indépendance.* » Il a donc à mi-mot confirmé la participation des indépendantistes aux élections.

Th. B.

● *La création d'établissements d'enseignement public.* – L'Assemblée nationale a adopté, mardi 4 juin, en deuxième lecture, le projet de loi permettant à l'Etat de créer « exceptionnellement » des établissements d'enseignement public à la place des collectivités locales légalement compétentes quand ces dernières se refusent à le faire. Contrairement à ce qui s'était produit en première lecture (*le Monde* du 4 mai), l'UDF, représentée par M. Jean-Paul Fuchs (Haut-Rhin), ne s'est pas abstenue et a rejoint le PC et PS pour approuver le texte. Quant aux députés du RPR, ils étaient totalement absents de l'hémicycle lors du débat et du vote.

Les députés ayant approuvé le texte dans les mêmes termes que le Sénat (*le Monde* du 25 mai), il est donc définitivement adopté.

société

MÉDECINE

LE NOUVEAU DÉCRET SUR LES DÉPARTEMENTS HOSPITALIERS

Une ambition boycottée

Le nouveau décret relatif aux départements hospitaliers, actuellement examiné en Conseil d'Etat, devrait être prochainement publié. Ce texte répond au mouvement de boycottage observé par une bonne partie des médecins hospitalo-universitaires après la publication — il y a six mois. — d'un premier décret organisant la réforme dite de la départementalisation. Rédigé après plusieurs séances de négociations aves les différents représentants médicaux et administratifs du monde hospitalier, ce nouveau décret réduit sensiblement la portée de l'ambitieuse réforme mise en chantier après l'arrivée de la gauche au pouvoir. L'accent, aujourd'hui, porte sur la « souplesse » et sur les « réalités locales ».

Département ou pas, les hôpitaux français changeront peu, en définitive, de visage. Jusqu'en 1986, tout au moins. Car si l'objectif fixé par la loi n'a officiellement pas varié (tous les hôpitaux devront être « départementalisés » au 1er janvier 1988), les chemins permettant de l'atteindre subissent, en revanche, depuis quelque temps, de sérieuses modifications. A tel point que l'ambitieuse réforme hospitalière pourrait, en définitive, n'avoir que fort peu d'ampleur.

Comme nous l'annoncions récemment (*le Monde* du 26 avril), le décret à paraître diffère du précédent (qui était daté du 28 décembre 1984), notamment dans ses articles 22 et 30, concernant « *l'organisation et le fonctionnement du département* ». « *Il résulte de ces modifications*, indique-t-on de bonne source, *que le chef de département verra ses prérogatives diminuer au profit de celles du conseil de département. Un règlement intérieur précisera la répartition des pouvoirs entre le chef de département, les chefs d'unités fonctionnelles et le conseil de département.* »

Dans le décret de décembre 1984, le chef de département exerçait son autorité à la fois dans les champs médical (définition des objectifs médicaux, utilisation des matériels, etc.) et budgétaire. D'autre part, c'est l'autorité administrative (et non plus le chef de département) qui nommera les chefs d'unités fonctionnelles qui composent le département. Cette nomination se fera après avis de la commission médicale consultative et du conseil d'administration de l'établissement. Le renouvellement des chefs d'unités fonctionnelles pourrait aussi comporter l'avis du directeur d'établissement sur des critères de gestion.

Le poids des mandarins

Plusieurs dispositions ont été étudiées pour tenter de pallier un nouveau mouvement de boycottage au sein du monde médical. Ainsi, dans le cas où la commission de départementalisation (instance chargée de préparer la réforme des structures) ne serait pas formée, ce serait au conseil d'administration de la remplacer. Un comité *ad hoc* pourrait aussi être constitué, composé des médecins et du personnel hospitalier désireux de mettre cette réforme en chantier.

On semble, d'autre part, avoir abandonné l'idée, un moment formulée, de promouvoir un système permettant de « *tenir compte* » (d'aider financièrement) des hôpitaux les plus novateurs dans ce domaine.

Ce nouveau décret témoigne d'une volonté manifeste de vider l'abcès qui s'était progressivement formé dans les hôpitaux publics (en particulier dans les hôpitaux hospitalo-universitaires) après la publication du premier texte de réforme. Reste que, à faire preuve de tant de « *souplesse* » et à tant accorder d'importance aux « *réalités locales* », on risque tout simplement de dénaturer une réforme dont le gouvernement et les représentants du monde hospitalier s'accordent à reconnaître qu'elle est indispensable. A trop fixer son action sur le haut de la hiérarchie hospitalo-universitaire, le gouvernement prend aussi un autre risque non négligeable : celui de ne pas pleinement associer les médecins aux nouvelles contraintes budgétaires qu'impose la volonté de réduire les dépenses de santé. Le risque, donc, d'aggraver les dissensions déjà bien visibles entre les praticiens et les cadres hospitaliers.

JEAN-YVES NAU.

ÉDUCATION

M. Chevènement fixe trois objectifs pour les collèges :

- *Développer la pensée logique*
- *Maîtriser la trilogie écrit, oral, image*
- *Donner l'habitude du travail personnel*

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationle, a rendu publique, mercredi 5 juin, la lettre qu'il a adressée au doyen de l'inspection générale, avant que cette instance élabore les programmes des collèges. (1)

Le texte adressé à l'inspection générale précise les priorités retenues par le ministre :

1) *Développer la pensée logique ;*

2) *Apprendre à maîtriser la trilogie écrit, oral, image ;*

3) *Donner l'habitude du travail personnel.*

Au sujet des programmes, qui doivent « *être simples et aller à l'essentiel* », le ministre définit par disciplines les connaissances indispensables à tout collégien à la fin de sa scolarité, tout en précisant : « *Un enseignement efficace suppose des programmes qui ne soient pas surchargés.* »

Les réflexions du ministre sur les programmes qui ont bénéficié du travail des commissions disciplinaires réunies depuis un an doivent permettre à l'inspection générale de préparer pour septembre prochain des instructions détaillées. Elles seront ensuite soumises à concertation et rendues publiques en octobre, avant d'être publiées en livre au format de poche. Ces nouveaux programmes entreront en application à la rentrée 1986 en sixième, puis, d'année en année, de manière échelonnée. Des mesures transitoires sont prévues, notamment en mathématiques et en français, dès la rentrée prochaine.

La fonction du collège est de « *permettre à un nombre sans cesse croissant d'élèves de suivre des études longues* », sans que cet accroissement des flux se traduise, « *bien au contraire, par une baisse de la qualité des études* ».

Le ministre insiste sur l'importance de l'écriture — « *Elle exige dans toutes les disciplines un usage éclairé de la grammaire, le respect de l'orthographe et de la syntaxe* », — et il accorde une place importante à l'expression orale. Il préconise des exercices oraux, « *travail systématique et divers* », qui facilitent l'échange et le dialogue. Enfin, « *le collégien doit apprendre à recevoir et à interpréter de façon critique les images qui tendent à s'imposer à lui* ». Il doit comprendre la signification des images, mais aussi apprendre à les produire et à les organiser.

Enfin, l'enseignement du collège doit « *donner l'habitude aux élèves du travail personnel* ». Les élèves doivent être progressivement en mesure de prendre des notes, d'organiser leur travail, de rechercher des informations, d'utiliser des ressources documentaires.

● **FRANÇAIS : quinze œuvres littéraires.**

A la fin de sa scolarité, l'élève de collège doit s'exprimer correctement, oralement et par écrit. L'enseignement de la grammaire ne devra pas ignorer la perspective comparatiste en fonction des langues vivantes ou anciennes. L'élève doit savoir résumer un texte court, le comprendre et l'analyser en dégageant les structures et les articulations.

Chaque collégien « *devra avoir étudié à la fin de la troisième au moins quinze œuvres littéraires (françaises, francophones ou étrangères bien traduites), dont dix au moins seront tirées d'une liste large établie pour chaque niveau et insérée dans les programmes* ». Le recours à l'histoire littéraire est conseillé afin de permettre aux élèves de mieux situer les auteurs dans l'évolution de la pensée et de la sensibilité. Le nombre d'élèves poursuivant l'enseignement des langues anciennes devra augmenter.

● **MATHÉMATIQUES : plus concret.**

On évitera un enseignement trop formel. Le programme accordera une plus grande place à la pratique mathématique : activités de construction, de dessin, de résolution de problèmes, d'organisation de données. « *Le programme devra assurer la continuité et la progressivité des acquisitions, non seulement année par année, mais de l'école au collège et du collège au lycée par exemple poursuivre en sixième et en cinquième l'effort d'introduction des fractions et des éléments de géométrie dans l'espace.* »

● **HISTOIRE : comprendre les enjeux du monde.**

A la fin de sa scolarité, le collégien doit pouvoir comprendre les principaux aspects et les enjeux majeurs du monde actuel. Il connaîtra les principales périodes de l'histoire et les grandes civilisations. Du seizième siècle à nos jours, l'histoire politique, économique et culturelle doit être assimilée. « *La connaissance de l'histoire de France, en particulier celle de nos républiques successives, devra être plus approfondie et bien structurée.* »

● **GÉOGRAPHIE : moins d'études du milieu local.**

L'étude du milieu local sera limitée. L'élève doit « *identifier, situer, décrire les grands ensembles constitutifs de la planète* ». Il connaîtra la géographie physique, humaine et économique des États les plus importants. Une initiation économique, « *indispensable à la compréhension du monde contemporain* », est prévue.

● **EDUCATION CIVIQUE : les valeurs de la République.**

Cette nouvelle discipline bénéficie d'une heure hebdomadaire enseignée par les professeurs d'histoire ou par ceux de lettres. A l'issue de sa scolarité, l'élève « *aura reconnu les valeurs qui sont au fondement de la République française et plus généralement de toute démocratie* ». Il connaîtra la Constitution française et le fonctionnement des institutions. « *Il se sera approprié les notions relatives au service public, à l'école laïque, à la défense nationale, à la fiscalité, et aura réfléchi sur leur finalité.* »

Enfin l'élève, connaissant les forces politiques et sociales, aura « *réfléchi sur la formation de l'opinion publique et les moyens d'information* ». L'éducation civique est aussi une pratique. Dans la classe et dans l'établissement, des pratiques démocratiques doivent être instaurées pour que les élèves, électeurs de délégués ou élus, forment peu à peu leur personnalité.

● **LANGUES VIVANTES : communication et culture.**

L'apprentissage d'une langue vivante en sixième et en cinquième puis d'une deuxième langue en quatrième et en troisième, permet aux élèves de s'exprimer simplement par écrit ou oralement dans une langue contemporaine. Mais l'objectif de communication ne doit pas masquer les « *réalités de la société étrangère en liaison avec les données culturelles qui les éclairent* ».

● **SCIENCES ET TECHNIQUES BIOLOGIQUES ET GÉOLOGIQUES : Adieu aux sciences nat' !**

Cette nouvelle discipline remplacera les sciences expérimentales, qui regroupent depuis 1977 les sciences naturelles et la physique. « *Il faut tenir compte de la recherche universitaire, du progrès des sciences* », explique-t-on au ministère pour justifier le passage de l'étude des êtres vivants à celui des cellules.

Les élèves de fin de 3e connaîtront les comportements des différents êtres et les manifestations des fonctions caractéristiques de la vie. Ils auront compris le lien entre la nature des roches et les paysages et reconstitué les grandes étapes de l'histoire géologique de la France.

● **SCIENCES PHYSIQUES : des allégements**

L'étude de la mécanique et de l'énergie ne se fera plus au collège, mais au lycée. D'autres allégements et simplifications sont prévus pour « *réduire les trop grandes difficultés du programme actuel* ». En physique comme en chimie, les instructions « *inciteront à recourir le plus souvent possible au processus expérimental* ».

● **TECHNOLOGIE : apparition de l'informatique**

De nouveaux programmes de technologie sont appliqués depuis la dernière rentrée dans les collèges. Ils ne seront pas modifiés tant qu'une évaluation rigoureuse n'aura pas été menée. Cependant, en continuité avec ce qui a été entrepris à l'école élémentaire, une formation en informatique sera dispensée aux élèves en considérant cette discipline comme un « *domaine scientifique et technologique propre* ». En fin de troisième, les élèves doivent savoir ce qu'est un micro-ordinateur, un logiciel, et être capables d'écrire des programmes simples.

● **ÉDUCATION ARTISTIQUE : l'ouverture vers d'autres arts**

Les élèves doivent connaître quelques techniques plastiques, « *avoir la maîtrise d'un instrument simple, savoir identifier, apprécier et comparer quelques œuvres* » non seulement dans le domaine de la musique et des arts plastiques, mais aussi dans celui du théâtre, du cinéma, de la vidéo, de la photographie, de l'architecture.

● **ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE : tenir compte des élèves**

Une réelle pédagogie différenciée devra être mise en pratique. Les enseignants doivent plus tenir compte des possibilités des élèves et de la façon dont ils participent aux activités sportives. Moins de normes imposées à tous et plus de réussites individuelles.

SERGE BOLLOCH.

(1) Quelque 3 300 000 élèves sont scolarisés dans les collèges publics et privés.

« Simple et moderne »

Poursuivant à grandes enjambées son marathon réformateur, M. Jean-Pierre Chevènement franchit une nouvelle étape dans son entreprise de réorganisation de l'enseignement obligatoire. Après les programmes du primaire, après les premières mesures pour la rénovation des collèges et la formation de leurs maîtres, il trace maintenant les « objectifs généraux » de cet enseignement et les grandes lignes des futurs programmes.

On retrouve, dans ce texte, l'esprit qui a présidé à l'action du ministre depuis son arrivée rue de Grenelle et qui tient en deux mots fétiches : *« simple et moderne »*.

Simplicité de la présentation qui ne s'embarrasse pas d'attendus pompeux ni d'excessives subtilités. Simplicité dans la définition de l'objectif pédagogique, centré sur le développement de la pensée logique et de l'autonomie individuelle. L'accent est mis sur le travail personnel de l'élève, sur son aptitude à se prendre en charge et à organiser sa pensée et son savoir. Simplicité enfin dans le souci d'allégement et de pragmatisme qui se manifeste dans certaines disciplines comme les mathématiques ou la physique ou le français.

Quant au modernisme, il est clairement affiché par la place accordée à l'audiovisuel et l'informatique. Le rôle culturel des médias est officiellement reconnu et il est précisé qu'une des tâches de l' *« école de la République »* est de *« former des téléspectateurs avertis. »* Ainsi est nettement affirmée la dimension sociale et politique — déjà soulignée par l'introduction de l'éducation civique — de l'école et sa fonction d'initiation au progrès technologique. Cet objectif de modernisation s'accompagnera d'un effort important d'équipement — déjà entrepris — notamment en terminaux d'ordinateurs et en magnétoscopes.

Tendance « intellectualiste »

Ce souci d'ouverture et d'adaptation est assurément positif, même si on peut s'interroger sur ses chances d'être traduit dans les actes, quand on connaît la difficulté de notre système d'enseignement à intégrer toute forme d'innovation. On peut toutefois se demander si cette façon de centrer l'action éducative sur la pensée logique et la réflexion ne conduit pas à laisser de côté d'autres aspects de la personnalité de l'enfant qui relèvent de la créativité et de la sensibilité.

C'est bien cette tendance « intellectualiste » qui prédomine dans des disciplines comme les sciences et techniques biologiques et géologiques, la géographie (où sont pratiquement abandonnées les « études de milieu »), la technologie, ou même l'éducation artistique, et le français (où l'on met sévèrement en garde contre la « spontanéité » orale). Partout, l'accent est mis davantage sur la compréhension et l'acquisition des connaissances que sur l'observation, l'expression ou l'expérimentation.

Or, s'il est vrai que l'enseignement français souffre d'un affaiblissement des contenus, il est aussi affligé d'un autre défaut — congénital celui-là et tout aussi préjudicialble, — qui est son formalisme excessif, son impuissance à développer l'inventivité des élèves. Cette carence-là explique aussi bien les difficultés de l'enseignement technique et professionnel, liées au discrédit du travail manuel, que les défauts de la formation des cadres de l'industrie et de l'administration, davantage habitués à gloser qu'à inventer, à reproduire qu'à ressentir.

Il ne faudrait pas que le souci très légitime de moderniser l'enseignement ne fasse perdre de vue que l'une des vertus dont auront le plus besoin les générations à venir sera l'imagination. Et cela aussi s'apprend — ou se désapprend — à l'école.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

...ctifs pour les collèges

...ogique

... oral, image

...avail personnel

...t moderne »

UN ENTRETIEN AVEC Mme GEORGINA DUFOIX AVANT LE DÉBAT A L'ASSEMBLÉE

« Nous voulons que l'immigration devienne une chance pour la France »

Le débat sur les immigrés, qui avait été réclamé par l'opposition, sera ouvert jeudi 6 juin à l'Assemblée nationale par un discours de Mme Georgina Dufoix. Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale estime, dans l'entretien ci-dessous, que l'immigration devrait devenir *« une chance pour la France »*.

« Qu'attendez-vous de ce débat parlementaire sur l'immigration ?

– Je souhaite que, sur une question aussi importante, on sorte de l'irrationnel. Les discours politiques de certains leaders de droite, au moment des cantonales en particulier, ont été tellement réducteurs et tellement faux qu'il est important de débattre aujourd'hui de l'immigration avec sérénité.

– La vivacité du débat politique n'est-elle pas le reflet de la tension qui existe souvent sur le terrain entre Français et immigrés ?

– Je ne nie pas qu'il y ait une tension, mais elle n'est pas aussi forte qu'on le croit. L'immigration pose aujourd'hui un défi à la société française. Sur tous les plans. Un défi comporte une chance et un risque. Nous combattons le risque, nous voulons que l'imigration devienne une chance pour la France.

– La gauche, qui est au pouvoir depuis quatre ans, a pris un certain nombre de mesures pour arrêter l'immigration clandestine et favoriser l'insertion des étrangers en situation régulière. N'êtes-vous pas déçue du climat qui règne quatre ans après, dans certains quartiers et grands ensembles de banlieue ?

– On parle toujours des endroits où cela se passe mal et jamais des autres. Interrogez les étrangers : pour 80 % d'entre eux, cela se passe très bien. Qui regrette, par exemple, l'immigration portugaise en France ou l'immigration marocaine dans les zones de culture maraîchère ?

» Qui vient me supplier d'autoriser davantage de travailleurs saisonniers – espagnols, marocains ou tunisiens – à entrer en France ? Vous n'imaginez pas les pressions qui s'exercent sur moi, en particulier dans l'agriculture et l'hôtellerie ! Quant aux 20 % restants, ils posent en effet des problèmes, liés au chômage, à une formation insuffisante, à l'urbanisme...

– Ne faut-il pas mieux répartir les étrangers sur le territoire ?

– Ce serait absolument souhaitable, mais beaucoup de maires ne l'acceptent pas. Nous avons conclu des contrats avec certains, les engageant à accueillir des immigrés et leur donnant en échange des facilités de logement pour les non-immigrés. Mais on ne peut pas faire cela indéfiniment. Une politique vis-à-vis des immigrés ne peut se construire sur des ghettos – ghettos des quartiers sensibles ou du travail clandestin. En cela, l'immigration est bien plus souvent un problème de justice sociale que d'identité nationale.

– Dimanche dernier, au congrès extraordinaire du RPR, M. Chirac a dénoncé, à propos des immigrés, « l'angélisme irresponsable qui sous-estime les risques graves du laisser-faire ». *Vous sentez-vous visée ?*

– Irresponsable ? Je ne me sens pas visée du tout. J'ai été amenée à prendre, avec le ministère de l'intérieur, des décisions très fermes, très difficiles. Sur les frontières notamment et sur le regroupement familial. C'était nécessaire mais ce n'est pas suffisant. Il faut que cesse le pacte historique entre une partie du patronat et les travailleurs clandestins. On a réussi à faire voter la carte de séjour et de travail de dix ans : c'est une victoire que je m'attribue sans aucune modestie. Car c'est l'un des éléments qui apportent à la population étrangère une sécurité et une stabilité très importantes pour son insertion.

– Il n'empêche qu'un certain nombre de familles immigrées se trouvent actuellement en situation irrégulière. Envisagez-vous de régulariser leur situation ou de les renvoyer ?

– Je n'accepte pas d'étrangers en situation irrégulière sur le territoire français. Familles ou pas, je ne l'accepte pas.

– Même s'il s'agit d'adolescents ?

– Ma réponse est claire. C'est dur, mais c'est la condition de la générosité qu'on peut avoir par ailleurs. Il faut, pour les étrangers, une égalité de droits et de devoirs avec les Français, dans une perspective d'insertion.

– Justement, M. Chirac propose de n'accorder qu'aux Français le bénéfice de certaines prestations familiales à finalité démographique...

– A partir du moment où les gens sont en situation régulière dans notre pays, qu'ils payent leurs cotisations sociales exactement comme les Français, il est injuste de faire une discrimination. Les mesures qu'envisage M. Chirac – réservant en particulier le congé parental d'éducation aux familles françaises – sont inacceptables.

– Et les clandestins ? Approuvez-vous le RPR quand il veut limiter l'octroi des droits sociaux aux seuls résidents en situation régulière ?

– Le vrai problème se pose pour les aides sociales, qui ne sont pas des droits mais une aide à des personnes défavorisées. Pour un irrégulier dans une situation sociale ou médicale dramatique, l'aide sociale peut permettre de passer le cap.

Le voleur chinois

– Les étrangers bénéficient en France des droits sociaux et des droits du travail. Faut-il, selon vous, leur accorder aussi le droit de vote aux élections municipales ?

– C'est un droit politique, lié à la vie nationale du pays, puisque les conseillers municipaux élisent les sénateurs. Or, dans la Constitution, le droit de vote est lié à la nationalité.

– Mais rien n'interdit de changer la Constitution...

– Il faut un référendum ou les deux tiers du Parlement. Aujourd'hui, les conditions institutionnelles d'une telle évolution ne sont pas réunies.

– Personnellement, êtes-vous favorable à la participation des immigrés aux élections municipales ?

– Je crois que c'est trop tôt. Il serait injuste de violer la conscience collective des Français. Le temps fera son œuvre. Nous verrons. Aux Pays-Bas, par exemple, le problème a beaucoup évolué en cinq ans.

– Faut-il définir, au plan national, un système de consultation des étrangers ? Ou laisser les maires qui le désirent conduire des expériences-pilotes ?

– Qu'y a-t-il de commun entre le Pré-Saint-Gervais et le Vésinet ? Entre le 18e arrondissement de Paris et le 16e ? Il faut laisser à chaque maire la responsabilité de la consultation qu'il souhaite engager. L'évolution actuelle ma paraît être la bonne.

– A propos de l'élection de trois représentants étrangers, ayant voix consultative, au conseil municipal de Mons-en-Barœul, M. Le Pen accuse le pouvoir d'adopter la méthode du voleur chinois, c'est-à-dire d'aller à tout petits pas, de manière à peine perceptible, vers le droit de vote aux immigrés...

– On prête souvent à ses adversaires les mauvaises intentions que l'on a soi-même. M. Le Pen pratique cette méthode lorsqu'il dit « la France aux Français » ou « deux millions d'immigrés = deux millions de chômeurs ». Il pose un problème qui, au départ, paraît tout à fait innocent et qui est, en fait, très pernicieux, très pervers.

» Et il s'étonne ensuite de la perversité ! Cette méthode ressemble étrangement à celle du voleur chinois.

– En application de la loi, de nombreux immigrés sont automatiquement français, à la naissance ou à dix-huit ans, sans l'avoir demandé. Cela vous paraît-il normal ?

– Moi, je n'ai pas choisi de naître française. Ceux qui ne veulent pas la nationalité française peuvent toujours s'en dessaisir. Il n'y a pas de « Français malgré eux ». Et je peux vous dire que l'immense majorité des immigrés français sont extrêmement fiers d'avoir la nationalité.

Une culture qui évolue

– Etes-vous sûre que la plupart des immigrés veulent s'insérer dans la société française ?

– L'immigration est multiple. Il y a des origines ethniques différentes et, même à l'intérieur de chaque groupe national, les gens n'ont pas la même attitude. Mais la très grande majorité de ceux qui sont en France souhaitent y rester. Pour cela, il y a des règles du jeu : nos lois mais aussi nos coutumes, qu'il est nécessaire de respecter.

– La France peut-elle devenir une « société multiculturelle », comme on dit, sans perdre son identité ?

– La culture française est évolutive. Ce modèle a beaucoup évolué et continuera à évoluer avec les apports de l'immigration. Avant et après la dernière guerre, les Italiens, par exemple, nous ont apporté non seulement des habitudes alimentaires, mais de nouveaux mots et d'autres façons de voir la vie.

– Oui, mais les Italiens ont été quasiment assimilés. Et aujourd'hui, on met en question le principe de l'assimilation...

– Le fleuve France est assez fort pour pouvoir rencontrer des affluents divers. L'immigration maghrébine – un peu différente des précédentes parce qu'elle est tournée vers l'islam et les pays d'Afrique du Nord – transformera un peu le fleuve mais ne le dénaturera pas. Je n'appelle pas cela l'assimilation.

» Etre assimilés, c'est être tous pareils, avec la même culture, les mêmes réactions, les mêmes vibrations, en même temps, sur les mêmes choses... La France n'est pas fixée une fois pour toutes, elle bouge. Accepterons-nous d'être un peu transformés ? Nous n'avons peut-être pas assez conscience de la force de notre fleuve, du fait qu'il coule dans une direction précise. Je crois suffisamment dans l'identité de la France et dans son génie propre pour ne pas craindre les apports de l'immigration. »

Propos recueillis par
ROBERT SOLÉ.

DÉFENSE

M. HERNU PROPOSE QUE LE BUREAU D'ÉTUDES DE L'AVION EUROPÉEN SOIT A PARIS

La France va demander à la prochaine réunion à Londres des ministres de la défense de cinq pays européens que le bureau des ingénieurs européens pour construire le futur avion de combat (ACE) soit installé dans la région parisienne, a déclaré mardi 4 juin au Bourget le ministre français de la défense, M. Charles Hernu, réitérant des offres déjà faites à Rome (*le Monde* du 18 mai).

Les Français, qui seraient *« capables de le faire tout seuls »*, ne le font pas *« parce que nous* [Français] *savons qu'à la longue il risquerait d'y avoir une poussée soit américaine, soit japonaise, qui asphyxierait l'industrie aéronautique européenne et française »*, a expliqué le ministre.

Revenant sur les déclarations de M. Manfred Wörner, ministre de la défense de la RFA (*le Monde* du 5 juin), M. Hernu s'est déclaré *« d'accord avec lui »* sur l'avion européen, et a rappelé que, *« pour la France, le Rafale est bien un prototype expérimental qui sert, pour l'avion européen, à améliorer et à perfectionner la technologie française »*. Le ministre a estimé que M. Wörner *« a fait part d'une certaine impatience, mais pas d'un refus »*.

« L'HUMANITÉ » : PROJETS INSENSÉS

Sous le titre : « Mitterrand : un état-major pour la guerre des étoiles », *l'Humanité* du mercredi 5 juin, s'en prend sévèrement à la décision du ministre de la défense de s'entourer d'un groupe de réflexion sur la politique spatiale de la France (*le Monde* du 5 juin). Le quotidien du PCF estime que *« Hernu passe aux actes »* et participe à *« une accélération de la course aux armements »*.

« Projets insensés, absolument contraires aux intérêts de notre pays et à ceux de la paix, écrit l'éditorialiste du journal, Yves Moreau.

SPORTS

TENNIS



ROLAND GARROS

PARIS

Les Internationaux de France

Leconte n'a pas résisté au remoulage à chaud suédois. Wilander s'est qualifié en quatre sets, mardi 4 juin, pour les demi-finales des Internationaux de Roland-Garros. Il y affrontera McEnroe, qui a peiné cinq manches contre Nyström. Chez les dames, Chris Evert-Lloyd et Gabriela Sabatini s'affronteront elles aussi en demi-finales

Le seringuero et le caoutchouc

Attaquons, attaquons. Comme la lune, avait répliqué en son temps le généralissime. Rude journée pour les audacieux, les hussards gauchers. Ils ont vu de bien près les quenottes du diable. L'un s'en est remis, John McEnroe, mais de justesse. L'autre n'y coupa point, Henri Leconte, mais de bien peu.

S'il existait un haut commandement à Roland-Garros, il aurait probablement publié, ce mardi, le communiqué suivant : « *Temps sec. Balles légères. Terrain rapide. Vent tourbillonnant. Soleil de plomb. Prime à la défense.* »

Roland-Garros est d'abord passé, bien près d'un grand malheur. Il a failli quitter prématurément la compagnie, John McEnroe, victime d'une estouffade suédoise, de ce fort séduisant jeune homme pourtant aussi démonstratif qu'une porte blindée, Joaquim Nyström. Il faut d'ailleurs faire amende honorable. Dans un élan d'enthousiasme — mais comment ne pas se fourvoyer avec ce maelström suédois — ils se ressemblent tous ces Chinois du tennis — on avait abusivement présenté Nyström comme un « attaquant ». Il y avait erreur et tromperie. Non sur la qualité, mais sur l'appellation.

Il est vite apparu évident, et d'abord à John McEnroe, que le jeune Nyström, septième joueur mondial, est la plus parfaite illustration d'un principe qui eut, en d'autres temps, ses émules : la meilleure attaque, c'est encore la défense. Remettre la balle dans le court, toujours et à jamais. Le principe est certes à la base du tennis postulat irréfutable. Mais son application systématique peut avoir l'agrément d'une lancinante rage de dent ou de la lecture d'un contrat d'assurance tous risques.

Et puis, second principe : laisser l'adversité vivre sa vie, prendre ses risques, faire ses fautes, donner ses points. Nyström ou le tennis à la calculette. Soyez cigale, je resterai fourmi, comptable infatigable et insatiable des imprudences coupables.

Evidemment, on exagère un peu. Mais si peu. John McEnroe a bien failli y laisser ses nerfs et son équilibre précaires. En le voyant évoluer, le chef enturbanné d'un foulard, type « passeport pour l'enfer », on s'était pris, par une curieuse association d'idées, à penser à ces seringueiros brésiliens du début du siècle. Eux, près de Manaus, s'enfonçaient en forêt, l'enfer vert, pour aller opérer « l'arbre qui pleure », le fameux caoutchouc en langue indienne.

John McEnroe l'ignorait encore. Mais lui, le seringueiro d'élite, allait en « baver » dans l'enfer ocre de Roland-Garros pour transpercer le caoutchouc Nylström : cinq sets (6-7, 6-2, 6-3, 3-6 et 7-5). Trois heures quarante-cinq minutes de jeu, une expédition au long cours. Et, à terme, un bien indécent soulagement collectif.

« Tais-toi donc, benêt »

Car chacun aura beau dire. Il est ce qu'il est John McEnroe : méchant comme une mygale, mal poli, roitelet de triste éducation, tyrannique avec les juges de ligne et despote avec l'adversaire. Il n'empêche, quel joueur ! Il dit ce qu'il dit Big Mac. Et il ne se prive pas, depuis une dizaine de jours, de cracher dans la soupe à tout propos : comme quoi la terre battue, l'herbe seraient des surfaces pour tennis préhistorique, des lubies de vieilles lunes, les oripeaux d'une Europe confite de tradition. Il suffit, quel champion ! A le voir ainsi tout près de perdre, tout pouvait lui être pardonné. Même l'offense faite à l'Académie française lorsque, sur un ratage et pour un oh ! « bruyant », il se tourna vers Louis Leprince-Ringuet, lui grinçant en patois big mac : « *Tais-toi donc, benêt.* » Il nous fallait tous garder McEnroe par peur égoïste — ah ! la perspective terrifiante d'une demi-finale Nyström-Wilander — pour le plaisir à venir. Et parce que, enfin quoi, prime à l'audace.

Car, à risquer si fort de le perdre, John McEnroe méritait tout de même plus de le gagner ce match. Joaquim Nyström joua son jeu, jusqu'au terme, indémaillable et implacable. Big Mac, lui, fit le match et le spectacle. Et les deux, semble-t-il, tinrent davantage aux sautes d'humeur, de tension, de l'assaillant qu'à la résistance univoque de l'assiégé. Peut-être à cause de cette chaleur insupportable. On vit même, à un moment, McEnroe se verser un saut de champagne d'eau fraîche sur la tête pour éteindre l'incendie menaçant.

Au-delà de ces ratés subis et prolongés, comme une saleté dans le carburateur, qui lui coûtèrent les premier et quatrième sets, John McEnroe était bien d'une classe supérieure à son rival. Il le prouva aux deuxième et troisième sets, remarquablement joués. Et au cinquième, superbement ficelé. Une balle, rien qu'une balle. Cette balle superbe, insensée à 3 partout au cinquième set. Une pure merveille à la McEnroe, valant à elle seule qualification.

Roland-Garros est passé aussi, ce mardi, près d'un hypothétique bonheur : la qualification d'Henri Leconte. Là encore, une certaine logique l'a emporté. Dans un concours de fautes, le tennis est aussi de l'orthographe : celui qui en fait le moins l'emporte. Mats Wilander l'a emporté 6-4, 7-6, 6-7, 7-5, pour avoir écrit correctement lift... Avec constance.

Le match fut très serré. Et, peut-on le dire, pas excessivement bon. Henri Leconte, l'assagi, fit une rechûte sur un nombre impressionnant de balles. 28 points perdus sur fautes directes dans le premier set, 29 dans le second. Et ainsi de suite.

Mats Wilander, lui aussi saisi par l'émulation, commit des erreurs tout à fait inhabituelles. Tout y contribua : une « pression », comme disent les joueurs, une peur mutuelle des qualités adverses et un match où chacun s'efforça d'abord de détruire les points forts de l'autre.

Mats Wilander, troisième joueur mondial, prit le risque de jouer long, systématiquement. Donc de sortir des balles. Et il prit le parti de bombarder sans trêve ni relâche le revers du jeune Français, quarante-troisième joueur mondial. Ainsi, il anesthésia sa volée et ses coups droits, ses armes principales.

Henri Leconte fit donc avec ce que l'autre lui laissa : son premier service, très bon, son courage, son nouvel appétit de victoire. A l'arrivée, l'écart entre les deux ne pouvait être que minime. Il le fut, mais il existait, indéniable, prix de l'expérience et du sang-froid.

Il n'empêche : privé ce jour de son jeu et de demi-finale par le rémouleur-chef suédois, Henri Leconte aura tout de même fait un excellent tournoi.

PIERRE GEORGES.

La Sabatini

La belle « Chrissie » pense à la retraite. Sérieusement. Trente et un ans à Noël. Plus de mille matches gagnés à son palmarès. Seize coupes récompensant ses victoires dans les tournois du Grand Chelem alignées sur les étagères de sa maison à Fort-Lauderdale (Floride). Près de 6 millions de dollars de gains en tournois déposés, au fil des années, sur son compte en banque. Chris Evert-Lloyd tient toujours sa place sur la terre battue. Elle doit y disputer, jeudi 6 juin, les demi-finales des Internationaux de France pour la dixième fois de sa carrière. Mais cette grande dame des courts ne deviendra pas la grand-mère du tennis. D'ici deux saisons, elle se sera retirée. Comme sa grande rivale Martina Navratilova. L'esprit tranquille : « *Il y a quelques années*, a-t-elle dit, *Martina et moi n'aurions pas aimé nous arrêter. Maintenant nous pouvons le faire sans crainte pour le niveau du tennis féminin. La relève est prête.* » Chrisie pense notamment à Gabriella Sabatini, une Argentine de quinze ans, qu'elle doit précisément affronter en demi-finale. Quinze ans, c'est l'âge de toutes les promesses. On ne jurera donc pas que cette gamine, brune comme un pruneau, ne les tiendra pas. Mais, contrairement à beaucoup d'autres dans l'échange, elle varie tous ses coups. Une grande préparation de frappe lui permet de réserver à ses adversaires des balles toujours travaillées différemment. Elle ne craint pas non plus de taper à plat le long des lignes. Comme les accélérations qu'elle produit en coup droit sont assez exceptionnelles, elle parvient rapidement à conclure le point. Son smash enfin qui est délivré d'un geste parfaitement naturel est puissant.

Non, décidément, cette Sabatini-là n'a pas volé la réputation qui l'a précédée ici. L'an dernier ce n'était encore qu'une fillette maigrichonne quand elle a gagné le tournoi juniors de Roland-Garros avant de devenir championne du monde de cette catégorie d'âge. Pourtant elle avait déjà une présence magnétique sur le court, qui a rappelé aux plus anciens la championne brésilienne Maria Bueno. Une manière à elle de se déplacer, d'attendre, de s'élancer, de reprendre son souffle. Cela est déjà la marque du talent. Avec son walkman qui diffuse des tubes du groupe *Chicago* et de Lionel Richie, elle n'est pourtant pas très différente des autres gamines du circuit. Mais elle a vraiment un plus. Dix magazines américains ont déjà mis sa frimousse en couverture. Le public new-yorkais a été séduit lors de son apparition à Flushing Meadow : elle était la plus jeune à avoir jamais passé deux tours. Ce n'était alors qu'une joueuse amateur. Gabriela n'est pas comme les joueuses de son âge, elle n'a pas l'air d'un petit singe savant qui répète inlassablement le même numéro de lift. C'est déjà une petite femme, une femme du Sud ; débordante de tempérament et de passion, Gabriela « la » Sabatini.

Fougueuse

Exilée mardi du Central sur le court numéro un pour cause de prolongation des quarts de finale masculins, elle y a attiré, par son seul magnétisme, la foule des connaisseurs de la petite balle. Et pourtant, elle n'était même pas donnée favorite. Son adversaire était en effet la Bulgare Manuela Maleeva. Blonde et rose comme l'autre est brune et dorée. Fade et triste comme l'autre est piquante et enjouée. Contraste presque à l'excès. Chaperonné par une mère qui a disputé la coupe de la Fédération dans les années 60, Manuela s'est hissée, à dix-huit ans, à la quatrième place mondiale en retournant inlassablement. Cette tactique lui avait d'ailleurs permis d'arriver en quarts de finale sans concéder le moindre set. En revanche, Gabriela avait été sérieusement menacée par la Sud-Africaine Fairbank au tour précédent. Elle a encore du mal à rester concentrée deux sets d'affilée. Ce genre de passage à vide lui a coûté, mardi, de perdre la deuxième manche sue le score assez sévère de 6-1. Mais quand elle a serré le jeu, ce fut un véritable festival dont Maleeva a fait les frais.

Sabatini n'a pas encore un très grand service, mais elle est maintenant dix-neuvième dans la hiérarchie professionnelle en ayant battu, sans avoir l'air d'y toucher, des joueuses aussi expérimentées que Kathy Horwarth, Zina Garrison ou Pam Schriver. Elle fait tout pour atteindre le sommet de l'échelle. Depuis quelques mois, elle a quitté Buenos-Aires et sa famille pour s'expatrier en Floride. Dans le camp de Kay-Briscane, l'entraîneur chilien Patricio Apey a d'abord dû lui apprendre à garder son calme. Deux dollars d'amende pour un juron ou un mouvement de colère. Elle y a perdu, paraît-il, tout son argent de poche. Maintenant, elle n'a pas peur de demander à un arbitre un point qui lui est dû, mais elle sait se contenir. Son tempérament, elle le laisse exploser en jouant. Et si tout ce talent ne fait pas long feu, d'ici deux ou trois ans, cette Gabriela Sabatini devrait tirer un des plus beaux feux d'artifice du tennis.

ALAIN GIRAUDO.

Les résultats du mardi 4 juin

SIMPLES MESSIEURS

(Quarts de finale)

1. McEnroe (E-U, 1) b. 7. Nyström (Suè., 9), 6-7, 6-2, 6-2, 3-6, 7-6 ; 4. Wilander (Suè., 4) b. Leconte (Fra., 34), 6-4, 7-6, 6-7, 7-6.

SIMPLES DAMES

(Quarts de finale)

2. C. Evert-Lloyd (E-U, 2) b. T. Phelps (E-U, 36), 6-4, 6-0 ; 14. G. Sabatini (Arg., 17) b. 4. M. Maleeva (Bulg., 4), 6-3, 1-6, 6-1.

Les revers de la raquette française

Au-delà du sport et des gestes, le tennis est une industrie. Les marchands du temple, installés désormais dans les allées de Roland-Garros, en savent quelque chose. Or, si le tournoi parisien se porte bien, si les licenciés n'ont jamais été aussi nombreux, l'industrie, elle, décline. La chute des ventes de raquettes de 1983 à 1984 a été de 13,8 %, passant de 1,4 à 1,9 million. Et pour 1985 la Fédération française des industries du sport et du loisir s'attend à une nouvelle chute de 20 à 25 %. Le marché est en effet arrivé « à maturité » et devient donc désormais essentiellement un marché de renouvellement.

L'éclosion des nouveaux matériels n'a d'ailleurs pas été favorable aux fabricants nationaux. les importations ont ainsi représenté 228 millions de francs, et les exportations 91 millions. Taiwan par exemple est devenu le pays leader dans cette industrie. Comme les balles sont elles aussi très largement importées (100 millions de francs contre 6,7 millions d'exportations), voilà près de 250 millions dépensés hors des frontières pour jouer au tennis.

FOOTBALL

COUPE DE FRANCE

Monaco et Paris-SG en finale

C'est une finale de la coupe de France inédite qui opposera, samedi 8 juin au Parc des princes, l'Association sportive de Monaco, déjà finaliste l'an dernier et victorieuse en 1960, 1961, 1963 et 1980, au Paris-Saint-Germain qui tentera de l'emporter pour la troisième fois en quatre ans après ses succès de 1982 et 1983. Les Monégasques, qui avaient gagné le match aller des demi-finales 2 à 0 ont préservé une partie de cet avantage en s'inclinant à Lille par 1 à 0, mardi 4 juin. Battus 2 à 0 à Toulouse, les Parisiens ont réussi à remonter leur handicap au Parc des princes et se sont qualifiés, après prolongation, grâce aux tirs au but.

Depuis leur première victoire en 1982, obtenue aussi grâce aux tirs au but en demi-finale contre Tours puis en finale contre Saint-Etienne, les joueurs de Paris-SG croient en leur bonne étoile dans cet exercice qui relève pourtant de la roulette russe. Certain n'ont pas hésité à gagner du temps surtout durant les prolongations, sûrs, sans doute, de triompher à l'épreuve des nerfs.

L'enjeu était en effet, d'importance pour les deux clubs. Brillantes la saison dernière où le Paris-SG avait coiffé Toulouse sur le fil pour la quatrième place de championnat, qualificative pour la coupe de l'UEFA, les deux équipes, *a priori* renforcées, avaient abordé cette saison avec encore plus d'ambition. Hélas ! elles ont surtout lutté pour éviter la relégation en fin de championnat. Seule une victoire en coupe pouvait encore sauver leur saison.

L'intérêt général du Paris-SG, qui rêve de disputer une quatrième coupe d'Europe consécutive, rejoignait aussi pour ce match l'intérêt particulier de plusieurs joueurs laissés dans l'incertitude quant à leur avenir. Le recrutement pour la saison prochaine de l'entraîneur lensois Gérard Houiller, du gardien de but Joël Bats (Auxerre), des défenseurs Michel Bibard et Fabrice Poullain (Nantes), Claude Lowitz (Metz), des attaquants Robert Jacques (Nancy) et Omar da Fonseca (tours), laisse prévoir de nombreux départs. La coupe de France vient à point pour permettre à certains joueurs de se distinguer afin de prolonger leur contrat ou d'attirer l'attention d'autres clubs.

L'occasion était presque inespérée pour Patrice Segura appelé à remplacer Toko, blessé, contre Toulouse, Formé... à Toulouse, où il a joué douze ans, et venu l'été dernier au PSG, il avait été blessé dès le premier stage de péparation. Après être resté dix mois sans pouvoir jouer, c'est lui qui a ouvert le score sur un centre de Luis Fernandez (35e minute).

Grande déception de la saison, l'ancien meneur de jeu auxerrois Gérard Lanthier avait aussi intérêt à jouer sa carte personnelle. Entouré d'équipiers mieux placés, il a su tenter sa chance pour marquer le deuxième but parisien, d'un tir de plus de vingt mètres (60e minute). Il restait alors aux joueurs les plus expérimentés, et les moins soucieux pour leur avenir, à se charger de la série de tirs au but.

Dominique Rocheteau, Safet Susic, Philippe Jeannol, Dominique Bathenay et Luis Fernandez s'acquittai de leur tâche à la perfection, de même que les deux premiers tireurs toulousains, les internationaux Jean-François Domergue et Yannick Stopyra. La décision se fera sur la troisième tentative, effectuée par Jean-Pierre Laverny.

Formé au club et titulaire cette saison en équipe première à vingt-sept ans, c'était sans doute le joueur qui souhaitait le plus disputer la finale. La tension était peut-être trop forte et Jean-Michel Moutier parvenait à détourner son tir au prix d'un beau plongeon.

GÉRARD ALBOUY.

LA TRAGÉDIE DU HEYSEL

Confusions sur l'identité des victimes

Les corps de plusieurs victimes italiennes des incidents de Bruxelles ont été rapatriés dans des cercueils portant un autre nom et certains n'ont pas été reconstitués après l'autopsie hâtive pratiquée par les médecins belges.

La première erreur a été découverte lundi 3 juin dans le Nord, près d'Udine, pendant les funérailles d'un supporter de cinquante et un ans. Sa femme, qui assistait à l'ouverture du cercueil, une deuxième autopsie devant être pratiquée par un médecin italien, s'est rendu compte que le corps n'était pas celui de son mari, mais d'un homme beaucoup plus jeune.

Quelques heures plus tard, dans un bourg proche de Reggio-de-Calabre (sud de la péninsule), une découverte analogue a été faite.

Un magistrat de Rome, le substitut du procureur de la République, Alfredo Rossini, qui est chargé de l'enquête sur la tragédie de Bruxelles, a ordonné une nouvelle identification de toutes les victimes italiennes, ce qui entraînera l'exhumation de deux corps déjà enterrés.

Selon le consul général d'Italie à Bruxelles, M. Alberto Galluccio, dans le chaos qui a suivi les incidents, après l'identification des victimes, les médecins militaires belges qui devaient les autopsier les avaient portées par groupes de trois dans la salle d'opération, ce qui a conduit aux erreurs funestes.

Par ailleurs, des médecins légistes italiens qui ont procédé à une seconde autopsie sur les cadavres, ont découvert que certains d'entre eux avaient été découpés en morceaux et mis par la suite dans des sacs en plastique. Des scènes de colère ont éclaté lorsque les familles ont vu ce qui restait de leurs morts.

Le conseil municipal de Liverpool a d'autre part décidé d'envoyer une délégation à Turin le 17 juin afin d'« *essayer de rétablir quelques ponts* ». Des représentants de tous les partis politiques, de deux clubs de la ville (Everton et le Football club de Liverpool) et les deux évêques catholique et anglican ont été invités à participer à cette visite. La police de Liverpool a, de son côté, reçu des centaines de photos des incidents prises par des supporters anglais. Ces photos devraient leur permettre d'identifier les principaux responsables de la tragédie.

● *L'incendie du stade de Bradford : une cinquante-quatrième victime.* — Une nouvelle victime de l'incendie du stade de Bradford, en Grande-Bretagne, Mme Muriel Firth, cinquante-sept ans, est décédée mardi 4 juin, portant à cinquante-quatre le nombre de morts à la suite de la catastrophe qui avait complètement détruit une tribune au cours d'un match de football, le 11 mai dernier. Trente-huit personnes blessées dans l'incendie sont encore soignées dans plusieurs hôpitaux de la région. Deux d'entre elles sont dans un état critique et trois autres gravement malades.

EN BREF

Un jeune homme circulant à bord d'une voiture volée est tué par des policiers

Un jeune homme, âgé de dix-sept ans, circulant à bord d'une voiture volée a été tué par des policiers lors d'un contrôle routier pendant la nuit du lundi 3 au mardi 4 juin, à Louviers (Eure).

Alertés vers 2 heures du matin par un coup de téléphone anonyme rapportant que des inconnus tentaient de voler une Golf GTI, les policiers de Louviers se sont rendus sur les lieux, à la sortie de la ville. A leur arrivée, le conducteur de la Golf a foncé dans leur direction, affirme-t-on du côté de la police.

Les agents qui étaient descendus de leur véhicule et qui « se sont sentis menacés », ont ouvert le feu en direction de la voiture. Le conducteur fit alors demi-tour — deux balles avaient atteint l'arrière du véhicule — et prit la fuite. Une demi-heure plus tard, les policiers ont découvert sur le parking d'une clinique de Louviers le corps du jeune homme, d'origine nord-africaine, atteint à la poitrine d'une balle de 357 magnum.

● *Le commissaire de la Chaussée-d'Antin à Paris suspendu de ses fonctions.* — Le commissaire Depousier, responsable du commissariat de police judiciaire de la Chaussée-d'Antin à Paris (9e), a été suspendu de ses fonctions. Cette décision fait suite à l'inculpation pour vol et complicité de proxénétisme et à l'incarcération d'un inspecteur divisionnaire de ce commissariat, M. Georges Cosimi (*le Monde* du 4 juin).

● *Vol au musée du Capitole.* — Un tableau de 25 cm × 10 cm du peintre flamand du seizième siècle Bruegel l'Ancien a été volé, dans la matinée du 4 juin, au musée du Capitole à Rome.

● *M. Pierre Bouchacourt n'est plus président du Patrimoine foncier.* — M. Pierre Bouchacourt qui vient d'être inculpé d'escroquerie et d'abus de confiance et écroué à Digne dans une affaire de détournement (*le Monde* du 4 juin), n'est plus président du Patrimoine foncier, comme on le laisse entendre, à déclaré Me Marcel Ribera.

Me Ribera, avocat, avait défendu les petits porteurs du Patrimoine foncier, qui avait été au centre d'un scandale financier en 1971. Me Ribera a déclaré que M. Pierre Bouchacourt avait quitté ses fonctions depuis plusieurs années, et le Patrimoine foncier, a-t-il ajouté, à propos de l'inculpation, « *ignore cette affaire personnelle qu'il n'a pas à apprécier* ».

Le comité exécutif d'Interpol reçu par le ministre de l'intérieur

M. Pierre Joxe a reçu, mardi 4 juin à Paris, le président de l'Organisation internationale de police criminelle, M. John Simpson, de nationalité américaine, et les onze membres du comité exécutif de l'Organisation, couramment baptisée Interpol. Le ministre de l'intérieur a annoncé à cette occasion qu'il détachait auprès du secrétaire général d'Interpol, en qualité de chargé de mission, M. Gilbert Raguideau, commissaire divisionnaire à la direction centrale de la police judiciaire.

● *Nouvel essai nucléaire français à Mururoa.* — La France a fait exploser, le mardi 4 juin, un engin nucléaire d'une puissance de 10 kilotonnes sur l'atoll de Mururoa, dans le Pacifique sud, ont déclaré des sismologues néo-zélandais. Il s'agit de la soixante-dixième explosion atomique depuis le début des essais souterrains français, voici dix ans, à Mururoa. — *(Reuter.)*

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

ON ne changera pas Alain Pacquier. Le créateur du *Festival de Saintes, en devenant* directeur de l'Institut lorrain des musiques anciennes, a transféré dans l'est de la France son imagination inépuisable, sa capacité de faire surgir la musique dans les coins les plus inattendus et de mobiliser tout le monde pour réussir les entreprises les plus risquées. Il revivifie les *orgues de la Moselle, met à l'honneur les chefs*-d'œuvre du chant grégorien nés dans l'ombre de la cathédrale de Metz, organise un congrès de musique sacrée, planifie un Festival international consacré aux « Finistères de l'Europe », utilise un circuit de télévision câblée dans la région de Bitche pour réaliser des programmes d'information et d'animation musicale, lance l'Orchestre baroque de Lunéville, avec lequel il monte cet *Ormindo* de Cavalli (réalisé par l'ARCAL), si modeste et si beau, qui a ravi tous ceux qui l'ont vu, de Versailles à Montpellier et de Caen à Thionville (*le Monde* du 11 décembre).

Dernière en date de ces audaces : en coproduction avec l'Opéra-Théâtre de Nancy, pour représenter *le Couronnement de Poppée*, de Monteverdi (à partir du 18 juin), il convoque Gustav Leonhardt *et le metteur en scène Jean-Marie Villégier*, à qui l'on doit d'éclatants spectacles à la Comédie-Française (*Cinna* et *la Mort de Sénèque*), avec les compères habituels de ce dernier : décors de Carlo Tommasi, costumes de Patrice Cauchetier, éclairages de Philippe Arlaud.

Bien qu'il soit, avec Harnoncourt, le plus célèbre interprète de la « nouvelle musique ancienne », Gustav Leonhardt a donné peu de concerts en France, où il est surtout connu par ses nombreux enregistrements, comme chef (en particulier les cantates de Bach) et comme claveciniste. Il ne court pas après la célébrité, ni après les journalistes. Il est affable et discret, pudique. Un large front, un long visage très modelé qui s'affine vers le menton, un fin sourire comme enveloppé de silence, il a la gravité sereine des musiciens dans les tableaux de ses compatriotes hollandais, ceux de Ter Borch, par exemple. Il parle tranquillement, sans sécheresse, un très bon français, mais ne prolonge jamais l'échange au-delà du nécessaire. – J. L.

GUSTAV
Leonhardt

Gustav Leonhardt dirige le Couronnement de Poppée *à Nancy. Il nous parle de sa vie, de son art, de son évolution, et de la musique ancienne.*

LE CLAVECIN PARTAGÉ

« *J'AVAIS fait du piano sans enthousiasme, mais, à quinze ans, en découvrant un clavecin (moderne) chez mes parents, ce fut le coup de foudre* », dit Gustav Leonhardt. En 1943, Amsterdam, sa ville natale, était sous l'occupation allemande ; les Leonhardt restaient confinés chez eux, un temps favorable pour se pénétrer de musique.

La paix revenue et ses humanités achevées, le jeune homme partit en 1947 à Bâle pour travailler le clavecin et l'orgue avec Eduard Müller, la musique d'ensemble avec August Wenzinger ; puis, en 1950, à l'Académie de musique de Vienne, où il étudia la direction d'orchestre avec Hans Swarowsky. « *Je passais de longues journées à lire des manuscrits et de vieux livres à la bibliothèque de l'Albertina. C'est alors que je fis la connaissance d'Harnoncourt, avec qui je jouais en particulier de la musique médiévale...* »

Deux ans après, l'élève devient professeur de musicologie et de clavecin, dans la même académie, et publie une étude sur l'*Art de la fugue*. En 1955, il revient à Amsterdam pour occuper les mêmes postes au conservatoire et tenir l'orgue de la Waalsekerk ; en 1958, il fonde un petit ensemble, le Leonhardt Consort ; en 1969-1970, il donnera des cours à l'université Harvard. « *Je n'enseigne plus guère aujourd'hui, mais j'ai encore quelques élèves privés pour garder le contact avec la jeune génération et avec une vie « normale ». Cela me paraît nécessaire, car je voyage beaucoup, donnant quelque cent vingt concerts par an, sans compter les disques – une vie fort agréable, mais tout de même un peu artificielle.* »

L'expérience et la science immenses qu'il a acquises, il ne semble pas vouloir les faire partager autrement que par ses interprétations. Il n'a plus le goût d'entreprendre des ouvrages de musicologie : « *On trouve partout des éditions en fac-similé de la musique ancienne : qu'y a-t-il d'autre à dire ? On lit le texte, et tout est dit. En revanche, j'aime écrire des livres sur les autres arts, sur l'architecture, sur ma maison en particulier.* » Il habite en effet une belle maison, construite en 1605, dans le vieil Amsterdam, où il a réuni des meubles anciens, des porcelaines et de nombreux instruments, dont huit clavecins, un pianoforte, deux orgues...

Faut-il jouer sur des instruments d'époque correspondant aux œuvres qu'on interprète ? Leonhardt est moins rigide que ses adversaires ne l'imaginent : « *Oui, sans doute, quand c'est possible, mais on ne doit pas se priver d'utiliser les clavecins ou les orgues qu'on a à sa disposition.* » De la même manière, il ne croit pas qu'il existe une seule vérité dans le style et l'interprétation : « *J'ai horreur des pédants. Ils sont nécessaires et ont fait un grand travail de défrichage, mais je déteste leur ton dogmatique, leurs exclusives. Partant de bons principes, le musicien s'exprime ensuite en fonction de son tempérament.* »

La prodigieuse explosion de la musique ancienne après la guerre n'a pas été le résultat d'un mouvement d'ensemble, mais d'abord le fait d'individus. Une situation était mûre, et, comme il advient souvent des découvertes scientifiques, la nouvelle manière est éclose en même temps dans des pays différents. « *Mais elle s'est répandue comme une traînée de poudre. Le niveau des exécutions s'est élevé très vite, et maintenant tout le monde constate qu'il y a des degrés de qualité dans ce que l'on joue et la manière dont on le joue. Le public aussi, une poignée au début, est devenu une foule immense, passionnée et très avertie.* »

Lui-même a évolué. Il n'est pas très satisfait quand il réentend ses anciens enregistrements, qui lui paraissent trop rigides. Il va toujours vers une plus grande liberté, « *fruit de la maturité et de l'âge, naturellement* ».

Cependant, il n'est pas du tout tenté d'élargir constamment son répertoire, comme Harnoncourt. « *Mon champ d'action est limité par celui de mon instrument, orgue baroque ou clavecin* » ; et il n'a pas envie d'aller au-delà, même jusqu'à Mozart, « *bien que j'adore Mozart* ». Il ne s'intéresse guère à Haendel, « *qui écrit pour les foules* », mais aime profondément Scarlatti, « *dont cent sonates au moins sont des chefs-d'œuvre* ». Les romantiques ne semblent guère l'inspirer (il ne joue plus jamais de piano), et encore moins les modernes.

En somme, la musique pour Leonhardt est un monde clos, fermé sur l'extérieur, parfait par lui-même, mais nullement austère et janséniste, comme on le croit, car il découvre toujours de nouvelles richesses intérieures. C'est un art, non pas solitaire, mais intime, que l'on fait entre amis : « *Je n'aime pas les grands groupes, juste quelques instruments, mes amis Kuijken, Brüggen, la Petite Bande, et c'est à peu près tout.* » Un art de vivre en soi-même, mais aussi en société, car on partage largement avec le public.

Le voici pourtant qui dirige *le Couronnement de Poppée !* « *Oui, mais je dirige à peine : il y a un ou deux chanteurs sur scène, je suis au clavecin avec le continuo. On s'entend à demi-mot...* » Il a peu travaillé pour le théâtre : dix-sept représentations de ce même *Couronnement* à Amsterdam, il y a dix ans, et un autre spectacle Monteverdi, deux ans après dans un festival, avec le *Ballo delle ingrate* et *le Combattimento*, « *à peine du théâtre* ».

Lui si pudique et introverti, quels sont ses rapports avec les metteurs en scène ? « *A chacun son devoir : je ne me mêle pas de la régie, sauf si l'on touche à la musique, à son rythme, à son débit. Mais il me semble que nous, musiciens, allons bien plus loin dans le respect de l'œuvre, peut-être parce que souvent l'exécutant est lui-même musicologue. Je trouve scandaleuses ces mises en scène modernes qui prennent une pièce et la dévoient pour lui faire dire autre chose, lui imprimer les préoccupations de notre temps.* »

Leonhardt pense qu'on doit respecter la pièce, le décor, les gestes d'époque, autant que la partition. « *C'est un tout auquel il ne faut rien changer.* » Même chez Wagner, les Walkyries énormes avec leurs casques à ailettes et les rochers de carton ? « *Oui, oui.* » Il n'en démordra pas... Sans le dire expressément, il regrette quelques modernismes dans la réalisation de Nancy, en particulier les éclairages : il voudrait qu'on en revienne aux quinquets de Monteverdi. Mais il admire en Villégier « *un merveilleux interprète du texte et des situations dramatiques* », et il a un grand respect pour son travail.

D'ailleurs, s'il estime nécessaire de retrouver les traditions exactes, il reconnaît que tout ce qu'on fait actuellement dans ce sens est affreux. « *La pratique théâtrale classique a des dizaines d'années de retard. On devrait peu à peu réintroduire la gestique, le port et les attitudes d'origine, sur lesquels nous sommes très bien renseignés par maints ouvrages, pour qu'ils s'incorporent et deviennent naturels, comme le style baroque dans la musique et même la danse, qui a fait de gros progrès ces dernières années.* »

Sur *le Couronnement de Poppée*, « *cet immense chef-d'œuvre dramatique autant que musical* », il aurait bien des choses à dire, que son spectacle nous dira le 18 juin. Une question qu'il vaut mieux ne pas lui poser : ne lui parlez pas du film de Straub, *la Petite Chronique d'Anna-Magdalena Bach*, où, en 1967, il fut Bach en personne ; c'est un péché de jeunesse dont le souvenir lui est aujourd'hui fort désagréable...

JACQUES LONCHAMPT.



L'As de pique

MILOS
Forman

VINGT ANS AVANT

AUTORITÉ compacte, bloc de présence. Milos Forman, président du jury au festival de Cannes cette année, présente le palmarès à la télévision. Il est plutôt laconique, sans flou ni pathos. Il est d'une aisance absolue. Jusqu'à ce qu'il remette son titre en jeu, au prochain film, il est l'homme des huit oscars d'*Amadeus*.

Aujourd'hui, on ressort *l'As de pique*. Nous sommes en 1963, Milos Forman a réalisé deux documentaires, il a trente et un ans, c'est son premier long métrage de fiction. Dans les histoires du cinéma, dans les souvenirs, le jeune Forman alliera humour et mélancolie, charme et légèreté. C'est ainsi que l'on perçoit l'avènement de la nouvelle vague tchèque.

Il fallait que les écrans de naguère soient bien empoussiérés pour que *l'As de pique* fasse figure de courant d'air frais. C'est l'effet-massue qui subsiste, une tendresse d'ours qui tempère à peine la cruauté du coup de patte.

La caméra fonce dans les corps féminins, joue des coudes, se colle. La grâce est dévolue aux garçons, pourtant maladroits, parfois pataudes, inconscients des fluctuations de l'âme que Forman capte sur leur visage.

La psychologie intéresse le réalisateur comme paysage et non comme moteur d'une action. Les atermoiements du héros dans son libre-service (il est payé pour prendre sur le fait les clients voleurs) guident la mise en scène, aussi bien que les longues séquences implacables où l'adolescent subit, chez lui, les leçons de morale paternelles. Lorsqu'on peut s'échapper, au bal ou dans la nature, la liberté est encore un leurre, un réseau de frustrations, de gêne et de gaffes – l'un bégaie, l'autre perd sa culotte, le troisième le contenu de son verre – avec de très brefs éclairs d'enjouement.

La critique sociale est acerbe, qui assomme les adultes et le système où ils enserrent les jeunes. Mais plus frappante est décidément la sélection opérée par l'œil de Forman, attiré par les mouvements incongrus, au bord du ridicule (par exemple, une masse de danseurs soudain secoués par le twist).

L'image de Milos Forman, telle qu'elle s'impose, à Cannes, est déjà là, construite, dans ce premier film où l'impétuosité dilate les temps habituels de l'image filmée. Dans *l'As de pique*, il y a l'énergie et la violence du cinéma. Cette force de lutteur si particulière, si étrangère aux autres arts. Elle explique comment Forman a pu un jour être accepté des Américains, maîtriser les gros budgets, les super-productions, et le grand public.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les grandes reprises.

Comme dit Schiller...

LE THÉATRE ALLEMAND AU RENDEZ-VOUS DE BERLIN

Les Berlinois se sont offert, comme tous les ans en mai, leur festival de théâtre. La scène allemande, de Zurich à Vienne, de Hambourg à Munich, comparaît devant un public réputé fin et chaleureux. Dix spectacles sont choisis sur toute l'année par sept sages de la critique, parmi le bon millier de spectacles que produisent chaque année au moins cent théâtres subventionnés.

par JEAN LAUNAY

LA tendance générale, décidément planétaire, est au déniaisement. C'est une des vieilles fonctions du théâtre, mais ici, à Berlin, les points sont mis sur les i. Exemples : *Don Carlos* n'est pas cet hymne à la jeunesse qu'on attribuait à Schiller, c'est la démonstration que les vieux gagnent toujours. *Guillaume Tell* n'est pas une histoire suisse, c'est une vision prophétique de la montée du fascisme.

Deux pièces de Schiller sur dix spectacles, ce n'est pas vraiment un hasard. Bien avant Goethe, Schiller est écrit en grosses lettres sur le cahier des charges. Institution au théâtre, souvenir de l'école, Schiller, qui sait, est peut-être encore la scène primitive du rêve allemand : être ce peuple jeune et pur, toujours empêché, jamais abattu. Depuis Weimar, du temps des Princes, après Weimar, la République, le message a toujours été bien reçu. Schiller était, avec Shakespeare, l'auteur classique le plus représenté sous le troisième Reich.

« *Une interprétation républicaine*, écrit le metteur en scène du *Wilhelm Tell* de Stuttgart, Gunther Heyme, *nous manquait encore.* » La voici donc, à grands traits. L'action se passe du temps de l'occupation de la Ruhr, les grands bourgeois (les barons) du coin ont su noyauter la résistance du peuple contre l'occupation française, et déjà un nom est repris en chœur par les masses, le nom d'un homme parti de rien, d'une arbalète : Wilhelm Tell ! Heil !

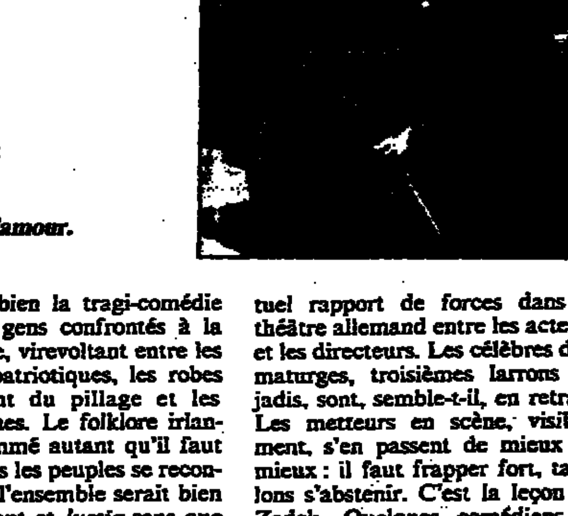
Toutes les coupes étant permises (la tradition du théâtre allemand le veut ainsi), reste, sur un fond de texte, le déroulement d'une fresque, comme on dit, à la mesure des puissants moyens du théâtre de Stuttgart. Exemple de tableau : la moto pétaradante d'un officier français, le bourreau de la Ruhr, devenue le trophée de la victoire de cent figurants, tandis que sur deux écrans géants passent des extraits de *Metropolis* et des *Nibelungen*. On est quelquefois épaté. Le plus souvent, on décode. Les acteurs font ce qu'on leur a dit. Les figurants sont gauches, mais cela indique peut-être aussi : peuple manipulable.

Ces grands spectacles éducatifs, dans la tradition de Piscator, sont jugés aujourd'hui un peu dépassés. Entre-temps, une autre façon de « rétablir » Schiller s'est imposée, plus directe et plus économique : inutile de faire dire à Schiller que..., il le dit ! Ainsi, à bien lire *Don Carlos*, on trouvera que ce prétendu idéaliste de Schiller était d'abord un politique, qui comprenait, comme personne en son temps, les mécanismes du pouvoir. L'art de l'exégèse fait la renommée des metteurs en scène de la RDA, que l'on s'arrache depuis un an ou deux. C'est qu'ils passent aussi pour « savoir raconter une histoire » et surtout n'avoir pas oublié le maître mot de Brecht : soyez marrants *(lustig)* ! Dans la mise en scène d'Alexander Lang, une des étoiles de Berlin-Est, l'infant Don Carlos, grand dadais pathétique, en béret et chaussettes « bédéisant » les costumes d'époque, le jeune marquis Posa, récitant à toute allure son catéchisme révolutionnaire, le nez au sol, ne font évidemment pas le poids devant les machines de l'Inquisition. La plupart des acteurs non plus, à ce régime amaigrissant, même quand il s'agit des acteurs d'un des premiers théâtres d'Allemagne, le Kammerspiele de Munich.



RUTH WALZ

Libgart Schwarz et Jutta Lampe dans *le Triomphe de l'amour.*



Otto Tausig et Ulrich Tukur dans *Ghetto.*

VIENNA PERENNIS

L'exception vient des vieux, qui ont le beau rôle, en particulier du roi Philippe, qui seul, parmi ces marionnettes bien tenues, compose un personnage tortueux et obscur à souhait. Le public lui fait un triomphe. De l'acteur, Romuald Pekny, on raconte que pendant les répétitions, en pleine transe, avec des larmes, et sentant sur lui le regard contrarié du metteur en scène, il se serait brusquement mouché et aurait dit avec son sourire et son accent viennois : « *Je sais. C'est pas ça que vous voulez.* »

« Je-vous-le-fais-comment ? » est la carte de visite des acteurs viennois, on peut même dire leur carte d'embauche. Aucune troupe allemande ne peut se passer d'eux. Quand ils sont tous ensemble dans le bien-nommé Burgtheater de Vienne, ils sont redoutables. D'abord par la masse : cent cinquante comédiens permanents, sociétaires inamovibles après dix ans de service. Et par la tradition : « je vous le fais comment ? » sous-entend « tu ne l'inventeras pas ».

Virtuoses ou conventionnels ? Les opinions sur la « manière viennoise » sont divisées. Une grande partie du public berlinois a hué le quatuor de stars (le visage stupéfait de l'une d'elles devant le rideau !) que le Burgtheater présentait dans une comédie moderne et suédoise de Lars Noren, *Démons*. Scènes de ménage dans le sillage d'Albee, mais à la puissance Freud, et d'un ton nettement plus haut sur l'échelle scatologique. Dans un décor design, verre et cuir, les quatre acteurs viennois s'en étaient donné à cœur joie. Et des sifflets ? Trop *glatt*, ont dit les gens lors de la discussion publique. Car chaque spectacle est suivi de discussions avec le public, une le soir même, une le lendemain à midi, quand on a bien réfléchi.

L'EFFET ZADEK

Glatt, c'est lisse, superficiel. Le théâtre doit *déranger*. De Schiller à Brecht, c'est écrit dans la charte du théâtre allemand. Le grand déstabilisateur du moment (mais cela fait déjà bien vingt ans), le plus renommé, c'est Peter Zadek.

A Berlin, Zadek était présent par deux mises en scène. L'une avec le Schauspielhaus de Hambourg, pour une comédie du même type que *les Démons*, *Temps perdu*, de John Hopkins. Non plus des ménages, mais des femmes seules face à des hommes qui sont tous de minables salauds. Les femmes le leur disent, dans un langage qui est censé faire rougir tous ces boys américains. Dans ma mémoire de spectateur, c'est un record absolu d'obscénité. Zadek met cela en scène comme une pièce d'Ibsen, comme Nora. Les *shit* vite dits du texte américain prennent l'inconvenance et le poids du malheur, la pièce devient grave, on n'en peut plus. A la fin, le public applaudit debout, comme pour les grands classiques. Adore ce que tu prétends détester. C'est l'effet Zadek.

On le retrouve dans son deuxième spectacle, *Ghetto*, avec cette variante : applaudis ce qui te fais le plus honte. *Ghetto*, présenté par la Volksbühne de Berlin, est la pièce d'un Israélien, Joshua Sobol. Elle veut montrer, à usage interne sans doute, que les juifs du temps de l'holocauste étaient des hommes comme les autres, divisés et inégalement bons. Dans le ghetto de Vilna, des juifs qui veulent «sauver le minimum» – l'un d'eux acceptera de faire lui-même la «sélection», – collaborent avec un Allemand que les juifs, «culturellement», intéressent. Le médium de la culture, ce sont les danses et les chansons : les juifs de Vilna ont créé un théâtre. Chez Zadek, c'est un époustouflant music-hall, dont Colette Godard a décrit ici-même le faste et la maîtrise (1). La scène finale montre l'exécution à la mitrailleuse des derniers histrions de Vilna. Zadek, quant à lui, ajoute un ultime et déchirant solo de clarinette. Noir. Tonnerre d'applaudissements. « *La clarinette signale la survie de l'esprit juif*, dit Zadek dans une interview, *et l'image qui reste à la fin est : sans l'Allemagne, il n'y aurait pas eu d'Israël.* » Pour le Festival, les édiles responsables ont fait appel au renfort moral du Théâtre de Haïfa, qui a joué en hébreu la version «orthodoxe» de *Ghetto*. Hélas ! le Théâtre de Haïfa n'est pas très bon, et, à la discussion, Sobol a paru d'accord avec Zadek, absent. Tortionnaire numéro un de la bonne conscience allemande, ou bien, au contraire, son alibi, Peter Zadek était en tout cas la vedette de ce festival des Lumières.

Car même dans *la Maison de Bernarda* (la production la plus poétique et la mieux accueillie du Festival, à l'actif d'Andrea Breth et du théâtre de Fribourg), traditionnellement close sous l'éternel soleil d'Andalousie, la voix du passé-à-surmonter se fraye un chemin sous la forme d'un discours de Franco retransmis par la TSF, qui a « un meuble exprès ». C'est le lien visible entre la tyrannie domestique et la dictature politique.

Et le Burgtheater lui-même, trois fois représenté cette année – on n'avait jamais vu cela, – a fait appel à un metteur en scène de la RDA, Thomas Langhoff (dont on connaît bien à Paris le frère Mathias), pour diriger la sublime pièce de l'Irlandais O'Casey, *la Charrue et les Etoiles*. Langhoff « raconte » bien la tragi-comédie des petites gens confrontés à la guerre civile, virevoltant entre les uniformes patriotiques, les robes qui viennent du pillage et les balles perdues. Le folklore irlandais est gommé autant qu'il faut afin que tous les peuples se reconnaissent, et l'ensemble serait bien assez poignant et *lustig* sans que certains acteurs en remettent. Viennois incorrigibles !

C'est peut-être cela aussi le bilan du Festival : un aperçu de l'actuel rapport de forces dans le théâtre allemand entre les acteurs et les directeurs. Les célèbres dramaturges, troisièmes larrons de jadis, sont, semble-t-il, en retrait. Les metteurs en scène, visiblement, s'en passent de mieux en mieux : il faut frapper fort, tatillons s'abstenir. C'est la leçon de Zadek. Quelques comédiens, à courant ou à contre-courant, signalent leur force singulière. Peu, finalement, sur l'ensemble de dix spectacles.

« LE TRIOMPHE DE L'AMOUR »

Mais en ce mois de mai chaque jour ensoleillé, Berlin avait plus que le Festival dans son sac. Une première de la Schaubühne, tombant par hasard (?) au beau milieu de la parade officielle, a mis tout le monde d'accord. Salué comme une merveille par toute la presse allemande, *le Triomphe de l'amour* de Marivaux par Luc Bondy est, en effet, une merveille, qui rejoint *la Dispute* de Chéreau dans le souvenir des grandes soirées.

Le Triomphe de l'amour est la mise à sac d'une forteresse-folie. Au centre de celle-ci, une île de colonnes blanches en ruine, l'île du temple négligé, entourée d'un grand bassin d'eau, reliée par une voie difficile à l'allée circulaire, ceinte à son tour d'un haut rideau d'arbres, entrouvert pour nous. L'amour entre comme un voleur. On voit d'abord sa main sous la lune, tout en haut des arbres, qui jette une corde pour descendre. Léonide et sa complice sont dans la place, gentilshommes en bas et perruques, mais à peine Jutta Lampe a-t-elle parlé, suspendue à sa corde, avec sa voix d'or qu'elle n'élève jamais, on sait qu'on a affaire aux anges. Dans le spectacle qui va suivre, cela ne s'oublie jamais : en prenant tous les risques de la bouffonnerie, il est, d'un bout à l'autre, magique.

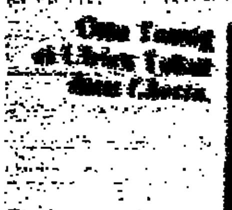
Des portes s'ouvrent dans la verdure, sur des lueurs de chandeliers. Hermocrate et Léontine, le philosophe et la vieille fille, s'aventurent au-dehors, parés comme de beaux insectes, attirés par l'eau. Les valets y barbotent bruyamment la nuit. Léontine y glisse une fois, dans son émoi, mais personne ne songe à rire quand, immergée jusqu'à mi-corps, somptueuse dans sa robe, elle continue son chemin. Après l'entracte, le bassin est vide et sale, les valets goguenards le nettoient à grands coups de balai ; il y a de la fumée, c'est Hermocrate qui brûle ses livres. Agis, son élève, s'enfuit comme un animal. Et tout à la fin, quand il n'y a plus rien à apprendre de cette désolation, le rideau d'arbres se ferme devant nous, écrase la robe de noces que Léontine ne mettra pas. L'ange exterminateur a eu tout juste le temps de passer de notre côté, Jutta Lampe, qui fait « ouf » (à peine) et s'en va.

Rien à décoder ici. L'image passe dans l'instant, ou ne passe pas. Les sorciers de la Schaubühne font tout passer. On connaît bien l'équipe Karl-Ernst Hermann aux décors, Moidele Bickel aux costumes *(le Prince de Hombourg* de Peter Stein, il y a déjà si longtemps !). Des acteurs comme Jutta Lampe ou Thomas Holtzmann sont illustres. Mais toutes ces forces additionnées n'expliquent pas la qualité intacte depuis quinze ans de cette prodigieuse maison : la Schaubühne de Berlin. Luc Bondy prend la succession de Peter Stein à sa tête. Tout va bien. On ne verra pas à Paris son *Triomphe de l'amour*. Un échange espéré avec Chéreau et Nanterre n'aura pas lieu. Quel dommage...

(1) *Le Monde* du 17 octobre 1984.

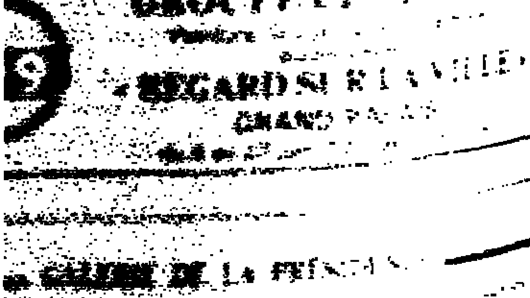


...comme tous les ans en mai,
...Zurich à Vienne, de Hambourg à Munic...
...réputé fin et chaleureux.
...sur toute l'année
...spectacles que produisent chaque anné...
...subventionnés.





« LE TRIOMPHE DE L'AMOUR »



Diane Arbus

Diane Arbus a photographié le diable, les monstres, les sorcières aux sourires de fée, l'innocence louche, la perversion des apparences, la vie. Deux livres rassemblent les personnages de son cirque imaginaire et réel.

LE SACRE DE MISS CATASTROPHE

DE toute sa vie, qu'elle écourta, on le sait, à l'âge de quarante-huit ans, Diane Arbus n'a cessé de faire des déclarations catastrophiques. A son professeur Lisette Model : *« Je veux photographier ce qu'est le diable. »* A ses élèves : *« Je crois que je suis un peu hypocrite. »* Devant un de ses portraits : *« Tout me donne un sentiment de jubilation céleste. Je m'entends prononcer : c'est merveilleux ! et j'ai devant moi une horrible femme au visage horrible. Je ne voudrais pas avoir cet aspect, jamais. Je ne voudrais pas que mes enfants aient aujourd'hui cet aspect, non, jamais, comme je ne voudrais jamais l'embrasser de ma vie. Mais, indiscutablement, elle représente pour moi quelque chose de merveilleux. »* A propos d'un camp de nudistes : *« C'était le camp le plus miteux et, à cause de cela, ou pour une autre raison, c'était le plus formidable. L'endroit tombait en morceaux et l'herbe ne poussait pas. »* A propos d'un bal pour handicapés : *« On avait tout à coup l'impression d'être un peu comme une star de cinéma. L'impression, je veux dire, d'être tout à coup absolument sensationnelle, à cause des circonstances. »*

Ces citations ont été compilées par Patrick Roegiers, qui propose aux Editions du Chêne un *Diane Arbus ou le rêve du naufrage* (quelques mois avant son suicide, en 1971, elle rêve que le naufrage d'un paquebot dont elle est l'une des passagères lui permet de photographier *« tout ce qu'elle voulait »*). Sa dérive analytique sur les filons de l'œuvre (le monstre, le corps, le masque) nous guide nécessairement vers elle.

A refeuilleter aujourd'hui l'album posthume de Diane Arbus (publié en 1972 par Aperture et au Chêne en 1973), devenu un objet sacralisé de la photographie américaine, on mesure quel détonant méli-mélo il est de gens très ordinaires, du commun des mortels, d'archétypes d'humanité, et de gens *très extraordinaires*, très *différents* des normes physiologiques et esthétiques, architypés par leur façon involontaire ou délibérée de s'en démarquer : nains, travestis, mongoliens. La bizarrerie des uns efface la transparence des autres, qu'on pourrait croiser sans les voir, nous les désigne en réévaluant leur banalité, en la mettant en cause et en lumière, tandis que l'« anodinat » (anonyme-anodin) des autres transparaît sur l'excentricité des premiers, la gomme un peu tout en l'humanisant, en l'aggravant. L'artificiel à la fois explose et se désintègre au contact d'un prétendu naturel. L'innocence devient louche dans la proximité des spécimens d'une dévoyure originelle. L'éden contre-plaqué des naturistes dissimule mal les moisissures de l'enfer ; les sorcières ont des sourires de fée ; les bébés des faciès de vieillard. Si Diane Arbus n'avait photographié que des monstres, l'œuvre aurait été mineure, clinicienne, mais elle les a appariés aux catégories courantes et familières. M. Muscle est devenu M. Tout-le-Monde, qui, lui, est devenu une perle.

Si l'on parle de Diane Arbus, il faut tout de suite recourir à Sander, qui l'a précédée dans un projet beaucoup plus ample et fou : être *un homme de science du portrait*, appliquer à ce genre photographique en cours les découpages illimités des méthodologies. Partant du haut de l'échelle nationale (ou des fondements vers les dégradations), il la descend à reculons, vers le ruisseau et le tombeau : le sang terrien fait place au sang mêlé des *villes, le bourgeois au chômeur*, l'enfant au cadavre ; curieusement, les forains, que Diane Arbus s'est aussi plu à photographier, prennent position vers la fin de la nomenclature de Sander, entre les artistes et les clochards. Les nains sont encore plus loin, entre les aveugles et la victime d'une explo*sion, juste* avant les *morts*. Les *modèles* de Diane Arbus sont aussi des hommes du « vingtième siècle », comme Sander avait pensé appeler les siens : ils pourraient former un chapitre de l'encyclopédie de Sander, une enclave sur la perversion des apparences, un sérail fabuleux, la loge des mythes.



Rose pétale pour le goûter en attendant la pâleur des fêtes *Harper's Bazaar (1962).*

Club de célibataires à South Bay

Que ce soit chez Sander ou chez Arbus, chaque portrait reste une énigme qu'on voudrait confondre et développer *(« une photographie est un secret qui parle d'un secret »,* dit Diane Arbus) : on aimerait pouvoir se raconter l'histoire de ce montreur d'ours que Sander a rencontré un jour, avec son tambourin et son bandonéon, sur sa route, raconter l'histoire de son foulard, de son chapeau et de la muselière de sa bête. Diane Arbus, elle, a laissé des indices nombreux pour reconstituer l'histoire des personnages de son *cirque personnel imaginaire* : d'abord des notations d'agenda, puis des légendes plus ou moins longues au dos des photos, enfin des articles entiers, descriptifs, énumérateurs, inventoriant les décors dans lesquels les modèles se situent, les objets de leurs lubies et de leurs collections, les passés hors desquels ils se détachent. Ses photos ou ses rêves de photos ont ainsi été tout entourés de textes : abréviations de petites annonces, horaires de rendez-vous, adresses, bribes d'aveux notés sur des tickets de métro, listes de corporations ou de figures tératologiques.

En cela, Arbus rejoint Sander et sa folie du classement, de l'épuisement – dans les deux sens du terme – du sujet. Mais les sujets d'Arbus ne sont pas anonymes comme la plupart de ceux de Sander : ils ont un nom et même une identité que la photographe peut s'appliquer à préserver, laissant des photos au dos desquelles il est écrit qu'on ne doit en aucun cas les rendre publiques avant l'an 2014, sorte de pythie qui garderait en réserve de sa notoriété quelques miroirs déformants à tendre encore au monde.

Ses proches ont décrit deux éléments cruciaux dans l'appartement à New-York de Diane Arbus : un paravent sur les deux faces duquel *elle épinglait les premières* épreuves de ses photos, les faisant concourir avec des cartes postales et des photos d'amateur (c'étaient celles qu'elle jalousait le plus), et, juste au-dessus de son lit, un tableau noir d'école où elle programmait à la craie ses prochaines prises, tableau d'une chasse dont les rendez-vous *étranges* devaient juguler ses rêves.

Le journalisme a *été* important pour Diane Arbus, pas tellement pour la satisfaction ou le désespoir de voir son travail mis en page (on refusait souvent ses reportages) ni pour l'argent (on la payait plutôt mal, quand on la payait), mais parce qu'il lui a servi de façade, de carte de visite et d'accréditation *pour des démarches qui autrement* auraient été taxées de vicieuses. C'est en tant que journaliste d'*Esquire* qu'elle a pu pénétrer avec son appareil dans un camp de nudistes. Et sous le couvert de *Look* qu'elle a tenté, en vain, de forcer la porte d'un pénitencier de condamnés à mort. Peut-être voulait-elle les *délivrer*, mais on retrouve d'abord là le moteur de la plupart de ses photographies et de ses déclarations : donner à voir l'inmontrable, dépasser la ligne d'outrance au-delà de laquelle une photographie cesse d'être inconvenante.

Aperture, en Amérique, suivi de Herscher pour l'édition française, regroupe maintenant dans un album de même format que la monographie qui lui est consacrée l'ensemble de son travail journalistique, avec ses articles publiés ou inédits. Diane Arbus entretenait une curiosité à l'égard de ses sujets (elle se prenait parfois pour la princesse d'un conte de fées), elle était capable de fouiller leurs poches, leurs conversations ou leur passé dans l'espoir de dénicher une incongruité inédite. Elle les aimait aussi certainement plus qu'ils ne la dégoûtaient. Ils ne le lui rendaient pas toujours. Mae West, en voyant les photos que Diane Arbus avait prises d'elle, s'est exclamée : *« Peu flatteuses, cruelles et pas gracieuses pour un sou. »* Elle visait juste : la grâce et les disgrâces devaient être le principal souci de Diane Arbus.

HERVÉ GUIBERT.

★ *Diane Arbus ou le rêve du naufrage*, de Patrick Roegiers, aux Editions du Chêne. 115 F.

★ *Diane Arbus photographe de presse*, aux éditions Herscher. 340 F.

Guru Dutt

« Assoiffé », un somptueux mélodrame où Guru Dutt, artiste complet du cinéma, s'engage tout entier, entre une virtuosité à l'américaine et des codes commerciaux indiens.

POÈTE, PRENDS TA CAMÉRA

L'ANNÉE de l'Inde va amener sur les écrans français, et d'abord à la salle Garance du centre Georges-Pompidou, quelques-unes de ces superproductions qui fascinent nos imaginations d'Occidentaux par leur démesure et par un mauvais goût proche du kitsch. Mais elle a déjà commencé, cette année, avec la présentation récente et presque simultanée de deux œuvres représentatives de la « qualité indienne », *la Route des Indes*, de David Lean, d'après le roman de E. M. Forster, et *la Maison et le Monde*, de Satyajit Ray, d'après le roman de Rabindranath Tagore. Voir les deux films à peu d'intervalle, comparer ces deux testaments *de cinéastes, au crépuscule* de leur carrière, c'est pénétrer avec un plus ou moins grand bonheur dans une culture, une tradition, à travers deux sensibilités, l'une britannique, l'autre bengalie, qui en un *sens se rejoignent*.



Guru Dutt dans *Assoiffé*

Les hasards du business et l'initiative d'un distributeur avisé vont permettre aux spectateurs français de découvrir au même moment l'un des plus somptueux mélodrames de l'histoire du cinéma indien, et aussi bien mondial : un film unique en son genre par son effort désespéré de concilier la grande tradition ciné*matographique américaine à la Orson* Welles et à la Frank Capra et ce cinéma commercial hindi aussi codifié dans sa vulgarité criarde que la *commedia dell'arte*, avec la récurrence de chansons délirantes et l'introduction d'intermèdes comiques assez douteux.

A ces conventions, fidèlement respectées, Guru Dutt, le producteur, réalisateur et interprète de *Pyaasa* (connu d'abord sous le titre bergmanien de *la Soif*, devenu aujourd'hui *Assoiffé*), apporte une dimension nouvelle, un aspect confession, portrait dans un miroir.

Vijay (Guru Dutt), poète, dès les premiers plans, rêve d'un monde meilleur et pur ; il n'affronte la nature, fleurs et papillons, que pour mieux se consoler de son échec, de la mise au rebut de ses poésies. Elles servent ultimement de papier *d'emballage. Au foyer, ses deux* frères méprisent, lui, le fainéant, cependant que sa mère, compréhensive, s'avoue prête à le suivre au bout du monde pour l'aider à réaliser un jour ses ambitions. Vijay erre dans la ville, est attiré par une prostituée, Gulab (Waheeda Rehman), qui fredonne une de ses œuvres. Car c'est là le miracle, et l'originalité assez rare de *Pyaasa* : que la musique et le chant, pour une fois, loin d'être un artifice, expriment brusquement les aléas du destin, ces coups de pouce qui transforment nos existences et servent à exhaler un état d'âme.

Gulab renvoie ce client sans argent. En la quittant, Vijay laisse *tomber une feuille de sa poche*, et elle se rend compte après son départ qu'il était l'auteur du poème qu'elle fredonnait. Mendiant, vagabond, Vijay aperçoit au coin d'une rue la jeune femme qu'il a aimée autrefois, mariée à un riche éditeur. Elle a choisi très froidement le confort et l'assurance du lendemain à la vie qu'il lui proposait. Les éléments d'un triangle sont posés, le film peut s'envoler, reculer les frontières du mélodrame. Vijay voit partout la misère autour de lui. Un jour, il donne sa veste fripée à un clochard qui, un peu plus tard, se jette sous un train.

Le temps passe, Vijay est devenu célèbre, grâce à Gulab qui a rassemblé *ses économies pour permettre* la publication de ses poésies. Vijay, malade, apparaît au balcon de l'immense théâtre où la foule se presse pour l'honorer : scène magnifique, morceau de bravoure comme on n'en voit plus guère aujourd'hui. Rejeté une fois de plus – on n'a pas voulu le reconnaître à *l'hôpital, sa mère est morte, ses frères l'ignorent, de même que* l'éditeur qui l'a enfin imprimé, – Vijay apostrophe la foule et le monde qui l'ont mis au rebut de l'humanité. Le film s'achève sur un second bain de foule encore plus extraordinaire. Vijay, enfin célébré, refuse la gloire, le mensonge de cette société sans âme,

« Ce monde où le destin,
D'un homme ne vaut rien
Où le devoir, le cœur
N'ont pas plus de valeur,
Un monde où la passion
Est prise en dérision. »

Le miracle de *Pyaasa*, c'est ce mélange d'un genre et d'un message, du style et de l'émotion : d'un côté, la virtuosité d'un *M. Smith au Sénat* ou d'un *Citizen Kane* (avec ces cadrages expressionnistes, ces élans de la caméra, parallèles à ceux du cœur, qui sont à eux seuls tout un programme) ; de l'autre, l'angoisse de vivre, l'impossibilité de rester soi-même.

Guru Dutt devait se suicider sept ans après *Pyaasa*, le 10 octobre *1964*. Aucun artiste parvenu ainsi au faîte de la puissance, dans un univers aussi frelaté que celui du cinéma, n'a pareillement engagé son existence. *Pyaasa*, tourné en noir et blanc – la couleur n'avait pas encore conquis le marché indien, – d'une durée nullement excessive à l'échelle du mélo hindi – un peu moins de deux heures trente, – nous prend par moments à la gorge par ce qu'il dit aussi bien sur le destin de l'homme dans la foule que sur l'avenir d'un sous-continent qui s'extrait à peine de la misère la plus accablante.

LOUIS MARCORELLES.

★ *Voir les films nouveaux.*

Sélection

THÉATRE

« Ruy Blas » au Théâtre de la Renaissance

Une cérémonie qui ressemble à une messe, par Denis Llorca. La Reine est l'image vénérée. Don Salluste, le faiseur d'ombres, Don César, la vie, et Ruy Blas, le servant de ce rituel. Chaque geste est ici important. Une main qui se tend indique le désespoir de la Reine ; une révérence devient génuflexion ou la marque d'une soumission. Les décors ont des couleurs, des nuances qui soulignent le noir menaçant. Si un poème s'écoute parfois plus subtilement en fermant les yeux, il faut regarder *Ruy Blas* et se recueillir. — C. B.

ET AUSSI : *Hélène 1927* au studio des Mathurins (Hélène Surgère et Josiane Stoleru). *Le Paradis sur terre* à l'Aquarium (Christiane Cohendy). *En attendant Godot* à l'Atelier (Michel Bouquet, Rufus, Georges Wilson). *Quartett* à Nanterre, Théâtres des Amandiers (Michelle Marquais, Roland Bertin, jusqu'au 10).

CINÉMA

« Le Baiser de la femme araignée » d'Hector Babenco

En Amérique latine, deux hommes enfermés dans une même cellule. Raul Julia, détenu politique cramponné à ses illusions révolutionnaires. William Hurt, mouton homosexuel en quête de romance, et qui invente la romance à partir d'un mélo minable du cinéma nazi — dans lequel la vedette brésilienne Sonia Braga dessine une composition époustouflante.

Les deux hommes s'affrontent, apprennent à se connaître, ils échangeront leurs rêves, Raul Julia meurt en imaginant partir dans l'île de la femme araignée. William Hurt meurt pour avoir pris contact avec les « amis » de Raul Julia. Il a reçu le prix du meilleur acteur au Festival de Cannes, il est fantastique. — C. G.

ET AUSSI : *Escalier C*, de Jean-Charles Tacchella (tableau de mœurs de la critique d'art). *Des « terroristes » à la retraite*, de Mosco (en salle, le film sur l'affaire Manouchian qui n'a pu passer à la télévision). *Les Enfants*, de Marguerite Duras (Ernesto, ce drôle n'ira plus à l'école). *Broadway Danny Rose*, de Woody Allen (le prodige qui a précédé *la Rose pourpre du Caire*). *Nostalghia*, d'Andréi Tarkovski (lumineuse déambulation intérieure, entre exil et exaltation).

MUSIQUE

Haendel et Vecchi

Le tricentenaire Haendel se poursuit brillamment à Paris avec une merveilleuse production de *Rinaldo*, mise en scène de Pizzi, l'Orchestre de Paris, dirigé par Sir Charles Mackerras, et une belle distribution : Teresa Berganza, James Bowman, Valérie Masterson, etc. On y retrouve les héros de *la Jérusalem délivrée*, en particulier les célèbres Renaud et Armide (TMP Châtelet, les 11, 14, 16, 18, 21, 23). Autres événements haendéliens : l'*Alexander's Feast*, dirigée par J. Grimbert (Sorbonne, les 6 et 11), et la version mozartienne du *Messie*, par l'Orchestre de Paris, direction Barenboïm (Pleyel, le 9).

Remontant plus haut, on ira voir un ancêtre de l'opéra, le fameux *Amfiparnaso* d'Horatio Vecchi, délicieuse guirlande de madrigaux de la fin du XVIe siècle, joué par les Scalzacani et accompagné par l'Ensemble 34/21 (Théâtre de Paris, jusqu'au 10 août, sauf dimanche et lundi). — J.L.

ET AUSSI : Quinzième Festival des musiques expérimentales (Bourges, jusqu'au 16) ; Brahms et Fauré, par le Quatuor Ivaldi (Maison de la chimie, le 6) ; Orchestre national, dir. S. Ozawa, avec M. Argerich (Champs-Elysées, les 6 et 7) ; inauguration de l'Acropolis de Nice : *Samson et Dalila*, de Saint-Saëns, direction Georges Prêtre, avec P. Domingo (Nice, les 9, 12, 16, 19) ; Année de l'Inde : concerts de percussions (Maison des cultures du monde, le 9, à 18 h et 21 h, et le 10) ; Betsy Jolas sera fêtée par ses amis dans un concert où ses propres œuvres alterneront avec celles de Purcell et de Lassus (Théâtre de Chaillot, grand foyer, le 10 juin) ; Christian Ivaldi et Jacques Rouvier (SACEM, Neuilly, le 11).

VARIÉTÉS

Nuit française

La Nuit de la variété française, organisée par la FNAC, propose, vendredi 7 juin au Zénith, une sélection d'espoirs de la chanson : Lennback, Jean-Pierre Mader, Rita Mitsouko, Mil Mougenot, Raoul Petite. Chaque artiste interprétera trois titres. Le public jouera le rôle du jury et choisira par un procédé vidéo de vumètre l'interprète favori. Celui-ci aura la possibilité de réaliser un vidéo-clip financé par les services audiovisuels de la FNAC. Un concert de Bashung clôturera la manifestation. — C. F.

JAZZ

Betty Carter au New Morning

Elle est musicienne jusqu'au bout des lèvres, déforme son visage et se tord le corps au rythme de la voix. Elle est de la trempe des plus grandes, Sarah Vaughan, Carmen McRae ou Ella Fitzgerald, mais reste moins connue. Betty Carter chante comme elle respire. Elle y ajoute une expressivité et un sens du jazz (mise en place, phrasé, improvisation) qui font de sa respiration l'élément le plus puissant, le plus théâtral de sa musique. Au New Morning, les 7 et 8 juin, 21 h 30. — F. M.

ET AUSSI : *Quartier Monet* à Dunois, les 8 et 9 juin, à 20 h 30.

DANSE

Anne Teresa de Keersmaeker au Théâtre de la Ville

C'est grâce à cette petite jeune fille lucide et décidée et à quelques complices que la danse en Belgique sort enfin de l'ornière néo-classique et prend une option « moderne ». Très pragmatique, Anne Teresa de Keersmaeker s'est emparée du style « post-moderne américain » et a construit à partir du minimalisme un langage personnel : gestes courts, séquences répétitives, phrases élaborées à la Lucinda Childs mais subverties de l'intérieur par la projection de fantasmes et le sentiment angoissant de la douceur et de la fragilité. — M. M.

ET AUSSI : Soirée de ballets à l'Opéra de Paris : *Washington Square* de Rudolf Noureev, d'après Henry James (création) ; *Mouvement, Rythme, Etude* de Maurice Béjart (création) ; *le Chant de la terre* de K. Mac Millan : *les Barbares*, par la compagnie Terrain vague à Déjazet.

EXPOSITIONS

Félicien Rops au Musée des arts décoratifs

Le Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, énergique institution qui fait face à Beaubourg et propose, à partir du 7 juin, une exposition consacrée à Tintin (« On a marché sur la Lune »), avait, voilà cinq ans, présenté un bel ensemble Félicien Rops. Le Musée des arts décoratifs prend la relève avec 70 peintures et 160 dessins ou aquarelles, divers livres, gravures et affiches : au total plus de 400 numéros. C'est la première grande rétrospective consacrée en France à cet artiste belge, mort à la veille de 1900, et qui connut, pour de vrai, pour de rire ou pour pleurer, tous les hommes de lettres de son temps. Une singulière personnalité, une œuvre qui surprendra par sa richesse, sa lucidité, ses merveilles et son humour. — F. E.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

LES IMMATÉRIAUX. Espaces communs. 5e étage. Jusqu'au 15 juillet.

JEAN-PIERRE BERTRAND — DAVID TREMLETT. Dessins. **PALERMO.** Rétrospective. — **UNE AUTRE COLLECTION POUR LE MUSEE.** — **ATELIER POLAROID.** Jusqu'au 19 août. Galeries contemporaines.

LUMIÈRES. Je pense à vous. Jusqu'au 5 août. CCI.

LA VOIX. Maintenant et ailleurs. Jusqu'au 10 juin. BPI.

DES YEUX AU BOUT DES DOIGTS. Le joueur de plumes. Bibliothèque des enfants, Piazza. Jusqu'au 10 juin.

OPÉRA BASTILLE. Avant-première. Grand foyer. Jusqu'au 30 juin.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h : sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (277-12-33).

Musées

RENOIR. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h : le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F, le samedi : 16 F (gratuite le 8 juillet). Jusqu'au 2 septembre.

SALON DES INDÉPENDANTS. De la Bible à nos jours, 3 000 ans d'art. Grand Palais (256-45-08). T.l.j. de 10 h à 20 h ; mardi jusqu'à 22 h. Du 6 juin au 26 juillet.

JAMES TISSOT, 1836-1902. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (742-03-47). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 juin.

GUSTAVE DORÉ et la peinture religieuse et monumentale. Petit Palais (voir ci-dessus).

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6 × 13 de J.-H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (296-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES OBJETS D'ART, 1980-1984. Musée du Louvre, entrée porte Saint-Germain-l'Auxerrois. Pavillon de Flore (260-39-26), sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Entrée : 13 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 17 juin.

LES PORTRAITS D'INGRES. Peintures des musées nationaux. — LE DESSIN A GÊNES Du XVIe au XVIIIe siècle. PASTELS FRANÇAIS DU XVIIIe SIÈCLE. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 septembre.

MARC RIBOUD. Photos choisies. 1953-1985. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 8 juillet.

RÉTROSPECTIVE ROBERT ET SONIA DELAUNAY. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 8 septembre.

ERRO. Paysages 1959-1985. B. ET H. BECHER. Chevalements. ELLES SONT DE SORTIE : P. Doury et B. Richard. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 juin.

JEAN-FRANÇOIS DE TROY. L'histoire d'Esther. EDMOND ABOUT, écrivain et critique d'art, 1828-1885. AFFICHES RÉCENTES DE MUSÉES. Musée d'art et d'essai, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F.

JEAN AMADO. Le doute et la pierre. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 13 juillet.

RÉOUVERTURE DES COLLECTIONS PERMANENTES. Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus).

FÉLICIEN ROPS (1833-1898), peintre, graveur, illustrateur. Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 juillet.

LA PUB AU MUSÉE DE LA PUB. Les meilleures publicités de l'année 1984. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-14-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 9 juin.

BROR HJORTH. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 15 septembre.

ARCHÉOLOGIE ET PROJET URBAIN. Musée de Cluny, 6, place Paul-Painlevé (325-62-00). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; dim. : 4,50 F. Jusqu'au 2 septembre.

LES SIÈCLES ROMANS EN BASSE-NORMANDIE. Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F Jusqu'au 2 septembre.

SALVADOR DALI. Deux caducées et trois cents œuvres originales. Musée de l'Assistance publique, 47, quai de la Tournelle (633-01-40). Jusqu'au 31 juillet.

RODIN. Cinq photographes contemporains (Drahos, Halle, Barret, Tintaud, Trülzsch). Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 45. Entrée : 12 F ; dim., 6 F. Jusqu'au 30 septembre.

MUSÉE IMAGINAIRE DES ARTS DE L'OCÉANIE. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (343-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 30. Entrée 16 F. Dim. : 8 F. Jusqu'au 1er juillet.

L'ÉVENTAIL, miroir de la Belle Epoque. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 27 octobre.

RÊVES D'HIER... RÉALITÉS D'AUJOURD'HUI. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (562-39-94). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Du 7 juin au 7 juillet.

CALENDRIERS ET CARTES POSTALES. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim., de 10 h à 17 h. Jusqu'au 7 septembre.

JURG KREIENBUHL. Hommage à la galerie de zoologie. Muséum national d'histoire naturelle du jardin des Plantes, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire. Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 30 juin.

Centres culturels

HARTUNG. Hôtel de ville, salle Saint-Jean (276-40-66). Sauf mardi de 11 h à 19 h. Jusqu'au 10 août.

JEUNE SCULPTURE 85. Port d'Austerlitz (entrée par l'escalier face à la cour départ de la gare) (535-25-27). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 9 juin.

DUBUFFET. Les lendemains de l'Hourloupe, 1974-1984. CINQUANTE ANS DE DESSINS AMÉRICAINS, 1930-1980. Ecole des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 16 juin.

LE HÉRAUT DU XVIIe SIÈCLE JACQUES DE GHEYN. Dessins et gravures. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 16 juin.

QUATRE FRANÇAIS EN AMÉRIQUE : Aballéa, Bouchony, Ryan, Saussois. American Center, 261, boulevard Raspail (335-21-50). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam. de 12 h à 17 h. Jusqu'au 25 juin.

RAYMONDE GODIN. Traces de saisons. Services culturels du Québec, 117, rue du Bac (222-50-60). Jusqu'au 28 juin.

ARTISTES MANITOBAINS. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 9 juin.

CARL KYLBERG (1878-1952), peintures, aquarelles, dessins. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 juillet.

INGE-LISE KOEFOED. Traces. Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Élysées (562-84-20). De 13 h à 19 h ; dim. et fêtes, de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 1er septembre.

JULIO VILLANI. Espace latino-Américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu' 30 juin.

AUTOUR DU PARFUM, du XVIe au XIXe siècle. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 septembre.

LÉON GISCHIA, peintures, dessins, décors de théâtre, etc. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Sauf dimanche et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 6 juillet.

PRIX WHANKI. Ancien musée de l'Assistance publique, 13, rue Scipion. Sauf dim., de 11 h à 19 h. Jusqu'au 14 juin.

D.-M. SAVINSEK. BIMC-Galerie, 52, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-67-08). Sauf dim. et lundi, de 16 h à 19 h. Jusqu'au 22 juin.

MARC PESSIN. Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau (236-27-53). T.l.j., de 12 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 septembre.

Galeries

LE SALON DE PEINTURE : Maîtres anciens. Galerie J.-M. Tassel, 17, quai Voltaire (261-02-01). Jusqu'au 29 juin.

LA PEINTURE POUSSÉE A BOUT : Aubertin, Bischoffshausen, Isou, Laubiès, Mohr, Wolman. Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 30 juin.

LES NOCES CATALANES. Barcelone-Paris 1870-1970. Jusqu'au 27 juillet. **KENNETH ARMITAGE. Sculptures, dessins 1948-1984.** Jusqu'au 20 juillet. **SONIA DELAUNAY. Les Simultanés, 1925... 1985.** Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16).

FRED SANDBACK — PATRICK TOSANI. Galerie Durand-dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 29 juin.

DE WATTEAU A INGRES. Œuvres de jeunesse. Galerie Cailleux, 136, faubourg Saint-Honoré (359-25-24). Jusqu'au 12 juillet.

LACS ET ENTRELACS. Travaux de P. Bloch, E. Devolder, A. Lambotte. Galerie 30, rue Rambuteau (278-41-07). Jusqu'au 29 juin.

MATIÈRE ET MÉMOIRE : Ettinger, Fonteneau, Mackendree. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 12 juillet.

DES ARTISTES AU TÉLÉPHONE. Galerie P. Lescot, 153, rue Saint-Martin (887-81-71). Jusqu'au 12 juillet.

ENZO CUCCHI, NINO LONGOBARDI. Œuvres inédites 1975-1982. Galerie Antiope France, 57, rue Saint-Louis-en-l'Ile (354-82-43). Jusqu'au 29 juin.

SNYERS — RABASCALL — LEWANDOWSKI. Espace Bateau-Lavoir, 6, rue Garreau (251-31-06). Jusqu'au 16 juin.

CARL ANDRÉ. Travertino. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 12 juillet.

LYDIE ARICKX. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 12 juillet.

BRACONNIER. Galerie L. Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Jusqu'au 6 juillet.

VICTOR BRAUNER. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 12 juillet.

M.-C. CHAIMOWICZ. Café du Rêve. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 15 juin.

JOHN CHAMBERLAIN. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple (278-11-71). Jusqu'au 13 juillet.

EMILE CHAMBON. Peintures 1950-1970. Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 27 juillet.

GENEVIÈVE CLAISSE. Les averbaux. Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 27 juillet.

SERGE CLÉMENT. Galerie Protée, 38, rue de Seine (325-21-95). Jusqu'au 22 juin.

HENRI JEAN CLOSON. 1888-1975. Galerie F.-Berndt, 11, rue de l'Echaudé (325-52-73). Jusqu'au 29 juin.

DAVID CONNEARN. Dessins. Galerie M.-Guiol, 22, rue de Poitou (271-60-06). Jusqu'au 14 juillet.

MARTIN DIETERLE. Œuvres récentes. Galerie E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 22 juin.

PHILIPPE DUPEROU. Sculptures. Galerie Eolia, 10, rue de Seine (326-36-54). Jusqu'au 20 juin.

DENISE ESTEBAN. Dessins. Galerie Jean-Peyrole, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 22 juin.

FOLON. Images pour Montand. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 22 juin.

MONIQUE FRYDMAN. Œuvres récentes. Galerie B. Lebon, 34, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 13 juillet.

JOSÉ GAMARRA. Galerie Albert-Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (633-06-87). Jusqu'au 6 juillet.

MICHEL GERARD. Akhta, sculpture. Galerie J.-Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 22 juin.

ALBERTO GIACOMETTI. Dessins. Galerie Claude-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 15 juin.

THOMAS GLEB. Pafilages. Galerie Galarte, 13, rue Mazarine (325-90-84). Jusqu'au 22 juin.

SERGE GUILLOU. L'Apocalypse. L'Art et la Paix, 35, rue de Clichy (874-35-86). Jusqu'au 22 juin.

MARQUET. Galerie de la Présidence, 90, rue du Faubourg Saint-Honoré (265-49-60). Jusqu'au 30 juin.

FRANÇOIS MARTIN. Galerie Montenay-Delsol, 31, rue Mazarine (354-85-30). Jusqu'au 29 juin.

MIRO, l'enfance d'Ubu. 1953, gouaches et collages. Galerie Marwan-Hoss, 12, rue d'Alger (296-37-96). Jusqu'au 28 juin.

FRANCE MITROFANOFF. Combats. Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 29 juin.

MARIE MOULINIER. La Filothèque-D.M.C., 95, rue Quincampoix (277-12-13). Jusqu'au 21 juin.

JOSEF NEUHAUS. Sculptures-reliefs. Repères, 20, place des Vosges (277-99-01). Jusqu'au 29 juin.

NILS-UDO. Espace photos. Galerie Claire-Burrus, 30-32, rue de Lappe (540-05-93). Jusqu'au 13 juillet.

PAOLINI. Melancolia ermetica. Galerie Maeght Lelong, 13 et 14, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 29 juin.

ACHILLE PERILLI. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 15 juin.

PIAUBERT. Galerie P.-Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 30 juin.

ALAIN POUILLET. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 13 juillet.

SIGMAR POLKE. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 12 juillet.

RENOIR. Dessins et aquarelles. Galerie Hopkins-Thomas, 4, rue de Miromesnil (265-51-05). Jusqu'au 29 juin.

EDWARD RUSCHA. Quelques dessins. Galerie G. Browstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (278-43-21). Jusqu'au 13 juillet.

SAURA. Lithographies et sérigraphies. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 29 juin.

FRANS SPANJAARD. Designer « de Stijl ». Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (325-84-20). Jusqu'au 28 juin.

ALDO SPOLDI. Galerie D. Templon, 1, impasse Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 12 juillet.

TABUCHI. Chinese dream. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (562-13-09). Jusqu'au 14 juin.

TAL-COAT. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 27 juillet.

HUGH WEISS, Peinture. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 15 juin.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Les métiers de la restauration des œuvres d'art. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (684-77-79). Tlj., de 10 h à 21 h : Dim., de 10 h à 12 h. jusqu'au 30 juin.

CERGY-PONTOISE. Histoires saintes de l'art : Lublin, Orlan. Théâtre des Arts, place des Arts, jusqu'au 21 juin.

CHELLES. Salvador Dali. CAC, place des Martyrs-de-Châteaubriant (020-90-11). Tlj., de 14 h à 19 h ; mardi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 20 juin.

ISSY-LES-MOULINEAUX. Henri Matisse, l'atelier d'Issy (1909-1917). Musée municipal, 16, rue Auguste-Gervais. Sauf le lundi et le mardi matin, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 20 juin.

LEVALLOIS-PERRET. Gustave Eiffel. Hôtel de ville, 46 ter, rue Gabriel-Péri (731-11-35). Jusqu'au 15 juin.

MELUN. Première rencontre internationale de sculpture contemporaine. Musée, 4, quai de la Courtille (439-17-91). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 ; dim. de 15 h à 18 h 30. Du 8 juin au 7 juillet.

VITRY-SUR-SEINE. Valério Adami, vitraux. Galerie municipale, 59, avenue Guy-Moquet (680-85-20). Sauf lundi, de 14 h à 19 h ; mercredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 16 juin.

En province

AIX-EN-PROVENCE. Dessins et aquarelles du XVIIIe siècle. Musée Granet, place Saint-Jean-de-Malte (38-14-70). Jusqu'au 9 juillet.

AMIENS. Dessins en utopie Satellisation. Maison de la culture, 2, place Léon-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 13 juillet.

ANNECY. Rétrospective du cinéma d'animation polonais 1947-1984. Musée-château (45-29-66). Jusqu'au 30 septembre.

LYON. Dokoupil. Travaux 1981-1984. Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 7 juillet.

MARCQ-EN-BARŒUL. Autour de Gauguin à Pont-Aven, 1886-1894. Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 22 juin.

MARSEILLE. Giorgio Morandi. Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au 18 juin. **Gottfried Honegger.** Galeries de la Vieille-Charité, rue de l'Observance (90-26-14). Jusqu'au 9 juillet.

MULHOUSE. Tony Langen, peintures. Musée des Beaux-Arts, 4, place Guillaume-Tell (43-98-11). Jusqu'au 7 juillet.

NICE. Carmelo Arden Quin, Rétrospective 1936-1985. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (62-31-24). Jusqu'au 23 juin. — **André Verdet. Masques et visages sacrifiés.** Musée Jules Chéret, 33, avenue des Baumettes. Jusqu'au 15 juillet. — **André Villers.** Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (62-37-11). Jusqu'au 23 juin. — **Autour de Nice...** Acropolis, 1, esplanade Kennedy (92-82-00). Jusqu'au 25 juin.

ROCHEFORT. Henry Chapront (1876-1965). Dessins, cartes postales, gravures. Musée des beaux-Arts, 63, avenue de Gaulle (99-20-70). Jusqu'au 2 juillet.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Christo : Surrounded Islands. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 30 juin.

STRASBOURG. A. Grenier. — M.-P. Lesage — B. Haentzler. Musée d'art moderne, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (32-46-07). Jusqu'au 30 juin.

TOULON. Alberto Burri, Rosso e Nero, Toulon 1985. — Serge Maillet. Musée, 113, boulevard Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 3 juillet.

TOURS. Jean Le Gac. Galerie d'art contemporain, 17, rue de la Bourde (37-44-99). Jusqu'au 30 juin.

VERNON. Les Petits Lu, l'art et les biscuits. Musée A.-G. Poulain, 12, rue du Pont (21-28-09). Jusqu'au 30 juin.

DANSE

Anne Teresa de Keersmaeker au Théâtre de la Ville

EXPOSITIONS

Félicien Rops au Musée des arts décoratifs

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

L'ILE DE SATAN, Arcane (338-19-70), 20 h 30 (5).

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, A Déjazet (887-97-34), 22 h 30 (6).

JOURNAL D'ANNE FRANCK, Mogador (285-28-80), 21 h (7).

BORIS VIAN, Mairie du XVIIe (293-35-17), 20 h 45 (8 au 15).

ARMISTICE AU PONT DE GRENELLE, Vinaigriers (245-45-54), 20 h (9).

LUCRÈCE BORGIA, Place des Vosges (277-92-26), 21 h 30 (10).

PHÈDRE, Versailles, Grand Trianon (950-13-42), 21 h (11).

MAHABHARATA PANDAVANI, Maison des cultures du monde (544-72-30), 21 h (11 au 20).

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), jeu à 19 h 30 : Spectacle de ballets ; sam. à 19 h 30 : Un bal masqué.

SALLE FAVART (296-06-11), Relâche.

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) mer., sam., dim. à 14 h 30 ; jeu. à 20 h 30 : l'Impresario de Smyrne ; mer., ven., sam., dim., lun. à 20 h 30 : Feydeau : comédies en un acte (Hortense a dit : « Je m'en fous » ; Léonie est en avance ; Feu la mère de Madame) ; mar. à 20 h 30 : Bérénice.

☞ CHAILLOT (727-81-15) : Grand Foyer : lun. à 20 h 30 : concert Betsy Jolas ; mer. à 18 h 30 : « Qui a faim n'est pas le seul », d'après V. Hugo ; Grand Théâtre mer., jeu., mar. à 20 h 30 ; dim. à 15 h : Ubu roi, Théâtre Gémier (ven., sam., dim. soir, lun.) : 20 h 30 ; dim. 15 h : Mille francs de récompense.

☞ ODÉON (325-70-32) (dim., soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h : Œdipe-Roi.

PETIT-ODÉON (325-70-32), (lun.) 18 h 30 : Jardin sous la pluie.

☞ TEP (364-80-80) : (mer., jeu., dim.) 20 h 30 : Turbulence.

BEAUBOURG (277-12-33) (Mardi) : Débats-rencontres-musée : Mer., de 14 h à 17 h : « Dis, téléphone-moi un mouton », ou « photocopier, télécopier » ; 18 h 30 : Art et institution en 1968 : l'institution du musée. Broodthaers et Buren ; 21 h, Opéra-Bastille ; Jeu à 18 h 30 : L'URSS face au tiers-monde ; ven. à 20 h 30 : Culture africaine (La fiancée du printemps par Abikou théâtre) ; sam. de 9 h 30 à 18 h : La vidéo pour quoi faire ? ; 20 h 30 : Culture africaine (Spectacle) ; lun. à 15 h 30 : culture africaine (Ceddo, de O. Sembene) ; 19 h, conférence-débat : Négritude et impasse *socioculturelle en Afrique* ; *18 h 30* Slide Show de David Tremlett ; Concerts : mer., jeu. à 20 h : Perspective 2 (F. Durieux (Exil) ; C. Schapira (chant cousu) ; B. Kolb (Mille Foglie) ; G. Zinsstag (Artifices) ; Lun. à 20 h 30 : Concert 2E2M (Nouveaux territoires) ; Cinéma-Vidéo : Nouveaux films BPI (sauf mar.) : 13 h, Carolyn Carlson, de E. Cloué ; 16 h, les Hommes du président, de P. Rufing ; 19 h, les Tribulations de saint Antoine, de T. Zéno ; mer., jeu., ven., sam., dim. à 15 h : Peintres et cinéastes des années 20 ; 18 h, Barbara Hammer ; Ciné-immatériaux : mer., *ven., lun. à 17 h : programme à l'accueil* ; jeu., ven., de 17 à 20 h : La ville image par image ; Maria Karmitz, éditeur de films à Paris : Voir festivals de cinéma.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : Lyrique : mar. à 20 h 30 : Rinaldo : livret de A. Hill et G. Rossi ; direction musicale : Sir Ch. Mackerras-N. Kraemer ; mise en scène : P.L. Pizzi (T. Berganza/E. Podles ; J. Bowman ; V. Masterson ; G. Rolandi ; T. Cook ; E. Bandry).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) Du mer. au sam. à 20 h 45 : Basler Ballet ; mar. à 20 h 45 : Rosas ; du mer. au sam. à 18 h 30 : Jorge Bolet (piano).

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) (lun.) : mer. à 20 h 30 : J.M. Dhermay raconte : spectacle pour un salon ; mar. à 20 h 30 : la Rose de fortune ; du jeu. au sam. à 20 h 30 : dim. 17 h : 50 ans de claquettes (J. Bense et ses danseurs ; P. Calligaris ; S. Guerault).

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34) (mer., D. soir), 20 h 45, dim. 17 h : Fast et Food au théâtre. A partir du 6 à 22 h 30 : Renseignements généraux.

AMERICAN CENTER (335-21-50), à 21 h : Red House (dern. le 9).

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Sablier.

☞ ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h 30 : les Amoureux.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23) (J., D. soir), 21 h, mar., dim. à 15 h : Doit-on le dire ?

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : En attendant Godot.

☞ ATHÉNÉE (742-67-27), Salle Louis-Jouvet : mar., mer. 19 h, jeu., ven. 20 h 30, sam. 16 h : les Violettes (dern. le 7).

AUDITORIUM DU XIIIe (586-84-15) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 18 h : Léonie est en avance (dern. le 8).

☞ BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h 30 : Tailleur pour dames ; lun., 20 h 30 : le Journal intime de Sally Mara.

☞ CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L), 20 h 30, dim., 16 h : Place de Breteuil. Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.) 20 h 30, dim 16 h : le Paradis sur terre.

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre (D., L., mar.) 20 h 30 : la Machine infernale ; La Galerie (D., L., Mar.), 20 h 30 : Délicate balance (dern. le 8).

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam., 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L), 20 h 45, dim., 15 h 30 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L); 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (280-00-11) (D), 20 h 30 : Chant pour une planète.

☞ CONFLUENCES (387-67-38) (S., D., L.) 20 h 30 : le Nouveau Cygne de Pierre (dern. le 7).

DAUNOU (261-69-14), (Mer., D. soir), 21 h, sam., 17 h, dim. 15 h 30 : *le Canard à l'orange*.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.) 20 h 15 : Hiroshima mon amour.

☞ DIX-HEURES (606-07-48) (D), 22 h : Scènes de ménage.

☞ DIX-HUIT THÉATRE (226-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 16 h : Play Strindberg.

☞ EDEN-THÉATRE (356-64-37) (D). 21 h : la Jalousie du barbouillé.

☞ ÉPICERIE (724-14-16) (D. soir, L.) 18 h 30, dim. 15 h 30 : Si vous saviez messieurs ; (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 18 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires même.

ESCALIER D'OR (523-15-10) (D., L.) 21 h : Chez Pierrot.

ESPACE CARDIN (266-17-81) (D. soir, L.) 20 h 30 : Météorologies (à partir du 11).

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05) (D). 20 h 30 : Shame (la Honte).

☞ ESPACE MARAIS (584-09-31) (D. L), 20 h 30 : Que la terre est basse (dern. le 9).

☞ ESSAION (278-46-42) (D. L), I. 21 h 45 : Annie Bettie et Cetera. II. (D., L.) 19 h : La dame est folle ou le billet pour nulle part ; 20 h 30 : Exposition. Le 5 à 17 h : Chant dans la nuit. 21 h, sam. 17 h : Ne laissez pas vos femmes accoucher...

☞ FONTAINE (874-82-34), (D.), 20 h 30, sam., 17 h et 21 h : Triple mixte.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D soir, L), 20 h 45, dim. 15 h : Love.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon : *21 h 30 : Offenbach, tu connais ?*

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99) (D soir, L), 21 h, dim. 15 h : Guérison américaine.

LIERRE-THEATRE (586-55-87), les 6, 7, 8 à 21 h : Abye-Djessima.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34) (D). I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs (dern. le 8) ; 20 h : C'est rigolo ; (V., D.) 21 h 45, sam. 22 h 30 : les Contes de Chelm ; Ven. 21 h 45 : Métamorphose d'une mélodie. II. 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : K. Valentin.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) (D., L.), 21 h : Créanciers.

☞ MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, dim., 15 h : les Œufs de l'autruche (dern. le 9).

☞ MARIE-STUART (508-17-80) (D), 18 h 30 : Vingt-huit moments de la vie d'une femme avec « le mort » (dern. le 8) ; (D, L) ; 20 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74) (D., L.). 21 h : Tous aux abris.

MATHURINS (265-90-00) (J., D. soir), *20 h 45, dim. 15 h 30 : Hélène 1927.*

MICHEL (265-35-02), (D. soir, L.), 21 h 15, sam., 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, sam., 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.) 21 h, dim., 16 h 30 : Le journal d'Anne Franck (à partir du 7).

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle (D., L.), 21 h : Tchekhov Tchekhova.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-*11-99) (D. soir, L., mar.), 20 h 45*, dim. 15 h 30 : Mangeront-ils.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir). 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam., 18 h 45 et 21 h 30, dim., 15 h 30 : le Dindon.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : Ma femme ; II. (D. soir, L.) 21 h 15, dim. 15 h 30 : la Part du rêve.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : Double foyer.

☞ QUAI DE LA GARE (585-88-88), 21 h : En direct (dern. le 9).

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39) (Mer. soir, D.), 20 h 30, mer. 18 h : Ruy Blas.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) (D. soir, L.), 20 h 45, dim, 15 h 30 : De si tendres liens.

☞ TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), I. (D., L.), 20 h 30 : l'Ecume des jours ; sam. 18 h, mer. 22 h : la Vie du gars qui naît. – II. Mer., jeu. ven., sam., 20 h 30 : Huis clos ; mar. 22 h 15, sam., 16 h : Herculanum Express.

☞ TEMPLIERS (278-91-15) (D., L.) 20 h 30 : Du dac au dac.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam., 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE-SAINT-LOUIS (633-48-65) (J., V.) 20 h 30 : Astro Follies show. (M.) 21 h : Tremplin.

☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L. et le 5), 20 h 30, dim., 17 h : l'Animal de l'aube.

☞ TH. DU TEMPS (355-10-88) *(D)*. 21 h : Salomé. (S.) 21 h : Vol d'oiseaux.

☞ THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D., L.), 20 h : la Nuit et le Moment ; 22 h : Relax.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : le Triomphe de l'amour. Petite salle, (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : le Voyage sans fin.

☞ THÉATRE 13 (588-16-30) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim., 15 h : la Collection.

THEATRE 33 (874-70-56) (M., J., Mar.) 20 h 15 ; (V., Sam.) 18 h 15, dim. 15 h : Une soirée presque comme les autres.

☞ LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15, sam., 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TOURTOUR (887-82-48) (D.), 18 h 30, sam. 16 h : Tac (dern. le 8) ; (D., L.) 20 h 30 : Logomachie. (D.), 22 h 30 : Carmen Cru.

UNION (278-47-74), 20 h 30 : Ici ou ailleurs.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h : Obé là-bas, le clown cheval ; Armistice au pont de Grenelle (à partir du 9).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : Chants d'elles ; 21 h 30 : Baby or not to Baby ; 22 h 30 : Crazy Cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84) (D., L.), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11) (D.). I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78) (D., L.), 22 h : Riez, riez, profitez-en...

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips ; 22 h 30 : Napalm Academy.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (J., D., L.), 20 h : Les dieux sont tombés sur la secte ; (D., L.) 21 h 30 : Pas de veine pour Dracula.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 21 h : Nuit d'ivresse.

TINTAMARRE (887-33-82), sam., 16 h : la Timbale.

La danse

A DEJAZET (887-97-34) (mer.) 18 h 30, dim. 15 h : Les barbares (à partir du 8).

CAFÉ DE LA DANSE (357-05-35), (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 17 h 30 : le Livre des sept scènes + Cie Atlani (dern. le 9).

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 11 à 20 h 30 : Vidya.

PALAIS DES CONGRÈS (266-20-75), (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 16 h : Carmen.

THÉATRE DU JARDIN (745-23-72), le 7 à 20h 30, le 8 à 15 h et 20 h 30, le 9 à 15 h, les 10 et 11 à 14 h 30 : Camisa Verde E Branco.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), *21 h : Chansons françaises.*

CIRQUE D'HIVER (504-72-04), mer. 15 h, vend. 20 h 30, sam., dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Emilie Jolie.

GYMNASE (246-79-79) (D., L.), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 16 h 30 : Thierry Le Luron.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 21 h 30 : S. Varegues.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), le 10 à 21 h : Percussions d'Inde, le 11 à 21 h : Mahabharata populaire.

OLYMPIA (742-25-49), (D. soir), *20 h 30 ; dim. 17 h : D. Guichard* (dern. le 9).

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), (D.) 20 h 30, sam. 17 h et 21 h : Brazil en fête.

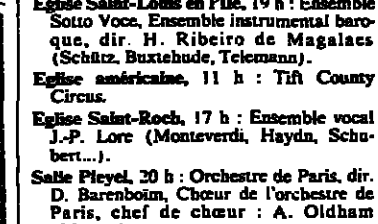
RADIO FRANCE, Grand Auditorium (524-15-16), le 8 à 20 h30 : Cante Flamenco. Auditorium 105, le 11 à 20 h 30 : Musiques Tziganes de Roumanie.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), jeu., ven., sam. 20 h 30 : L'ouvreuse était presque parfaite.

LA TANIÈRE (337-74-39). I : les 5, 6, 7, 8 à 20 h 45 : B. Brel ; *à 22 h 30 : Nuit* Nantes ; II : les 5, 6, 7, 8 à 21 h : Ecole de la chanson ; 22 h : Le Petit Cheval.

TROCADERO les 7, 8 à 18 h : Grand mela d'ouverture de l'année de l'Inde.

TROU NOIR (578-84-29), les 5, 6 à 21 h : F. Leu, G. Langoureau ; le 7 : Sarcloret, G. Langoureau ; les 8, 9 : Sarcloret, P. Meige ; les 10, 11 : M. Passy.



MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 5 JUIN

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Mozart).

Salle Gaveau, 20 h 30 : F.-J. Thiollier (Schubert, Brahms, Chopin).

Cithéa, 19 h : F. Bru, G. Rousselу (Bach, Haëndel, Spohr...).

Théâtre du Musée Grévin, 20 h 30 : V. Stoupel (Schubert, Liszt, Tchaïkovsky...).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : J.-G. Ferlan (Liszt).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : Bach et son temps.

La Table Verte, 22 h : S. Demoul, I. Veyrier, Ch. Roca (Brahms, Berger, Zemlinsky...).

JEUDI 6 JUIN

Salle Gaveau, 20 h 30 : Quatuor Arcane (Brahms, Schubert).

Sorbonne, Grand Amphithéâtre, 20 h 45 : Chœur national, Orchestre de Paris Sorbonne, dir. J. Grimbert (Haendel).

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : J. Mefano, C. Roque Alsina (Charpentier). – Grand Auditorium, 20 h 30 : Ensemble instrumental du nouvel Orchestre philharmonique, dir. R. Zollmann (Werner, Fontyn, Ibarrondo...).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. S. Ozawa (Berlioz, Tchaïkovski, Beethoven).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Orchester der Landesregierung Düsseldorf, dir. F. Lamprecht (Bach).

Eglise réformée d'Auteuil, 20 h 45 : R. Allard (Bach).

Notre-Dame, 16 h 30 : Piano Civic Choral.

Lucernaire, 20 h : P. Le Bosco (Villa-Lobos, Ponce, Murail).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Ensemble instrumental A. Stajic, dir. A. Stajic (Mozart).

Eglise réformée de l'Annonciation, 20 h 30 : J.-B. Courtois (Bach).

Crypte Sainte-Agnès, 21 h : Ensemble Erwartung, dir. B. Desgraupes (Schoenberg).

Orangerie, 12 h 30 : N. Bera-Tagrine (Chopin).

La Table Verte, 22 h : voir le 5.

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : voir le 5.

Centre Bösendorfer, 18 h 30 : J. Victor, P. Steciw.

Eglise arménienne catholique, 21 h : Ensemble vocal J. de Malestroit, Chœur Cum Jubilo de Vincennes, Orchestre Ad Artem de Paris, dir. D. Fanal (Vivaldi, Mendelssohn, Bach).

VENDREDI 7 JUIN

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : voir le 5.

La Table Verte, 22 h : voir le 5.

Orangerie de Bagatelle, 12 h 30 : Y. Pochtar (Chopin).

Lucernaire, 20 h : voir le 6.

Notre-Dame, 16 h : Butler University Choral.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : voir le 6.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Nouvel Orchestre *philharmonique, dir.* R. Frühbeck de Burgos (Glück, Schumann, Debussy...).

Eglise américaine, 20 h : Name (Calkins, Jaggard, Lippe...).

Cirque d'Hiver, 20 h 45 : Ensemble vocal J.-P. Loré, dir. J.-P. Loré (Orff, Xénakis, Ohana).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : T.-O. Thompson, J. Cohen (Poulenc, Menotti, Haendel...).

SAMEDI 8 JUIN

Radio-France, Auditorium 106, 15 h : M. Tipo, K. Gilbert (Scarlatti).

Lucernaire, *20 h : voir le 6.*

Orangerie de Bagatelle, 15 h : C. Joly (Chopin).

La Table Verte, 22 h : voir le 5.

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : voir le 5.

Crypte Sainte-Agnès, 21 h : voir le 6.

Eglise Saint-Merri, 21 h : M. Bonnin (Bach, Scarlatti, Solotarev...).

18 Théâtre, 16 h 30 : N. Tamestit, P. Bouyer (Beethoven, Franck, Stravinsky).

Heure musicale de Montmartre, 18 h : N.-L. Wright (J.-C. Bach, Mendelssohn, *Hindemith...*).

DIMANCHE 9 JUIN

Eglise Saint-Merri, 16 h : Ensemble de guitares de Paris (Phalèse, Mozart, Bach...).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : voir le 5.

Orangerie de Bagatelle, 15 h : B. Eidy (Chopin).

Eglise Saint-Louis en l'Ile, 19 h : Ensemble Sotto Voce, Ensemble instrumental baroque, dir. H. Ribeiro de Magalaes (Schütz, Buxtehude, Telemann).

Eglise américaine, 11 h : Tift County Circus.

Eglise Saint-Roch, 17 h : Ensemble vocal J.-P. Lore (Monteverdi, Haydn, Schubert...).

Salle Pleyel, 20 h : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboim, Chœur de l'orchestre de Paris, chef de chœur : A. Oldham (Mozart).

Théâtre du Rond-Point, 11 h : Quatuor A. Berg (Beethoven, Mozart).

Lucernaire, 20 h : Ensemble instrumental H. S. XXI (Leibowitz, Lenot, Riffaud...).

LUNDI 10 JUIN

Notre-Dame, 16 h : Tift County Chorus.

Radio-France, Grand Auditorium : Cycle acousmatique, 18 h 30 : (Garcia, Mandolini, Schultz) ; 20 h 30 : (Malec, Risset).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : voir le 5.

Lucernaire, 20 h : L. Robert-Diessel, K. Diessel (Debussy, Robert, Lesur...).

Eglise réformée d'Auteuil, 20 h 45 : F. Espinasse (Bach).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars antiqua de Paris.

Athénée, 20 h 30 : R. Bruson (Gluck, Mozart, Beethoven).

Chapelle de la Salpêtrière, 20 h 30 : Chorale universitaire de Jussieu, dir. D. Hazan (Bach, Schubert, Beethoven).

Théâtre du Rond-Point, 20 h 30 : Quatuor A. Berg (Mozart, Bartok, Ravel).

Ranelagh, 20 h 30 : E. Ludmer (Bach, Mozart, Schumann...).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : P. Soler.

MARDI 11 JUIN

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : A. Weissenberg (Bach).

Basilique Sainte-Clotilde, 20 h 30 : Ensemble Bach de Paris, Chorale J. Von Websky (Bach).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. W. Boettcher (Mozart, Beethoven).

Sorbonne, Grand Amphithéâtre, 20 h 45 : voir le 6.

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Orchestre et chorale P. Kuentz (Bach, Vivaldi).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : voir le 5.

Théâtre du Musée Grévin, 20 h 30 : N. Denize, D. Abramovitz (Schumann, Duparc).

Porte de la Suisse, 20 h 30 : J. Peixinho.

Les opérettes

RANELAGH (288-64-44), le 6 à 20 h 30 : Les Brigands.

THEATRE DE PARIS (874-10-75). Petite salle (D., L.), 21 h : L'Amfiparnaso.

Opéra

PALAIS OMNISPORTS DE BERCY (342-01-23), (D.), 20 h : Turandot.

Festival de l'Ile-de-France

(720-23-87)

L'HAY-LES-ROSES, parc de la Roseraie, le 7 à partir de 18 h 30 : Orchestre de chambre, P. Menet (Pergolèse, Bach, Scarlatti...).

LIMEIL-BRÉVANNES, église Saint-Martin et parc, le 8 à partir de 15 h 30 : Ensemble instrumental J.-W. Audoli (Mozart, Mendelssohn, Suk...).

VILLIERS, château et église de Draveil, le 9 à partir de 15 h 30 : Orchestre de chambre tchécoslovaque de Prague, dir. : Otokar Stejskal (Bach, Haydn, Dvorak...).

GUERMANTES ET FERRIÈRES, châteaux, le 9 à partir de 15 h : ensemble orchestral Harmonia nova, dir. : D. Bouture (Mozart, Vivaldi, Respighi...).

KREMLIN-BICÊTRE, hôpital et hôtel de ville, le 11 à partir de 18 h : Orchestre de chambre tchécoslovaque de Prague (Bach, Haydn, Mozart...).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30, les 5, 6, 7, 8, P. Sellin, les 9, 10, 11 : J. Petters Swing Band.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, le 7 : Etron fou Leloublan ; les 8, 9 : J. Querlier Nonet ; le 10 : Joue contre joue.

ELDORADO (208-23-50), le 11 à 20 h : Dogs.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (803-00-11), le 11 à 18 h 30 : J.-J. Mosalini, O. Manoury.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : mer., ven. : A. Levy, jeu., lun. : Tao et Vincent, sam. : R. Elig, dim. : H. Gulbay, mar. : Y. Chelala ; 0 h 30 : mer. : N. Bienvenu, jeu. : M. Silva, ven., mar. : G. Bonard, sam. : Worthy Funks, lun. : J. Irvin.

MONTANA (548-93-08), (dim.) 22 h : R. Urtreger, R. Galeazzi.

MUSIC'HALLES (261-96-20) 22 h : Nene, S. Hansen, M. Terra, J. Lundgaard (dern. le 5) ; le 9 : P. Purvis, J. Ackerman ; le 11 : P. Escoffier.

MUTUALITÉ (329-12-99), le 6 à 21 h : Misty in Roots.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 5 : J. Surnam, B. Phillips, J. Taylor, J. Christensen, le 6 : L. Coryel, E. Remler, les 7, 8 : B. Carter.

OLYMPIA (742-25-49), le 11 à 20 h : G. Gil.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J.-Ch. Capon, R. Galliano, Ph. Mace.

RADIO-FRANCE, Auditorium 105 (524-*15-16)*, le 6 à 20 h 30 : M. Vallois trio.

REX CLUB (236-83-93), les 5, 6 à 20 h : Working Week ; le 7 à 20 h 30 : Colt 45 The Vagabonds et Yeyette.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : J. Quetters Swing Band (dern. le 8) ; à partir du 11 : F. Guin Swing Quintet.

SUNSET (261-46-60) (D), 23 h : Trio Ch. Vander.

TROU NOIR (570-84-29), le 5 à 0 h : A. Lindsay, J.-F. Pauvros.

ZÉNITH (240-60-00), les 5, 6 à 21 h : Foreigner, le 7 à 21 h : A. Bashung, le 10 à 20 h 30 : Chris de Burgh.



En région parisienne

AUVERS-SUR-OISE, Eglise, le 8 à 21 h : K. Aizawa (Chopin).

BAGNOLET, sous chapiteau (363-51-71), le 7 à 21 h : P. Perret.

BEZONS, CAC P. Eluard (982-20-88), le 8 à 21 h : Ensemble instrumental B. Fonteny (Mozart).

BONDY, Eglise St-Pierre, le 7 à 20 h 45 : Chorale de Bondy, Orchestre de chambre franco-allemand (Vivaldi, Pergolèse, Galuppi).

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), 20 h 30, le 5 : Slapscat, M. Laferrière, M. Saury ; le 6 : E. Lelann Quartet, Art Blakey et Jazz Messengers ; *le 7 : E. Caumont Trio, Cl. Bolling Big* Band ; le 10 : Z. Fleischer Quintet, D. Lockwood. – Auditorium (684-77-43), le 6 à 20 h 30 : Orchestre du CNR, dir. Y. Lestang (Mendelssohn).

LE BOURGET, 1 000 Club, le 8 à 21 h : Elan Quartet.

CERGY-PONTOISE, Th. des Arts (030-33-33), le 7 à 21 h : G. Lafaille.

COLOMBRES, MJC (782-42-70), le 10 à 21 h : Cie C. Louvel.

LA COURNEUVE, CC J.-Houdremont (836-54-10), le 8 à 20 h 45 : Cl. Nougaro ; *le 9 à 15 h : F. Montaner.*

IVRY, Th. des Quartiers (672-37-43), les 7, 8 à 20 h 30 : Divagations.

LONGPONT-SUR-ORGE, Eglise, le 7 à 20 h 30 : Ensemble Bach de Paris, dir. J. Von Websky (Bach).

MONTREUIL, Centre des expositions, le 8 à 20 h : Cyclope ; à 22 h : R. Mitsouko.

LES MUREAUX, Maison des loisirs (474-20-07), 2e Festival de la jeunesse, le 6 à 18 h : Dynamic-Fusion/Foehn ; le 7 à 21 h : Danse Modern Jazz Smurf West Jazz Sextet ; le 8 à 21 h : T. Kunda.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), les 7, 8, 10 à 21 h, le 9 à 17 h 30 : Quartett. – Auditorium M.-Ravel (747-11-40), le 7 à 12 h : H. Mercier, B. Peltre ; le 11 à 21 h : Ch. Ivaldi, J. Rouvier (Fauré, Schubert, Mozart...). – Parc des Anciennes-Mairies, le 7 à 21 h : Cl. Nougaro ; le 8 à 15 h : N. Pereira, à 17 h : R. Bahri, 19 h : J. Garon, 21 h : B. Deraime ; le 9 à 14 h : Cuarteto Cedron, 16 h : K. Kacel, 18 h : P. Personne, 20 h : A. Bashung.

ORSAY, MJC (928-70-33), les 7, 8 à 21 h : La maison de Bernarda Alba.

PAVILLONS-SOUS-BOIS, Espace des Arts (848-10-30), le 11 à 20 h 30 : Gala du Conservatoire.

RUEIL, Th. A.-Malraux (732-24-42), le 7 à 20 h 45 : A. Lagoya.

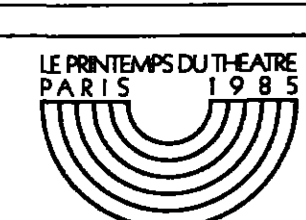
SAINT-DENIS, Festival (243-00-59). Th. G.-Philipe, les 5, 6, 7 à 20 h 30 : Human Sex la la la. – Basilique, le 6 à 20 h 30 : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy (Monteverdi). – Bourse du travail, le 8 à 20 h 30 : Trio Barreaux-Stohl, Flammer. – Th. G.-Philipe, le 10 à 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France (musique de Vienne).

SENLIS, Auditorium F.-Liszt (453-39-99), le 8 à 16 h : M. Laufer (Bach) ; le 9 à 16 h : A. Gounon (Scarlatti, Pergolèse, Glück...).

VILLEJUIF, Eglise Saint-Cyr, le 6 à 20 h 45 : Cl. Moreau.

VERSAILLES, Grand-Trianon (950-13-42), les 7, 8 à 21 h : le Cid ; le 11 à 21 h : Phèdre.

VINCENNES, Tour du village (365-63-63), dim. soir, lun., mar., 21 h, dim., 16 h : LMS.



Club du Monde des Spectacles

Club du Monde des spectacles
N°
Nom :
Adresse :
Expire le :

Réservation

Liste des Spectacles

Location réservée aux adhérents
du Club du Monde des Spectacles
Renseignements : 281.26.20

Date choisie — Nombre de places.

FESTIVALS

- **Festival d'Aix-en-Provence**, Orfeo, de Monteverdi, mise en scène : Cl. Goretta, le 15/07 (310 F au lieu de 320 F), le 18/07 (440 F au lieu de 450 F ; 310 F au lieu de 320 F), le 18/07 (440 F au lieu de 450 F ; 310 F au lieu de 320 F). Concert Mozart, le 28/07 (270 F au lieu de 280 F) ; King Arthur, de Purcell, le 12/07, 270 F au lieu de 280 F, 170 F au lieu de 180 F ; le Paradis et la Péri, de Schumann, le 21/07, 270 F au lieu de 280 F, 170 F au lieu de 180 F.
  Location ouverte aux non-adhérents (tarif normal).
- **Festival de Montpellier**, du 6/07 au 4/08, loc. ouverte pour tous les 120 concerts, tarif normal. Progr. sur demande écrite.
- **Festival de Nîmes**, Turandot, les 9, 11, 12/07, 310 F (tarif normal) ; Ballet de l'Opéra de Paris (Roméo et Juliette), les 23, 24/07, 200 F (T.N.) ; Don Quichotte, les 27 et 28/07 (T.N.) ; Progr. sur demande écrite.
- **Festival des nuits de l'Esterel - P.-Cardin**, Danse, du 2/07 au 3/08 ; solistes du Ballet M. Béjart, le 2 ; P. Dupond, le 7 ; Alwin Nikolaïs, le 12 ; ballet R. Petit, le 22 (Symphonie fantastique) ; ballet de l'Opéra de Lyon (Roméo et Juliette) : ballet de l'Opéra de Riga (le Lac des Cygnes, 140 F au lieu de 170 F) ; A. Piazzola et Milva, le 20 ; J. Bels Cie, le 15 ; Ris et Danceries, le 3/08 (100 F au lieu de 120 F).
- **Festival de Vaison-la-Romaine**, Euridyce, de Caccini, les 17 et 19/07 (140 F au lieu de 170 F ; 80 F au lieu de 90 F) ; Orphée, de Haydn, les 24 et 26/07 (200 F au lieu de 250 F, 140 F au lieu de 180 F ; 80 F au lieu de 100 F).
  Tarif club pour toutes les autres manifestations.
- **Rencontres musicales de Beaune**, du 28/06 au 13/07 avec en particulier ; chœur de l'Orchestre de Lyon (Bach, Monteverdi, Palestrina) le 29 ; London Baroque Ensemble, Emma Kirby (soprano) ; Haendel, le 5 ; M. Rudy, piano (Schubert, Prokofiev, Scriabine, le 12 ; Quatuor Melos de Stuttgart (Schumann, Beethoven, Haydn) le 13. (45 F au lieu de 70 F.)
- **Festival d'Orange**, Boris Godounov, le 27/07 (490 F au lieu de 500 F, 370 F au lieu de 380 F ; le Requiem, de Verdi, version ballet, le 3/08 (340 F au lieu de 350 F ; 240 F au lieu de 250 F.

THÉATRE

- **American Center** : « Red House » (cadre du Printemps du théâtre), de J. Jesurum, jusqu'au 9 juin, les 5, 7, 8 juin à 21 h, 65 F (75 F).
- **Antoine** : le Sablier, de Nina Companeez, jusqu'au 25 ou 30 juin, 140 F (180 F).
- **Artistic Athvains**, les Amoureux, de C. Goldoni, jusqu'au 30 juin, à 20 h 30, relâche lun., dim. soir, 65 F (70 F).
- **Bastille**, les Soldats, de J. Lenz (Printemps du Théâtre) jusqu'au 15 juin, (grande salle), les 11, 13, 15 juin à 21 h, 65 F (75 F) ; (petite salle), Route 1 and 9, du Wooster Group, du 25 au 30 juin, les 25, 27, 29 juin à 21 h, à 65 F (75 F).
- **Bouffes Parisiens**, Tailleur pour dames, de Feydeau, jusqu'au 15 juin, les 7, 11, 12, 13, 14 juin à 21 h, 125 F (180 F).
  et le Journal intime de Sally Mara, le lundi 10 juin à 20 h 30, 70 F (90 F).
- **Cartoucherie de Vincennes**. ??????
- **L'Aquarium** : le Paradis sur terre, de T. Williams (printemps du théâtre) jusqu'au 22 juin, les 11, 13, 15, 19, 21 juin à 20 h 30, 65 F (75 F).
- **Tempête** : Place de Breteuil, mise en scène P. Pradinas, jusqu'à fin juin, 55 F (60 F) ; Joë, d'après les Lettres à Ginette, 55 F (60 F).
- **Casino de Paris**, Gainsbourg en concert, du 20 septembre au 20 octobre ; les 20, 21, 24, 25, 26 septembre à 21 h ; les 22, 29 septembre à 16 h ; les 2, 3 octobre à 21 h, à 130 F (140 F).
- **Chaillot**, Ubu Roi, jusqu'au 15 juin, du 11 au 15 juin à 20 h 30, 55 F (65 F) ; Mille francs de récompense, mêmes dates à 20 h 30, 55 F (65 F).
- **Cité internationale**, Grand théâtre : la Machine infernale, de J. Cocteau, (M. Delaruelle), jusqu'au 29 juin, les 12, 14, 22, 28 juin à 20 h 30, 45 F (55 F), rel. dim., lun., mar.
- **Comédie-Française**, Chant pour une planète, soirs à 20 h 30, sauf dim., 90 F (120 F).
- **Conciergerie du Palais**, Spartacus, de J.-L. Ljesner, tls du 15 au 31 juillet, sauf 18 et 23 juillet) à 20 h 30, 55 F (65 F).
- **Déchargeurs**, Hiroshima mon amour, de M. Duras (M. Londsale), à 20 h 15.
- **Edouard-VII**, Chapitre II, de N. Simon (P. Mondy), soir à 20 h 30, 144 F (190 F) jusqu'à fin juin.
- **Espace Kiron**, Adam et Eve, G. Collin, tls à 20 h 30, jusqu'au 30 juin, 60 F (80 F).
- **Fontaine**, Triple mixte, du lundi au vendredi à 20 h 30, relâche dim, 111 F (150 F).
- **Gaîté Montparnasse**, Love, de M. Schisgal, jusqu'à fin juin, soir 20 h 45, 100 F (150 F).
- **La Bruyère**, Guérison américaine, par L. Terzieff, tls sauf dim., lun., à 21 h, 80 F (110 F).
- **Théâtre du Lys**, les Créanciers, de Strindberg, (M. Lenoble), soir à 21 h, 53 F (60 F).
- **Madeleine** : De Saxe, roman de J.-L. Lagarce (printemps du théâtre), les 15, 19, 21 juin à 20 h 45, 65 F (75 F).
- **Mathurins**, Hélène 1927 (printemps du théâtre), les 3, 4, 7, 12, 18, 21, 29 juin à 20 h 45, 65 F (75 F).
- **Mogador**, le Journal d'Anne Frank, les 7, 13, 22, 26 juin à 21 h, les 2, 10 juillet à 21 h à 110 F (130 F).
- **Montparnasse** : Tchékhov, Tchékhova, jusqu'à fin juin à 21 h, 80 F (90 F).
- **Odéon**, Œdipe Roi, les 12, 15 juin, à 20 h 30, à 73 F (85 F) ; Noëlla Pontois (danse) le 28 juin à 20 h 30, 140 F (160 F) ; Maïa Plissetskaïa (danse) le 4 juillet à 20 h 30, 140 F (160 F).
- **Palais des Congrès**, Carmen (ballet d'Antonio Gadès) les 19, 25 juin à 20 h 30, 145 F (180 F).
- **Es jazz**, Ella Fitzgerald, Oscar Peterson, le 24 juin à 19 h et 22 h, à 185 F (210 F).
- **Rond-Point**, 5 nôs modernes, les 11, 14, 15, 18, 19 juin à 20 h et 16 juin à 15 h, 80 F (90 F).
- **Théâtre 13**, la Collection, de H. Pinter, jusqu'à fin juin à 20 h 30, 50 F (55 F), sauf dim., 15 h ; rel. lun., mar.
- **Olympia**, Café théâtre : 17 juin, Pierre et Marc Jolivet à 20 h 30, Jango Edwards ; 18 juin à 20 h 30, Serge Papagalli, Flying Pickets ; 19 juin à 20 h 30, Luc Durand, Marc Favreau/Sol ; 20 juin à 20 h 30, Denis Wetterwald, François Sylvant, Marianne Sergent ; 21 juin à 20 h 30, Mini et Maxi, J.-P. Farré ; 22 juin à 20 h 30, Michel Lagueyrie, du 17 au 22 juin, 50 F (100 F). L'Opérette à l'Olympia du 25 au 14 juillet, mardi, jeudi, vendredi à 20 h 30, 70 F (100 F) ; 10, 11, 12 septembre à 20 h 30, Amalia Rodriguez, 70 F (100 F).
- **La Renaissance**, Ruy Blas, de V. Hugo, jusqu'au 30 juin, à 20 h 30, les 8, 11, 14, 20, 28 juin, 130 F (150 F).

Réservation dans la limite des places disponibles. Indiquez les dates et le nombre de places choisies. Pour réserver, téléphonez-nous et confirmez par écrit avec un chèque sous 48 heures, ou bien retournez-nous directement ce bulletin de location avec votre chèque. (Les prix indiqués comprennent les frais de location.)

Réservation

Nom .... Prénom ....
Rue .... N° .... Ville ....
Code postal .... N° Carte Club ....

Chèque joint à l'ordre de CAMERA PRESS. Retournez ce bulletin-réponse avec votre chèque et une enveloppe timbrée au tarif lettre à Camera Press du Monde des Spectacles, 94, rue Saint-Lazare 75009 Paris.

Adhésion au Club

A retourner au journal LE MONDE, service publicité, 5, rue des Italiens 75009 Paris.
Je désire recevoir la Carte du Club du Monde des Spectacles et je joins 100 F français par chèque ou mandat-lettre à l'ordre du journal "Le Monde".

Nom .... Prénom ....
Rue .... N° .... Ville ....
Code postal .... N° tél. ....

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 5 JUIN

16 h, Chéri-Bibi, de L. Mathot ; Cannes 85 (Quinzaine des réalisateurs) : 19 h, L'homme idéal pour une mission délicate, de J. Kovacsi ; 21 h, La noche mas hermosa, de M. Gutierrez Aragon.

JEUDI 6 JUIN

16 h, Nitchevo, de J. de Baroncelli ; Cannes 1985 (Quinzaine des réalisateurs) : 19 h, Da capo, de P. Honkasalo et P. Saisio ; 21 h 15, The innocent, de J. Mackenzie.

VENDREDI 7 JUIN

16 h, le Café du cadran, de J. Gehret ; Cannes 85 (Quinzaine des réalisateurs) : 19 h, l'Amour au sommet des pyramides, de A. El Tayeb ; 21 h, Dance with a stranger, *de M. Newell.*

SAMEDI 8 JUIN

15 h, le Messager, de R. Rouleau ; 17 h, l'Empreinte du dieu, de L. Moguy ; Cannes 85 (Quinzaine des réalisateurs) : 19 h 15, Impiegati de P. Avati ; 21 h 15, Crossover dreams, de L. Ichaso.

DIMANCHE 9 JUIN

15 h, Café de Paris, de Y. Mirande et G. Lacombe ; 17 h, Cette vieille canaille, de A. Litvak ; Cannes 85 (Quinzaine des réalisateurs) : 19 h, les Montagnes bleues, de E. Chenguelaia ; 21 h, Desperately seeking Susan, de S. Seidelman.

LUNDI 10 JUIN

21 h, Cannes 85 : A K, de Ch. Marker.

MARDI 11 JUIN

16 h, le Grillon du foyer, de R. Boudrioz ; Cannes 85 : 19 h, Le temps détruit, de P. Beuchot ; 21 h, l'Arithmétique, l'Herbe rouge, de P. Kast.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 5 JUIN

Classiques du cinéma mondial : 15 h, le Ring, de A. Hitchcock ; 17 h, Piccadilly, de E. A. Dupont ; 19 h, Cent jours du cinéma espagnol : les Longues Vacances de 36, de J. Camino.

JEUDI 6 JUIN

Classiques du cinéma mondial : 15 h, le Mouron rouge, de H. Young ; 17 h, The Foreman went to France, de Ch. Frend ; 19 h, Cent jours du cinéma espagnol : Pascal Duarte, de R. Franco.

VENDREDI 7 JUIN

Classiques du cinéma mondial : 15 h, L'enfant de la jungle, de Z. Korda ; 17 h, la Vie future, de W. Cameron Menzies ; 19 h, Cent jours du cinéma espagnol : Pim, Pam, Pum... Fuego, de P. Olea.

SAMEDI 8 JUIN

Classiques du cinéma mondial : 15 h, la Taverne de la Jamaïque, d'A. Hitchcock ; 17 h, The Young Mister Pitt, de C. Reed ; Cent jours du cinéma espagnol : 19 h, Furtivos, de J.-L. Boreau ; 21 h, Cria Cuervos, de C. Saura.

DIMANCHE 9 JUIN

Classiques du cinéma mondial : 15 h, la Vie privée d'Henry VIII, d'A. Korda ; 17 h, la Vie privée de Don Juan, d'A. Korda ; Cent jours du cinéma espagnol ; 19 h, Canciones para despues de una guerra, de B. M. Patino ; 21 h, El Desencanto, de J. Chavarri.

LUNDI 10 JUIN

Classiques du cinéma mondial : 15 h, Contre-attaque, de Z. Korda ; 17 h, Champagne Charlie, de A. Cavalcanti ; 19 h, Cent jours du cinéma espagnol : la Ville brûlée, de A. Ribas.

MARDI 11 JUIN

Relâche.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-Egyptien) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

A. K. (Fr.) : Olympic petite salle, 14e (544-43-14) ; Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

ANTARCTICA (Jap.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BABY (A.). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

BORN TO BE BAD (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BROTHER (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA CAGE AUX CANARIS (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; studio Galande, 5e (354-72-71).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LE DÉCLIC (Fr.) (*) : George-V, 8e (562-41-46).

DÉTECTIVE (Fr.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

EIJANAIKA (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14).

ELECTRIC DREAMS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LE FIL DU RASOIR (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16).

LE FLIC DE BEVERLY-HILLS (A., v.o) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

LE FOU DE GUERRE (Franco-Italien) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GIGOLO (RFA/USA, v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (325-21-21). – V.f. Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (Hsp.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LADY HAWKE, LA FEMME DE LA NUIT (A., v.f.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).



MASK (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

LE MEILLEUR DE LA VIE (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

MISHIMA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

MOJADO POWER (Mex., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARKING (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex 12e (236-83-93) ; *Hautefeuille, 6e* (633-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LES PLAISIRS INTERDITS (It.) (**) : v.o., Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UCG Danton, 6e (225-10-30) ; UCG Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UCG Rotonde, 6e (574-94-94) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UCG Biarritz, 8e (562-20-40) ; UCG Boulevard, 9e (574-95-40) ; UCG Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UCG Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UCG Convention, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE RETOUR DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

ROCK, ROCK, ROCK (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SÉRIE NOIRE POUR UNE NUIT BLANCHE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; *UGC Odéon, 6e* (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Ermitage, 18e (563-16-16) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Monte Carlo 8e, (225-09-83) ; Olympic, 14e (544-43-14).

SOS FANTOMES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; *Montparnos (H.sp.), 14e* (327-52-37).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STEAMING (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SUBWAY (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

TERMINATOR (A., v.o.) : *Marignan, 8e* (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaité Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; *Ambassade, 8e (359-19-08)* ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

TOXIC (A., v.o.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-46-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-84-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 5e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; *UGC Gobelins*, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

L'AS DE PIC (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34), Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LE BEAU MARIAGE (Fr) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

CHRONIQUE D'UN AMOUR (It., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

LA CORDE RAIDE (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (*Sov., v.o.*) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

DIVINE MADNESS (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

L'ESCALIER (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-54-44).

LE FLEUVE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

GEANT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Images, 18e (522-47-94).

GETAWAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

GREMLINS (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-93).

LES FILMS NOUVEAUX

ASSOIFFÉ, film indien de Guru Dutt (v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Delta, 9e (878-02-18) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE, film brésilien d'Hector Babenco (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ENFER EN QUATRIÈME VITESSE, film américain d'Antony M. Dawson (V.f.), Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnoss, 14e (327-52-37) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ESCALIER C, film français de Jean-Charles Tacchella : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).

STARFIGHTER, film américain, de Nick Castel (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount, Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, *14e (335-30-40)* ; *Convention* Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

DES « TERRORISTES » A LA RETRAITE, film français de Mosco : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).

Y A PAS LE FEU, film français de Richard Balducci : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

CINEMA

HOLLYWOOD GRAFFITI (A.) : Rialto, 19e (607-87-61).
HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
IF (Ang., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
L'INCONNU DU NORD EXPRESS (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
MAN HUNT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MAMMA ROMA (It.) : Rialto, 19e (607-87-61).
LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
NOBLESSE OBLIGE (Ang.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
POLTERGHEIST (A., v.f.) (**) Maxéville, 9e (770-72-86).
LE PROCÈS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA POUPÉE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).
PSYCHOSE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).
SKINOUSSA (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LES SORCIÈRES (It.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34).
LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
THE GLENN MILLER STORY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).
TRISTANA (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LES TUEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).
YOU AND ME (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

Les festivals

CHARLOT Péniche des Arts, 15e (527-77-55). T.l.s., 21 h : Charlot papa ; Charlot à l'hôtel ; Charlot et ma belle en promenade.

50e ANNIVERSAIRE DE LA FOX (v.o.). Action Rive Gauche, 5e (329-44-40). Mer. : les Rendez-Vous de Hong-kong ; jeu. : Elle et Lui ; ven. : la Fille sur la balançoire ; sam. : le Jardin du Diable ; dim. : les Implacables ; lun. : Le Soleil se lève aussi ; mar. : la Brune brûlante. Salle II : mer. : le Signe noir , jeu. : Chut, chut, chère Charlotte ; ven. : la Fille sur la balançoire ; sam. : Dieu seul le sait ; dim. : l'Affaire Cicéron ; lun. · Au revoir Charlie ; mar. : Justine. + UGC Marbeuf, 8e (561-94-95). Salle I : mer. : le Château du dragon ; jeu. : Pêché mortel ; ven. : Crime passionnel ; sam. : Niagara ; dim. : le Grand Sam ; lun. : David et Bethsabée ; mar. : l'Affaire Cicéron. Salle II : mer. : Carmen Jones ; jeu. : la Flèche brisée ; ven. : le Fleuve sauvage ; sam. : les Chariots de feu ; dim. : Butch Cassidy et le Kid ; lun. : Phantom of the Paradise (*) ; mar. : les Neiges du Kilimandjaro.

MARGUERITE DURAS. Denfert, 14e (321-41-01). Mer., sam., dim., mar., 17 h 30 : India Song ; vend., 18 h : le Camion ; jeud., 17 h 30 : Aurelia Steiner.

MARIN KARMITZ, éditeur de films à Paris. Centre G.-Pompidou, salle Garance (278-37-29) : mer. 20 h 30 : Padre padrone, de P. et V. Taviani ; jeu. 14 h 30 : Kaos, de P. et V. Taviani ; 17 h 30 : l'Angoisse du gardien de but au moment du pénalty, de W. Wenders ; 20 h 30 : Martin et Léa, d'A. Cavalier ; ven. 14 h 30 : le Couteau dans la tête, de R. Hauff ; 20 h 30 : le Navire night, de M. Duras ; sam. 14 h 30 : les Larmes amères de Petra Von Kant, de R.-W. Fassbinder ; 17 h 30 : Maman Küsters s'en va au ciel, de R.-W. Fassbinder ; 20 h 30 : la Troisième Génération, de R.-W. Fassbinder ; dim. 14 h 30 : Faux mouvement, de W. Wenders ; 17 h 30 : 1984, de M. Radford ; 20 h 30 : Barberousse, d'A. Kurosawa ; lun. 14 h 30 : Alice dans les villes, de W. Wenders ; 20 h 30 : Vivre, d'A. Kurosawa.

LA NOUVELLE VAGUE EN COURTS MÉTRAGES. Olympic, 14e (544-43-14).

JEAN-LUC GODARD. Studio 43, 9e (770-63-40). Jeu. 20 h, ven. 22 h, sam. 16 h, dim. 22 h, lun. 18 h, mar. 20 h : la Chinoise ; mer. 18 h, ven., lun. 20 h : Alphaville ; sam. 18 h, dim. 20 h, lun. 22 h : Passion ; mer. 20 h, jeu., ven. 18 h, sam. 20 h, dim. 16 h, sam. 22 h, dim. 18 h, mar. 22 h : Prénom Carmen ; mer., 22 h : Une femme mariée ; jeu. 22 h : Vivre sa vie.

J.-P. MOCKY. Le Latina, 4e (278-47-86). Salle I : mer. : Un couple ; jeu. : la Cité de l'indicible peur ; ven. : la Grande Lessive ; sam. : l'Etalon ; dim. : l'Ombre d'une chance ; lun. : l'Ibis rouge ; mar. : le Piège à cons. — Salle II : mer. : Un drôle de paroissien ; jeu. : les Compagnons de la marguerite ; ven. : Solo ; sam. : l'Albatros ; dim. : Un linceul n'a pas de poches ; lun. : le Témoin ; mar. : A mort l'arbitre.

QUINZAINE KEN RUSSEL (v.o.). Cinéma Présent, 19e (203-02-55). Mer. 20 h 30, ven. 21 h, sam. 20 h, dim. 16 h 15, lun. 20 h 45 : Au-delà du réel ; jeu. 20 h 30, sam. 16 h 15, 22 h 10, dim. 18 h 30 : Lisztomania ; ven., sam., lun. 18 h 30, dim. 20 h 45 : les Diables.

E. ROHMER. Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), sam., lun. 16 h : le Genou de Claire ; dim., mar. 16 h : la Collectionneuse ; lun. 14 h : la Carrière de Suzanne ; + Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; mer., sam., mar. : les Nuits de la pleine lune ; jeu., dim. : Pauline à la plage ; ven., lun. : le Beau Mariage.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.). Studio 28, 18e (606-36-07). Mer. : l'Arbre sous la mer ; jeu. : Madame porte la culotte ; ven. : Variety ; sam. : Au-delà des murs ; dim., mar. : Love Streams.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT SPECTACLE

FLORA DANICA 142, Champs-Elysées	359-20-41 Tous les jours	19 h à 22 h. Vue agréable sur le jardin. Spécialités DANOISES et SCANDINAVES. Hors-d'œuvre danois. FESTIVAL DE SAUMON. CANARD SALÉ. MIGNON DE RENNE.

DINERS

RIVE DROITE

RELAIS BELLMAN 37, rue François-Ier, 8e	723-54-42 F. sam., dim.	Jusqu'à 22 h 30. Cadre élégant et confortable. Salle climatisée. Cuisine française traditionnelle. Les RAVIOLES DU ROYANS. Sole aux courgettes. FILET A L'ESTRAGON. Gâteau du jour.
LE JEROBOAM DE NICOLAS 8, rue Monsigny, 2e	261-21-71 F. sam. et dim.	Avec la fabuleuse carte des vins NICOLAS vendus au verre, venez déguster les plats chauds, les plats du jour, du marché, entrées et desserts. P.M.R. : 120 F.
CHEZ DIEP 22, rue de Ponthieu, 55, rue P.-Charron, 8e	256-23-96 et 563-52-76	Nouvelles spécialités thaïlandaises, dans le quartier des Champs-Élysées. Gastronomie chinoise, vietnamienne. Dans un nouveau décor.
DOUCET EST 8, rue du 8-Mai-1945	20640-62 Tous les jours	J. 24 h. Ambiance sympathique. Brasserie, menus 52,90 F s.c. et carte. Restaurant gastronomique au 1er. Spéc. : POISSONS, choucroute, FOIE GRAS frais maison.
AU PETIT RICHE 25, rue Le Peletier, 9e	770-68-68, 770-86-50 F. dim.	Son étonnant menu à 105 F service compris. Vins de Loire. Décor 1880. Salons de 6 à 50 personnes. Déjeuners, dîners, soupers de 19 h 30 à 0 h 15. Parking Drouot.
PALAIS DU TROCADÉRO 7, avenue d'Eylau, 16e	727-05-02 Tous les jours	Gastronomie chinoise raffinée et traditionnelle, dans un décor feutré. Cuisine faite par le patron. Service et livraison à domicile. Plats à emporter.
YVONNE 13, rue Bassano, 16e	720-98-15	VIEILLE CUISINE FRANÇAISE. Diverses spécialités. Carte, environ 150 F. Fermé vendredi soir et samedi. Ouvert dimanche. DINERS AUX CHANDELLES.
L'ORÉE DU BOIS Porte Maillot, bois de Boulogne	747-92-50 TLJ	Restaurant, jardin, menu carte gastronomique 175 F+service. Jeudi, vendredi, samedi, dîners dansants. Orchestre Jean Sala Youri, Lyne Barrel, Clyde Wright. Séminaires, banquets, réceptions de 10 à 800 personnes. Parking.
EL PICADOR 80, bd des Batignolles, 17e	387-28-87 F. lundi, mardi	Déj., dîner j. 22 h 30. SPÉC. ESPAGNOLES et FRANÇAISES. Zarzuela, gambas, bacalao, calamares tinta. Environ 130 F. Formule à 75 F s.n.c. avec spécialités.

RIVE GAUCHE

AUBERGE DES DEUX SIGNES 46, rue Galande, 5e	F. dim. 325-46-56/325-00-46	MENU 170 F (vin, café, s.c.) au déjeuner ; le pignon ogival (XIVe s.) de l'ancienne chapelle St-Blaise, les celliers en voûtes d'arêtes (XIIIe s.). Salons 15 à 100 pers. Park. Lagrange.
RAFFATIN ET HONORINE 16, bd Saint-Germain, 5e	354-22-21 F. dim./lundi midi	Francine vous propose, à midi, son menu à 88 F « d'un excellent rapport qualité/prix » et, le soir, une cuisine simple et imaginative dans un cadre chaleureux. P.M.R. : 180 F.
LE MAHARAJAH 15, rue J.-Chaplain, 6e	325-12-84 F. lundi	J. 23 h 30. Spéc. INDIENNES et PAKISTANAISES. Egalement 72, bd Saint-Germain, 5e, 354-26-07. T.L.J. PRIX KALI 84 : MEILLEUR CURRY DE PARIS.
ALHAMBRA 23, rue Mazarine, 6e	326-87-86 F. dim.	L'un des plus beaux décors orientaux. Cuisine dans la plus pure tradition marocaine. Carte vins d'origine, dont l'excellent Gerrouane gris. Salle 30 couv. PMR : 120 F.
AISSA FILS 5, rue Sainte-Beuve, 6e	F. dim., lundi 548-07-22	J. 0 h 15, dans un cadre typique. Cuisine marocaine de FÈS. PASTILLA, COUSCOUS-beurre, TAGINES, pâtisserie maison. Réserv. à partir 17 h. C. bleue.
CHEZ FRANÇOISE Aérogare des Invalides, 7e	705-49-03 F. dim. soir et lundi	C'est votre fête, aujourd'hui, Madame, ou vous, Monsieur ? Valable toute l'année, FRANÇOISE vous offre gracieusement, pour commencer votre repas, son foie gras frais maison. Menu à 95 F s.n.c. Parking privé face au no 2, rue Faber.

ENVIRONS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE à Rolleboise A. 13, sortie Bonnières	(3) 093-21-24	Dans son panorama exceptionnel. Nouvelle salle à manger sur terrasse suspendue. Bar. Fumoir. Goûters. Salon des Impressionnistes, de MONET à RENOIR, de Giverny à Rolleboise.

SOUPERS APRÈS MINUIT

ALSACE A PARIS T.l.j. 326-89-36
9, pl. St-André-des-Arts, 6e. Salons. CHOUCROUTES, grillades, POISSONS, TERRASSE PLEIN AIR.

CHARLOT, « ROI DES COQUILLAGES »
12, place Clichy - 874-49-64
Accueil jusqu'à 2 h du matin
GOUTEZ L'AIR DU LARGE TOUTE L'ANNÉE DANS CE RESTAURANT VOUÉ A TOUTES LES SPÉCIALITÉS DE LA MER. L'UNE DES MEILLEURES BOUILLABAISSES DE PARIS.

LE CLOS SAINT-HONORÉ
100, rue Saint-Honoré, 261-38-72 - F. dim.
De 19 à 6 h du matin FORMULE 52,50 F s.n.c.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 5 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 **Série : Dallas.**
21 h 30 **Internationaux de tennis à Roland-Garros.**
21 h 45 **Série : L'histoire secrète du pétrole.**
Emission de J.-M. Charlier.
No 4. Le temps des premiers craquements : 5 août 1941, les Russes et les Anglais envahissent l'Iran.
22 h 30 **Cote d'amour.**
Maze, Nick Heyward, Go West, Graziella, Wandatta Palace.
23 h 30 **Journal.**
23 h 45 **C'est à Rire.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 **Téléfilm : Ganga Maya.**
De L. Segarra, avec G. Geisweiller, G. Dhar, Harkit...
La confrontation d'un Occidental à l'Inde millénaire, au cours d'un trajet initiatique sur le Gange.
22 h 15 **Magazine : Cinéma cinémas.**
De A. Andreu, M. Boujut et C. Ventura.
L'interview d'un jeune homme étonnant. A soixante-quinze ans, le réalisateur hongrois, André de Toth, qui n'a qu'un œil et est le pionnier du cinéma en trois dimensions, parle de l'avenir ; Chantal Akerman écrit sa lettre (un Jeu obscure) ; des stars italiennes parlent d'Hollywood, etc. Le magazine de luxe du cinéma.
23 h 10 **Histoires courtes d'animation.**
A l'occasion du Festival d'Annecy : « A Siker » (Hongrie), « Hello » (Etats-Unis).
23 h 25 **Journal.**
23 h **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Cadence 3 : Ring parade.**
Émission de Leïa Milic et Gary Lux.
Avec Pierre Bachelet, Patrick Sébastien, Dalida...
22 h 5 **Journal.**
22 h 25 **Téléfilm : Terre classée.**
De H. Pichon du Lys, réal., J. Cornet, avec J. Frantal.
Deux agriculteurs envisagent d'étendre leurs cultures en demandant à leur voisin, homme âgé, les quelques hectares de terre nécessaires à la rentabilité de leur exploitation. Une fresque paysanne à la manière de Giono.
23 h 20 **Série : De la fumée sans feu.**
23 h 30 **Prélude à la nuit.**

PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h, Série documentaire : les médias peintres ; 17 h 14, Pic et Pat (et à 18 h 3) ; 17 h 18, Woody Woodpecker ; 17 h 24, Belle et Sébastien ; 17 h 52, Le club des puces ; 18 h 5, BD3 ; 18 h 20, Les ados (le service militaire en France) ; 18 h 45, Court métrage ; 18 h 55, Atout pic ; 19 h, La folie des fêtes ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

21 h, le Commando de sa Majesté, film de A. McLagien ; 23 h, Carmen, film de C. Saura ; 0 h 45, Erendira, film de R. Guerra.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le Collège international de philosophie.
21 h 30 Pulsations : perspectives du vingtième siècle : l'Europe franco-italienne, « Analyses et controverses ».
22 h 30 Nuits magnétiques : ballades roumaines.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : Sonate en trio en sol majeur de Bach, Thème et variations de Lekeu, « Phalène » de Ibarrondo, Quintette à cordes en mi bémol majeur de Mozart par le Trio à cordes de Paris.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : feuilleton « l'art de Marianne Oswald » ; à 23 h 5 l'Ame du Nord et ses légendes.

Jeudi 6 juin

11 h 15 **ANTIOPE 1.**
11 h 45 **La Une chez vous.**
12 h **Internationaux de tennis à Roland-Garros** (et à 14 h et 15 h 35).
13 h **Journal.**
13 h 50 **Le rendez-vous des champions.**
18 h 20 **Mini-journal pour les jeunes.**
18 h 35 **Série : Cœur de diamant.**
19 h 10 **Jeu : Anagram.**
19 h 40 **Feuilleton : Les Bargeot.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : l'An mil.**
De J. D. de La Rochefoucauld. Avec A. Recoing, V. Dreville, P. Raynal... et la collaboration de Georges Duby, historien, spécialiste du Moyen Age.
No 2, la Bataille. Le comte d'Aquitaine, sans nouvelles de son domaine de Roquetaille, y envoie son courageux chevalier Guillaume.
21 h 35 **Internationaux de tennis à Roland-Garros.**
22 h 30 **Les jeudis de l'information : Infovision.**
Emission de A. Denvers. R. Pic, M. Albert, J. Decornoy.
23 h 5 **Journal.**
23 h 20 **NUIT DE L'INDE.**
A l'occasion de l'ouverture de l'année de l'Inde, une nuit de musique, danse, dessin animé, avec un grand film.
23 h 30 **Cinéma : Sadgati.**
Film indien de S. Ray (1981), avec O. Puri, S. Patil, M. Agashe, G. Siddarth, B. Hedau (v.o. sous-titrée).
Usé au travail par un brahmane, un « intouchable » meurt. Qu'adviendra-t-il de son cadavre encombrant ?
0 h 20 **Danses, musiques...**
Suite et fin de cette nuit de l'Inde.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 **Télématin.**
10 h 30 **Antiope.**
12 h **Journal et météo.**
12 h 10 **Jeu : L'Académie des neuf.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 30 **Feuilleton : Des lauriers pour Lila.**
13 h 45 **Aujourd'hui la vie.**
14 h 50 **Série : Les Eygletière.**
15 h 45 **Document : Des hommes, les charpentiers.** Réal. J.-M. Soyez.
16 h 40 **Magazine : Un temps pour tout.**
De M. Cara et A. Valentini.
17 h 45 **Récré A2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord pas d'accord (INC).**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : Manon 70.**
Film français de J. Aurel (1967), avec C. Deneuve, S. Frey, J.-C. Brialy, E. Martinelli, R. Weber.
22 h 15 **Résistances.**
Magazine des droits de l'homme de B. Langlois.
Au sommaire : Le carrefour international « Droits de l'homme et liberté » ; Boat people ; Au Pérou, dans la région d'Ayacucho (fief du « Sentier lumineux ») ; La révolte des prisons.
23 h 30 **Histoires courtes.**
A l'occasion du Festival d'Annecy : Grimaces » (Suisse), « Seulement un baiser » (Italie).
23 h 45 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h **Télévision régionale.**
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 **Les jeux.**
20 h 35 **Un garçon de France.**
D'après un roman de Pascal Sevran. Réal. G. Gilles. Avec O. Laure, G. Garcin, F. Arnoul...
22 h 20 **Journal.**
22 h 45 **Icare.**
22 h 35 **Série : De la fumée sans feu.**
23 h 40 **Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; 9 h, Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ, film de J. Yanne ; 10 h 55, Mississippi Blues, film de B. Tavernier et R. Parrish ; 12 h 25, Cabou Cadin (et à 17 h) ; 13 h 5, Rue Carnot (et à 17 h 25) ; 13 h 30, Série : l'Hôtel en folie ; 14 h , Gorky Park, film de M. Apted ; 16 h 5, Musicourt 1982 ; 18 h, Jeu : 4C+ ; 18 h 40, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5 Top 50 ; 20 h 35, Lola, une femme allemande, film de R.W. Fassbinder ; 22 h 30, Mausolée, film de M. Dugan ; 0 h 10, le Juge, film de P. Lefebvre ; 1 h 40, le Cadeau, film de M. Lang.

FRANCE-CULTURE

9 h 5, Les matinées, une vie, une œuvre : Herman Hesse, ou les enfances du magicien ; 10 h 30, Musique : miroirs ; 11 h 10, Répétez, dit le maître : la bande dessinée, ça s'enseigne aussi ; 11 h 30, Feuilleton : Victor Hugo, celui qui pense à autre chose ; 12 h, Panorama : Entretien avec Pascal Bruckner ; 13 h 45, Histoire contemporaine ; 13 h 40, Peintres et ateliers : l'atelier de Philippe Scrive ;14 h, Un livre, des voix : « Œuvres », de Joseph Conrad ; 14 h 30, Hollywood revisited, par Radio-Canada ; 15 h, 1935, ce fut alors le cinquantenaire de la mort de Victor Hugo ; 15 h 30, Musicomania : A Paris, un nouvel espace pour les musiques venues d'ailleurs ; 17 h 10, Le pays d'ici, en direct de Poitiers ; 18 h, Subjectif : Agora, avec Jean Autin ; à 18 h 35 La surprise du texte, textes sur l'Inde de Marguerite Yourcenar, André Malraux, Pierre Loti... ; 19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : la sclérose en plaques ; 20 h, Musique, mode d'emploi : Gerbard Lehner.
20 h 30 « Tenebroso ou le prince du plein emploi », de Michel Fustier. Avec A. Blancheteau, J. Fabbri, J. Feyel.
21 h 30 Vocalyse : Françoise Kubler, jazz et musique contemporaine.
22 h 30 Nuits magnétiques : Gloria Lasso.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 8, L'oreille en colimaçon ; 9 h 20, Le matin des musiciens : Dimitri Chostakovitch ; 12 h 5, Le temps du jazz : feuilleton « le sourire de Billy Higgins » ; 12 h 30, Concert : œuvres de Hume, Fauré, Chopin, Rossini, (par T. Lylis-Gara, J.-L. Bourre, A.-M. Fontaine ; 14 h 2, Repères contemporains : D. Tsoi, A. Dumont, A. Nordheim ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : l'ornementation de Bach à Mozart (clavecin, piano) ; à 16 h 30, la musique religieuse de Rachmaninov ; 18 h 2, Côté jardin, magazine de l'opérette ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes ; 19 h 15, Rosace : magazine de la guitare. ; 20 h 4, Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20 h 15 Avant-concert.
20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Waverley » (ouverture) de Berlioz, « Concerto pour piano et orchestre no 1 en si bémol mineur » de Tchaïkovski, « Symphonie no 5 en ut mineur » de Beethoven par l'Orchestre national de France, dir. S. Ozawa, sol. M. Argerich, piano.
23 h Les soirées de France-Musique : C'était Berlin, 1918-1933, 1933-1945.





هكذا من الأصل

COMMUNICATION

Le Polisario critique la non-diffusion par FR 3 de documents sur le Sahara

Pourquoi deux reportages sur le conflit du Sahara occidental, achetés en mars par FR 3, annoncés le 27 mars pour diffusion le lendemain et le surlendemain, n'ont-ils pas été montrés ? Pourquoi, deux mois plus tard, la chaîne a-t-elle brusquement diffusé une version raccourcie de ces mêmes documents (sans donner le nom du réalisateur) ? Et pourquoi le Polisario, après avoir écrit à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, a-t-il tenu une conférence de presse le mardi 4 juin, montrant l'intégralité de ces mêmes documents ?

Voilà les faits. En décembre dernier, une équipe indépendante (composée d'Antoine Léonard Maestrati, Daniel Brosset et Didier Codoul) prend contact avec le Polisario pour voir s'il est possible de tourner la réalité de la guerre à l'intérieur du Sahara occidental dans les zones non occupées par les Marocains. Du 25 février au 16 mars, l'équipe parcourt environ 4 000 kilomètres dans le désert, longeant le « mur » marocain, passant par la région de Bucraa, de Dakhla, d'Aopserd et le long de la côte atlantique jusqu'à la Mauritanie. Elle filme, accompagnée par les combattants sahraouis, donc sous leur contrôle, notamment une attaque sahraouie sur les lignes marocaines du « mur ». Dans le même document, M. Mohamed Abdelaziz, président de la République arabe sahraouie démocratique et secrétaire général du Front Polisario, parle de la présence de deux cents techniciens français qui répareraient le matériel de guerre, vivraient dans des casernes et entraîneraient des soldats côté marocain.

De retour en France, Maestrati contacte les trois chaînes de télévision, qui s'intéressent, dit-il, au sujet : la direction de l'information de FR 3, plus rapide, signe aussitôt un contrat entérinant l'achat d'un « news » (quelques minutes d'images) et deux fois treize minutes. Le 27 mars, la chaîne annonce le passage des documents pour le lendemain et le surlendemain. Il n'en sera rien. Le 28 mai seulement, Soir 3 passe quelques images (sans la signature du réalisateur), quelques minutes où l'on ne voit des combats le long du « mur ».

Le Polisario parle bien sûr de « *black out* » sur tout ce qui touche le Sahara occidental. « *Pas de pression du Quai d'Orsay* », déclare M. Christian Dauriac, rédacteur en chef de Soir 3 ; les reportages lui ont paru « *assez nuls* » (« *ils font très films de propagande* »), l'affaire a été réglée au sein de Soir 3, affirme-t-il : « *on a passé ce qui nous a paru intéressant dans les limites des contraintes imposées par un journal* »...

CATHERINE HUMBLOT.

● *Grève du Livre au* Midi libre. – Un arrêt de travail des ouvriers du livre CGT, déclenché lundi 3 juin, a empêché la sortie du quotidien *Midi libre*, mardi 4 et mercredi 5 juin. La mise à pied d'un délégué syndical, « *dans l'exercice de ses fonctions* » précise le syndicat, est à l'origine du conflit. Pour sa part, la direction précise que « *la mise à pied de vingt-quatre heures a été décidée uniquement pour faute professionnelle* ». La Fédération française des travailleurs du Livre CGT ayant manifesté sa solidarité avec le sanctionné, la première équipe de techniciens qui devait prendre le travail ce mercredi 5 juin à 7 heures ne s'est pas présentée. Ce qui laisse planer un doute sur la reparution du journal, jeudi matin.

LES NOUVELLES TÉLÉVISIONS

Câble pas mort

Jamais technique n'a dû avoir défenseur aussi sincère et aussi appliqué... envers et contre tout. Mois après mois, depuis plus de deux ans, M. Bernard Schreiner, président de la mission interministérielle pour le développement de la télédistribution, continue sa croisade pour le câble en France. Mois après mois, il s'emploie à en démontrer la nécessité, la richesse et... l'inéluctabilité. Et chaque fois il lui faut comme retrouver de nouvelles raisons de faire croire à son développement, expliquer un retard ou riposter à l'ironie ou au scepticisme du milieu.

Mort-né ? disaient certains. Rangé au placard ? Éclipsé définitivement par la télévision hertzienne ? Pas du tout. Au contraire : « *Le câble*, a-t-il déclaré, mercredi 4 juin, au cours d'une conférence de presse, *ne peut que bénéficier de l'émergence des télévisions locales.* » Encore faut-il, bien sûr, que « *les règles du jeu soient clairement définies et acceptées* », c'est-à-dire que les SLEC (Sociétés locales d'exploitation du câble) puissent être candidates aux télévision hertziennes; qu'elles puissent se regrouper dans une même régie pour présenter un projet commun devant la Haute Autorité; et même que ce projet puisse être « *prioritaire sur d'autres* »; enfin que soit prévue la distribution de plein droit par le câble des émissions de télévision hertzienne.

« *Les télévisions hertziennes favoriseront le développement des industries de programmes – grâce à leur audience rapidement acquise – et ces dernières pourront ainsi répondre à la demande que ne manquera pas de susciter le câble* (...). *Seule la perspective de la somme des marchés câble, plus télévisions hertziennes, plus satellites peut rassurer un groupe d'éditeurs et le décider à s'engager dans des productions de programmes* », affirme le député des Yvelines.

Mais qu'on attende seulement quelques mois et « *il apparaîtra très vite*, selon M. Schreiner, *que le câble reste la technique de transmission de l'avenir* ». Ne serait-ce que par son mode de paiement. « *Face à un financement en amont limité* [la publicité], *le câble offre cet avantage gigantesque de détenir ses ressources d'un financement aval. C'est l'usager qui, en payant régulièrement un abonnement, peut assurer l'existence de produits nouveaux* ».

Enfin, cette remarque à la fois ironique et optimiste : « *RTL a mis près de vingt ans avant de parvenir à l'équilibre financier et c'est... le câble belge qui lui a permis de devenir rentable.* »

A. Co.

TVL signe un accord avec Europe 1 et Publicis

TVL, dont les téléspectateurs parisiens ont pu capter des images *fugitives et pirates, le 7 novembre* dernier, avant que la police ne saisisse son matériel, s'allie à la société d'étude constituée le 20 février par Europe 1 et Publicis en vue de la création d'une chaîne nationale de *télévision. Un accord vient en effet* d'être signé dans lequel, « *se reconnaissant des objectifs communs* », les trois partenaires affirment avoir « *décidé d'étudier les complémentarités de leurs projets, tant sur le plan de la programmation et de la production que sur les schémas financiers et publicitaires nécessaires pour la réalisation d'une télévision privée nationale* ».

Le groupe TVL, dont les partenaires représentent des apports diversifiés (la filière de l'investissement et de la publicité avec le groupe Gross-Doliner, la régie Médiavision et le groupe Jacques Defforey (Carrefour) ; la filière de l'audiovisuel avec une dizaine de sociétés de production dont Pipa Vidéo, Gamma-Télévision, UMT, les films du Sabre, Témoins...), a délégué au sein de cette société d'étude les animateurs de son projet : MM. Francis Williaume, Daniel Granclément et Renaud Delourme.

TVL, dont les responsables faisaient, ce mercredi 5 juin, le point sur leurs objectifs en matière de programmation et de production, s'apprête à mettre en place des compagnies de programmes thématiques (sports, informations, jeunesse, variétés) capables de produire rapidement des œuvres originales.

Plusieurs autres partenaires pourraient suivre la même démarche et se rallier prochainemement au groupe, opposant ainsi à la CLT un projet de chaîne nationale solide et, selon les termes du rapport Bredin, « *économiquement viable* ».

A. Co.

● *Le rapport Bredin inquiète la presse régionale.* – Les représentants de la presse quotidienne régionale ont demandé, par lettre, une audience au premier ministre pour faire état de l'émotion provoquée chez les dirigeants de la presse régionale par la recommandation du rapport Bredin tendant à écarter les quotidiens de province de la maîtrise des télévisions locales privées. « *Rien, dans les relations entretenues par la presse quotidienne régionale avec votre gouvernement ne laissait prévoir qu'une pareille discrimination entre formes de presse put être même simplement envisagée.* » Cette discrimination est encore aggravée, selon l'USPQR, par « *le souhait exprimé dans le même rapport de consentir à la presse nationale l'interdiction* (de la publicité) *sur les écrans du secteur de l'édition – ce qui est louable, – mais d'ouvrir les secteurs de la distribution et de l'immobilier reconnus cependant par ses auteurs comme vitaux pour l'existence de la presse quotidienne régionale* ». M. Claude Puhl, président de l'USPQR, souhaite avoir des « *éclaircissements* » de la part de M. Fabius, à propos d'une « *agression* » qui place « *la profession* (...) *en état de légitime défense* ».

JUSTICE

UN RAPPORT AU PREMIER MINISTRE

« Pour une relance durable du Conseil de L'Europe »

Relancer le Conseil de l'Europe : tel fut le souhait exprimé par M. François Mitterrand, lors d'une visite à Strasbourg, le 30 septembre 1982. Telle est aujourd'hui la conclusion d'un rapport au premier ministre, rédigé à la suite de cette visite par M. Michel Dreyfus-Schmidt, sénateur (PS) du Territoire de Belfort, nommé parlementaire *en mission pour mener* cette tâche à bien.

Sans le dire explicitement, M. Dreyfus-Schmidt estime dans ce rapport au premier ministre que le Conseil de l'Europe, qui réunit vingt et un pays d'Europe occidentale, pâtit de l'ombre que lui fait la Communauté européenne (les Dix). Pour atténuer cette concurrence, il préconise une coordination plus étroite entre les deux institutions et un renforcement de l'action du Conseil de l'Europe dans le domaine qui constitue à ses yeux la « *grande réussite* » de celui-ci, les droits de l'homme. Tel est l'objet de ce rapport que son auteur a intitulé « *pour une relance durable du Conseil de l'Europe* ».

Assurer une continuité

Il est indispensable, remarque M. Dreyfus-Schmidt, que « *les citoyens puissent aisément distinguer* » l'Europe des Dix et celle des vingt et un. Il serait tout aussi souhaitable à ses yeux que soit respecté l'article 230 du traité de Rome qui invite la Communauté à établir avec le Conseil de l'Europe « *toute coopération utile* ». Or, écrit M. Dreyfus-Schmidt, « *tel n'est pas en gros le cas. Cherchant à juste titre l'une et l'autre à étendre leur rôle et leurs compétences, les deux institutions ont tendance à s'ignorer et à se concurrencer* ».

Une meilleure coopération, note M. Dreyfus-Schmidt, passe par le rapprochement des deux institutions. « *Pourquoi*, demande-t-il, *les Dix ne seraient pas représentés en tant que tels au sein des vingt et un ?* »

L'efficacité du Conseil de l'Europe doit elle aussi être renforcée. A sa tête siège un Comité des ministres composé des ministres des affaires étrangères des Etats membres. Accaparées par d'autres soucis, ces Excellences « *n'accordent pas, cela va de soi, une priorité absolue, dans leurs activités, aux affaires du Conseil de l'Europe* ».

Comment remédier à cette situation ? D'abord en faisant en sorte que, « *comme à Bruxelles, le Comité des ministres puisse être composé différemment, selon les questions abordées* » (environnement, culture, justice...). Ensuite, en atténuant les inconvénients de la présidence tournante du Conseil de l'Europe. La continuité serait mieux assurée, remarque le sénateur du Territoire de Belfort, si le président en exercice et le future président pouvaient œuvrer ensemble au sein d'un « *bureau informel* », sorte de « *troïka* ».

M. Dreyfus-Schmidt, qui a examiné à la loupe les autres facettes du Conseil de l'Europe, souhaite voir la France travailler, dans le même esprit, « *à l'extension des compétences de l'Assemblée* [de Strasbourg] *qui doit être systématiquement consultée avant décision et informée ensuite ; à l'adoption d'un statut de la fonction publique européenne ; à de nouvelles avancées dans les secteurs des droits de l'homme, de la charte sociale, des conventions, des pouvoirs locaux et régionaux, de la jeunesse et des relations extérieures* ».

Un monde kafkaïen

Pour ce qui est des droits de l'homme, le rapport rejoint les préoccupations exprimées par de nombreuses délégations, lors de la première conférence organisée sur ce sujet par le Conseil de l'Europe au mois de mars à Vienne, en Autriche : édification à Strasbourg d'un Palais des droits de l'homme, renforcement des moyens de la Commission et de la Cour (*le Monde* du 20 mars).

Le sénateur du Territoire de Belfort n'est vraiment sévère qu'à l'égard de l'extraordinaire dispersion des efforts du Conseil de l'Europe en « *15 comités directeurs, 10 comités* ad hoc, *40 comités d'experts, 22 comités restreints d'experts, 6 comités de sélection et 6 comités de convention* » qui travaillent sur les sujets les plus variés. Il y a là un « labyrinthe » indéchiffrable pour le commun des mortels, un « *monde kafkaïen* », se plaint M. Dreyfus-Schmidt qui se demande « *si toute cette activité est bien nécessaire de la part d'un organisme aux pouvoirs si peu marqués* ».

BERTRAND LE GENDRE.

Cinq organisations demandent la réduction du nombre des détenus aux capacités d'accueil des prisons

« *Il est impératif de réduire immédiatement le nombre des détenus* », affirment dans un communiqué commun le Syndicat de la magistature, les syndicats pénitentiaires CFDT, CFTC et CGT ainsi que le Syndicat autonome des personnels pénitentiaires affilié à la Fédération générale autonome des fonctionnaires. Ces cinq organisations estiment que le nombre de détenus doit être ramené « *aux capacités d'accueil des établissements pénitentiaires* » et « *regrettent que les magistrats n'utilisent pas les solutions alternatives à l'emprisonnement (contrôle judiciaire, sursis avec mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, semi-liberté), qui sont les seules réponses adaptées à un certain type de délinquance* ».

Elles demandent que le gouvernement « *dépose une loi programmme* [permettant] *un fonctionnement du service public garantissant aux personnels des conditions de travail satisfaisantes et aux détenus des conditions de vie conformes à la dignité humaine* ».

Ces cinq organisations « *exigent* » enfin « *une démocratisation de l'administration pénitentiaire* » qui, selon elles, passe notamment « *par la coordination de l'action des personnels avec celle des intervenants extérieurs (élus, travailleurs sociaux...)* ».

CARNET DU Monde

Décès

– Rennes.
Le président de l'université Rennes-II-Haute-Bretagne,
Les membres du conseil
Et les enseignants de l'université,
ont la douleur de faire part du décès de leur collègue

le professeur Eduard BENE,

spécialiste de la littérature française du dix-huitième siècle.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 1er juin, à 9 h 45, en l'église Saint-Etienne.

– Mme Françoise Charnet-Clairgeon,
Mme Jacqueline Clairgeon,
Mme Martine Alomar-Clairgeon,
Serge, Marc, Fabienne et Alexandre Alary,
ont la douleur de faire part du décès de *leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,*

Mme Pierre CLAIRGEON,
née Marie-Louise Labadie,

survenu le 1er juin 1985, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 6 juin, à 11 heures, en l'église d'Ecouen (Val-d'Oise) dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
12, square Delambre, 75014 Paris.

– M. et Mme André Cohen-Hadria,
M. et Mme Armand Cohen-Hadria,
ses enfants,
M. et Mme Bernard Cohen-Hadria,
M. et Mme Michel Cohen-Hadria,
M. et Mme Yves Cohen-Hadria,
ses petits-enfants,
Mme Blanche Hagége, sa sœur,
Les familles Hayat, Cohen-Hadria, de Paz, Dugué, Zerah, Sroussi,
Parentes et alliées,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme veuve Jacques COHEN-HADRIA,
née Irma Hayat,

survenu le 3 juin à l'âge de quatre-vingt-deux ans.
Levée du corps jeudi 6 juin, à 15 heures, au 30, rue Joubert, Paris-9e.
Inhumation au cimetière de Pantin. Rendez-vous 16 heures, porte principale.

– Le conseil d'administration,
La direction générale
Et les membres du personnel de l'Institution de retraites et de prévoyance des salariés (IREPS),
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard FAUSSURIER,
directeur à l'Institution,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite national,

survenu le dimanche 2 juin 1985.

La cérémonie religieuse a été célébrée en la chapelle du Val-de-Grâce, le mardi 4 juin 1985, à 8 h 30.

– Mme Andrée Gamblin,
Joël, David et Jacqueline,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre GAMBLIN,

survenu le 4 juin 1985.

Ni fleurs ni couronnes.
Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

22, résidence des Saules,
93 Bondy.

– Le secrétaire perpétuel
Et le bureau de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,
ont le regret d'annoncer le décès de

M. Louis ROBERT,
ancien président de l'Académie,
professeur honoraire
au Collège de France,
officier de la Légion d'honneur,
docteur « honoris causa »
des universités
d'Athènes et de Louvain,
membre des académies
de Londres, Vienne, Berlin, Bruxelles, *Rome, Boston, Athènes, Varsovie,*

survenu à Paris le 31 mai 1985, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
(*Le Monde* du 4 juin.)

– *Mme Eugène Séguy,*
M. et Mme Paul Séguy,
Mlle Marie-Rose Séguy,

vous font part du rappel à Dieu de

M. Eugène SÉGUY,
professeur honoraire
au Muséum national
d'histoire naturelle,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
officier
de l'ordre du Ouissam Alaouite chérifien,

survenu le 1er juin 1985, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

18, rue du Président-Wilson,
94250 Gentilly.

Remerciements

– Mme Jean Grossin
et sa fille Sylvie,

dans l'impossibilité de répondre aux nombreux témoignages de sympathie à l'occasion du décès de leur époux et père,

M. Jean GROSSIN,

remercient tous ceux qui ont pris part à leur grande peine.

COMMÉMORATION

Le centième anniversaire de la naissance de Georges Mandel

Un hommage a été rendu, mercredi 5 juin, à Georges Mandel à l'occason du centième anniversaire de la naissance de celui qui fut, notamment, collaborateur de Georges Clemenceau. M. Jacques Chirac devait participer, dans la matinée à Paris, à une cérémonie au cours de laquelle un message de M. François Mitterrand devait être lu par le secrétaire d'État aux anciens combattants, M. Jean Lorrain.

Le ministre assassiné

Un personnage sévère comme son éternel costume noir, rigide comme *son haut col amidonné. Un ministre à* poigne dédaignant les attaques de la gauche comme de la droite. Un antinazi farouche interné par Vichy. Un corps percé de onze balles, le 7 juillet 1944, sur la route de Fontainebleau à Nemours, sur lequel se penchent quatre autres hommes en noir : les assassins de la Milice.

Georges Mandel était le fils de commerçants juifs du Sentier, du nom de Rothschild, sans aucun lien avec la grande famille de banquiers. Il s'attache, malgré bien des coups de griffe, à Georges Clemenceau, dont il devient, en 1917, le chef de cabinet. Il fait peur. Sa carrière en souffre. Député indépendant de Lesparre (Gironde), il ne devient ministre, dans un cabinet Flandrin, qu'en 1934. Chargé des PTT, fidèle à sa légende, il les réorganise sans faiblesse. Ministre des colonies, il prépara l'Empire à une guerre qu'il prévoit depuis l'arrivée de Hitler au pouvoir. Il est honni par la gauche et par ce que la droite compte de partisans du compromis avec le nazisme. *En 1940, il est ministre de l'intérieur* du gouvernement Paul Reynaud. Il lutte pied à pied contre les partisans de l'armistice. Le 17 juin, à Bordeaux, Pétain arrivé au pouvoir la veille le laisse arrêter. Il lui faut le *relâcher avec des excuses écrites*, que Mandel gardera sur lui jusqu'à sa mort.

Il gagne le Maroc. Nouvelle arrestation à son arrivée. Emprisonnement sans jugement. Au bout d'un an et demi, Pétain le condamne à l'internement au fort du Portalet.

Les Allemands viendront y cueillir Mandel en novembre 1942. Déportation à Oranienburg, puis à Buchenwald.

En juin 1944, la Gestapo et les miliciens s'avisent qu'ils détiennent un otage précieux. Ils le ramènent à Paris, l'offrent à Laval, qui refuse ce cadeau empoisonné. Max Knipping, chef de la Milice pour la zone nord fera liquider Mandel, devenu encombrant, par ses hommes de main.

JEAN PLANCHAIS.



POLICE

APRÈS LES INCIDENTS AUX OBSÈQUES DE DEUX GARDIENS DE LA PAIX

M. Pierre Joxe face à l'opposition policière

Les policiers liés à l'opposition déclarent la guerre à M. Pierre Joxe : c'en est fini de la relative neutralité dont avait bénéficié jusqu'ici le successeur, en juillet 1984, de M. Gaston Defferre au ministère de l'intérieur.

Déstabilisée pendant un certain temps par les sanctions qui avaient suivi les manifestations policières du 3 juin 1983, puis prise de court par le profil de « grand flic », proche de son administration, soucieux de sa modernisation, adopté par M. Joxe, l'opposition revient cette fois à la charge dans la police nationale.

Précédée, en novembre prochain, d'élections professionnelles paritaires dans la police en tenue, l'échéance électorale de 1986 approche, et le mélange, parfois explosif, de la police et de la politique reprend ses droits.

C'est du moins la leçon que l'on peut tirer de l'action symbolique organisée, mardi 4 juin, lors des obsèques de deux policiers à Paris, par l'Union des syndicats catégoriels de la police (USC-police), proche de l'opposition, et des déclarations de ses responsables (*le Monde* du 5 juin). La radicalisation est à nouveau à l'ordre du jour, deux ans exactement après les défilés de quelques milliers de policiers sous les fenêtres des ministères de la justice puis de l'intérieur qui, le 3 juin 1983, avaient surpris le pouvoir. Cependant, il n'est pas certain que, cette fois, les syndicalistes de l'USC, dont plusieurs sont proches du RPR, aient la partie aussi facile, ni le même écho parmi les policiers.

Il y eut donc, mardi matin, ces tracts lancés à la fin des obsèques *officielles* des deux policiers parisiens tués, jeudi 30 mai, lors de l'attaque d'un fourgon de transport de fonds. Aux portes de la préfecture de police, devant une foule essentiellement policière mais passive, à l'exception de quelques bravos quatre « révoqués » à la suite des manifestations de 1983 jetèrent à la volée des tracts s'en prenant à des « *obsèques à huis clos* », qui témoigneraient d'une « *défiance vis-à-vis des policiers* », et assurant que de « *véritables bandes de hors-la-loi pillent et assassinent aujourd'hui sans crainte de la justice* ». Les quatre « agitateurs » furent immédiatement interpellés, puis très rapidement relâchés.

Choix symbolique pour une action publicitaire que celui de quatre anciens policiers, exclus de la police sous un gouvernement de gauche en raison d'une indiscipline jugée « factieuse ». Le plus connu d'entre eux est M. Rémy Halbwax, toujours secrétaire général du Syndicat indépendant de la police nationale (SIPN) et secrétaire général adjoint, à ce titre, de l'USC-Police. Il était accompagné de Mlle Elyane Rouxelle et de M. Jacques Gaussens — tous deux remarqués pour leur virulence lors des manifestations de 1983 — ainsi que M. Didier Gandossi, ancien président de la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP), une organisation classée à l'extrême droite. M. Gandossi et M. Gaussens sont aujourd'hui directeurs de la police municipale dans deux municipalités RPR de la banlieue parisienne, Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) pour le premier, Limeil-Brévannes (Val-de-Marne) pour le second.

Un « nouveau 3 juin »

Le ton de la conférence de presse qui suivit cette action, au nom de l'USC-police, fut virulent. Non à « *des mascarades de cérémonie funèbre dignes de ce qui se passe dans certains pays d'au-delà du rideau de fer* », non à un « *ministère dirigé à coups de favoritisme et de piston* », lance M. Paul Florentz, secrétaire général de l'USC. Oui à l'« *accélération* » de la contestation contre un pouvoir qui « *cherche à banaliser la mort ou l'assassinat de nos collègues* », renchérit M. Ferdinand Le Dain, du Syndicat des gradés de la police nationale (SGPN), membre de l'USC).

Enfin, et surtout, M. Rémy Halbwax ne trouve pas de mots assez durs pour dénoncer le « *sectarisme de Pierre Joxe* » : « *C'est quelqu'un d'effectivement dangereux, il fait peser la menace sur les policiers, il indispose beaucoup de monde (...). L'état de grâce, pour lui, c'est fini. Son sectarisme, on va le contourner ! Cela a commencé ce matin.* » Décidé « *à passer à la vitesse au-dessus* », il promet un « *nouveau 3 juin* », une « *cérémonie* » en forme de défilé de rue lors d'éventuelles prochaines obsèques de policiers tués. « *Nous serons réintégrés*, ajoute-t-il enfin, *demain, après-demain, en 1988, on n'est pas pressés, tout rentrera dans l'ordre.* »

L'agressivité du propos est à la mesure d'une double difficulté. D'une part, la démarche volontairement technicienne de M. Joxe, insistant sur les retards pris par le service public policier, n'est pas sans effet sur le moral des troupes. Forçant le paradoxe, M. Florentz est obligé de le reconnaître, en démentant quelque peu M. Halbwax : « *Aujourd'hui, la police n'est pas en révolution. A l'heure actuelle, il n'y a pas de conflit avec le ministre de l'intérieur (...) Nous en sommes au stade des promesses* [mais] *nous ne demandons qu'à voir.* »

D'autre part, les syndicats policiers proches de l'opposition ont été fortement ébranlés après les sanctions qui ont suivi les manifestations de 1983. Effectifs en baisse, apparitions publiques rares, difficultés à trouver le ton juste, face à un gouvernement qui proclame sa volonté de modernisation de la police... Cette situation plutôt défensive a amené certains responsables de ces organisations, qui dénoncent volontiers la « *politisation* » de la police sous la gauche, à afficher plus nettement leurs engagements.

M. Halbwax devait ainsi participer à des réunions électorales du RPR — par exemple à Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne) — à la veille des cantonales, tandis que son adjoint, M. Gérard Boyer était le candidat uni de l'opposition RPR-UDF dans le canton d'Aubervilliers-Est. Parallèlement s'affirmait l'association Sécurité et paix publique, groupant notamment d'anciens hauts fonctionnaires policiers en vue — explicitement — de l'alternance.

Le risque d'isolement existe, dans une police souvent corporatiste, soucieuse d'avantages catégoriels. Car, si ce cours moins syndical et plus politique peut sembler payant en prévision d'un changement politique en 1986, il n'est pas certain qu'il soit rentable en vue des élections professionnelles, prévues dans la police en tenue au mois de novembre prochain, que prépare déjà activement l'adversaire principal, la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), syndicat majoritaire, proche de la gauche. D'où, sans doute, cette volonté de faire monter les enchères pour rattraper le temps perdu. Quitte à encourir le reproche d'exploitation politique des morts de policiers, alors qu'il n'y a pas plus d'hécatombe aujourd'hui qu'hier (onze policiers tués en 1984, quatre depuis janvier 1985, soit autant que de janvier à mai 1984).

Le paradoxe ultime est que cette attitude contestataire peut faire le jeu de M. Joxe, soucieux d'obtenir, ces jours-ci, une marge financière confortable pour la première année de la loi de programmation policière dont le contenu sera soumis à un très prochain conseil des ministres. La menace des troubles policiers ne peut qu'inciter le gouvernement à lui donner satisfaction.

EDWY PLENEL.

URBANISME

Le droit de construction sur les anciennes fortifications parisiennes légalement reconnu

Examiné mardi 4 juin en troisième lecture par l'Assemblée nationale, le projet de loi définissant les principes d'aménagement et leur mise en œuvre a été adopté par les seuls députés socialistes. Ceux du RPR et de l'UDF se sont abstenus, alors qu'ils avaient voté contre en première lecture ; ceux du PC ont eu la même attitude, alors qu'ils avaient approuvé une première fois ce texte ; c'était, il est vrai, avant leur départ du gouvernement.

Les divergences persistent entre les deux Chambres du Parlement (*le Monde* daté 16-17 décembre 1984 et 16 mai 1985) après l'échec de la commission mixte paritaire.

L'Assemblée a donc rétabli la version qu'elle avait adoptée en deuxième lecture, notamment sur les critères de qualification de terrains à bâtir ; l'exercice du droit de préemption accordé à toutes les communes et non aux seules communes de 10000 habitants, comme le souhaitaient les sénateurs ; la possibilité pour le préfet d'intervenir dans l'attribution des HLM quand les organisations de ces mêmes HLM ne respectent pas les règles d'attribution.

Les députés ont, en revanche, adopté sans difficulté une disposition introduite par les sénateurs à la demande du gouvernement, qui supprime l'interdiction d'ouvrir des débits de boissons dans les cités HLM.

Après avoir refusé, en deuxième lecture, de lever les servitudes imposées à la Ville de Paris sur les emplacements des anciennes fortifications, les députés socialistes se sont finalement rangés à la position de M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et du transport.

Ils ont accepté de supprimer ces contraintes liées à la cession par l'Etat de ces fortifications à la Ville de Paris. Comme le Sénat, ils sont étendu cet avantage à Lille. Cependant, les députés ont rétabli la règle qui interdit de construire au-delà de 20 % de la superficie des zones concernées. Autres conditions ajoutées par le gouvernement et sa majorité : par dérogation au droit commun, lorsque les villes de Paris ou de Lille modifieront le POS (plan d'occupation des sols), le préfet devra organiser la consultation des communes limitrophes à la zone, qui émettront un avis.

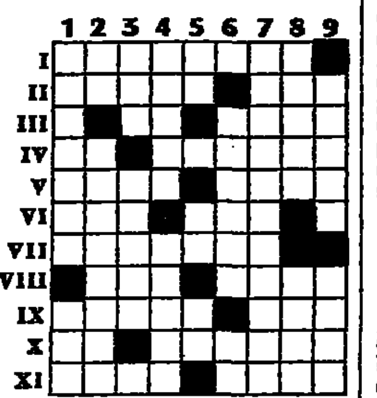
En tout état de cause, si le vieux projet de « ceinture verte » autour de Paris, sur l'ancien emplacement des fortifications, était déjà abandonné dans les faits, il l'est maintenant avec l'accord du législateur (*le Monde* du 14 décembre 1984).

R. Sa.

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3981



HORIZONTALEMENT

I. Sont vraiment très meurtrières. — II. Est plus chaud qu'une bise. Souvent épaté quand on a bien dégusté. — III. Parfois au bout du compte. On y fait l'andouille. — IV. Un point sur la carte. Une grosse envie, parfois. — V. Dansent quand ils sont petits. Pour en avoir, il faut attendre que le marchand de sable soit passé. — VI. Nom de mère. Bon à cueillir. — VII. Bien attrapées. — VIII. Qui expose donc tout. Peuvent être mis dans le bain. — IX. A le bras long. Reste au fond de la pièce. — X. Adverbe. Mettre cartes sur table. — XI. Jadis consulté. Qui ne fonce donc pas.

VERTICALEMENT

1. Pour tenir, a besoin de nombreux piliers. Son dos fait une bosse. — 2. N'a pas un grand lit. Comme des femmes qui étalent leurs bagages. — 3. Abréviation qui permet de glisser. Qu'on a bien en main. — 4. Ne sont vraiment pas de bons « moyens ». Cachés. — 5. Préposition. Pronom. Pour lier. — 6. Comme des femmes à poils. Symbole pour un métal léger. — 7. Qui embrasse tout le monde. — 8. Se fait parfois traiter de rat. Attache. — 9. Une chose dont on ne donnerait pas cher. N'est pas là pour rien.

Solution du problème n° 3980

Horizontalement

I. Inculper. — II. No ; ri ; RAF. — III. Sixième. — IV. Prenne ; CV. — V. Râ ; mère. — VI. Réel ; bleu. — VII. Ans ; ruer. — VIII. Te ; âge. — IX. Iradé ; Bab. — X. Ovin ; plia. — XI. Nérée ; etc.

Verticalement

1. Inspiration. — 2. Noir ; énerve. — 3. Xérès ; air. — 4. Urinal ; Adné. — 5. Lien ; Gê. — 6. Membre. — 7. Ere ; élu ; blé. — 8. Râ ; créerait. — 9. Faveur ; bac.

GUY BROUTY.

LOTO SPORTIF

Roland-Garros à pleine grille

De plus en plus compliqué. Pour le cinquième tirage du Loto sportif, consacré exclusivement aux Internationaux de Roland-Garros, il faut faire un pari à la fois sur les finalistes, sur le vainqueur et sur le nombre de jeux. Des connaissances encyclopédiques en matière de tennis ne permettent pas de faire un pronostic sérieux tant les paramètres sont nombreux. La chance pure aura un rôle déterminant. Mais la complexité des questions risque, encore une fois, de décourager les parieurs. Pour le quatrième tirage pourtant consacré exclusivement à la Coupe de France de football, moins d'un million de bulletins auraient été validés, c'est-à-dire un chiffre sensiblement inférieur à celui du premier tirage. — A. G.

QUATRE FINALES POSSIBLES

Après la formule 1, le football et le rugby, c'est le tennis que les responsables du Loto sportif ont choisi comme support au cinquième tirage. Les parieurs devront trouver le vainqueur et l'autre finaliste des Internationaux de Roland-Garros, ainsi que le nombre de jeux, set par set, du champion, et le total des jeux du vaincu lors de la finale.

Au moment de remplir les bulletins, jeudi 6 uniquement, il ne restera plus que quatre joueurs en lice pour les demi-finales, au lieu des huit encore en piste au moment des quarts de finale. Il y aura donc quatre finales possibles. Il faut savoir que les matches se disputent au meilleur des cinq sets sans *tie-break* dans l'ultime manche. C'est dire qu'un match peut être conclu au troisième, au quatrième ou au cinquième set. C'est dire encore que la manche décisive peut se gagner 8-6 (score de Noah face à l'Argentin Clerc), mais aussi 11-9, voire 20-18. Les scores ont été extravagants lors des trois premiers tirages du Loto sportif.

Depuis 1974, cinq finales se sont conclues en trois manches : en 1975, **Borg** a battu **Vilas** 6-2, 6-3, 6-4 ; en 1977, **Vilas** a battu **Gottfried** 6-0, 6-3, 6-0 ; en 1978, **Borg** a battu **Vilas** 6-3, 6-1, 6-3 ; en 1980, **Borg** a battu **Gerulaitis** 6-4, 6-1, 6-2 ; en 1983, **Noah** a battu **Wilander** 6-2, 7-5, 7-6. Dans le même temps, il y a eu trois victoires en quatre manches : en 1976, **Panatta** a battu **Solomon** 6-1, 6-4, 4-6, 7-6 ; en 1979, **Borg** a battu **Pecci** 6-3, 6-1, 6-7, 6-4 ; en 1982, **Wilander** a battu **Vilas** 1-6, 7-6, 6-0, 6-4. Les trois victoires en cinq sets ont été obtenues par **Borg** contre **Orantès** en 1974, (2-6, 6-7, 6-0, 6-1, 6-1), par **Borg** contre **Lendl** en 1981 (6-1, 4-6, 6-2, 3-6, 6-1) et par **Lendl** contre **McEnroe** en 1984 (3-6, 2-6, 6-4, 7-5, 7-5). Les Américains, qui comptent le plus de joueurs parmi les vingt meilleurs mondiaux, ne se sont plus imposés depuis **Trabert** (en quatre sets) en 1955.

Les numéros des joueurs encore qualifiés sont les suivants, pour remplir les grilles 1 et 7 : 001 : **McEnroe** (E-U), 008 : **Wilander** (Suè), 015 : **Edberg** (Suè), 024 : **Connors** (E-U), 027 : **Jaite** (Arg), 032 : **Lendl** (Tch).

LOTO SPORTIF N° 005

Les bulletins devront être validés le jeudi 6 juin seulement, soit au lendemain des derniers quarts de finale et trois jours avant la finale.

- BLOC 1
  - Grille 1 : Quel sera le vainqueur du simple messieurs ?
  - Grille 2 : Combien de jeux le vainqueur du simple messieurs gagnera-t-il au cours du premier set de la finale ?
  - Grille 3 : Combien de jeux le vainqueur du simple messieurs gagnera-t-il au cours du deuxième set de la finale ?
  - Grille 4 : Combien de jeux le vainqueur du simple messieurs gagnera-t-il au cours du troisième set de la finale ?
  - Grille 5 : Combien de jeux le vainqueur du simple messieurs gagnera-t-il au cours du quatrième set de la finale ?
  - Grille 6 : Combien de jeux le vainqueur du simple messieurs gagnera-t-il au cours du cinquième set de la finale ?
- BLOC 2
  - Grille 7 : Quel sera le finaliste battu du simple messieurs ?
  - *Grille 8 : Combien de jeux le finaliste battu du simple messieurs* gagnera-t-il au cours de la finale ?

[Le parieur qui estime que la finale ne comprendra que quatre sets devra inscrire 000 dans la grille 6 ; s'il estime que la finale ne comprendra que trois sets, il inscrira 000 dans la grille 5 et dans la grille 6.]

VIE ASSOCIATIVE

L'opposition modifie le projet de loi pour les titres participatifs

L'opposition, majoritaire au Sénat, a approuvé, mardi 4 juin, le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 24 avril) qui ouvre la possibilité aux associations d'émettre des obligations. En revanche, elle n'a pas retenu la possibilités pour ces dernières d'émettre des « titres associatifs », comme le prévoit le projet du gouvernement. Sur le texte ainsi modifié, les communistes se sont abtenus et les socialistes ont voté contre.

Pour M. Jean Gatel, secrétaire d'État chargé de l'économie sociale, il s'agit, sans toucher à la loi de 1901, d'ouvrir les associations au monde économique et de leur permettre « *d'échapper au monde de l'assistance dans lequel elles ont été trop longtemps confinées* ». Sans mettre en cause la nécessité de répondre aux besoins financiers des associations, M. Yves Durand (non inscr., Vendée), rapporteur de la commission des finances, a défendu plusieurs amendements visant, selon lui, à « *purger le texte* » de « *ses effets les plus nocifs* ». Il a été appuyé en cela par M. Etienne Dailly (Centre dém., Seine-et-Marne), qui, se référant à une décision du Conseil constitutionnel du 16 juillet 1971, a fait voter une motion d'irrecevabilité sur l'article 2 du projet qui définit le régime juridique du « *titre associatif* ». D'autre part, la majorité a suivi la commission pour subordonner la possibilité d'émettre à l'existence effective d'au moins cinq ans, pour assortir l'inscription au registre du commerce et des sociétés, d'un contrôle juridictionnel préalable, pour interdire d'émettre aux associations excessivement endettées et pour soumettre les associations aux dispositions de la loi relative à la prévention des difficultés des entreprises.

A. Ch.

BREF

LE LIVRE DE « LA LIGNE BLEUE ». — A quoi sert de guérir pour rester en dehors de la vie ? s'est demandée un jour Nadia Gomez, atteinte d'un cancer à l'âge de vingt-six ans. Elle crée alors la Ligne bleue, première association entièrement consacrée à l'aide et à la réinsertion des personnes cancéreuses. *Un cahier de photos est maintenant édité dont le produit de la vente est destiné à l'aide matérielle des malades soutenus par l'association (participation minimale de 250 F pour un cahier d'une cinquantaine de pages).*

★ **La Ligne bleue, 46, boulevard de la Bastille, 75012 Paris. Tél. : 347-34-34.**

UN SALON A DUNKERQUE. — L'Association pour le rayonnement dunkerquois organise, du 18 au 21 juin, un salon consacré à l'énergie : Energica 85. Il proposera une exposition de matériels et de technologies, un forum permanent portant, notamment, sur les techniques nouvelles en matière d'énergie électrique, de gaz, de charbon, ainsi que des visites techniques.

★ **APRD, hôtel consulaire. 59383 Dunkerque Cedex 1. Tél. : (1) 563-17-27 (poste 251).**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 5 juin :

UN DÉCRET

- Modifiant le décret du 26 mars 1982 instituant une aide exceptionnelle aux quotidiens nationaux d'information générale et politique à faibles ressources publicitaires.

UN ARRÊTÉ

- Fixant le programme des épreuves de mathématiques du groupe S de la section des lettres des concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure et à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles organisés en 1985.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 7 JUIN

« Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30, place des Vosges, statue Louis XIII.

« Le village de Charonne restauré », 15 h, métro Alexandre-Dumas (Mme Leblanc).

« Montmartre de Renoir à Picasso », *15 h, marches du Sacré-Cœur (D. Bouchard).*

« Un réfectoire digne du Mont-Saint-Michel, perle de l'abbaye Saint-Martin-des-Champs », 15 h, 292, rue Saint-Martin.

« L'Ecole des beaux-arts », 15 h, 17, quai Malaquais.

« Hôtels du Marais (nord), place des Vosges, de l'hôtel Soubise à l'hôtel de Sully », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville (sortie rue Lobau).

« La cathédrale russe, histoire de l'orthodoxie », 14 h 15, 12, rue Daru (Marion Ragueneau).

« L'hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou.

« Hôtels de l'île Saint-Louis », *14 h 30, métro Pont-Marie (les Flâneries).*

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Eglises et jardins de Batignolles-Epinettes », 14 h 30, métro Brochant (Paris pittoresque et insolite).

« Philippe Egalité, duc d'Orléans, père de Louis-Philippe, et les débuts de la Révolution.
L'influence de l'auteur des « Liaisons dangereuses », 15 h, métro Palais-Royal, grilles du Conseil d'Etat (C.A. Messer).

CONFÉRENCES

6, rue Villermé : 20 h, « Les langues minoritaires et les communautés européennes » (J. Dorandeu).

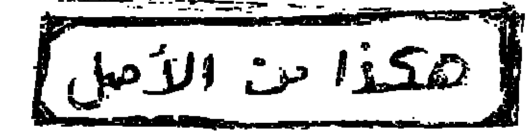
26, rue Bergère, 20 h : « Les états modifiés de conscience grâce au « vaisseau » d'isolation sensorielle » (Paul Gérôme).

1, rue Victor-Cousin (Bachelard), 19 h 30 : « La tâche de l'éducateur, l'art de l'éducation : aller vers l'avenir à partir du passé » (René Quérido).

16 h 30, 6, place des Vosges : « Maison Victor-Hugo » (M. Brumfeld).

11 bis, rue Keppler, 20 h 15 : « Le voyage astral : illusion ou réalité ? ».

Institut musulman de la mosquée de Paris, place du Puits-de-l'Ermite ; 18 h 15 : « Les arts islamiques, la calligraphie arabe à travers l'espace-temps ».



AUJOURD'HUI, POUR TROUVER UN TOIT, IL SUFFIT DE REMPLIR UN QUESTIONNAIRE

Offre réservée aux personnes recherchant un appartement ou une maison à l'ACHAT EXCLUSIVEMENT

1 Nature du bien recherché
☐ Appartement ☐ Maison ☐ Terrain
(cochez la case correspondante)

2 Secteurs géographiques souhaités uniquement à Paris et en région parisienne:
____
(Indiquer les noms des villes pour la banlieue ou les numéros d'arrondissements pour Paris).

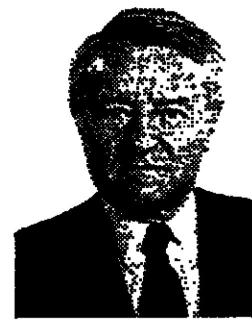
3 Nombre de pièces:
☐ Studio ☐ 2 P. ☐ 3 P. ☐ 4 P. ☐ 5 P. et +
ou surface: ______ m².

4 Montant approximatif du budget envisagé (apport personnel + crédit):
☐ *moins de* 200.000 F ☐ 200 à 300.000 F
☐ 300 à 400.000 F ☐ 400 à 500.000 F
☐ 500 à 700.000 F ☐ 700 à 900.000 F
☐ + de 900.000 F

Après avoir répondu à toutes les questions, adresser ce coupon à: CIMI, 27 bis, avenue de Villiers 75017 Paris. Vous recevrez, rapidement, gratuitement et sans aucun engagement, la description complète de toutes les affaires correspondant à vos critères de recherche sélectionnées parmi les biens disponibles en fichier.

Nom: ______________________
Adresse: ______________________
____
Code postal ⎣⎣⎣⎣⎣⎦ Tél: ____________

"Le Monde 5/06"



« L'acquisition d'un logement, d'un pavillon ou de tout autre bien immobilier se révèle toujours une opération complexe, hasardeuse, mettant en jeu des sommes importantes et pouvant être lourde de conséquences.
Il convient de s'engager en pleine connaissance de cause.
En centralisant 20 000 biens à vendre, soigneusement sélectionnés, le CIMI (Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier), créé par la Chambre Syndicale des Professions Immobilières de Paris et de l'Ile-de-France (FNAIM), a voulu à la fois:

- offrir à l'acquéreur potentiel un éventail de biens inégalé, lui épargnant ainsi de longues, fastidieuses et pénibles recherches;
- lui assurer la sécurité, les biens étant estimés à leur juste prix car proposés par des professionnels qualifiés parfaitement au courant de l'état du marché;
- lui permettre de traiter, en toute quiétude, grâce aux conseils éclairés d'un professionnel compétent, assuré et couvert par la Caisse de Garantie de la FNAIM.

Il serait imprudent, pour le candidat à l'acquisition d'un logement, d'ignorer les services que peut lui rendre le CIMI, services gratuits et efficaces qu'il pourra très difficilement trouver ailleurs. »

***Roger Sevilla**, Président de la Chambre Syndicale FNAIM de Paris et de l'Ile-de-France*

Stock des affaires à vendre disponibles en fichier.

Type de bien	Studio	2 P.	3 P.	4 P.	5 et 6 P.	Pavillons Maisons	Propriétés	Terrains
Paris	731	1 081	889	505	269	–	–	–
Ile-de-France	1.674	1.985	1.720	954	489	8.895	779	376

FNAIM Cimi

CIMI le plus grand fichier informatique de l'immobilier

27 bis, avenue de Villiers - 75017 Paris - Tél.: 227.44.44

Chambre syndicale interdépartementale des professions immobilières de Paris et de l'Ile-de-France

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

la sécurité sociale

recrute par Concours

35 cadres

pour représentation et contrôle auprès des Entreprises de la Région Parisienne.

Conditions :
- Titulaire de l'un des 3 certificats du DECS ou équivalent.
- Agé de 23 ans minimum et avoir C.I.N.

Formation rémunérée sur 9 mois.

Pour tous renseignements, contactez
Le service des formations régionales
17-19, Place de l'Argonne - 75019 PARIS
(10è étage - Bureau 10015)
16 (1) 202.84.00

clôture des inscriptions le 17 Juin 1985

AMP

S.O.S.P.I.

Société de Services de Propriété Industrielle (Filiale de la Compagnie Générale d'Electricité) recherche pour son Département des Brevets, un

INGENIEUR ELECTRONICIEN
(Télécommunications)

ayant au moins 4 ans d expérience en Propriété Industrielle.

Adresser C V + photo + salaire actuel a notre Conseil ADEQUATION
62 64 av Emile Zola, 75015 Paris

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Constructeur Informatique recherche d'URGENCE 3 INGÉNIEURS

RÉDACTEURS

a) spécialistes procédures télécomm.
b) spécialistes maintenance,
c) généralistes avec base électonique.

Expér. exigée 2 ans minimum
Tél. pr r.-v. 784-74-52.

L'APPEL MÉDICAL
Nº 1 intérim paramédical recherche pour JUIN - JUILLET

ÉTUDIANTS(ES) EN MÉDECINE

6e année, motorisés(ées) pour SOINS A DOMICILE.
PARIS et SECT. OUEST.
Très haut salaire.
Frais remboursés.
Tél. : 747-87-10.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE DES TRAVAILLEURS NON SALARIÉS, recherche pour son ÉQUIPE SYSTÈME

INFORMATICIEN DUT (H-F)

Expérience souhaitée en :
- DPS 7 G. COS 7
- DPS 6 MOD 400
- RÉSEAU DSA.

Lieu de travail : ST-DENIS (93). Des déplacements en province sont à prévoir.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 1032 à LEVI TOURNAY ASSCOM, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Entreprise à vocation internationale située à Paris recherche

RESPONSABLE DU SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Capable de prendre en compte la responsabilité globale de la comptabilité générale et analytique, du contrôle de gestion et de la trésorerie de l'entreprise en France et de ses chantiers à l'étranger. Capable également d'assurer les relations avec les banques et les administrations, et d'encadrer une équipe de 4 personnes.

De bonnes connaiss. en fiscalité et en anglais sont souhait.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions en indiquant sur l'enveloppe réf. 9123 à MEDIA SYSTEM, 2, rue de la Tour-des-Dames, 75009 PARIS, qui transmettra.

VILLE DES HAUTS-DE-SEINE

recrute d'urgence

BRIGADIER CHEF DES GARDES URBAINS

Par voie de mutation d'agents
- Titulaires du grade de brigadier.
- Chef des services de la police municipale.
- Echelle brute de rémunération : 244, 344.

CHEF DU SERVICE DES GARDES URBAINS

Par voie contractuelle

Adresser candidature et C.V. sous nº 307.273 M,
RÉGIE-PRESSE
7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

Recherche PROFESSEURS CERTIFIÉS MATH, FRNÇAIS ANGLAIS, St-Michel, St-Mandé
Téléphone : 374-79-52.

Constructeur Informatique recherche

INGÉNIEUR

LOGICIEL expérimenté bonnes connaissances

PROCÉDURES DE TÉLÉCOM

Tél. pour R.V. : 784-74-52.

Constructeur Informatique recherche

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN

2 ans expérience obligatoire.
Tél. pour R.V. : 784-74-52.

AT2-AT3 ÉLECTRONIQUE

BTS ou DUT
longue mission
POINT Z-ETT 271-71-71
51, rue de Turbigo, Paris-3e.

PATRIMOINE CONSEIL
Agence Administr. Assur. rech. NÉGOCIATEURS.
Tél. : 531-80-63.

ÉCOLE DES MINES SAINT-ÉTIENNE recherche

INGÉNIEUR OU MAITRE ES SCIENCES

Métallurgie, matériaux, physique du solide, candidat français, pour préparer thèse en métallurgie.

Envoyer C.V. à P. LESBATS
École des Mines, 42023.
SAINT-ÉTIENNE CEDEX
Téléphone : (77) 25-20-23.

DEMANDES D'EMPLOIS

Etudiante anglaise, 19 ans, cherche emploi et logement en France pendant été. S'adresser à Tegwen Jenkin, 140, Manchester Rd, Wilmslow, Cheshire, Angleterre.

ORGANISAT.-INFORMATIC. cherche poste direction dans groupement agréé pour la prévention des difficultés des entreprises. T. : (1) 686-49-81. Ecr. s/nº 2544 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECRÉTAIRE DIRECTION
10 ans expérience immobilier, bonne présentation, recherche poste motivant et responsable tous secteurs appréciés. Disponible. Réside Paris-9e. Tél. : 526-40-37.

Secrétaire parfaitement bilingue (français, anglais), excellentes notions d'espagnol, ayant sens de l'initiative et des responsabilités, cherche poste motivant.
Tél. : 336-51-04.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CONSULTANT FORMATEUR. – F. 37 ans, 2e cycle sciences humaines + CES en méthodologie. 10 ans expérience en expression communication. Connaissance de la formation : évaluation des besoins, bilan de sessions, mise en place d'actions, recrutement des participants. Compétences pour l'élaboration de programmes d'études et de documents pédagogiques, pour la rédaction de notes de synthèses et rapports. Qualités d'organisation et de négociation pour la promotion d'un climat facilitateur.

PROPOSE : à toute entreprise privée ou publique désirant adjoindre une collaboratrice polyvalente à sa direction formation. Adaptabilité. Bonne disponibilité. Paris. Déplacements acceptés.
(Section BCO/JCB 677.)

CADRE LOGISTICIEN TRANSPORTS. – 44 ans. Diplômé DESS logistique Chambre de Commerce. 15 ans expérience France, étranger.

RECHERCHE : direction agence de transports ou département logistique et distribution, entrepôts, service après-vente. Libre immédiatement. Paris, R.P. (Section BCO/GR 678.)

F. 32 ans. – DEA sociologie + formation marketing. 5 ans expérience commerciale marketing et pédagogique dans sociétés de services. Organismes de formation. Esprit de synthèse et d'analyse. Goût du contact et de la communication.

RECHERCHE : collaboration avec toute entreprise désireuse améliorer sa politique commerciale. Paris, R.P. (Section BCO/JCB 679.)

ARCHITECTE D'INTÉRIEUR. – 33 ans. Décorateur diplômé à l'Académie des Beaux-Arts de Varsovie. 7 ans expérience dans travaux d'aménagement, rénovation et transformation en style d'époque Louis XV et Louis XVI.

RECHERCHE : situation auprès de toute entreprise désirant profiter expérience et s'adjoindre un collaborateur pour s'occuper des problèmes d'agencement ou autres. Paris, R.P.
(Section BCO/JCB 680.)



ECRIRE OU TELEPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

DOW CHEMICAL SEEKS CHEMISTS, CHEMICAL ENGINEERS AND MATERIAL SCIENTISTS.

THIS IS THE COMPANY

The Dow Chemical Company is one of the world's leading chemical companies, manufacturing and selling bulk and specialty chemicals including plastics, agricultural and pharmaceutical products. In Europe, Africa and the Middle East, Dow Chemical Europe S.A. has more than 20 manufacturing sites and over 60 sales offices. Dow employs 50,000 persons throughout the world. Dow Chemical (Nederland) B.V., Dow's Dutch subsidiary, is located in Terneuzen on the south bank of the Westerschelde river, near the Dutch-Belgian border. The Terneuzen site is Dow's second largest production location. It comprises more than 20 production plants, employs some 2,500 people and utilizes the most advanced technology to manufacture a wide range of chemical products.
Terneuzen can be reached by car within one hour from Lille, France, two hours from Aachen, West Germany, one hour from Brussels or 40 minutes from Antwerp, Belgium.

THIS IS THE DEPARTMENT

One of the four European Research & Development groups located in Terneuzen is the Organic Chemicals and Urethane Research Department. It maintains close contact with the corresponding Technical Service & Development (TS&D) groups, which are mainly located in Horgen, Switzerland. Other Dow European Research & Development groups are based in Switzerland, France, Italy, Spain, the United Kingdom and West Germany.

THIS IS THE JOB

The successful candidates for **Organic Chemicals** research will be involved with alkaline oxide derivatives, surfactants, oil treatment chemicals and ethylene amine derivatives for performance related functional products. Since the work will be directed towards product and process research, all applicants should have experience in synthetic organic chemistry and technology.
Requirements within the **Urethane** Research group include a working knowledge of related physical or polymer chemistry, or material science. The work will encompass all aspects of urethane technology. Polyurethane experience is desirable, but not essential.

IS THIS YOU?

Dow Chemical is looking for enthusiastic, practical people with comprehensive scientific qualifications equal to at least university level.
In addition to their native language, candidates should have a good working knowledge of English.
Career advancement within the R&D function requires a willingness to relocate to other Dow Chemical R&D centers and to travel within the Dow Chemical Europe area.
You will join a young and dynamic research team.

If you qualify and are interested in these challenging opportunities, please write or call for an application form to:

Dow Chemical (Nederland) B.V., Mrs. A. van den Berg, P.O. Box 48, 4530 AA Terneuzen, The Netherlands. Telephone: 31 1150 73065.





DOW CHEMICAL (NEDERLAND) BV

DIRECTEUR ADJOINT DU CRÉDIT

Important établissement bancaire exerçant son activité en République du Cameroun recherche pour ses services centraux à Yaoundé un candidat au poste de Directeur Adjoint du Crédit. Placé sous l'autorité du Directeur central du crédit dont il est le plus proche collaborateur, le Directeur Adjoint du crédit a pour mission d'étudier les demandes de crédit présentées par la clientèle, d'assurer la surveillance et le contrôle des engagements, d'apprécier les garanties proposées, etc.

Le candidat à ce poste devra justifier d'une solide expérience professionnelle dans le domaine de l'analyse financière au sein d'un établissement financier et être capable de coordonner et d'animer le travail de plusieurs analystes dont il assurera par ailleurs la formation et le perfectionnement.

Les candidats doivent en outre remplir les conditions suivantes : être titulaires d'un diplôme de l'Enseignement Supérieur délivré par l'Université, les grandes écoles commerciales ou scientifiques, etc.

La rémunération et les avantages sont de nature à motiver un candidat de valeur.

Adresser C.V. sous référence LMJ à :

CAMEROUN PUBLI EXPANSION
B.P. 1399
YAOUNDÉ
RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
qui transmettra.

emplois régionaux

GROUPE

ECCO

recherche pour ses filiales SFER - JUREF spécialisées en GESTION RISQUES CLIENTS

DEUX DIRECTEURS

pour créer les Bureaux de LILLE et STRASBOURG.

Vous êtes dynamique.
Vous possédez une expérience de «crédit manager» de 3 ou 4 ans.
Diplômé de l'enseignement supérieur de gestion, vous avez le goût du succès, une imagination créative, des qualités de rigueur et d'organisation et bien sûr l'esprit d'entreprise.
Nous vous offrons le management d'une équipe et la responsabilité d'un centre de profit.
Rémunération motivante liée pour partie aux résultats.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à
Mme BOURGEADE - ECCO
7, rue L. Guérin 69100 VILLEURBANNE.

CONTESSE

capitaux propositions commerciales

Pour rachat fonds hôtel classé Paris, en S.A., rech. capitaux même modestes. Bon placem. Ecr. s/nº 6767 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à tous les Français Hommes et Femmes. Demandez une documentation (gratuite) sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (c 16) B.P. 402.09 PARIS.

Pour connaître les emplois offerts OUTRE-MER, ÉTRANGER demandez une documentation (sans engagement) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (G 28) 3, rue Montyon 75429 PARIS CEDEX 09.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

Vends Renault 5, bordeaux, 1981, 65.000 km, bon état, radio, 20.000 F.
Tél. : 296-25-06.

de 12 à 16 C.V.

604 TI 81, bleue métal, 41.600 km, 39.000 F.
Tél. : 778-90-83.

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) — emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

DOW CHEMICAL SEEKS TECHNICAL SERVICE & DEVELOPMENT CHEMIST FOR OILFIELD CHEMICALS GROUP.

THIS IS THE COMPANY

The Dow Chemical Company is one of the world's leading chemical companies, manufacturing and selling bulk and specialty chemicals including plastics, agricultural and pharmaceutical products. In Europe, Africa and the Middle East, Dow Chemical Europe S.A. has more than 20 manufacturing sites and over 60 sales offices. Dow employs 50,000 persons throughout the world. Dow Chemical (Nederland) B.V., Dow's Dutch subsidiary, is located in Terneuzen on the south bank of the Westerschelde river, near the Dutch-Belgian border. The Terneuzen site is Dow's second largest production location. It comprises more than 20 production plants, employs some 2,500 people and utilizes the most advanced technology to manufacture a wide range of chemical products.
Terneuzen can be reached by car within one hour from Lille, France, two hours from Aachen, West Germany, one hour from Brussels or 40 minutes from Antwerp, Belgium.

THIS IS THE DEPARTMENT

The Oilfield Chemicals Technical Service & Development group is part of Dow's European Research & Development organization and one of the TS&D groups located in Terneuzen. The working area for the oilfield chemist covers Europe, Africa and the Middle East with occasional assistance in the Far East and Latin America. The TS&D group maintains close contact with our Organic Chemicals research group also located in Terneuzen.

THIS IS THE JOB

The successful candidate will be mainly involved with demulsifiers and/or corrosion inhibitors. The job requires working in the laboratories in Terneuzen as well as in the field. It demands personal initiative and the ability to work on your own. The creation of a good working relationship with customers or potential customers will be an important aspect of the job.

IS THIS YOU?

We are looking for a practical person with good relevant university qualifications who has had considerable working experience with oilfield chemicals. The candidate should be willing to travel about 25% of the time and have at least a working knowledge of English.

If you qualify and are interested in this challenging opportunity, please write or call for an application form to:

Dow Chemical (Nederland) B.V.,
Mrs. A. van den Berg, P.O. Box 48, 4530 AA Terneuzen, the Netherlands. Telephone: 31 1150 73065.

DOW — DOW CHEMICAL (NEDERLAND) BV

l'agenda du Monde

Particuliers

(offres)

Vends 2 colliers, petites perles de culture de très belle qualité, expertise joints, neufs, jamais portés, prix exceptionnel. Long. 78 cm : 5.000 F. Long. 42 cm : 2.500 F. Tél. 622-29-75, jusqu'à 14 h et à partir de 19 h.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, rue d'Arcole, 4e. 354-00-83 ACHAT BIJOUX OR-ARGENT Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville Vente : la médaille N.-D. de Paris.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILLANTS ARGENTERIE - VIEIL OR PERRONO Joailliers-Orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin : Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Ventes, Occasions. Echanges.

Cours

ASSOCIATION recherche DANSEURS (DANSEUSES) qualifiés pour cours + spectacles. Tél. 961-79-95.

INTERLANG
Eté, choix, cours d'anglais Southampton, côte sud anglaise, 1 h Londres. 14 ans plus, 2-4 semaines en famille, leçons, excursions, sport, prix modérés. Tél. : 473-43-37 plus cours par correspondance.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer, (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, situé dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1957 et reconnue par le British Council).
£17.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25% RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).
école REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tel: 843-51212. Telex: 96454
ou Mme. Bouillon, 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95.
Tel: (3) 959.26.33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

Accessoires autos

PIÈCES AUTO ACCESSOIRES
Auto-radio, antenne, housse galerie, toit, batterie, alarme pièces détachées ttes marques attelage, anti-vol avertisseurs musicaux DÉTAXE EXPORT
AUTOTEC
93, av. d'Italie, 75013 Paris Tél. 331-73-56. Mo Tolbiac.

Matériel de bureau

Vds : mach. écrire IBM sphère, 2.600 F. mach. compo IMB composphère, offset. 891-20-07.

Séjours linguistiques

10 à 17 ans ! Angleterre Allemagne, Espagne U.S.A. – Famille (13 à 21 ans) U.S.A. – Campus (17 à 34 ans) Téléphone : (1) 322-85-14.

Troisième âge

RÉSIDENCE les CÈDRES Tourisme repos, retraite reçoit toutes personnes tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés. Petits animaux familiers acceptés. 33, av. Louis-Aragon, 94800 VILLEJUIF Métro Louis-Aragon (1) 726-89-63 (1) 638-34-14.

Papiers japonais

PAPIERS JAPONAIS
Revêtem. muraux tte 1re qual. Très gd choix de color. avec + de 130 réf. dispon. immédiat.
OFFRE SPÉCIALE EN JUIN – 40 % sur papier tissé 8 coloris.
TECHNIQUES & DÉCORS PARIS, 48, r. Truffaut-17e, Mo Rome, et 15, r. Chevreul-11e, Mo Nation, BOULOGNE, 41, r. des Tilleuls, et NICE, TOULOUSE, LYON. Tél. Paris : (1) 387-28-02.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 %
Pure laine Woolmark. Prix posée : 99 F/m². Tél. : 658-81-12.

« MOQUETTEZ-VOUS » A PRIX ENTREPOT 100.000 m² laine-synthétique. Toutes qualités. Créations.
BINEAU MOKET'S
3, bd Bineau, 92-LEVALLOIS. Tél. : 757-19-19.

Vacances - Tourisme - Loisirs

COSTA DORADA BLANCA Loc. appartements, villas, mer Px spéciaux juin, juillet, sept. Mme BOURDIN. (16-6) 428-41-52.

CANNES-LE-CANNET A louer juil., août-sept., appt., 4 p., tt cft, 2 bains, 4e ét., terr. Soleil, vue sur mer. Tél. soir : 16 (93) 42-05-13.

Studio à louer à partir de juin, bord de mer, à Roquebrune, Cap Martin (06). Tél. : 384-55-37 le soir.

Enseignante allemande, 28 ans, ch. job (garde-enfants, enseignement, tenir compagnie à une personne privée) le mois d'août pour améliorer son français, de préf. sur la Côte. Ecr. s/no 2535 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Part. loue 1er ét. villa 5-6 pers., terr., jard., barbec. Plage 20 m. Tél. : 52-01-46.

Loue grandes villas Aubagne, 15' de Cassis, 7 chbres, 8.000 F, 17-7 au 15-8. Dravet Castelet, route d'Eoures, 13400 Aubagne. T. : 03-01-47.

A louer à Gordes en août maison équipée, 5 chbres, gd terr, arboré. Tél. : (90) 72-05-15.

Driscoll House Hotel 200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 55 par semaine, adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1. Téléphon. : 01-703-4175.

U.S.A. 8-12 ans, 13-17 ans (mixtes), camp d'été et DISNEY WORLD, ptts gpes PARIS-PARIS juil.-août, 24 j. 12.000 FF. LE CLUB VERT, (6) 903-50-80 (matin).

Pied Mt-Ventou, mais. meubl. pr 3 pers., pleine nature, juill., août, sept. 16 (90) 63-56-64.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LES HALLES - ST-HONORÉ DANS IMM. RÉNOVÉ, ASC. MAGNIFIQUE DBLE SÉJOUR + 3 CHAMBRES, 130 m² GARBI. 567-22-88.

4e arrdt

MATIMO 272-33-25
SÉLECTION RÉNOVATIONS studio. 200.000 F à 360.000 F. 2 P. 270.000 F à 550.000 F. LOTS à rénover de 6.000 F à 10.000 F le m².

5e arrdt

RUE LACEPEDE CONTRESCARPE, séj., 3 chbres vue, soleil. Parfait état 1.250.000 F. Tél. 705-31-13.

7e arrdt

Mo SÉGUR, 32, R. PERIGNON LUXUEUX 2 P. 620.000 F. S/pl. mercredi, jeudi 13-18 h.
URGENT. 294-11-33.

8e arrdt

ÉTOILE (PRÈS)
Beau séjour + chbre tt cft refait neuf. 720.000 F JEUDI, 14 h à 18 h. 11 BIS, AV. BEAUCOUR.

9e arrdt

9e arrdt, studio 35 m² rénové, entrée, porte blindée, cuisine, s. de bns, w.-c., séjour, clair et silencieux, 4e ét. ss asc., faibles charges 260.000 F Téléphone : 602-08-47 jusqu'à 10 heures le soir.

10e arrdt

HOPITAL SAINT-LOUIS, près ds imm. pierre de t., tapis esc., 3 P., entrée, cuis., w.-c., bns, ref. neuf. 634-13-18.

11e arrdt

Pr. RÉPUBLIQUE, BD VOLTAIRE imm. pierre de t., tapis esc., 2e ét., balc. 5 P., tt cft, à rénover poss. 7 P. Tél. : 634-13-18.

QUARTIER BASTILLE
BELLES SURFACES À RÉNOVER
30 à 150 m² sur grande cour clair et calme. 329-58-65.

13e arrdt

Surface à aménager, r.-de-ch. sur cour, clair, calme, mezzanine. Finitions personnalisées. Prêt conventionné possible Direct. pptaire. 329-58-65.

Place d'Italie, part. vend studio, standing, balcon parking. Tél. 544-75-53.

14e arrdt

Maisonnette. 85 m². 703-32-31
TRAVAUX DENFERT.

15e arrdt

MONTPARNASSE, direct pptaire, trois beaux 2 pces, confort, à rafraîchir, poss. triples, chaque 390.000 F. 294-94-64.

UNESCO entrée, cuis. agencée, liv., 2 fenêtres, 1 chbre, salle de bns + w.-c., chf. centr. gaz indiv. 4e ét. sans ascenseur., soleil. Téléphone : 387-71-55.

VOUILLE 5 P., balc. sur jardin, parking résidentiel, luxe. 1.780.000 F. BRANCION SARL. 575-73-94.

16e arrdt

RUE DE LA FAISANDERIE
Très beau studio, 50 m² étage élevé, luxueux GARBI : 567-22-88.

16e, PORTE ST-CLOUD COTÉ SEINE, récent dble liv. TT CONFORT, plein soleil 460.000 F. Tél. 322-61-35.

17e arrdt

MÉTRO ROME, libre en pavillon, 3e, ét. sur jardin, 600 m², 2 pces, cuis. équipée, w.-c., s. d'eau, placards, tél., bon état, tél. pptaire, exclusivement le matin, 11 h à 12 h au 912-23-43.

18e arrdt

AU PIED DE LA BUTTE bel imm., pptaire vd beau 4 P. rénové. 850.000 F. 294-94-64.

RUE MARCADET
2 PCES. 117.000 F.
entrée, cuis., w.-c., 4e ét. s/rue IMMO MARCADET. 252-01-82.

MAIRIE XVIIIe
Imm. p. de t., 3 P., entrée, cuis., w.-c., salle d'eau, charme, caractère 266.000 F. IMMO MARCADET. 252-01-82.

92 Hauts-de-Seine

FONTENAY-AUX-ROSES 4 pces, stand., dans petit immeuble avec jardin, 3e ét., avec asc., 80 m² + 10 m² balcon orienté N.-S., 3 chbres indépendantes, séjour, entrée, salle de bains claire, w.-c., cuis. aménagée, box fermé et cave. Prix 700.000 F. H.B. 660-52-01 ou 631-08-84. soir.

appartements achats

Recherche 1 à 2 P. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 873-20-67, même le soir.

EMBASSY-SERVICE
8, avenue de Messine 75008 PARIS Pour clientèle française étrangère et diplomates APPTS HAUT DE GAMME et hôtels particuliers
562-16-40.

MICHEL BERNARD
42, av. Victor-Hugo, Paris-16e Téléphone : 502-13-43 recherche tous quartiers appts, hôtels particuliers, burx.

ACHÈTE COMPTANT
Logement avec ou sans cft Paris intra-Muros. 252-01-82.

locations non meublées offres

Paris

ÉLISA-LEMONNIER Bel imm. moderne, 9e ét., asc., gd studio, cft. 2.100 F + ch. Tél. matin SEGECO. 522-69-92.

Province

NANTES (44) cherche à partir du 1er juil. T 3 ou T 4 quartier Jules-Vernes ou Ghuist'hau Tél. le soir (1) 785-73-66.

locations non meublées demandes

Paris

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti (1) 889-89-66 - 283-57-02.

PROPRIÉTAIRE pour employés et dirigeants établissement bancaire rech. appts ttes catégories villas Paris, banlieue, loyer élevé accepté. 504-04-45.

URGENT
Collaboratrice du journal recherche studio dans le 14e ou très proche Ecr. s/no 6.769 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
rech. appts pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE et appts de STAND. pour DIPLOMATES et MULTINATIONALES Téléphone : 562-78-99.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

immobilier information

ANCIENS RÉCENTS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : FNAIM de Paris/Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS. 227-44-44.

immeubles

MICHEL BERNARD
42, av. Victor-Hugo. Paris-16e Téléphone : 502-13-43 recherche imm. de bureaux ou commerciaux, bons locataires.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris-Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS. 227-44-44.

villas

MORSANG-SUR-ORGE
20 km de Paris, villa 1978, sur 3 niveaux, construction traditionnelle, près RER, A6, école, commerce, quartier résid.
1er niveau : s./sol, gar. 3 voit., buanderie, cave.
2e niveau : entrée, bur., séj., dble, 2 chbres, s. de bains w.-c., cuisine équipée.
3e niveau : 3 chbres, s. de bns, w.-c., nombreux placards.
Terrain clôturé 500 m² Prix : 950.000 F Tél. hres bur. : 778-14-41 p. 481 ou vis. t.l.j. de 14 h à 20 h. 6, rue Victor-Hugo 91390 Morsang-sur-Orge.

maisons de campagne

Sud Ardèche, vds superbe mais. caractère. 6 pces + cave voûtée, 10 km Vallon Pont-d'Arc, village 12e s., site classé. Ecr. avec no tél. à M. PALMERO 29, rue Florent-Evrard, 42100 St-Etienne.

propriétés

Propriété 70 km Ouest de Paris. Très belle maison, 255 m² + s./sol, dépendances, terrain 2.600 m². Visite sur place les 9, 15 et 16 juin ou sur R.V. M. CROS Les NONAINS, 28260 ANET Tél. (37) 51-26-74 ou (1) 577-82-80.

châteaux

Anjou sur colline, tt petit château, réc., 8 p., vue splend., parc 6 ha (41) 38-21-51, mat.

viagers

17e, living double + 2 chbres tt cft, imm. pierre. 130.000 + 2.400 F, occ. femme 76 ans Cruz, 8, rue La Boétie. 266-19-00.

F. CRUZ. 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e Conseil 47 ans d'expérience Px rentes indexées garanties Etude gratuite discrète.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

SIÈGE SOCIAL A PARIS bureau ou domiciliation + services (1) 346-00-55.

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL**
Loc. bureaux, secrét., télex
CONSTITUTION STÉS
ou création ttes entreprises
ASPAC 293-60-50 +

DOMICILIATION, 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex Location burx ttes démarches pour constitution de société
ACTE 359-77-55.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Loue direct. 1 bureau ou + dans imm. stand. 563-17-27.

VOTRE SIEGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques
355-17-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
TÉLEX, SECRÉTARIAT DÉMARCHES CONSTITUTION sans frais d'honoraires possibilité de stationnement
AGECO. 294-95-28.

TÉLÉPHONE APPEL
PREND LES MESSAGES POUR VOUS
260-18-95.

VOTRE SIEGE SOCIAL Constitutions de sociétés et tous services. 355-17-50.

locaux commerciaux

Locations

BD SAINT-DENIS. 600 m² env. sur 2 niv., gde haut. ss plafond Division poss. Cession + petit loyer. Tél. 634-13-18.

ASSOCIATION CULTURELLE Loi 1901, but non lucratif subventionnée par Ministère Culture et Ville de PARIS rech. local 70 à 100 m² y compris si possible 2 burx minimum, proche Gare du Nord RER Châtelet ou Nation Loc. annuelle 80.000 F/HT et charges comprises Pour sept. ou + tard décembre 1985. Contacter : CNM - 5, rue des Colonnes-du-Trône, 75012 PARIS. Tél. 345-02-29, Mme ETIFIER.

fonds de commerce

Ventes

PARIS SUD JNX TABAC LOTO CA 13.000.000 F., avec 1.500.000 Gros rapport. Tél. 387-79-51.

boutiques

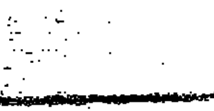
Ventes

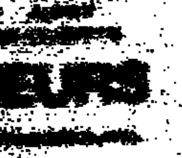
VENDRE OU LOUER
BOUTIQUES, IMMEUBLES
MURINEST 723-30-40.

(17e) bd Malesherbes, 2 murs de boutique, rentab. 7,5 % frais notaire inclus. 742-08-00.

PLACE VOSGES
Excell. placement murs bout. libres. 650.000 F. 274-59-58.







économie

REPÈRES

Dollar : le raffermissement se poursuit à 9,31 F

Sur des marchés des changes absolument calmes, où les opérateurs ne savent plus très bien quelle attitude adopter, le dollar a poursuivi, mercredi 5 juin, son raffermissement amorcé la veille. Il s'est élevé de 3,04 DM à 3,0550 DM et de 9,28 F à plus de 9,31 F. Les taux d'intérêt continuent de baisser aux Etats-Unis, revenant à 7 5/8 % pour l'eurodollar à six mois.

Bourse : réforme du Stock Exchange de Londres

Au vu des premiers résultats du vote entrepris, le 4 juin, sur l'important projet de réforme des statuts de la Bourse de Londres (3 022 suffrages exprimés pour l'instant sur 4 495 votants), une forte majorité (79,3 % au lieu des 75 % minimaux requis) des membres du London Stock Exchange s'est prononcée en faveur d'une « dérégulation » du marché. La principale disposition nouvelle — outre l'abolition de la distinction existant actuellement entre « brokers » (agents de change) et « jobbers » (contrepartistes) — consisterait à faire sauter le verrou qui empêchait, jusqu'à présent, les courtiers étrangers et les banques internationales de détenir une *participation supérieure à 29,9 % dans les charges londoniennes.*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,3280	9,3300	+ 190	+ 205	+ 390	+ 420	+1 100	+ 1200
$ can.	6,8125	6,8175	+ 19	+ 39	+ 50	+ 86	+ 191	+ 287
Yen (100) ...	3,7440	3,7480	+ 119	+ 129	+ 229	+ 248	+ 697	+ 746
DM	3,0475	3,0495	+ 111	+ 122	+ 227	+ 243	+ 682	+ 726
Florin	2,7035	2,7065	+ 72	+ 79	+ 144	+ 157	+ 454	+ 491
F.B. (100) ...	15,1325	15,1375	+ 157	+ 206	+ 298	+ 396	+ 818	+1 079
F.S.	3,6240	3,6280	+ 154	+ 169	+ 302	+ 323	+ 887	+ 950
L (1 000) ...	4,7750	4,7800	– 163	– 144	– 292	– 256	– 774	– 691
£	11,8550	11,8650	– 271	– 234	– 474	– 398	–1 087	– 905

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 5/8	7 7/8	7 1/2	7 5/8	7 1/2	7 5/8	7 5/8	7 3/4
DM	5 1/2	5 3/4	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8
Florin	6 3/4	7	6 3/4	6 7/8	6 11/16	6 13/16	6 9/16	6 11/16
F.B. (100) ..	8 1/2	9	8 5/8	8 7/8	8 13/16	9 1/16	8 7/8	9 1/8
F.S.	1 3/4	2 1/4	4 13/16	4 15/16	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16
L (1 000) ..	14 1/4	14 3/4	13 3/4	14 1/4	13 3/8	13 7/8	13 1/4	13 5/8
£	12 3/4	13	12 5/8	12 3/4	12 7/16	12 9/16	12 1/8	12 1/4
F. franç. .	10	10 1/4	10	10 1/4	10 1/16	10 5/16	10 1/4	10 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

ACCORD SUR LES TARIFS MÉDICAUX

Les caisses nationales d'assurance-maladie et la Confédération des syndicats médicaux (CSMF) se sont mises d'accord, mardi 4 juin, sur la « maquette » de tarifs acceptée par l'assemblée générale de la CSMF, dimanche 2 juin (*le Monde* du 4 juin). La consultation du généraliste passerait à 75 F (+ 5 F), celle du spécialiste à 110 F (+ 7 F), celle du psychiatre à 175 F (+ 10 F), le Kc (actes chirurgicaux) à 12,35 F (+ 0,35 F), les actes radiologiques en Z à 9,70 F (+ 0,30 F), 8,85 F et 7,60 F selon les spécialistes, les indemnités kilométriques de déplacement des médecins ruraux à 2,50 F en plaine et 3,50 F en montagne, dès que le ministère des affaires sociales aura donné son agrément.

D'autre part, les caisses vont, par un échange de lettres, promettre d'examiner favorablement les demandes de la CSMF pour une augmentation du Z (actes radiologiques) et des indemnités forfaitaires de déplacement (ID) en janvier 1986. En ce qui concerne les actes diagnostiques en K, l'augmentation s'accompagnerait d'un suivi statistique du nombre des actes.

La FMF, qui aurait souhaité une revalorisation plus importante des actes chirurgicaux, a simplement « pris acte » de l'accord : elle prendra sa décision définitive lors de sa réunion du dimanche 9 juin.

Violents affrontements à l'usine SKF d'Ivry

(Suite de la première page.)

Au même moment, des renforts de CRS, arrivés de la fête aérienne du Bourget — « *On a atterri brusquement* », soufflait un gradé, — prenaient les manifestants à rebours et dégageaient la place Gambetta au cours d'une brève charge. Les manifestants se regroupaient alors 200 mètres plus loin, et le harcèlement reprenait. « *On verra quand tu seras au chômage !* », lançait un manifestant aux CRS. « *Ça, mon pote, c'est pas près d'arriver !* », répliquait un CRS. Alors que le face-à-face se poursuivait, *la Marseillaise* succédait à *l'Internationale* dans les rangs des manifestants.

Les heurts ont fait plusieurs blessés de part et d'autre. En fin de matinée, le bilan exact n'était pas connu et la situation dans l'usine restait confuse. On sait, néanmoins, qu'un des manifestants a été blessé au bras par une balle en caoutchouc. Un photographe de FR 3, porteur de son brassard de presse, a été gravement blessé à la main par les gardiens de la paix, et ses pellicules ont été confisquées. « *Je n'ai dû mon salut qu'aux CRS* », raconte-t-il.

De source officiel on faisait état de trois blessés graves, alors que le bâtiment principal était réoccupé par les forces de l'ordre. Deux bâtiments annexes étaient encore aux mains des manifestants mais en voie d'évacuation.

Soigneusement préparée, effectuée avec un soutien logistique important des municipalités communistes du Val-de-Marne, cette opération démontre la volonté du PCF et de la CGT de durcir le ton dans le conflit SKF et de ne faire aucun cadeau au gouvernement. La présence de M. Georges Marchais dans la manifestation du 28 mai, après l'éviction des ouvriers, était également un signe de la volonté du PCF d'engager l'épreuve de force avec le gouvernement.

« *Ce qui arrive est de la faute de Fabius* », déclarait le secrétaire général du PCF. « *On occupait l'usine légalement, ils n'avaient aucune raison de nous virer* », lui répondait en écho un manifestant de mercredi matin, tandis que le slogan « *Socialo-salaud* », était repris en cœur.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

● **M. Debarge (PS) : négocier rapidement.** — M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du Parti socialiste, chargé des relations extérieures, reconnaît la « *motivation à caractère social* » qui intervient dans le conflit SKF d'Ivry, et souhaite rapidement « *des négociations entre toutes les parties concernées* » afin de trouver une solution, notamment au niveau d'un autre site. Mais, pour M. Debarge, qui souhaite aussi que « *les forces de l'ordre gardent leur sang-froid* », si « *des incidents comme ceux de cette nuit devaient se renouveler, le problème ne deviendrait plus social, mais entièrement politique. Les travailleurs risqueraient fort d'être manipulés par la direction du PCF* ».

LA CGT PROTESTE CONTRE LES « ATTEINTES AUX LIBERTÉS » SYNDICALES

La CGT a protesté, le 4 juin, au cours d'une conférence de presse contre les atteintes aux libertés dont sont victimes, selon elle, les syndicalistes et, en particulier ses militants, dans les entreprises. Se référant à « *une analyse de plus de 1 100 dossiers* », M. Gérard Gaumé, secrétaire de la CGT, a dénoncé des « *sanctions, brimades, discriminations* » à l'encontre de plus de 3 000 militants, confinant parfois à une « *véritable persécution* » de délégués, des « *licenciements disciplinaires* » frappant plus de 1 100 délégués et menaçant 400 autres, le recours à des licenciements économiques allant jusqu'à des réorganisations d'entreprises pour éliminer les syndicalistes.

Selon M. Gaumé, les entreprises publiques et les administrations recourent aussi parfois à des pressions et à des sanctions arbitraires. Pratiques qui, a-t-il dit, « *interpellent* » le ministère du travail, de même que « *la remise en cause de décisions positives des inspecteurs du travail* » et l'intervention « *grave* », « *inacceptable* » de la police dans des conflits du travail, comme à SKF.

« *Nous sommes pour la défense des libertés dans le monde, mais chez nous avant tout* », a déclaré, pour sa part, M. Krasucki, secrétaire général de la CGT, répondant manifestement au colloque sur les libertés organisé par le gouvernement. Se demandant si le ministre du travail allait « *devenir le détenteur du record des licenciements contre des délégués* », il a lancé « *un appel à l'opinion, à tous les démocrates* », et, d'autre part, invité les travailleurs à « *se dresser* » et « *à frapper très fort* » pour « *se faire respecter* ».

UN « CATALOGUE DES RIGIDITÉS »

Les « provocations » du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise

Quand d'autres aiment à répéter les mêmes discours, le CJD (Centre des jeunes dirigeants d'entreprise) se fait, lui, une spécialité de la provocation corrosive. Il l'a encore démontré, le 4 juin, en présentant à la presse son « *catalogue des rigidités* », rebaptisé « *acteurs de changement* », que tous les adhérents de ce mouvement patronal (trois mille environ) ont élaboré des mois durant et qui a été exposé récemment au président de la République. Sur tous les thèmes ou presque, le CJD prend le contrepied des opinions communément admises. Qu'on en juge :

— La disparition des entreprises ? « *Dans 70 % des cas, elle est due à l'incompétence de son dirigeant* », affirme M. Philippe Guilhaume, le secrétaire général du CJD, qui reproche à ses confrères de ne pas savoir s'adapter ;

— Les seuils sociaux et fiscaux ? Pour supprimer les effets de seuils dont chacun se plaint au passage de 9 à 10 salariés, de 10 à 11 ou encore de 49 à 50, le plus simple serait d'assujettir toutes les entreprises aux mêmes cotisations sociales (logement, transport, formation). Et pourquoi attendre d'avoir un certain effectif pour s'ouvrir au dialogue social ? « *Après tout*, dit M. Guy Jeanjean, le président du CJD, *il faut introduire une représentation adaptée dans toute entreprise.* » ;

— L'abaissement du SMIC ? « *Les ouvriers que je paie le moins sont ceux qui me coûtent le plus cher* », rétorque M. Jeanjean, pour qui le vrai drame c'est l'absence de formation. « *On peut s'interroger sur la validité économique d'une entreprise qui ne peut payer le SMIC* », complète M. Guilhaume.

— Les délais de licenciement ? « *Quand on veut licencier plusieurs centaines de personnes, il est normal que ce soit difficile* », dit M. Jeanjean, qui ajoute : « *Il est logique qu'il y ait une règle, mais il faut que la décision soit prise rapidement.* »

Et de citer une anecdote : le même inspecteur du travail avait retardé de six mois l'autorisation *de licenciement pour un chef* d'entreprise quand il l'accordait en huit jours à un autre. Renseignements pris, le premier employeur avait envoyé une simple lettre ; le deuxième était venu expliquer son cas...

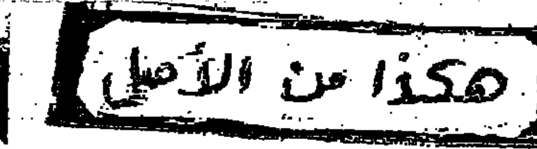
Pour établir leur « *catalogue* » les adhérents du CJD ont « *cédé comme tout le monde à la tentation poujadiste, dans un premier temps* », déclare M. Jeanjean. « *Il fallait d'abord se défouler* », poursuit M. Guilhaume, qui constate que, très vite, l'accusation est passée des rigidités externes, « *trop commodes* », aux rigidités internes dont chacun est responsable.

Dans le document final, bien éloigné des thèses du CNPF, trois revendications importantes sont soulignées : la possibilité de *créer une entreprise en vingt*-quatre heures, l'exonération d'impôt pour les entreprises qui réinvestissent leurs bénéfices à l'occasion d'un plan de développement et, enfin, la création d'une commission nationale pour définir les mesures susceptibles d'amener l'Etat à se comporter en bon payeur. A aucun moment il n'est question de déréglementation...

ALIN LEBAUBE.

● **Baisse du chômage en RFA.** — Le chômage en Allemagne fédérale a baissé de 5 % en mai en données brutes, soit 2 192 600 demandeurs d'emploi au lieu de 2 304 600 en avril, annonce l'Office fédéral du travail. Il avait déjà enregistré un fort recul — toujours en données brutes — au mois d'avril, où il avait baissé de 7 %.

Le taux des demandeurs d'emploi par rapport à la population active salariée est redescendu à 8,8 % en mai. Il avait atteint 10,6 % en janvier. — *(AFP.)*



AFFAIRES

UNE EMBELLIE POUR PEUGEOT

L'Etat accorde 2 milliards de francs de prêts au groupe de M. Calvet

Peugeot va mieux et tient à le faire savoir. Et c'est avec une certaine satisfaction que le groupe automobile privé a réuni pour la première fois de son histoire, le 4 juin 1985, les analystes financiers pour leur faire part de l'amélioration de ses résultats. Avec une perte de 1,116 milliard de francs en 1984, le groupe PSA (qui coiffe les marques Peugeot, Talbot et Citroën) a réussi à réduire de plus de moitié son déficit de 1983 (2,59 milliards), pour un chiffre d'affaires de 91,11 milliards, en hausse de 6,9 %.

Une amélioration que la toute récente introduction du « carry back » (1) dans la fiscalité française embellit encore : avec un crédit d'impôt de 775 millions de francs, Peugeot n'affiche plus que 341 millions de perte comptable pour 1984. L'effort est méritoire dans une conjoncture automobile difficile où le marché français a vu ses immatriculations chuter de 12,9 % en 1984.

Mais Peugeot a désormais un allié de taille : le gouvernement. D'où cette déclaration feutrée de M. Jacques Calvet, PDG du groupe : *« La pensée économique actuelle n'est pas celle que nous avons connue il y a deux ans. »* Donné comme parangon de la gestion par certains ministres, M. Calvet n'a qu'à se louer de l'action des dirigeants actuels. Citroën vient en effet d'obtenir 2 milliards de francs à taux privilégié (500 millions de francs à 9,25 % accordés par le Fonds industriel de modernisation et 1,5 milliard, à peine plus cher, par le FDES) pour investir dans la petite voiture qu'il lancera l'an prochain (2). Et c'est le même gouvernement qui a décidé la libération du prix des voitures pour le 1er juillet prochain et qui conduit désormais M. Calvet à déclarer sans complexe : *« Avec des gains de productivité de 6 % à 8 %, un volant de 1,5 % à 2 % de départs naturels et le redémarrage souhaitable de l'embauche, il faudrait bon an mal an 3 000 à 4 000 départs non naturels dans le groupe. »*

Voilà de quoi conforter le redressement amorcé en 1984, grâce à deux facteurs principaux. D'une part, le succès de différents modèles comme les Peugeot 205 et 505 ou la Citroën BX, qui ont permis à PSA d'augmenter sa part du marché français de 32,2 % en 1983 à 33,1 % en 1984 et même à 35,6 % au 15 mai 1985 ; d'autre part, les quelque 16 000 suppressions d'emplois qui porteront les effectifs à 165 000 personnes à la fin du mois de juin (contre 181 500 à fin 1983) quand les mesures engagées chez Citroën arriveront à terme.

Mais, M. Jacques Calvet ne sous-estime pas les incertitudes qui pèsent encore sur le groupe pour atteindre l'objectif d'équilibre qu'il s'est fixé pour 1985. L'évolution des marchés européens n'est pas au beau fixe et la grande exportation vers le Nigeria et l'Iran reste un sujet de préoccupation pour Peugeot. Notamment pour sa filiale anglaise Talbot UK qui vend à l'Iran. Cette dernière a vu sa production fléchir de 21,1 % en 1984 et sa direction vient d'annoncer la mise au chômage technique de 1 000 à 1 300 ouvriers à partir du 10 juin en raison de nouvelles difficultés rencontrées dans son contrat avec ce pays.

L'autre point faible de Peugeot, depuis plusieurs années déjà, reste sa structure financière. Même si sa marge brute d'autofinancement a plus que doublé en 1984 (2,21 milliards de francs contre 1,06 en 1983 et – 600 millions en 1982), elle reste insuffisante aux yeux des dirigeants du groupe. D'autant que PSA augmente sensiblement ses investissements industriels. Passés de 3,67 milliards en 1983 à 4,027 en 1984, ils devraient progresser de 25 % par an en 1985 et 1986.

Les dettes à moyen et long terme ont encore crû, de 15,4 milliards de francs en 1983 à 17,04 en 1984. Bien qu'il s'agisse d'une volonté délibérée pour consolider l'endettement, la charge pour le groupe s'en ressent : les frais financiers avec 4,47 milliards de francs ont progressé de 18 %. Pour rééquilibrer le « haut du bilan », M. Calvet sait qu'il n'a pas trente-six solutions. Seule une augmentation de capital lui permettrait de renforcer des fonds propres réduits à 5,3 milliards de francs à la fin 1984 (contre 8,1 à la fin 1982). Mais pas question de bousculer *« l'actionnariat fidèle et dévoué »*. Il faut d'abord gagner de l'argent avant de faire appel à la Bourse. Le titre Peugeot, qui a gagné 70 % depuis l'automne dernier, a encore le temps de grimper.

C. B.

(1) Le « carry back » permet d'atténuer la perte d'un exercice déficitaire en obtenant de l'État le remboursement d'une partie des impôts payés sur les bénéfices des années antérieures.

(2) En 1975, Peugeot avait obtenu un prêt gouvernemental de 1 milliard de francs (de l'époque) pour le rachat de Citroën, remboursé en totalité en 1977.

LES POUVOIRS PUBLICS DEVRAIENT ACCEPTER LA REPRISE DE COFAZ PAR NORSK HYDRO

Mme Édith Cresson vient d'écrire à la société norvégienne Norsk Hydro, qui se propose de reprendre les participations de Total et de Paribas dans la compagnie française de l'azote (Cofaz). Le ministre du redéploiement industriel estime, dans sa lettre, que *« cette opération ne peut être entreprise que si elle conforte l'activité industrielle de Cofaz sans créer de perturbations sociales et économiques inacceptables »*.

En fait, les pouvoirs publics désirent s'assurer que les Norvégiens achètent ainsi non des parts du marché des engrais en France, mais une production qu'ils entendent poursuivre. Cette préoccupation est d'autant plus légitime que Norsk Hydro a désormais une place dominante en Europe dans ce secteur (*le Monde* du 15 mai). Une réunion de travail aurait cependant permis, le 4 mai, d'aplanir les difficultés. Norsk Hydro rencontrera le 12 juin le ministre des finances pour mettre au point les dernières garanties réclamées par Paris.

● **Bénéfice de la CGE : 797 millions de francs.** – Le groupe nationalisé CGE a dégagé un bénéfice net, en 1984, de 797 millions de francs, contre 662 millions en 1983. Les plus et moins-values sur cession d'actifs ont compté pour 74 millions dans ce résultat (128 millions en 1983). Le chiffre d'affaires consolidé avec 74 milliards de francs s'est accru de 18,7 %.

MARCHÉ COMMUN

RÉUNIS A LUXEMBOURG

Les Dix confirment leur volonté de pratiquer une stratégie commune pour les télécommunications

De notre correspondant

Luxembourg. – Concevoir et mettre en place ensemble l'infrastructure européenne des télécommunications de la seconde moitié de la prochaine décennie : tel est l'objectif du programme RACE (1) dont les ministres de la recherche des Dix ont pris mardi 4 juin à Luxembourg la décision de principe de lancer la « phase de définition ». Au cours de cette phase expérimentale de dix-huit mois qui débuterait presque immédiatement pour s'achever fin 1986, les pouvoirs publics, les industriels, les administrations des PTT des Dix vont s'efforcer d'élaborer un « modèle de référence », autrement dit de déterminer, en fonction des services qu'il conviendra d'ouvrir à la clientèle, quels types de réseaux et de terminaux il faudra retenir.

Le lancement de RACE confirme la volonté des gouvernements membres – exprimée par les chefs d'Etat et de gouvernements au cours des derniers conseils européens – de pratiquer une stratégie commune en matière de télécommunications.

Néanmoins, ce n'est encore qu'un début. Comme l'a souligné mardi M. Karl-Heinz Narjes, le vice-président de la commission chargée des affaires industrielles et de la recherche, les décisions capitales seront à prendre dans dix-huit mois. C'est alors que les Dix devront indiquer, la phase de définition achevée, s'ils sont prêts à développer ensemble les technologies nécessaires aux futurs réseaux. *« Ce sera une entreprise énorme »*, a observé M. Narjes. La commission évalue en effet à 150 milliards d'ECU, soit environ 1 000 milliards de francs, l'investissement total qui sera engagé d'ici, 1995 par les pays de la Communauté dans les nouvelles télécommunications.

Les obstacles à franchir pour opérer une action collective dans ce secteur-clé demeurent sérieux, on vient de le vérifier. Les ministres des PTT se sont querellés lundi pour savoir si la mise au point du « modèle de référence » pour les réseaux du futur devrait être entreprise sous l'autorité de la Communauté ou de la Conférence européenne des postes et télécommunications (CEPT). Cet organisme rassemble des représentants de l'administration des PTT des vingt-six pays européens. Finalement, un compromis a été trouvé. *« Le conseil a pris note de l'engagement des ministres des télécommunications de faire en sorte que la CEPT apporte un concours substantiel à la réalisation* [du projet]. », lit-on dans les conclusions du conseil. Apparemment rien n'est figé.

C'est ce que confirme ce commentaire de M. Hubert Curien le ministre français de la recherche : *« Si la CEPT s'avère déficiente, on la renforcera ou on la remplacera »*.

Second type d'obstacle apparu au cours de la réunion : le financement de l'action commune. La commission demandait, pour la phase de définition, un budget de 150 millions de francs. Les décisions prises à ce sujet ne sont pas claires, mais il est certain qu'elle devra se débrouiller avec une somme moins importante.

Le lancement de RACE n'est pas formellement acquis, parce que la présidence italienne entend également obtenir le feu vert du conseil pour la création d'un laboratoire de traitement du tritium au centre commun de recherches d'Ispra. Les Britanniques ont levé leurs réserves. Le président Mitterrand pourrait, pour sa part, annoncer ce geste de bonne volonté lors de la rencontre qu'il aura la semaine prochaine à Florence avec M. Bettino Craxi, le président du conseil italien.

Les ministres de la recherche ont eu un long échange de vues sur le programme Eurêka. *« J'ai constaté un large consensus sur la nécessité de mener un tel programme »*, a indiqué M. Curien. Le ministre français a noté certains états d'âme de la part des petits pays de la Communauté devant la possibilité de lancer des programmes auxquels ne participeraient pas forcément tous les Etats membres de la Communauté. Pour les rassurer, *« il faudra centrer quelques projets sur des domaines qui les intéressent particulièrement »*, a estimé M. Curien. Il a confirmé que, sur deux ou trois projets, les conversations avec les pays partenaires et avec les industriels étaient très avancées, et que des décisions pourraient par conséquent être prises dans les prochaines semaines.

A propos des déclarations faites au Salon du Bourget par M. Lagardère, le PDG de Matra, sur l'intérêt que portait son groupe au programme IDS, M. Curien a estimé que *« le fait pour des industriels français d'accepter des contrats proposés par l'administration ou par des entreprises américaines n'aurait rien de contre nature au moment où nous nous efforçons de rétablir l'équilibre de notre commerce extérieur »*.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Research and Development in Advanced Communication Technology for Europe.

ÉTRANGER

En Espagne

Les syndicats manifestent contre la politique sociale du gouvernement

De notre correspondant

Madrid. – La rupture semble désormais consommée entre le gouvernement socialiste et le syndicat frère UGT (Union générale des travailleurs). Pour la première fois depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, les militants et les dirigeants de cette centrale socialiste et ceux du syndicat Commissions ouvrières – proche du Parti communiste – sont descendus ensemble dans la rue, le 4 juin, pour protester contre un projet de loi gouvernemental de réductions des pensions de retraite (*le Monde* du 26 avril).

Les manifestations ont réuni plusieurs centaines de milliers de travailleurs dans une vingtaine de villes. A Madrid, quelque deux cent mille personnes, parmi lesquelles figuraient les secrétaires généraux de l'UGT, M. Redondo, et des Commissions ouvrières, M. Camacho, ont défilé en scandant des slogans hostiles au ministre de l'économie, M. Boyer, et à son collègue du travail, M. Almunia.

Cette journée nationale de protestation constitue un sérieux avertissement pour le gouvernement. La direction du parti au pouvoir avait envoyé une circulaire à ses organisations régionales pour « recommander » à ses cadres de ne pas participer aux manifestations. Nombre d'entre eux n'en ont pas moins passé outre.

Le gouvernement cherche à éviter que la rébellion du syndicat ne fasse tâche d'huile au sein du parti et du groupe parlementaire, qui comprend une douzaine de cadres de l'UGT, y compris M. Redondo. Un sénateur socialiste, M. Antonio Rosa, par ailleurs secrétaire général de l'UGT de Badajoz, a déjà présenté sa démission.

La centrale socialiste a longtemps tenté de défendre auprès de sa base la politique d'austérité, souvent impopulaire, du gouvernement, mais elle considère désormais qu'il n'est plus possible de temporiser. Elle a choisi, pour marquer ses distances avec le gouvernement, un thème particulièrement sensible : après avoir cotisé à la Sécurité sociale durant toute leur vie, les travailleurs n'acceptent qu'avec réticence de voir brusquement modifiées les « règles du jeu » en matière de retraites. Pour l'UGT, le gouvernement veut ainsi faire l'économie d'une réforme plus profonde... et plus équilibrée de l'ensemble du système de protection sociale, dont le niveau de couverture reste bien inférieur à la moyenne européenne.

Toutefois, l'opposition de l'UGT à la politique de M. Boyer est en fait plus générale. La réduction des salaires réels, la priorité absolue accordée aux bénéfices des entreprises, le rôle accessoire reconnu au secteur public, le coût élevé en main-d'œuvre de la reconversion industrielle : autant d'options de la politique économique en cours qui ne peuvent que mécontenter les syndicats.

Face à ces critiques, le gouvernement accuse l'UGT d'être *« incapable de présenter une solution de remplacement »*. M. Redondo vient de répliquer, non sans ironie, *« qu'une solution de remplacement pourrait être le programme électoral socialiste »* !

THIERRY MALINIAK.

ÉNERGIE

Pékin et Bonn devraient signer un protocole d'accord dans le domaine nucléaire

M. Li Peng, vice-premier ministre chinois chargé de l'énergie, des transports et des constructions de base, est venue, de manière inopinée à Paris annoncer la signature prochaine entre la Chine et l'Allemagne fédérale d'un protocole d'accord dans le domaine nucléaire. Celle-ci devrait intervenir lors du séjour du premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, à Bonn au début de la semaine prochaine.

Pour les Français, qui ont signé, le 5 mai 1983, un mémorandum pour la vente de quatre réacteurs nucléaires à Pékin – lors d'un séjour de M. Mitterrand en Chine, – cet accord sino-allemand pourrait inquiéter. La concurrence est vive, en effet, entre constructeurs français et allemands pour la fourniture des deux réacteurs – les tranches 3 et 4 du programme chinois – qui devraient être construits à Sunnan, près de Shangai. Si les conditions de prix et de transfert de technologie sont les mêmes entre Français et Allemands, ces derniers ont fait des propositions importantes en matière de compensation (on parle d'achats de produits chinois à hauteur de 15 milliards de marks, dit-on, sur vingt ans, y compris dans le domaine du traitement des déchets nucléaires). Les Français, quant à eux, sont seulement en train de mettre sur pied une telle proposition d'achat de charbon, de pétrole et de métaux chinois (ELF-Aquitaine, l'ATIC, Pechiney sont ainsi mis à contribution).

M. Li Peng, qui a rencontré M. Fabius le 4 juin, est cependant venu rassurer les Français. Les deux premiers réacteurs du Guangdong – financés par la vente de courant à Hongkong – seront bien construits, et les Français, en collaboration avec les Britanniques, sont bien placés, malgré des prix *« trop chers pour la Chine »*.

Quant aux réacteurs de Sunnan, ils ne seront pas commandés avant le prochain plan chinois. L'accord sino-allemand ne saurait donc être considéré comme une précommande, a affirmé M. Li Peng. Il n'empêche que la France nucléaire pensait avoir une longueur d'avance en Chine, et qu'elle l'a bel et bien perdue.

B. D.

TRANSPORTS

Socialistes et syndicats rejettent les conclusions de la commission sénatoriale sur la SNCF

Le groupe socialiste du Sénat rejette l' *« attaque en règle contre la SNCF »* contenue, selon lui, dans le rapport de la commission sénatoriale d'enquête rédigé par M. Paul Masson, sénateur (RPR) du Loiret (*le Monde* du 30 mai). Les socialistes estiment que leurs collègues ont mélangé les concours publics couvrant des obligations de service public (35 milliards de francs) et le déficit d'exploitation (4,6 milliards de francs) pour déclarer la SNCF « sinistrée ».

De leur côté, les élus des organisations syndicales CGT, CFDT et FGAAC au comité central d'entreprise de la SNCF se sont élevés, le 4 juin, contre les conclusions du rapporteur qui critiquait la mise en place de 327 comités d'établissement, ce qui donne *« un monopole de fait à un seul syndicat, faiblement majoritaire, mais fermement centralisateur et résolument conservateur »*. A cette attaque contre la CGT, les organisations syndicales ont répliqué que le gouvernement n'avait fait qu'appliquer la loi en la matière. En revanche, elles ont vigoureusement protesté contre l'absence de transfert de responsabilités aux comités d'établissement, chargés par la loi de gérer les activités sociales, culturelles et sportives.

Selon un rapport de la commission Pirot, nommée par M. Fiterman lorsqu'il était ministre des transports, ce serait 440 millions de francs sur les 820 millions de francs du budget social de la SNCF qui pourraient être immédiatement tranférés aux comités. Ce transfert concernerait 160 centres de vacances pour les enfants, 13 maisons familiales de vacances, 130 centres de loisirs, 300 bibliothèques et 130 cantines. *« La commission Pirot a rendu son rapport définitif en février 1985*, a déclaré M. Jean-Paul Lahouse, secrétaire CGT du comité central d'entreprise. *La direction générale continue comme si de rien n'était à gérer seule, sans partage, sans réelle concertation, les 800 millions de francs du budget social. Le scandale est double : la loi sur les comités d'entreprise reste inappliquée et la loi d'orientation des transports intérieurs est bafouée. »*

CONJONCTURE

Le franc est-il surévalué ?

Un débat difficile

Le franc est-il surévalué, et, en ce cas faut-il le dévaluer ? Le vieux débat revient à la surface ces temps-ci, notamment à la suite de la dernière étude de l'IPECODE, l'Institut de conjoncture du patronat. Selon cette étude (*le Monde* du 22 mai), un réajustement des parités au sein du système monétaire européen, avec dévaluation du franc, se produirait au deuxième trimestre 1986, si le dollar restait cher, et pourrait même intervenir dès cette année si le dollar baissait. La dévaluation du franc par rapport au mark allemand serait de 9 % dans le premier cas et de 7,5 % dans le second. Pour justifier son opinion, l'IPECODE invoque l'écart de taux d'inflation au profit de l'Allemagne et la persistance d'un assez lourd déficit du commerce extérieur.

M. Bérégovoy rejette absolument cette analyse, en s'appuyant sur deux facteurs. Le premier est la très bonne tenue actuelle du franc par rapport au mark, tenue si excellente que notre monnaie s'est trouvée *réévaluée de 3 à 5 % depuis sa* dernière dévaluation de mars 1983. Ce phénomène, on le sait, est dû en grande partie, au niveau élevé des taux d'intérêt sur le marché français, qui attire les capitaux (*le Monde* du 8 mai 1985).

Le deuxième facteur est la propre analyse, faite par la Rue de Rivoli, du déficit commercial français vis-à-vis de l'Allemagne, toujours important à 25 milliards de francs, et qui serait d'ordre structurel beaucoup plus que conjoncturel. Une dévaluation du franc non seulement ne changerait rien dans ce domaine mais aurait même des effets négatifs.

Le ministre ne manque pas d'accuser les milieux patronaux de réclamer, comme toujours, une dévaluation, pour exporter plus facilement tout en ne déployant pas suffisamment d'efforts pour améliorer leur productivité.

Le débat est d'autant plus difficile que la situation varie selon les industries, et même les entreprises. Il est indéniable que les coûts de production français augmentent plus vite que les coûts allemands et que sur les marchés d'outre-Rhin, nos industriels n'ont souvent peu ou pas de marges bénéficiaires. C'est l'effet imparable d'une inflation plus forte. Combien de temps cela pourra-t-il durer sans ajustement ? Tout dépendra du climat politique et psychologique, dont la dégradation pouvant effrayer les détenteurs de capitaux.

F. R.

MM. Bérégovoy et Nallet face aux revendications des députés socialistes

Concilier l'art du possible avec les rêves du souhaitable ! L'exercice n'est pas facile, même s'il a été tenté de tous temps. Plus les élections législatives approchent, plus les députés socialistes seront tentés, en s'y livrant, de faire pencher le fléau de la balance du côté du souhaitable. Mais ils n'en continueront pas moins à se heurter aux dures réalités du possible. S'ils l'avaient oublié, la réunion hebdomadaire de leur groupe, le mardi 4 juin, le leur aurait rappelé.

M. Pierre Bérégovoy est en effet venu présenter un premier état de la préparation du budget pour 1986. Le ministre de l'économie, des finances et du budget n'a pas caché la difficulté de la tâche. Il a souhaité qu'il n'y ait pas de dérapage budgétaire tant dans l'exécution du budget de 1985 que dans la préparation de celui de 1986, et donc que, dans les deux cas, le déficit reste limité à 3 % du produit intérieur brut. Or, dans le même temps, M. Bérégovoy a confirmé qu'en 1986 la tendance à la baisse des prélèvements obligatoires se poursuivrait.

Cela ne laisse guère d'argent pour des opérations nouvelles. Pourtant, le gouvernement en a déjà annoncé, comme le développement de l'enseignement technique, dont le ministre de l'économie a assuré que les premières conséquences financières seraient tirées dès le prochain budget. Les députés socialistes eux-mêmes souhaiteraient voir aboutir quelques-unes de leurs demandes comme le minimum social garanti, dont ils avaient parlé la semaine passée (*le Monde* daté 2-3 juin). Ils doivent revoir M. Bérégovoy avant la fin du mois pour faire le point avec lui.

Le ministre des finances a profité de cette occasion pour critiquer durement ceux qui font actuellement courir des bruits sur une éventuelle dévaluation du franc. Il a accusé certains milieux patronaux, ou de la droite, d'en être à l'origine. Pour lui, au contraire, il y a de très bonnes raisons de ne pas dévaluer : la bonne tenue du franc et de nos réserves monétaires permet même actuellement de réaménager nos dettes ; une dévaluation a, à court *terme, des effets négatifs* ; elle ne changerait rien à notre déficit commercial avec l'Allemagne fédérale, qui est d'ordre structurel.

L'audition d'un autre ministre, celui de l'agriculture en l'occurrence, a confirmé que les députés socialistes amimeraient que soit donnée satisfaction avant la fin de l'année à quelques anciennes revendications. M. Henri Nallet fut en effet particulièrement applaudi lorsqu'il annonça que, dans les jours qui viennent, il allait proposer au premier ministre un programme pour que les agriculteurs puissent rapidement profiter eux aussi de la retraite à *soixante ans*. Or, chacun sait que le seul obstacle à cette décision était d'ordre financier. M. Nallet, qui a fait manifestement bonne impression aux députés socialistes, a profité de sa première audition devant leur groupe pour présenter les grandes lignes de sa politique. Il a ainsi annoncé que, dans le budget pour 1986, l'accent serait mis sur l'enseignement agricole, sur les industries agricoles et agro-alimentaires, particulièrement performantes à l'exportation, et sur la préparation de l'élargissement du Marché commun, notammment à travers les *« programmes intégrés méditerranéens »*, d'un fonctionnaire devant être prochainement nommé pour les suivre.

Enfin, le ministre de l'agriculture a précisé qu'un projet spécifique sur le statut juridique de l'exploitation agricole serait déposé lors de la session d'automne.

THIERRY BRÉHIER.

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● **Les Etats-Unis vendent 1 million de tonnes de blé tendre à l'Algérie.** — Cette vente subventionnée de 1 million de tonnes de blé fait partie du nouveau programme d'aide aux exportations agricoles de 2 milliards de dollars annoncé le 15 mai dernier. Il s'agit aussi, selon M. Block, secrétaire d'Etat à l'agriculture, d'une étape indispensable *« pour encourager la CEE à accepter le principe d'une vaste négociation internationale en matière de commerce agricole international »*. L'Algérie, a précisé M. Block, est un des pays où les agriculteurs américains ont perdu une part importante du marché (passé de 41 % à 16 % en cinq ans), à cause des ventes subventionnées pratiquées par les pays européens, et notamment la France. — *(AFP.)*

● **Au GATT, accord sur la baisse des prix des produits laitiers.** — Un nouvel accord au sein du Comité international laitier du GATT révisant en baisse les prix minima à l'exportation de certains produits laitiers entre en vigueur le 5 juin. Aux termes de cet accord, le prix du lait entier en poudre passe de 950 dollars la tonne à 830 dollars, celui du beurre de 1 200 dollars la tonne à 1 000 dollars, et celui des matières grasses laitières de 1 440 dollars la tonne à 1 200 dollars, *« afin de tenir compte de la hausse du dollar et de la réalité du marché »*. Le prix des fromages, réglementé par l'accord international laitier, est resté inchangé à 1 000 dollars la tonne, de même que celui de la poudre de lait écrémé à 600 dollars la tonne. — *(AFP.)*

● **La Côte-d'Or et ses vins sinistrés.** — Quarante-quatre communes viticoles de la Côte-d'Or, dont beaucoup réprésentent des vins célèbres, ont été déclarées sinistrées à la suite des fortes gelées enregistrées fin janvier et début février. Selon la profession viticole, 500 hectares sur les six mille que compte le vignoble ont été atteints par le gel. Dans la vallée de la Saône, vingt-quatre autres communes ont été également reconnues sinistrées, après les inondations qui se sont produites juste après les semis de printemps.

● **Près de 60 000 hectares de pins des Landes victimes du gel de l'hiver.** — Près de 60 000 hectares de pins maritimes ont été touchés par le gel l'hiver dernier dans les Landes et 2 millions de mètres cubes de bois ont dû être rasés, selon le Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest. Deux raisons d'inquiétude pour les syviculteurs : une raison économique, car ces quantités de bois vont peser sur le marché du bois de papeterie ; une raison phytosanitaire, parce que ces bois gelés sont atteints de parasites et deviennent, pour les bois sains, des foyers de contamination.

Énergie

● **Glissement des prix pétroliers après la réunion de l'OPEP.** — De nouvelles baisses de prix ont été enregistrées le 4 juin sur les marchés pétroliers après la réunion de neuf ministres de l'OPEP à Taif (*le Monde* du 5 juin). L'arabe léger saoudien a ainsi perdu 10 cents à 26,70 dollars le baril, et le pétrole de la mer du Nord 20 à 25 cents à 26,85 dollars pour le baril de Brent. — (*AFP.*)

Étranger

R.F.A.

● **Baisse de la production industrielle en avril.** — La production industrielle ouest-allemande a baissé de 0,5 % en avril (en données corrigées des variations saisonnières), selon des chiffres provisoires de l'Office fédéral de statistiques. Calculée sur une période de deux mois (mars-avril par rapport à janvier-février), la production industrielle a augmenté de 0,5 %. Par rapport à mars-avril 1984, la production a augmenté de 4,5 %. Pour les experts du ministère, la légère baisse du mois d'avril est dûe à l'hiver extrêmement rigoureux. Sur le long terme, l'économie allemande est sur une pente ascendante. Depuis le creux de la récession à l'automne 1982, les commandes des industries de transformation ont augmenté de 20 % et la production industrielle de 11 %. — *(AFP.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



GROUPE DARTY

Le conseil d'administration des établissements Darty et Fils S.A., réuni sous la présidence de M. Bernard Darty, a arrêté les comptes de l'exercice 1984/1985, clos le 28 février 1985.

Les principaux chiffres consolidés caractérisant l'exercice figurent dans le tableau ci-dessous exprimés en millions de francs :

	1984-1985	1983-1984	Évolution
Chiffre d'affaires (hors TVA)	4 306,3	4 006,3	+ 7,5 %
Résultat d'exploitation	149,1	131,9	+ 13,0 %
Résultat courant	280,2	240,0	+ 16,7 %
Bénéfice net avant participation des salariés	147,2	127,6	+ 15,4 %
Bénéfice net après déduction de la participation des salariés	131,4	112,1	+ 17,2 %
Marge brute d'autofinancement	213,7	183,8	+ 16,3 %

Les comptes consolidés de l'exercice 1984/1985 ont été établis en conformité avec les règles du nouveau plan comptable. De même, les comptes 1983/1984 ont été retraités pour les rendre homogènes et comparables à ceux de cet exercice. Ainsi, la participation des salariés, qui était dotée lors de l'affectation des résultats au cours des précédents exercices, a été comptabilisée en charges selon les prescriptions du nouveau plan comptable.

BÉNÉFICE CONSOLIDÉ

Le bénéfice consolidé avant déduction de la participation des salariés passe de 127,6 millions de francs à 147,2 millions de francs (+ 15,4 %).

Les résultats d'exploitation et courant progressent plus rapidement que le chiffre d'affaires, traduisant une amélioration de la capacité bénéficiaire du groupe.

INVESTISSEMENTS

Les investissements de l'exercice 1984/1985 se sont élevés à 87,7 millions de *francs et les frais d'établissement* à 5,9 *millions de francs, formant un emploi total* de 93,6 millions de francs.

DIVIDENDES

Le conseil d'administration proposera à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires, convoquée pour le 26 juillet 1985, la distribution d'un dividende total de 60 198 224,50 francs, contre 52 495 134 francs au titre du précédent exercice (+ 14,7 %).

Le dividende se répartirait de la manière suivante entre les deux catégories d'actions composant le capital social :

1. — le dividende par action ordinaire passerait de 30 F à 34,50 F (+ 15 %), auquel s'ajouterait l'impôt déjà payé au Trésor de 17,25 F, formant un revenu global de 51,75 F ;
2. — le dividende par action à dividende prioritaire serait supérieur de 6 F à celui versé aux actions ordinaires. Son montant serait de 40,50 F auquel s'ajouterait l'impôt déjà payé au Trésor de 20,25 F, formant un revenu global de 60,75 F.

En conséquence, le dividende attribué aux actions à dividende prioritaire serait supérieur de 17,4 % à celui des actions ordinaires.

PLANS D'OPTION DE SOUSCRIPTION

Le conseil d'administration sollicitera à l'assemblée générale extraordinaire des détenteurs d'actions ordinaires et à l'assemblée spéciale des propriétaires d'actions à dividende prioritaire, qui seront tenues le 26 juillet, l'autorisation de consentir des *plans d'option de souscription d'actions nouvelles au bénéfice des salariés du groupe* Darty.

GROUPE PSA

Etats financiers consolidés de l'exercice 1984

1. Compte de résultat

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 1984 s'est élevé à 91 111 millions et marque ainsi une augmentation de 6,9 % sur celui de 1983, qui avait été de 85 207 millions. Il a été réalisé à concurrence de 46,8 % en France, de 37,4 % sur les autres marchés européens et de 15,8 % hors d'Europe.

Simultanément, la hausse des frais opérationnels a pu être limitée à un peu moins de 6 %.

En conséquence, la marge opérationnelle, qui avait été de 2 392 millions en 1983, a progressé de 40 % pour atteindre 3 348 millions en 1984.

Les résultats de l'exercice 1984 font en outre ressortir une légère diminution des frais de rationalisation des structures (coût des réductions d'effectifs et des fermetures d'établissements), une forte progression de la part du groupe dans les résultats avant impôts des sociétés consolidées par mise en équivalence et une stabilisation de la masse *globale des frais financiers nets et des* pertes et profits de change sur emprunts et crédits financiers.

Après impôts courants et différés, d'une part, et prise en compte des intérêts minoritaires, d'autre part, le résultat net de l'exercice 1984 s'est traduit par une perte de 1 116 millions, en diminution de 57 % par rapport à celle de l'exercice précédent, qui avait été de 2 590 millions et à laquelle elle est directement comparable ; mais le mécanisme du report en arrière des déficits (carry-back), nouvellement introduit dans la législation fiscale française, a eu pour effet d'apporter un profit exceptionnel de 775 millions et, en définitive, de ramener ainsi la perte nette de l'exercice 1984 à 341 millions.

2. Financement

Les investissements en immobilisations corporelles ont amorcé en 1984 une progression qui les a portés à 4027 millions, contre 3 673 millions en 1983 ; cette évolution s'accentuera fortement en 1985 et se poursuivra au cours des exercices suivants. Cependant, les besoins totaux en actif immobilisé se sont établis en léger recul sur ceux de l'exercice précédent. De leur côté, l'ensemble des ressources permanentes a *augmenté de 55 %; en particulier*, la marge brute d'autofinancement a plus que doublé, pour atteindre 2213 millions contre 1 066 millions l'année précédente, et les emprunts nets à long terme effectués pour consolider l'endettement et renforcer les capitaux permanents se sont élevés à 1 769 millions, au lieu de 1 188 millions en 1983. Au total, le prélèvement sur le fonds de roulement a pu être réduit à 845 millions, soit à moins du tiers de ce qu'il avait été en 1983.

Au niveau de l'exploitation, l'augmentation des stocks a pu être limitée à 1,3 % et celle du total de l'actif circulant a été inférieure de 146 millions à la hausse du passif circulant.

En conséquence, l'alourdissement de l'endettement financier net à court terme (y compris la variation de la partie à moins d'un an de l'endettement à long et moyen terme) n'a pas dépassé 699 millions ou 4,6 % et a été presque entièrement compensé par la réduction du montant des effets escomptés et non *échus en circulation*.

3. Bilan

Au 31 décembre 1984, l'endettement à long et moyen terme apparaît pour 17 045 millions, en hausse de 10,6 % par rapport à l'année précédente.

De son côté, l'endettement financier net à court terme, y compris la partie à moins d'un an de l'endettement à long et moyen terme, s'établit à 16 012 millions, en augmentation de 699 millions ou de 4,6 % sur son montant à fin 1983. Enfin, dans les engagements donnés hors bilan, les effets escomptés et non échus en circulation reviennent de 1 261 millions au 31 décembre 1983 à 683 millions au *31 décembre 1984, en diminution de* 578 millions.

locafinancière

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 31 mai 1985 sous la présidence de M. Jean-Pierre Lacoste, a décidé la mise en paiement, au titre de l'exercice 1984, d'un dividende de 26,01 francs pour *l'exercice 1983. Le coupon nº 16 sera* détaché le 10 juin.

Les actionnaires pourront opter avant le 26 juin pour le paiement sous forme d'actions nouvelles de la société créées jouissance 1er janvier 1985 au prix de 354,92 francs par titre.

Le conseil d'administration, tenu le même jour, a porté à sa présidence *M. Dominique Noavellet en remplace*ment de M. Jean-Pierre Lacoste, nommé vice-président.

locaexpansion

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 31 mai 1985 sous la présidence de M. Jean-Pierre Lacoste, a décidé la mise en paiement, au titre de l'exercice 1984, d'un dividende de 21,62 francs, contre 19 francs pour l'exercice 1983. Le coupon nº 15 sera détaché le 10 juin.

Les actionnaires pourront opter avant le 26 juin pour le paiement sous forme d'actions nouvelles de la société créées jouissance le 1er janvier 1985 au prix de 274,27 francs par titre.

AVIONS MARCEL DASSAULT-BREGUET AVIATION

Le conseil d'administration réuni le 10 mai 1985 a arrêté les comptes de l'exercice 1984.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 15 692 MF, soit + 12,19 % par rapport à 1983.

Le bénéfice net après impôt et provisions s'est établi à 431,7 MF, contre 393,8 MF en 1983.

Compte tenu de ces résultats, il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire annuelle la distribution d'un dividende de 27,60 F par action (soit 41,40 F, avoir fiscal compris).

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

4 juin

Très résistant

Des ventes bénéficiaires se sont encore produites mardi à la Bourse de Paris. Mais elles n'ont pas vraiment entamé les forces vives du marché, qui les a encore mieux absorbées que la veille. En recul de 0,11 % à l'ouverture, l'indicateur instantané s'établissait en clôture au voisinage immédiat de son niveau précédent (– 0,03 %).

Les baisses, ou ce qu'il en restait après le passage des investisseurs à l'affût de toutes les bonnes occasions d'achat, ont, d'une façon générale, revêtu une assez faible ampleur. Moins d'une dizaine ont dépassé 2 % (Poliet, Primagaz, Nord-Est, Chargeurs).

D'autre part, d'assez nombreux points de fermeté ont émaillé la cote comme Bic (+ 3,7 %), Schneider (+ 2,7 %), CSF (+ 1,8 %), L'Oréal (+ 1,4 %), Pernod (+ 1 %).

Des professionnels étaient catégoriques : « Les ajustements de positions observés sont les derniers de cette série. » *D'autres ajoutaient :* « Demain, on remonte. »

Les liquidités sont en effet toujours très abondantes. Selon des évaluations bancaires, en juin, 20 milliards de francs en coupons et dividendes vont se trouver disponibles et tout cet argent va bien devoir se replacer quelque part.

Les actions Virbac étaient introduites ce jour sur le second marché au prix d'offre de 250 F.

Plus de 10 millions de titres ont été demandés quand 70 000 étaient présentés. Il a fallu arbitrer. 6 % des demandes entre 375 F et 399 F ont été servies et un cours de 375 F a été inscrit.

La devise-titre est restée ferme et s'est échangée entre 9,93 F et 9,96 F (contre 9,82 F/9,96 F).

L'or à Londres s'est un peu tassé : 316,25 dollars l'once (– 1,85 dollar).

A Paris, le lingot a regagné 450 F à 94 500 F, mais le napoléon a perdu 1 F à 550 F.

NEW-YORK

Reprise de dernière heure

Grâce à une bouffée de hausse, une heure avant la fin de la séance, l'indice Dow Jones a égalé son record de 1 315,41, établi à la veille du week-end dernier, reprenant 4,60 points.

Le marché est tiraillé entre des sentiments contradictoires. D'un côté, il continue à nourrir l'espoir d'une nouvelle détente des taux d'intérêt et d'une baisse supplémentaire des prix du pétrole. De l'autre, il redoute toujours le ralentissement de l'économie, qui pourrait se prolonger au deuxième et même au troisième trimestre, selon les experts.

Le marché a été actif, avec 115 millions de titres échangés, contre 125 millions la veille.

Parmi les hausses, on relève celles de Reynolds Industries, de General Electric et de Coca-Cola. Vif recul, en revanche, de Bank of America, qui annonce une chute de ses bénéfices pour le second trimestre 1985, les provisions à constituer ayant été plus fortes que prévu.

VALEURS	Cours du 3 juin	Cours du 4 juin
Alcoa	31 3/4	31 7/8
A.T.T.	23 1/4	23 5/8
Boeing	66 3/8	65
Chase Manhattan Bank	59 1/2	60
Du Pont de Nemours	60 1/4	59 3/4
Eastman Kodak	44 1/2	44
Exxon	52 3/4	52 3/4
Ford	43 3/8	44 1/2
General Electric	61	62 1/8
General Foods	69 5/8	70 3/8
General Motors	71	71 1/2
Goodyear	29 1/2	29 1/2
I.B.M.	129 1/8	129 7/8
I.T.T.	31	31 3/8
Mobil Oil	30 7/8	30 1/4
Pfizer	49 5/8	49 1/4
Schlumberger	37 1/2	38
Texaco	37 1/8	37 1/8
U.A.L. Inc.	55 1/8	54 3/4
Union Carbide	40 1/4	40 3/4
U.S. Steel	28 1/8	28
Westinghouse	34	34 3/8
Xerox Corp.	50	50 5/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BIC. – L'action a progressé de 3,6 % le 4 juin à la Bourse de Paris, au lendemain des déclarations du président sur la nouvelle politique du groupe. Bic, qui s'est diversifié *« à toute vitesse »* dans les briquets et rasoirs jetables, les collants (DIM, Chesterfield), les soutiens-gorge (Rosy), le prêt-à-porter (Guy Laroche), les crayons (Conté) et les planches à voile, arrête *« provisoirement »* sa diversification pour pouvoir la « digérer », a expliqué son président, M. Marcel Bich. Commentant les *résultats de son groupe pour 1984, dont le* bénéfice net a augmenté de 51 % en 1984, à 406 millions de francs, et le chiffre d'affaires consolidé à 6,38 milliards de francs (plus 18 % sur 1983), M. Bich s'est plaint de ne pas avoir pu bénéficier davantage de liberté (de licenciement, des prix et de vente), estimant que le contrôle des changes constituait un obstacle *« pour faire des affaires dans la planète »*. Interrogé sur le secteur des planches à voile, qui a perdu 30 millions de francs en 1984, le président a exclu tout abandon éventuel de cette activité.

LOGABAX. – Contrôlée à 65 % par Olivetti et 35 % par Bull, la société a enregistré un nouveau recul de ses résultats en 1984, avec un bénéfice net de 4 millions de francs, contre 11,8 millions en 1983 et 15,8 millions en 1982, indique Logabax, qui avait dû déposer son bilan en juin 1981. Cette moins bonne performance s'explique par les importants investissements engagés pour moderniser l'appareil de production, notamment l'usine de Meaux, au nord-est de Paris, qui a entamé ces derniers mois la production en série de terminaux informatisés pour le commerce, de micro-ordinateurs compatibles IBM et d'imprimantes rapides. Les investissements ont atteint 40 millions de francs sur près de trois ans, dont 25 millions sur la seule année 1984, ajoute la société, qui emploie neuf cent quarante personnes. Logabax, dont le carnet de commandes a atteint 330 millions de francs (contre 300 millions à la fin 1983), a enregistré un chiffre d'affaires de 531 millions de francs en 1984, en augmentation de 15 % environ sur l'année précédente.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	3 juin	4 juin
Valeurs françaises	125,5	125,5
Valeurs étrangères	107,5	107,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	3 juin	4 juin
Indice général	232,5	232

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 5 juin .... 10 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4 juin	5 juin
1 dollar (en yens)	249,10	249,75

BOURSE DE PARIS — Comptant — 4 JUIN

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1630	4,5 % 1973	1630	1610	1633	+ 0 18
....	B.N.P.	1038	1038	1038	....
225	Elf-Aquitaine	223	220	220	– 1 34
225	– (certific.)	223	217 20	217 20	– 2 60
235	Amer. Teleph.	237	234	234	– 1 26
143	Anglo Amer. C.	140 60	141 50	141 90	+ 0 92
890	Amgold	885	891	891	+ 0 67
675	BASF (Akt)	713	714	710	– 0 42
715	Bayer	747	744	744	– 0 40
420	Buffelsfont.	398 50	389	383 50	– 3 76
23	Charter	24 40	23 90	24 20	– 0 81
585	Chase Manh.	580	588	588	+ 1 37
375	Cie Pétr. Imp.	386	383 60	383 60	– 0 62
53	De Beers	53	53	53	....
1620	Deutsche Bank	1800	1780	1760	– 2 22
88	Dome Mines	82 20	81 10	79 50	– 3 28
255	Driefontein Ctd	250	246 70	246 70	– 1 32
585	Du Pont-Nem.	615	601	595	– 3 25
650	Eastman Kodak	668	679	679	+ 1 64
76	East Rand	76	74 10	74 10	– 2 50
325	Electrolux	319	312	312	– 2 19
325	Ericsson	348	344	344	– 1 14
525	Exxon Corp.	543	526	526	– 3 13
430	Ford Motors	437 50	435	435	– 0 57
285	Free State	273	271 50	271	– 0 73
154	Gencor	162 50	160	160 90	– 0 98
290	Gén. Belgique	315	319	319	+ 1 26
610	Gén. Electr.	614	616	616	+ 0 32
705	Gen. Motors	729	715	715	– 1 92
66	Goldfields	71 10	69 90	69 90	– 1 68
37	GdMetropolitain	38 35	38 55	38 40	+ 0 13
147	Harmony	138 30	138	138 50	+ 0 14
31	Hitachi	28 35	29	28 95	+ 2 11
720	Hoechst Akt.	770	768	768	– 0 25
785	Minnesota M.	760	762	762	+ 0 26
305	Mobil Corp.	311 50	308 70	308 70	– 0 89
25440	Nestlé	24900	24950	24950	+ 0 20
123	Norsk Hydro	124	120 50	120	– 3 22
1020	Petrofina	1000	971	971	– 2 90
865	Philip Morris	868	873	865	– 0 34
154	Philips	162 50	163	163 10	+ 0 36
275	Pres. Brand	266	262 50	262 50	– 1 31
295	Président Steyn	282	285	281	– 0 35
375	Quilmès	379	367	373	– 1 58
1050	Randfontein	996	977	977	– 1 90
585	Royal Dutch	569	565	564	– 0 87
76	Rio Tinto Zinc	76 10	74 50	74 70	– 1 83
184	St Helena Co	182 50	180 10	180 10	– 1 31
395	Schlumberger	375 10	370	374	– 0 29
91	Shell transp.	90 50	88 70	88 70	– 1 98
1770	Siemens A.G.	1870	1870	1870	....
161	Sony	158 50	161 20	162	+ 2 20
210	T.D.K.	173	181	179	+ 3 46
14 50	Toshiba Corp.	14 20	14 40	14 30	+ 0 70
980	Unilever	1003	1005	1005	+ 0 19
410	Unit. Techn.	432	428	430	– 0 46
925	Vaal Reess	920	913	914	– 0 65
....	Volvo	272 50	263	262 c	– 3 85
460	West Deep	459	455 50	455 50	– 0 76
350	West Hold.	330	325 50	330	....
490	Xerox Corp.	496	505	500	+ 0 80
1 92	Zambia Corp.	1 91	1 90	1 91	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 272	9 284	8 900	9 550
ECU	*6 853*	*6 844*	....	....
Allemagne (100 DM)	305 100	305	295	310
Belgique (100 F)	15 154	15 148	14 700	15 600
Pays Bas (100 fl.)	270 470	270 300	260	280
Danemark (100 krd)	84 920	84 840	80	88
Norvège (100 k)	106	105 770	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	12 021	11 942	11 650	12 400
Grèce (100 drachmes)	6 945	6 900	6 400	7 900
Italie (1 000 lires)	4 775	4 778	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	362	362 400	3 500	3 710
Suède (100 krs)	105 250	105 110	101	108
Autriche (100 schl	43 420	43 420	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 377	5 367	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 340	5 360	5 200	5 850
Canada ($ can 1)	*6 770*	*6 785*	*6 450*	*6 850*
Japon (100 yens)	3 714	3 729	3 590	3 790

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/6
Or fin (kilo en barre)	94400	94500
Or fin (en lingot)	94050	94500
Pièce française (20 fr)	551	550
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	552	550
Pièce latine (20 fr)	543	545
Souverain	681	686
Pièce de 20 dollars	3965	3915
Pièce de 10 dollars	2190	2110
Pièce de 5 dollars	1360	.....
Pièce de 50 pesos	3500	3480
Pièce de 10 florins	567	563

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

La première visite en brousse du successeur de M. Pisani

« Mon objectif : préparer la Nouvelle-Calédonie à l'accession à l'indépendance »

déclare M. Fernand Wibaux

De notre correspondant

Pouebo. — Pour sa première sortie en brousse, le nouveau délégué du gouvernement, haut commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, M. Fernand Wibaux, avait choisi, mercredi 5 juin, de se rendre dans deux localités assez éloignés de Nouméa : Koné, sur la côte ouest, bourg caldoche par excellence, et Pouebo, village canaque de 1 500 habitants perché à 500 kilomètres au nord-est du chef-lieu.

Après avoir passé la matinée à discuter d'économie rurale avec les éleveurs de la côte ouest, M. Wibaux est entré de plain-pied dans la politique en débarquant à Pouebo, qui reste l'un des principaux fiefs du PALIKA (Parti de libération kanake, la tendance la plus radicale du FLNKS).

Face au haut commissaire, dans la mairie délabrée du village, se trouvaient le maire, M. Jean-Baptiste Bouguige, et ses adjoints. D'entrée de jeu, le délégué du gouvernement a joué la franchise et l'humilité : *« Je veux connaître ce pays avant de donner des avis définitifs. Je vais vous parler avec une grande franchise. Ce que je souhaite avant tout, c'est obtenir votre confiance. »*

M. Wibaux tient aux élus indépendantistes de Pouebo un discours très politique. Sur les propos du diplomate plane l'ombre de son prédécesseur, M. Edgard Pisani. *« Mon objectif,* dit-il, *est de préparer la Nouvelle-Calédonie à l'accession à l'indépendance. L'indépendance est un droit, je le comprends ; le peuple canaque a droit à une existence légitime (...). Ce que je cherche, c'est la façon de franchir tranquillement les étapes qu'il reste à franchir. »*

S'appuyant sur le projet de loi sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie, voté vingt-quatre heures auparavant à l'Assemblée nationale, M. Wibaux estime que les obstacles à l'émancipation de la Nouvelle-Calédonie seront surmontés par le développement économique et le rééquilibrage du territoire. *« Car,* remarque-t-il, *l'indépendance est un mot, mais qu'y a-t-il derrière ? Une fois l'indépendance acquise, les difficultés naissent. C'est pourquoi je dois m'appliquer à établir de véritables entités économiques et sociales. C'est le sens des régions, qui sont une sorte d'indépendance par l'économie. »*

Au cours de cette réunion à la mairie de Pouebo, M. Wibaux n'a pu s'empêcher d'évoquer son expérience de diplomate au Liban. L'ancien ambassadeur de France à Beyrouth estime qu'au Liban comme à Nouméa ce ne sont pas tant les clivages politiques ou religieux qui opposent les communautés, mais leur inaptitude à communiquer entre elles. Or, ce qu'entend réaliser le nouveau délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, c'est précisément restaurer les liens entre les différents groupes politiques qui ont, selon lui, *« la volonté de construire quelque chose ».*

« Partout, dit-il, *j'ai trouvé des gens compréhensifs ». « Mais autant que chez vous,* a-t-il ajouté, *il y a chez eux* [les anti-indépendantistes] *des jusqu'au-boutistes qui, à mon avis, ont tort. Il faut les amener à la raison et pour vous c'est votre travail ». « De son côté,* a assuré M. Wibaux, *le maire de Nouméa, M. Roger Laroque, m'a fait la promesse de calmer ses gens. »*

Les élus du PALIKA ont apprécié la franchise et la clarté de ce discours. *« Ce que je retiens surtout,* note M. Alexis Emmmanuel, maire-adjoint, *c'est la volonté d'une unité de langage. On en a assez des gens qui disent ceci sur la côte ouest où à Nouméa et cela sur la côte est. »* Peut-être un premier pas réussi pour M. Wibaux, venu faire à Pouebo *« ami, ami »,* selon sa propre expression.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

La guerre du Golfe

LES BOMBARDEMENTS DE TÉHÉRAN DEVIENNENT QUOTIDIENS

Téhéran, *(AFP)*. — Téhéran a été une nouvelle fois bombardée mercredi 5 juin à l'aube par l'aviation irakienne. Six explosions correspondant à des bombes ou des roquettes ont été entendues par le correspondant de l'AFP. A aucun moment, les canons de la défense anti-aérienne ne sont entrés en action. Durant la nuit de lundi à mardi, un missile sol-air avait été tiré contre les avions irakiens au-dessus de Téhéran.

L'inaction de la DCA a provoqué de nombreuses interrogations parmi la population et la radio a fourni des explications techniques. Elle a souligné que les canons ne pouvaient atteindre des avions attaquant à haute altitude et que *« d'autres moyens »* étaient employés sans préciser lesquels.

Les avions irakiens changent leurs manœuvres d'attaque, variant leur niveau d'altitude ou leur route de vol. Lors du bombardement de lundi soir, le correspondant de l'AFP a pu remarquer que les appareils volaient dans des directions différentes alors que d'habitude ils se suivaient à quelques minutes d'intervalle. Il en a aperçu deux, dont l'un a fait demi-tour sur Téhéran, lâchant ses bombes au second passage.

Quatre explosions ont été entendues. Les roquettes sont tombées dans deux quartiers de la capitale, certaines dans des zones inhabitées. D'autres ont touché des maisons, allumant des incendies à proximité du quartier touché dans la nuit de dimanche au cours de ce qui avait été le raid le plus violent subi depuis la reprise de la *« guerre des villes »*, il y a dix jours.

Aucun bilan final du nombre des victimes n'a été diffusé. De très nombreuses personnes ont été tuées, selon tous les témoignages.

Par ailleurs, on apprenait, mardi à Téhéran, que le terminal de Kharg, attaqué à nouveau lundi matin, fonctionnait, toujours normalement. Les deux dernières attaques ne sont pas parvenues à interrompre les enlèvements de pétrole, déclarait-on de sources spécialisées étrangères, sans toutefois donner une estimation des dégâts.

● *Réunion de la Ligue arabe.* — Le Conseil de la Ligue arabe se réunira, vendredi 7 juin à Tunis en session extraordinaire à la demande de l'OLP, pour examiner la situation des camps palestiniens de Beyrouth, a confirmé mardi le secrétariat général de l'Organisation. Cette réunion se tiendra malgré les réticences du Liban, qui a fait savoir qu'il n'y participerait pas. La demande de convocation de l'OLP, présentée le 20 mai au secrétaire général de la Ligue, M. Chadli Klibi, s'était d'autre part jusqu'à présent heurtée à l'opposition de la Syrie, qui refusait l'évocation d'une *« affaire intérieure libanaise ».* — *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 5 juin 1985 a été tiré à 435 370 exemplaires

LES SUJETS DE PHILOSOPHIE AU BACCALAURÉAT

La mort, le bonheur, l'enfance...

Les épreuves du baccalauréat 1985 ont commencé, mercredi 5 juin, sur l'ensemble de la France métropolitaine, par celle de philosophie, la plus longue à corriger. Pour préserver au maximum la durée du troisième trimestre, les autres auront lieu les 17 et 19 juin pour le bac de technicien, les 20 et 21 juin pour le bac général.

Le nombre de candidats a baissé. Ils sont 387 305 contre 404 433 en 1984. Le baccalauréat de l'enseignement général, victime de ce reflux depuis 1983, voit le nombre de ses candidats passer de 268 673 en 1984 à 258 938 en 1985. Le baccalauréat de technicien attire moins, pour la première fois depuis sa création en 1969. La tendance à la baisse se confirme en séries C (mathématiques et sciences physiques) et D (mathématiques et sciences de la nature).

Alors que le nombre d'élèves dans les lycées augmente, cette baisse des inscriptions au baccalauréat tient à l'annulation du libre passage de première en terminale, expérimenté en 1983 et abandonné en 1984. Le taux de redoublement en première est passé de 9,6 % en 1982-1983 à 12,89 % en 1983-1984.

Voici les sujets de philosophie proposés dans les académies de Paris, Versailles et Créteil. Chaque série comporte trois sujets au choix :

SÉRIE A

1) *La mort ajoute-t-elle à la valeur de la vie ?*

2) *Peut-on parler de bonheur d'une communauté ?*

3) *Dégagez l'intérêt philosophique d'un texte de Leibniz.*

SÉRIE B

1) *Nos pensées sont-elles en notre pouvoir ?*

2) *Le droit se fonde-t-il sur la réciprocité ?*

3) *Dégagez l'intérêt philosophique d'un texte de Descartes.*

SÉRIE C et D

1) *L'enfance est-elle le sommeil de la raison ?*

2) *Suffit-il de changer pour avoir une histoire ?*

3) *Dégagez l'intérêt philosophique d'un texte d'Aristote.*

Les sommaires de juin

• LE MONDE DIPLOMATIQUE : Le triangle allemand

En termes très fort, Graham Greene exprime dans *le Monde diplomatique* de juin sa constante volonté de *« parler pour les victimes »,* tandis que M. Jean-Pierre Cot réfléchit sur la responsabilité de ceux qu'il appelle les *« nantis des droits de l'homme »* : comment les démocraties peuvent-elles aider ceux qui sont privés de leur liberté et de leur dignité ?

Les droits fondamentaux sont sacrifiés aux ambitions de puissance. Ainsi au Nicaragua : Ignacio Ramonet, Sylvie E. Crane et Françoise Barthélémy montrent comment M. Reagan fait preuve, à l'égard des sandinistes, d'une hostilité croissante, qui contraste avec l'extaordinaire complaisance de Washington pour les dictatures de Pinochet ou de Stroessner, comme naguère pour celle des Somoza. Autre exemple : les Palestiniens, dont un reportage d'Alain Gresh décrit la *« double épreuve »,* pendant que Nadine Picaudou examine les rivalités historiques qui pèsent sur l'*« option jordanienne ».*

Après le sommet de Bonn et la rencontre entre MM. François Mitterrand et Helmut Kohl, Claude Julien, dans « Le triangle allemand », exprime ses inquiétudes sur l'avenir de l'Europe si la République fédérale permet à la tentation atlantiste de l'emporter sur les intérêts et la solidarité des pays du Vieux Continent.

Un grand dossier de six pages fait le point sur une question d'avenir : les biotechnologies peuvent-elles changer la société ?

* Le numéro : 11,50 F.

• LE MONDE DE L'ÉDUCATION : Apprendre à lire

Qu'est-ce que « bien lire » ? Déchiffrer ou comprendre ? De plus en plus souvent, chercheurs et pédagogues opposent ces deux termes. Les méthodes utilisées à l'école auraient un point commun : elles n'apprendraient pas à lire, mais seulement à déchiffrer. Les méthodes « nouvelles » sont-elles responsables de l'échec en lecture, principale cause de l'échec scolaire ? Non, explique Christine Garin, dans le dossier du *Monde de l'éducation* consacré à « Apprendre à lire », car l'innovation, dans le domaine de la lecture, n'a jamais fait de véritable percée. Et la méthode « globale », souvent chargée de tous les maux, ne s'est jamais imposée dans la pratique. Que révèle l'état des lieux ? Lire est une alchimie complexe qui ne se résume pas au cadre scolaire. Que faire quand des difficultés surviennent ? La famille a un rôle à jouer. Des solutions existent.

Dans ce numéro, trois autres dossiers. « Que prépare l'opposition pour son retour aux affaires ? » Après avoir présenté en mai le malaise de la gauche, *le Monde de l'éducation* expose les projets de la droite : peu de bouleversements. L'heure est au réalisme et à la prudence. « Le sursaut de la Lorraine », pour sortir de la crise, cette région mobilise son appareil éducatif. L'avenir passe par la formation. Enfin, pour les fanatiques : plus de « Cent stages informatiques pour les jeunes » cet été sont présentés. Avec prix et adresses.

★ Le numéro : 11,50 F.

• DOSSIERS ET DOCUMENTS : La guerre Iran-Irak — Le FMI

Le 22 septembre 1980, l'Irak attaquait l'Iran. M. Saddam Hussein croyait venir à bout en quelques semaines du régime de l'imam Khomeiny. Cinq ans après, la guerre fait toujours rage et les victimes se comptent par centaines de milliers. Ni la tentative de Bagdad de perturber les approvisionnements en pétrole de l'Occident en attaquant les navires dans le golfe, ni « la guerre des villes », qui vient de reprendre, n'ont permis à l'un des deux adversaires de prendre le dessus.

Alain Duret, professeur d'histoire et de géographie au lycée Voltaire, retrace, avec le concours du service étranger du *Monde,* ces cinq années de guerre. Un conflit qui met en œuvre des armements sophistiqués fournis par les grandes puissances mais qui est aussi, avec la croisade chiite, une véritable guerre sainte.

Responsable pour les uns des « émeutes de la faim », loué par d'autres pour ses méthodes rigoristes, le Fonds monétaire international (FMI) est au centre d'une polémique qui n'a cessé de se développer ces dernières années. Un dossier difficile rassemblé par Chantal Thévenin, professeur de sciences économiques, et présenté par Paul Fabra,qui démonte les mécanismes des interventions du Fonds dans les pays surchargés de dettes.

★ Le numéro : 5,80 F.

• LE MONDE DE LA MUSIQUE : Une discothèque lyrique idéale

Parmi les centaines d'enregistrements d'opéra disponibles,comment choisir la meilleure Carmen ou le meilleur Don Juan ? *Le Monde de la musique* a fait le tri, et propose dans son numéro de juin 1980 les enregistrements indispensables, les grandes premières, les plus beaux récitals et quelques extravagances.

Egalement au sommaire, trois interprètes qui seront à Paris en juin, le violoniste Gidon Kremer, l'héritier du grand Oïstrakh, le pianiste Jorge Bolet, représentant d'une illustre tradition de virtuoses, et Gwyneth Jones, qui fut Brünnhilde dans la légendaire production de la Tétralogie Chéreau — Boulez à Bayreuth. Un portrait d'Alexander von Zemlinsky, l'ami de Mahler, le professeur de Schoenberg, l'un des créateurs les plus originaux de la Vienne du tournant du siècle.

Enfin, les souvenirs de Gerhard Lehner, le directeur artistique des studios Barclay, qui enregistra les premiers disques de rock et de twist en France. Et les programmes des festivals de juin en France et à l'étranger.

★ Le numéro : 20 F.

NOUVELLES BRÈVES

● *Mme Berlioux quitte la direction du CIO.* — Mme Monique Berlioux a annoncé, mercredi 5 juin, à Berlin-Est, son départ du Comité international olympique (CIO), où elle occupait le poste de directeur depuis 1971. Pour expliquer cette décision, Mme Berlioux a avancé *« des divergences avec la commission exécutive ».* Son contrat expirait normalement en 1988.

● *Baisse du prix du fuel domestique.* — Le prix du fuel domestique, qui est le seul à être encore déterminé par la formule, baissera encore de 11,1 centimes par litre le 12 juin prochain, après avoir déjà baissé de 14,9 centimes le 14 mai. La baisse des cours sur les marchés libres et un léger retrait du dollar expliquent cette évolution.